Fête du jour: Saint Maximin
Soleil : lever 7 h. 27; coucher 4 h. 11
Lune : lever 2 h. 05; coucher 2 h. 47
TEMPS PROBABLE
BEAU ET FROID
Maximum 26 — Minimum 10

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

EXTRA
Dernières nouvelles de la bourse
VOIR PAGE 7

43e ANNEE—No 51—26 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MERCREDI 15 DECEMBRE 1926 PRIX: DEUX CENTINS

LE CAPITAINE MERCIER, INSPECTEUR EN CHARGE DU BUREAU DES DETECTIVES

POUR LA SOIREE-BENEFICE DE VENDREDI

IL NE RESTE ENCORE EN VENTE QUE QUELQUES BILLETS A PRIX POPULAIRES: HATEZ-VOUS!

A QUOI S'EXPOSE LE BON JUGE.

LE DECOURAGEMENT INFINI QUI MONTE DU CLOAQUE OU EVOLUENT LES DEGENERES

Comment le recorder réagit au spectacle des pires misères, des plus affreuses dépravations. — Une fonction qui épuise son homme en quelques années. — Un travail de Bénédictin.

COORDONNER NOS REGLEMENTS MUNICIPAUX.

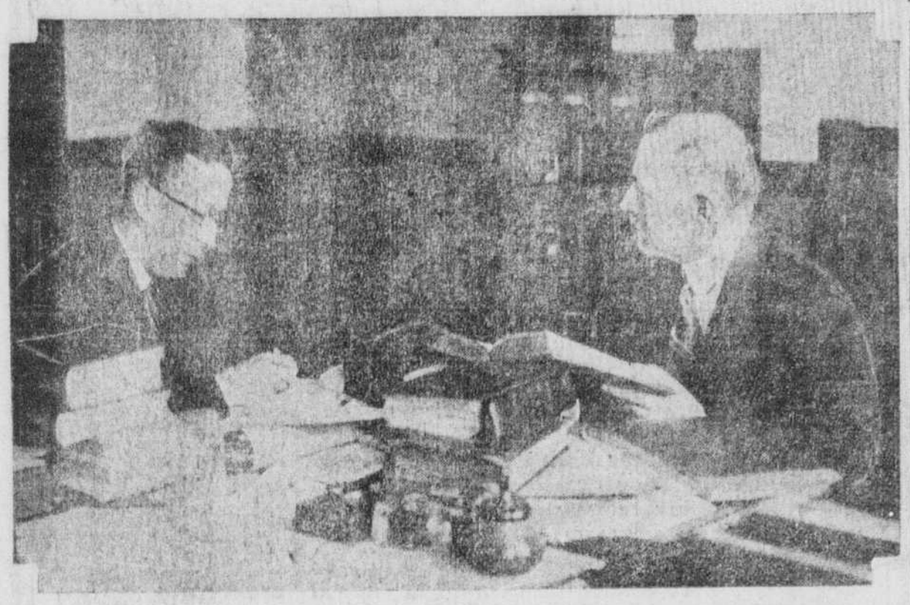

LE RECORDER AMEDEE GEOFFRION disant au reporter de la "Presse" la tristesse infinie qui monte du spectacle de la misère humaine. (Cliché du photographe de la "Presse").

Parce qu'il avait le tempérament d'un érudit et l'amour des patientes recherches, parce qu'il avait le coeur paternel plutôt que l'âme combattive de ceux qui par profession, au temple de Thémis, vivant de la vie tourmentée des procès, Me Amédée Geoffrion, un jour, accepta d'être recorder de la ville de Montréal. Il était à cette époque l'un des plus brillants avocats inscrits au Barreau. Ses confrères s'étonnèrent qu'il abandonnât de si belles perspectives pour les réalités ternes, le labeur écrasant, le rémunération en somme légère d'un poste sans gloire et sans autre issue que la retraite. Mais ses clients le comprirent, car ils savaient sa répugnance invincible à leur envoyer sa note, à expédier à ces corps sans âmes que sont les municipalités et les grandes sociétés en commandite, ses mémoires de frais. Seuls ses amis devinèrent en lui le bon juge qui se penche sur toutes les misères morales, sur toutes les dégradations sociales en consultant le code mais en écoutant son coeur pitoyable, en prêtant l'oreille à sa raison indulgente.

CEUX QUI N'OSERAIENT PARLER

Ce que sont les fonctions de juge de simple police, ceux qui les ont remplies pourraient mieux que d'autres nous le dire, mais ils ne veulent pas. Et s'ils consentaient à parler, ils n'oseraient pas. Car ils craindraient, à les évoquer, d'entendre encore une fois l'écho de toutes les misères, de tous les cris de détresse qui ont fini par les briser. Voir de près, entendre chaque jour les monstres, les dégénérés, les dépravés, les épaves d'une grande ville; voir l'humanité sous son jour le plus laid, finit par agir sur le juge. Du cloaque montent jusqu'à lui des émanations méphitiques faites de dégoût, de tristesse, de découragement. Le plus démoralisant peut-être de tous les spectacles que le recorder, hélas ! a souvent sous les yeux, c'est celui de ces brutes à face humaine qui, reniant leur dignité d'homme, leur rôle de mari et de père, osent battre leur fille, leur femme.

LE CHATIMENT DES MONSTRES

Il n'est qu'un châtiment à de pareils êtres: le fouet, le terrible chat à neuf queues. Il est à souhaiter qu'on ne le supprime jamais et que le recorder ait le droit de le faire appliquer sur le dos nu des scélérats qui battent leur femme et qui, le blasphème à la bouche, insultent et menacent leur fille.

—Le matin, me disait hier le recorder Amédée Geoffrion, c'est le défilé ininterrompu de la lie de la population: flâneurs, ivrognes, exemplaires de la crapule ramassés de nuit dans les bouges et les repaires où la dépravation côtoie la misère. Tous ces dégénérés, toutes ces épaves, voient dans le recorder le magistrat impitoyable qui châtie. Lui voit en eux des cas de misère morale inguérissables, d'inutilisables rebuts de l'humanité. L'après-midi c'est pis encore. Le magistrat reçoit toutes les malheureuses, entend toutes leurs plaintes; le plus souvent des épouses, des mères maltraitées, battues, abandonnées; des enfants que le père refuse de nourrir, qu'il oblige à voler, auxquels il donne le spectacle de sa dégradation.

Ici le recorder Geoffrion baisse la tête, réfléchit longuement, puis continue, mais à voix très basse, un peut hésitante.

—Peu à peu de tous ces spectacles ou lamentables ou immondes, monte une impression d'immense découragement, d'infinie détresse. Combien de fois ne me suis-je pas demandé :

SOLUTION DE PROBLEMES LAMENTABLES

—Mettre le père en prison, le déférer à la Cour d'Assise, pour l'envoyer au pénitencier avec le fouet en entrant et en sortant, améliorera-t-il le sort de la mère et des enfants ? Hélas ! presque chaque fois la réponse impitoyable se présentait d'elle- même: Non.

—Laisser le père en liberté ne sera-t-il pas un déni de justice ? Oui. Mais ici intervenait la pitié sinon pour le criminel, du moins pour ses innocentes victimes. Plus souvent peut-être que je n'aurais dû, au sens strict d'une impitoyable justice, j'ai pris un moyen terme qui presque toujours a réussi. Je mettais le scélérat à la disposition du tribunal en ajournant la condamnation. Je le mettais sous la surveillance de la société de renseignements, dont l'utilité en certains cas est inappréciable. Le misérable se sentant suivi, surveillé, ayant peur du fouet et du bagne, marchait droit. La femme et les enfants avaient du moins à manger.

LE JUGE PEU A PEU S'EPUISE

Mais de pareils spectacles chaque jour renouvelés, la longue finissent par user la résistance du magistrat, par tendre ses nerfs à l'extrême. Le recorder Dupuis ne put rester que cinq ans en exercice: il mourut dix-huit mois après. Le recorder Poirier resta huit ans. Le recorder Geoffrion a fait mieux: il a exercé quatorze ans ses fonctions. Mais un an avant sa retraite il était atteint de ce mal terrible mal défini: la neurasthénie. Il voyagea près d'un an, consulta à Paris les plus grands médecins. Au retour il dût demander à l'administration municipale un supplément de congé pour un supplément de cure.

Il est aujourd'hui à peu près rétabli. Mais jamais il ne se rétablira assez pour siéger. Dans son clair cabinet de l'annexe de l'Hôtel de Ville, je l'ai trouvé hier au milieu d'un monceau de livres, à demi perdu dans un nuage de fumée. Sur son pupitre, sur des tables, dans les coins, sur des chaises mêmes: des livres. Ce sont des codes: répertoire de Dalloz qui compte 44 gros volumes, un autre Dalloz de 15 volumes non moins gros; 15 volumes encore du Bulletin des lois et arrêtés et 15 codes belges; Règlements de police de la ville de Verviers. Sauf le respect que je dois à Bruxelles, j'en déplace les règlements communaux pour m'asseoir et de but en blanc je demande :

JE NE CONDAMNERAI JAMAIS PLUS

—Qu'est-ce c'est tout cela? Faut-il donc tant de livres pour condamner un quidam à cinq piastres ou huit jours ?

—D'abord, m'a-t-il dit, je ne condamne plus.

Prenant un temps, il ajoute:

—Je ne condamnerai jamais plus, car ce serait en même temps me condamner à mourir en brisant mes pauvres nerfs trop tendus. Je fais un travail à la fois plus important et plus paisible: un répertoire de nos règlements municipaux sur la voirie.

Puis le recorder me fait un aperçu de son travail qui s'apparente aujourd'hui à celui des Bénédictins d'autrefois.

DE L'ORDRE DANS UN FOUILLIS

Il me dit que jusqu'à 1883 l'administration de la ville était anglaise et tous ses règlements anglais. Nous les avons traduits, mais pas toujours de façon très heureuse. Depuis 1883 nous avons emplié sans ordre, sans classification, de nouveaux règlements les uns sur les autres, puis nous les avons modifiés. Ces règlements furent votés sous la forme que leur avait donné tel ou tel échevin dont les intentions étaient excellentes mais dont la compétence juridique était peut-être douteuse. En France, en Belgique, les textes de ce genre sont soumis au conseil d'Etat qui leur donne la forme qu'il faut. Ici on donne aux règlements, que l'on appelle en Belgique, en France, en Suisse, arrêtés ou ordonnances, selon les cas, la forme que chacun veut. Il en résulte un fouillis à peu près inextricable, un maquis qui rendrait des poinst à celui de la Corse.

C'est ce travail, qui consiste à ordonner, à mettre sous une forme parfaite nos ordonnances et arrêtés municipaux sur la voirie, qu'est en train d'exécuter le recorder Geoffrion. Lorsqu'il sera terminé son auteur aura bien mérité de nous tous et il est à souhaiter que le conseil municipal le charge de mettrre de l'ordre, de la coordination, du système dans nos autres règlements, qui, je crois le savoir, sont un terrible fouillis. Nul n'aura acquis à pied d'oeuvre une compétence comparable à la sienne.

Il convient que toutes les familles de Montréal soient représentées à la fête de charité organisée au théâtre Saint-Denis avec la haute approbation de Mgr l'administrateur de l'archidiocèse.—Les répétitions musicales se poursuivent sans relâche.

QUAND L'ART SOURIT A LA CHARITE

La mise en scène sera telle qu'il ne faudra pas moins de quinze camions pour transporter au Saint-Denis les décors, tentures et accessoires. — "The Canadian", film essentiellement du terroir avec Thomas Meighan comme vedette. — 60 musiciens et 125 artistes en scène.

Programme inédit, spectacle unique

Quelques billets à prix populaires restent encore en vente aux guichets des théâtres et aux magasins de musique qui ont accepté de se charger de la location des places pour la soirée-bénéfice qui sera donnée après-demain soir, au théâtre Saint-Denis, au profit de l'oeuvre de secours de Soeur Bonneau. Les personnes qui désirent avoir des billets pour ce spectacle unique ne doivent pas manquer de consulter la liste entière des adresses où ils sont en vente. Si quelque buraliste n'en a plus, un autre pourra peut-être donner satisfaction; aussi faut-il les consulter tous par téléphone avant de se résigner définitivement à manquer le plus imposant spectacle de l'année. MM. Eddie English, directeur-gérant local des Films Paramount, et J.-N. Cartier, secrétaire de l'oeuvre de prélèvement d'un fonds de secours, ont reçu de la part du grand public autant de garanties de succès qu'ils en ont fournies dans l'élaboration générale du spectacle. Le montant des recettes et des souscriptions qui sera versé, au lendemain de la soirée-bénéfice, entre les mains de S.G. Mgr Georges Gauthier, sera substantiel et assurera à la vaillante Soeur Grise la conduite plus aisée de son admirable apostolat. On sait que Mgr l'administrateur de l'archidiocèse de Montréal a accordé sa haute approbation à cette soirée, donnée au bénéfice entier de l'oeuvre des miséreux.

LE THEATRE SAINT-DENIS

Au nombre de ceux qui font de lourds sacrifices pour assurer le succès de ce mouvement humanitaire, il faut signaler l'actif et populaire directeur-propriétaire des théâtres Saint-Denis, Canadien, National, Arcade, Ouimetoscope et Casino, M. Jos. Cardinal. M. Cardinal a en effet spontanément consenti, sur la demande de la Famous-Players Corporation, à fermer son théâtre vendredi après-midi, afin que M. Harry Dahn puisse en toute liberté d'action faire planter les décors et élaborer la mise en scène de la soirée-bénéfice. M. Jos. Cardinal se trouve donc à sacrifier deux de ses plus fécondes représentations, vendredi après-midi et soirée, en outre de mettre son théâtre à la disposition des promoteurs du projet. Cette générosité, au moment où le théâtre Saint-Denis obtient de si vifs succès avec sa série de grands spectacles dramatiques et son déploiement de mise en scène extraordinaire, devait être signalée tout particulièrement. M. Jos. Cardinal est l'un de ceux qui coopèrent le plus efficacement avec M. Eddie English.

COOPERATION ACTIVE

Pour donner une idée de l'élaboration sur une vaste échelle du spectacle de vendredi soir, disons seulement qu'une quinzaine de camions seront nécessaires pour le transport des décors, tentures et rideaux au Saint-Denis. Chaque gérant de théâtre, chacun des membres du comité des amusements fournit sa quote-part. MM. George Rotzky, directeur-gérant du théâtre Palace, James-C. Adams, directeur-gérant du théâtre Loew's, Geo.-G. Ganetakos et William Lester, de la United Amusement, n'ont rien épargné pour seconder aussi M. Eddie English, M. Harry Dahn, le metteur en scène, et M. Jerry Shea, le directeur musical.

La part des artistes n'est pas moindre. Tous ils suivent déjà depuis plusieurs jours d'assidues répétitions, et leur jeu et leur chant seront tout à fait au point après-demain soir.

QUATUOR DE MONTREAL

On remarquera sans doute, au nombre des groupements musicaux qu'il nous sera donné d'entendre alors, le Quatuor à cordes de Montréal, connu officiellement sous le nom de Montreal String Quartette.

Il y a deux ans que Mlles Florence Hood et Mary Izard, violonistes, Yvette Lamontagne, violoncelliste, et M. Robert-H. Bryson, altiste, ont fondé le Montreal String Quartette qui a fonctionné presque sans bruit jusqu'à cet automne, se contentant de donner quelques auditions dont le succès fut très marqué. Cette année, l'ensemble s'est affilié à la chorale Elgar, qui donne une série de sept concerts d'orchestre, de chorale et de musique de chambre, dont trois par le Montreal String Quartette dans la grande salle de l'hôtel Windsor, le premier ayant eu lieu le 6 décembre et les deux autres étant fixés au 7 février et au 18 avril.

Pour la soirée au bénéfice de l'oeuvre de Soeur Bonneau, le programme suivant a été arrêté: "Sarabande", Blumenfeld; "Adagietto" de "L'Arlésienne", G. Bizet; "Molly on the Shore", Percy Grainger.

ORCHESTRE UNIQUE

Ce sera, vendredi soir, l'unique occasion d'entendre le merveilleux orchestre de soixante musiciens que M. Jerry Shea a composé en recrutant les meilleurs instrumentistes des théâtres et cinémas de la métropole. Les rares privilégiés qui ont assisté à l'une de ses répétitions déclarent ce groupement digne d'une audition à part et capable d'attirer un auditoire de plusieurs milliers de personnes. Le programme publié hier donne par ailleurs une idée de la valeur de chaque attraction mise à l'affiche. Il ne faut pas oublier la grande primeur cinématographique "The Canadian", film tourné dans l'ouest canadien, sous la direction de William Beaudine, avec Thomas Meighan, Mona Palma, Wyndham Standing, Dale Fuller et autres artistes de premier ordre.

LES SOUSCRIPTIONS

Voici la liste de souscriptions indépendantes reçues par M. J.-N. Cartier, secrétaire du Fonds de Secours à l'Oeuvre de Soeur Bonneau,

A suivre sur la page 25

Où le public peut se procurer des billets

Il nous fait plaisir d'informer le public que les billets, pour la grande manifestation organisée en vue de la glorification de l'oeuvre humanitaire de Soeur Bonneau, au "Saint-Denis", le 17 décembre, sont maintenant en vente aux théâtres suivants: "Capitol", "Loews", "Palace", Saint-Denis", "Rialto", "Regent", "Corona", "Strand", "Plaza", "Papineau", "Amherst", "Westmount", "Royal-Alexandra" (Lachine); "Victoria" (Saint-Lambert); "Park" (Verdun) "Lord Nelson" (Maisonneuve); aux magasins de musique Ed. Archambault, J.-E. Turcot, Bouvier, limitée, J.-Donat Langelier, Layton Brothers, Raoul Vennat. On peut également s'en procurer à la maison Paquin et Compagnie, 642, avenue Mont-Royal Est, et à la "Presse".

IL NE RESTE PLUS QUE 2 JOURS POUR AVOIR DES BILLETS

Les billets pour le spectacle-bénéfice de vendredi soir, au profit de l'oeuvre de secours de Soeur Bonneau, s'enlevant avec une rapidité extrême, nous désirons exhorter les personnes qui tiennent à y assister à aller retenir leurs places au plus tôt. Il ne reste que deux jours, si l'on ne compte pas aujourd'hui, pour se procurer des billets. Tant d'éléments de succès sont groupés pour cette soirée de charité que les retardataires éprouveront sans doute de grands regrets pour ne s'être pas prémunis à temps de billets d'admission.

THOMAS MEIGHAN et CHARLES WINNINGER dans une scène familière de "The Canadian", le grand film Paramount que présentera en primeur la Famous-Players Canadian Corporation, au Saint-Denis, après-demain soir, au cours de la soirée-bénéfice donnée sous les auspices de la "Presse" dans le but de constituer un fonds de secours pour l'oeuvre de Soeur Bonneau.

D'importantes promotions sont faites par le comité exécutif au bureau des détectives

Le capitaine HECTOR MERCIER, que le Comité exécutif a choisi ce matin comme successeur de feu H. Egan au poste d'inspecteur en charge du bureau des détectives.

Le capitaine Hector Mercier est nommé inspecteur en charge de la Sûreté.

CAPITAINES-DETECTIVES

Le Comité exécutif a fait d'importantes nominations, à la séance de ce matin. Il a nommé le capitaine Hector Mercier inspecteur en charge du bureau des détectives, et il a promu au grade de capitaine-détective les sergents-détectives Isaïe Savard, R. Lemire et P. O'Donnell, pour assister l'inspecteur Mercier dans son travail. Ces nominations ont été faites sur recommandation du chef de police Pierre Bélanger. M. Mercier remplacera l'inspecteur Egan, décédé il y a environ deux ans. Le comité était présidé par l'échevin J.-A.-A. Brodeur, et les échevins T. O'Connell, A.-A. DesRoches, J.-H. Bédard et Raoul Jarry assistaient également à la réunion du comité.

Depuis le 18 novembre 1924, M. Hector Mercier était le capitaine-directeur de la Sûreté et depuis plus de deux mois, il était le seul officier en charge au bureau des détectives.

M. PATRICK O'DONNELL, qui a été promu ce matin au grade de capitaine-détective pour assister l'inspecteur du bureau des détectives, M. Hector Mercier.

Guerre efficace aux narcotiques

New-York, 15. — Frederick-A. Wallis, commissaire du service de correction pour la cité de New-York, a annoncé aujourd'hui qu'après des épreuves faites pendant sept mois, à l'hôpital correctionnel de Welfare Island, un traitement efficace des "narcomanes" a été effectuée par une solution liquide appelée "narcosan".

Le rapport du commissaire Wallis est basé sur l'observation de 366 cas. Seulement un des 366 patients, une négresse, a eu des défaillances et seulement un patient, un noir également, est mort.

VOL DE SOIERIES DANS UN MAGASIN DU NORD

Des cambrioleurs ont commis un gros vol de soieries et les agents gros vol de soiries et les agents de la Sûreté sont activement à leur recherche. Le vol a été perpétré pendant la nuit de lundi à mardi. Les cambrioleurs, après avoir franchi une haute clôture en arrière du magasin D'Allaire, avenue du Parc, près de l'avenue Laurier, ont enfoncé la porte d'arrière de cette place d'affaires et ont emporté pour environ $3,000 de soieries, dit-on.

Les contribuables ont demandé un referendum

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 15. — Le règlement d'emprunt d'une somme de $18,000 pour l'ouverture de la 8ème avenue a été soumis, hier soir, aux contribuables de Lachine, qui ont demandé un referendum. Ce dernier sera pris le 4 et le 5 janvier 1927.

Les fonctionnaires de la ville d'Ottawa

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Le conseil de ville d'Ottawa a adopté, à sa séance d'hier soir, le rapport sur la reclassification de ses fonctionnaires et la révision de leurs salaires.

M. ISAIE SAVARD, qui a été promu aujourd'hui au grade de capitaine-detective.

Bienfait pour les écoliers

New-York, 15. — Les fenêtres des classes ayant des vitres faites d'un verre nouveau qui transmet les rayons ultra-violets, assurent la formation de garçons plus grands et plus gras, dit le correspondant de Londres du "Journal of the American Institute of Architects". Le correspondant affirme que, si les renseignements donnés par la commission scolaire de Smothwick, dans le Staffordshire sont exacts, le bien-être physique de la jeunesse en Angleterre est garanti.

L'OBSERVANCE DE LA LOI DU DIMANCHE

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15.—Parlant du travail du dimanche, M. le chanoine Boulay vient de déclarer que la loi n'est pas observée intégralement dans les usines de notre ville et il a ajouté que c'était le devoir du gouvernement de voir à ce qu'on s'y conforme entièrement. A la même occasion, M. le chanoine Boulay a dénoncé les mauvaises lectures, les jeux pour l'argent, les bals, etc.

A la faculté de médecine

Un concours pour le poste d'assistant au cours de gynécologie technique est ouvert à la faculté de médecine de l'université de Montréal. Les candidats devront présenter leurs titres nécessaires avant le 15 février et le concours se terminera le 15 mars. Au cours de ces deux mois, ils devront passer des examens devant le personnel de la faculté.

Accident de chantier

(Du correspondant de la PRESSE)

Bocage, 15. — M. Aimé Lachance, de Lac Mégantic, travaillait, ici, dans le bois, sur la propriété de M. Philibert Chiche, de Lac Mégantic, quand le cheval dont il se servait pour empiler le bois passa trop près de la pile et fit tourner les billots. M. Lachance se fit casser une jambe. Il fut transporté à Mégantic, en auto, et de là à l'hôpital de Sherbrooke.

Douloureuses blessures

(Du correspondant de la PRESSE)

Fauquier, Ont., 15. — M. Alfred Blair était à battre du grain, chez M. Michel Grézella, accompagné de son fils, Donat, lorsque le jeune homme, croyant la machine bien arrêtée mit la main sur la roue du sillon. Il eut le bras brisé en trois bouts et le pouce arraché, et ainsi que le nerf d'une longueur de six pouces.

Un record d'endurance

Ottawa, 15. — M. D.-O. Lewis, ingénieur et expert en questions ferroviaires, comparaissant comme témoin, pour la Colombie-Britannique, au cours de l'enquête générale sur les taux de fret, a établi un record d'endurance. M. Lewis a témoigné pendant huit jours, devant la commission des chemins de fer, interrogé et contre-interrogé par les avocats les plus éminents et les plus subtils du pays

LA VIE SOCIALE

—Le consul général de France et Mme la baronne de Vitrolles sont à Québec.

—Mme Paul Labelle recevra à l'heure du thé, aujourd'hui. Les salons seront décorés de chrysanthèmes jaunes et roses. Mmes Joseph Archambault, A.-E. Labelle serviront le thé, aidées de Mmes J.-L. Reilly, H. Hamilton et de Mlles Bertha Labelle et Jeanne Brodeur.

—Mlles Madeleine et Pauline Caron sont retournées à Québec, après un séjour d'une semaine à Ottawa et Montréal.

—Mlle Laurette et Germaine Forest reçoivent à l'heure du thé aujourd'hui, en l'honneur des débutantes. La table de thé est ornée de roses et de verdure. Mmes Fernand Panneton, Léon Choquette, Adolphe Deschamps servent le thé, aidées de Mlles Yvette Grothé, Marguerite Grothé, Gilberte Grothé, Rita Elie, Gertrude Johnson, Jeanne Perreault, Alice Ouimet, Eliane Dagenais, Bernadette Bernier, Madeleine Bernier, Louise Mackay et de Mme Pierre Michaud. Les invitées sont: Mlles Jeannette Caillé, Yvette Papineau, Yvette Galibert, Gilberte Galibert, Jeannine Roux, Fernande Millette, Jeannette Brégent, Nini et Ninette Demers, Magdeleine Letourneau, Madeleine Pagneulo, Yvette Chauveau, Madeleine Laurier, Mariette Bastien, Madeleine Germain, Pauline Leduc, Yvette Bélanger, Marthe Hurtubise, Hélène Hiam, Suzanne Biron, Anne-Marie Lévesque, Pauline Migneault Cécile Grenier, Jeannette Pelletier, Françoise et Marcelle de Martigny, Jeannette Leduc, Magdeleine Hurteau, Louise Loranger, Marguerite Lessard, Suzette Lacroix, Jeanne Lacroix, Georgette Dupont, Laurette Robert, Adrienne Thibodeau, Berthe Vanier, Jeanne Drapeau, Pauline Fleury, Jeanne Lymburner, Aline Loranger, Marie-Eva Martineau, Adrienne Labrosse, Hortense Dubois, Alice Bazin, Marie-Ange Hudon, Laurette Dagenais, Lucienne Gauthier, Mmes Léopold Joubert, Louis Larin, Marcel Rainville, Pierre Michaud, Mlles Simone DeSerres, Madeleine DeSerres, Lise Avard, Ludo Lanthier, Caroline Durand, Réna Laberge, Cécile Desmarais, Simone Elie, Marguerite Leclerc, Irène Gagnon, Mariette Millier, Antonine Bernier, Minette Jarry, Georgette et Gertrude Dionne, Eliane Gadbois, de Sherbrooke; Laurette et Fernande Maillhot, Yvette Payette, Yvette Raymond, Aline Dusseault, Blanche Duquette, Marie et Georgette Mayrand, Rachel Julien, Thérèse et Pauline Raymond, Yvonne et Alice Leclaire, Violette Clermont, Andrée Comte, L. Mackay, Germaine Caillé, Corinne et Alice Ouellet, Gisèle Girard, Jeanne Papineau, Juliette Massé, Denise et J. Perreault, Cécile Marcoux, Jeanne DeSève, Y. Grothé, M. Grothé, G. Johnson, G. Grothé, A. Ouimet, E. Dagenais, M. Bernier, B. Bernier.

—Mme L. Gélinas, de Louiseville, est à Ottawa, l'invitée de Mlle Alberte Labelle.

—Mlle Gilberte Baillargeon reçoit aujourd'hui à un shower de toile et au thé en l'honneur de Mlle Fernande Giroux. Les salons sont décorés de roses rouges et d'oeillets. Mmes J.-B. Poirier, F. Saint-Louis, B. Bernard, L.-E. Desjardins, L. Archambault et H. Giroux servent le thé, aidées de Mlles V. Renaud, A. Lemieux, Y. Raymond, P. Giroux.

—Mme A. Guimond, rue Durocher, a passé la fin de la semaine à Joliette chez sa fille, Mme Lucien Dugas.

—Mlle Béatrice Coote est retournée à Québec, après avoir passé quelques jours en ville, l'invitée de M. et Mme Arthur Tétrault.

—Mlle Marguerite Choquette est revenue d'Ottawa, où elle était l'invitée de Mme Robert Shaw.

—Mlle M.-A. Julien a reçu, intimement, à l'heure du thé, ces jours derniers. Mlle Bernadette Julien recevait avec sa soeur. Mlles Louise Guay, Jennie Meehan, Mme J.-E. Thibaudeau ont servi le thé. Les invitées étaient: Mlles Germaine Brassard, Juliette Cabana, Marcelle Charbonneau, E. Charrette, Maryo Chartier, Juliette DeLaunière, Louise Guay, Germaine Lefebvre, Dorothy Maughan, E. Payette, Aline et Lucile Poupart, Lucy Richardson, Rita Saint-Mars, Cécile Séguin, B. Séguin.

—Mlle Jeanne Auclair-Cardinal est attendue d'Europe, vendredi, à New-York, à bord du "Rochambeau".

—Mlle Cécile Boivin passe quelques jours à Montréal l'invitée de Mlle Pauline Duchesneau.

—Mme Logan est revenue de Québec, où elle était l'invitée de M. et Mme Alfred Savard.

—Mme E.-E. Boivin, Mlles Cécile et Laurette Boivin sont de retour d'Ottawa, où elles ont assisté à l'ouverture du parlement.

—Le mariage de Mlle Fernande David, fille de M. et Mme Rosario David, de Montréal, avec M. Jean-Louis Benjamin, de Miami, Floride, fils de M. et Mme Alphonse Benjamin de Sainte-Brigitte d'Iberville, aura lieu le 28 décembre, en l'église du Saint-Rédempteur. Les nouveaux époux partiront pour Miami, où ils habiteront.

—Mlle Laurette Landreville est revenue de Valleyfield, où elle a passé quelques jours, l'invitée de Mlle Rolande Hébert.

—On annonce les fiançailles de Mlle Lucienne Archambault, fille de M. et Mme Arthur Archambault, de Montréal, à M. Victor Lafortune, notaire, de Joliette, fils de M. et Mme William Lafortune, de Saint-Thomas.

—Mlle Alice Charpentier, rue Christophe-Colomb, a reçu dernièrement, à un bridge suivi d'une sauterie. Etaient invités: MM. et Mmes L. Lapointe, E. Arcand, R. Bériau, L. David, E. Michaud, Mmes H. Crépin, T. Charpentier; Mlles Jeannette Joron, Madeleine Clément, Edouilda Marion, Cécile Vinette, Ernestine Lacasse, Berthe Milot, Germaine David, Philomène Robichaud, Eva Charpentier; MM. Ernest Loiselle, Arthur Drouin, Robert Médard, M. Ladouceur, Georges Bélair, Philippe Crépeau, C. Milot, André Trottier, Alfred Clément, Aldéric Lacasse et Philippe Loiselle.

QUEBEC

—Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse de Willingdon ont été reçu officiellement à l'hôtel de ville, hier, par Son Honneur le maire de Québec et les échevins. Lady Willingdon était vêtue d'une robe de crêpe bleu-français, d'une mante de velours-chiffon violet bordée de chinchilla et était coiffée d'un grand chapeau noir. Le lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Narcisse Pérodeau et Mme Frank McKenna accompagnaient les distingués visiteurs.

—Son Honneur le lieutenant-gouverneur, M. Narcisse Pérodeau e. Mme Frank McKenna ont reçu à dîner, à Spencer-Wood, hier, en l'honneur de Leurs Excellences le gouverneur général et de la vicomtesse de Willingdon.

—Mme Robert Taschereau recevra à l'heure du thé, demain, pour la première fois depuis son mariage.

OTTAWA

—Mme Hewitt Bostock reçoit, cet après-midi, dans les salons de la présidence du Sénat.

—Mme Cortlandt Starnes a reçu à une partie de bridge et au thé, ces jours derniers, en l'honneur de son invitée, Mme Geoffrey Porteous.

—Mme Van Wyck a reçu à déjeuner, samedi, en l'honneur de Mme Ekers, de Montréal.

—Mlle Pauline Weir a reçu à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de sa soeur, Mme A.-G. McNaughton, d'Ottawa.

QUELQUES ARTISTES PRIMITIFS DU PAYS

Le comité de réception de l'Association des architectes de la province de Québec avait invité ses membres, hier soir, à assister à une intéressante conférence de M. Emile Vaillancourt, directeur de l'agence de voyages Thomas Cook et fils, à Montréal, qui a rappelé avec grand intérêt quelques "primitifs canadiens" dans l'architecture, la sculpture et la peinture.

M. Emile Vaillancourt, qui occupe ses loisirs aux vieilleries artistiques de notre province, a su croquer avec justesse quelques silhouettes les plus caractéristiques du vieux Canada français, à vrai dire les pionniers de l'art de chez nous. En voici un bref résumé.

Au début de la colonie, les églises de la Nouvelle-France étaient généralement aussi simples et naturelles que les maisons, et de caractère à peu près semblable. L'effet obtenu plaisait toujours. Le type variait peu et était aussi simple dans la forme que dans la construction.

Ce sont les constructions de France qui ont fourni la base à notre style canadien, alors que nos voisins du sud, les Anglais de la Nouvelle - Angleterre, construisaient d'une manière toute différente en n'employant guère que le bois comme matériel.

Le conférencier cite comme exemples de l'architecture du temps les deux églises de la Sainte-Famille de l'île d'Orléans et de Tadoussac, le château de Ramezay de Montréal et diverses maisons d'ici à Trois-Rivières. Il parle des anciens monastères, dont on retrouve une relique dans l'ancienne aile du monastère des ursulines aux Trois-Rivières.

En 1668, Mgr de Laval établit deux écoles d'art et métiers, l'une dans le Séminaire de Québec, l'autre à Saint-Joachim. On y enseignait l'architecture, la menuiserie et la sculpture sur bois. On peut voir encore dans le Séminaire de Québec la chapelle de Mgr Briand, produit de cette école.

M. Vaillancourt rappelle les oeuvres de Louis Quevillon, architecte, du Père André Pierron ou Péarron, jésuite, le premier peintre connu au Canada, de la Mère Marie de l'Incarnation et de Jean Bourdon, qui avaient quelque connaissance en peinture, des peintres suivants: le Frère François-Luc Lefrançois, récollet, l'abbé Hughes Pommier, venu au pays en 1664, les Pères Sébastien Rasle et Laure, l'abbé Jean-Antoine Aide-Créquy, le premier peintre canadien, François Malepart, le premier Canadien qui étudia la peinture en Europe. Parmi les sculpteurs, il cite Pierre Hal, 1692; Noël Levasseur, 1702, Denis Maillet, 1704, Pierre Levasseur, 1721, Charles Chabotilez, etc.

Le président, M. G.-A. Monette, présenta le conférencier, et M. Eugène Payette le remercia.

Maire et chef de police qui ont été poursuivis

New-York, 15. — Henry Wissell, maire d'Edgewater, N.J.; James-A. Dinan, chef de police du même endroit; l'inspecteur des douanes Edward-A. Ritz et le sergent John-J. Lowrey, de l'escouade de police du port de New-York, sont au nombre des 33 prévenus mis en accusation pour conspiration pour violation des lois concernant les liqueurs, lors du déchargement de liqueurs évaluées à $500,000, du steamer "Eker", saisi le 29 avril.

Dîner au Club Papineau

Les membres du Club social Papineau sont conviés à un dîner froid qui aura lieu à onze heures ce soir dans les salons du club.

C'est le deuxième dîner du genre, le premier ayant été organisé il y a une couple de semaines. On compte que l'assistance sera aussi nombreuse, cette fois, attendu que le prochain menu ne le cédera en rien au précédent et qu'il y aura excellente musique par un orchestre se composant de musiciens avantageusement connus.

CONVOCATIONS

REUNION DES GARDES-MALADES

L'association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec (section de l'hygiène publique), tiendra une assemblée vendredi soir, à 8 heures, au No 40, rue Bishop. Les deux conférencières sont Mlles Lawrence et Lecompte.

L'HON. M. MITCHELL, HOTE DU CLUB DES MARCHANDS DE BOIS

L'association des Marchands de Bois en Gros, de Montréal, donne son banquet annuel demain soir, à 7 heures, dans le nouveau local du club, 682, rue Sherbrooke Ouest. L'orateur principal sera l'hon. Walter Mitchell.

POUR VIVRE EN SANTÉ — CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'air pur. — *On nous saura gré, sans doute, de reproduire ici un article d'intérêt pratique et immédiat — "Air pur" — que publiait récemment le docteur L.-A. Chabot, inspecteur régional, dans le "Bulletin Sanitaire".*

"On ne saurait trop insister, dit-il, sur l'importance de l'air pur et frais. L'air des habitations se souille et se contamine par le jeu de nos poumons qui aspirent le meilleur des éléments dont il est constitué, c'est-à-dire l'oxygène et qui renvoient un poison que l'on appelle acide carbonique. L'air est aussi altéré par l'effet des lumières artificielles telles que les chandelles, les lampes à pétrole ou à gazoline, le gaz, par les produits gazeux qui s'échappent des feux ouverts, par la respiration des animaux et par les poussières et les saletés amassées dans les corridors et les chambres.

"Afin de corriger cette pollution constante des pièces ou autres lieux habités, il faut pourvoir à une nouvelle admission d'air frais ainsi qu'à l'évacuation de cet air vicié. On aura recours pour cela à des ouvertures communiquant avec l'air extérieur comme des fenêtres ou des ventilateurs qui devront atteindre certaines dimensions. C'est ainsi que, dans les écoles par exemple, les ventilateurs pour être efficaces devront mesurer au moins un pouce carré de surface par tête d'élève (Article 69m des Règlements). Quant aux fenêtres, il n'est pas nécessaire de les ouvrir toutes grandes.

"Une pièce bien ventilée et dont l'air est sain peut être facilement reconnue par le passage rapide de l'air du dehors à l'intérieur.

"Enfin, il faut toujours se rappeler que nos poumons sont faits pour respirer de l'air pur, de l'air naturel et que l'inhalation souvent répétée ou constante d'un air impur, c'est-à-dire, dont les éléments qui devraient normalement le constituer, ont été changés dans leur composition pour une raison quelconque, abaisse la vitalité du corps, favorisant ainsi l'infection par les germes et le développement consécutif possible de la maladie".

SANITAS.

Echos de Roberval

(Du correspondant de la PRESSE)

Roberval, 15. — L'Unité sanitaire de notre comté, que le gouvernement provincial, l'institution Rockfeller, et le comté subventionnent, commencera ses activités dans le comté le 1er janvier 1927. Elle ouvrira des bureaux dans l'hôpital Saint-Michel de Roberval. Le personnel comprendra le Dr Savoie, autrefois de Saint-Joseph d'Alma, M. Albert Lebel, inspecteur sanitaire, deux infirmières, et une secrétaire. Le comté du Lac Saint-Jean est l'un des deux comtés à bénéficier de cette nouvelle organisation d'hygiène publique.

—Le ski menace de remplacer le patin dans la faveur des jeunes, cet hiver.

—Les taxes municipales et scolaires de la ville de Roberval qui étaient respectivement de 0.80 et $1.35, l'an dernier, sont portées à $1.00 et $1.45.

—Il y a eu une séance du Conseil de comté jeudi le 9 décembre, à laquelle assistaient MM. Henri Boivin, maire de Roberval et préfet du comté; Joseph Dumas, maire de Saint-Thomas d'Aquin; Joseph Laberge, maire de Saint-François-de-Sales; Joseph Baillargeon, maire de Saint-André; Alphonse Doré, maire de Chambord; L.-A. Lapointe, maire de Val-Jalbert; Emile Potvin, maire de Sainte-Hedwidge; Thomas Gagnon, maire de Saint-Prime paroisse; Laurent Coulombe, maire de Saint-Prime village; Adjutor Boulanger, maire de Saint-Félicien village; Henri Tremblay, maire de Saint-Félicien paroisse; Phydime Thibeault, maire de N.-D. de la Doré; Irenée Duguay, maire de Saint-Méthode; J.-S. Théberge, maire de Normandin paroisse; J.-S.-N. Turcotte, maire de Normandin village; Alfred Potvin, maire de Saint-Thomas-Didyme; Pierre Doucet, maire de Girardville; Gaspard Lavoie, maire de Sainte-Lucie d'Albanel; Joseph Laforest, maire de Saint-Eugène; Eugène Boulianne, maire de Mistassini; S. Desjardins, maire de Péribonca. Il y avait deux maires d'absents: MM. Charles Bouliane, de Sainte-Jeanne d'Arc, et Charles Saint-Pierre, de Saint-Augustin.

Cette séance a duré toute la journée. C'était la séance de la révision des rôles des municipalités locales, au nombre de 23. Le total de l'évaluation est de $9,680,000. Une taxe de six centins et demi pour les affaires ordinaires et de quatre centins et demi spéciale pour les ponts de Honfleur a été décrétée pour rencontrer les dépenses de l'année 1927. Le conseil a aussi décidé d'ouvrir un fossé dans le canton Parent pour l'égouttement des rangs un et deux. Ce fossé, à son embouchure, à la rivière Ashuapmouchouan, aura les dimensions suivantes: 12 pieds à la surface, huit pieds au fond et 4 pieds de hauteur. Le département de l'agriculture a accordé une subvention de $1400 pour aider le creusement de ce fossé.

Le conseil a aussi passé une résolution maintenant son attitude prise en septembre dernier à l'égard du niveau du lac Saint-Jean. Il proteste aussi contre le charroyage que l'on fait le dimanche, entre Saint-Félicien et Mistassini pour le compte de la Mistassini Power. Il demande de plus au ministre de la voirie de faire cesser le transport des marchandises par camions. C'est une véritable calamité publique. Ces lourdes voitures, de 5 jusqu'à 10 tonnes défoncent les chemins et les rendent impraticables. Les municipalités sont impuissantes à entretenir les chemins dans de telles conditions.

Voyageurs distingués

On mande de l'Ouest que parmi ceux de nos frères de la Saskatchewan qui se joindront au train du Canadien National, pour le voyage de la "Survivance" se trouvent: M. Raymond Denis, président général de l'A.C.F.C.; M. le juge Gravel, président régional, Gravelbourg; M. Georges Hébert, secrétaire de l'A.C.F.C., Gravelbourg; M. J.-A. Mathieu, président du cercle de Willowbunch; le R. P. Morissette, O.M.I., de Radville; le R. P. Maynard, O.M.I., de Gravelbourg.

D'après les dernières nouvelles, il y aura plus de 200 "Survivants", dans ce train spécial du Canadien National. Tout fait donc prévoir pour ce second voyage de la "Survivance Française" un succès au moins aussi grand que celui de l'an dernier.

Abonner un parent ou un ami à la "Presse"—c'est lui faire un cadeau quotidien.

DONNEZ UNE FOURRURE DESJARDINS

Vous aurez ainsi la certitude que votre cadeau sera apprécié

La préoccupation de plaire: voilà la considération dominante dans le choix d'un cadeau. Or le problème est facilement résolu si vous choisissez chez Desjardins un article de fourrure.

C'est ainsi que font, depuis près de cinquante ans, les gens qui, au temps des fêtes, veulent offrir un cadeau avec la certitude qu'il sera apprécié. Ils savent que chez Desjardins, quel que soit le prix payé ils auront toujours la meilleure qualité.

Ne décidez aucun achat de fourrure avant d'avoir visité nos salons.

CHAS DESJARDINS & CIE. LIMITÉE

"Maison exclusivement canadienne-française"

1170, RUE ST-DENIS *(Près Ste-Catherine)*

Nouveaux Chapeaux pour la Saison des Fêtes

JOLIS MODELES EN SOIE A . . **3.69**

CHAPEAUX DE FEUTRE ANGLAIS ET DE VELOURS A . . **2.95**

Nos chapeaux sont ajustés à n'importe quelle tête, quelle qu'en soit la mesure.

Davies CHAPEAUX Limitée

Magasin principal:
561 rue STE-CATHERINE ouest
Succursales:
Rue BLEURY, près théâtre Imperial.
177 rue ST-JACQUES
741 ave MONT-ROYAL Est.

D'ICI A NOEL

Chaque avant-midi de 9 à 11 heures nous mettrons en vente un certain nombre de nouveaux modèles de Paris à des prix variant de $15.00 à $30.00, ce qui est beaucoup moins que le prix coûtant.

Nous voulons faire de la place au nouveau stock qui vient de Paris. Faites votre choix parmi les robes de sport, d'après-midi, de danse et de dîner comprises dans notre assortiment.

Riche GOWNS Limited

169 RUE PEEL. LAN. 0630.

Un peu plus haut que Ste-Catherine

Marshalls Silks

567 rue Sainte-Catherine Ouest

UN SEUL MAGASIN — ANGLE DRUMMOND

Achetez vos soies pour les fêtes ici — et économisez de 25% à 50%

Voici quelques valeurs excellentes:

BROCARTS METALLIQUES FRANCAIS—Le tissu le plus chic à l'heure actuelle, se vendant jusqu'à $12.50 la verge. Or solide ou argent, ainsi qu'or ou argent sur fond pêche, vert pomme, corail et neuf autres belles nuances . . **$5.95**

CREPE SATIN NOIR—54 pouces de largeur. Se vendant ordinairement $4.95. Une longueur de 1½ à 2½ verges de ce crêpe fait un magnifique cadeau . **$2.98**

Aussi CREPE SATIN NOIR—de 39 pouces, valant $2.75. Nous n'en avons qu'une quantité très limitée . **$1.98**

CREPES GEORGETTE—40 pouces de largeur, 3 qualités pour satisfaire tous les goûts. Choix complet de couleurs. Environ 40 nuances dans chaque qualité, ainsi que toutes les nouvelles nuances pastel.

$1.10 $1.49 ET $1.95

CREPES PLATS—Qualité de $2.50. Une valeur extraordinaire. Fait de magnifique lingerie, négligée, robes, etc. Bleu coptique, rouge Channel, gris argent, brun phoque, noir et blanc et la plupart des couleurs en vogue . . **$1.49**

TISSUS METALLIQUE D'EXCELLENTE QUALITE—Un groupe de soldes et de coupons valant jusqu'à $5.95. A écouler à **$1.98**

Comme d'habitude—
Grandes Aubaines dans les

COUPONS

Ce rayon plaira tout spécialement aux femmes qui confectionnent elles-mêmes leurs cadeaux de Noël. Toutes sortes de soies dans des longueurs de ¼ à 4 verges à des prix excessivement bas . . . . . **15¢ A $4.50**

VENTE DES FETES AU **TOKIO**

ARTICLES JAPONAIS DE FANTAISIE

* Très appropriés pour cadeaux de Noël.
Prix très raisonnables.

Aux 3 MAGASINS TOKIO

757 rue St-Pierre — Entre St-Jacques et Craig
374 Ste-Catherine O. — Près av. McGill College
Succursale à Québec—45 rue St-Jean

10,15,17,20

CUIVRE DE L'INDE

C'est réellement du neuf précieux, — juste ce que des voyageurs enthousiastes rapportent de leurs séjours en terres lointaines.

Dans les foires de l'Inde, si bizarrement coloriées, les touristes achètent à grand prix ces cuivres travaillés avec art.

On les bat, on les façonne, à la main, ils sont ornés de motifs en couleurs propres à leur pays d'origine.

HENRY BIRKS & SONS LIMITED

DIAMANTAIRES

Magasin ouvert jusqu'à 10 p. m., du 18 au 23. — Fermé à 6 p. m., la veille de Noël.

Cummings & Cummings

LA PLUS GRANDE VENTE DE FOURRURE AU CANADA

La plus extraordinaire vente de fourrure de l'année à cause des merveilleuses économies qu'elle offre. Riches et luxueux vêtements de fourrure confectionnés dans notre propre fabrique et VENDUS DIRECTEMENT AUX CLIENTS à prix beaucoup plus bas que le prix actuel de production.

"La Fabrique est l'Endroit où Acheter des Fourrures"

MANTEAUX EN RAT MUSQUE PERSHANIKI—Pleine longueur, à la toute dernière mode, ayant toute l'apparence d'un superbe manteau de rat musqué. Doublure en Pussy Willow. Prix du détail jusqu'à $225. Prix de la plus grande vente de fourrure au Canada **$149**

MANTEAUX EN SEAL CHAPAL—Pleine longueur, collet et manchettes en pareil, marine, écureuil naturel ou teint. Belle doublure de soie. Prix du détail jusqu'à $275. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada **$149**

MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE—Pleine longueur, collet et manchettes en marine. Tailles jusqu'à 38 de buste. Doublure de soie. Prix du détail jusqu'à $250. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada **$149**

MANTEAUX EN SEAL DE CHOIX—Faits de seal chapal choisi de la meilleure qualité, garnis en pareil. Prix du détail $275. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada **$165**

MANTEAUX DE RAT MUSQUE—Pleine longueur, effet de ligne droite, peaux disposées horizontalement ou en forme de V. Le plus nouveau collet châle bouillonné. Doublure de soie brochée. Prix du détail jusqu'à $225. Prix de la plus grande vente de fourrure au Canada . . **$169**

MANTEAUX DE SEAL CHAPAL—Pleine longueur, garnis en pareil, en martre et en écureuil. Prix du détail $285. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada . . **$175**

MANTEAUX EN RAT MUSQUE ARGENTE—Pleine longueur, garniture en pareil en martre et en castor de l'Amérique du Sud. Les plus nouveaux modèles. Doublure en Pussy Willow. Prix de détail, $325. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada **$199**

MANTEAUX DE RAT MUSQUE—Peaux canadiennes de choix, pleine longueur, collet châle. Prix de détail $325. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada . **$220**

MANTEAUX EN DOS DE RAT MUSQUE, ayant toute l'apparence et la nuance d'un manteau en beau vison. Pleine longueur, collet dernier cri, quelques-uns garnis de renard. Doublure crêpe. Prix de détail $325. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada . . **$225**

MANTEAUX EN SEAL D'HUDSON — 38 à 42 pouces de longueur, collet châle, garnis en martre ou en pareil. Doublure brochée. Prix du détail jusqu'à $350. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada **$225**

MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE — Pleine longueur, collet et manchettes en pareil ou en martre. Belle doublure de crêpe. Prix de détail jusqu'à $350. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada . . **$269**

MANTEAU EN BROADCLOTH KID NOIR—Pleine longueur, collet châle en renard ambré dans les tous derniers goûts. Manteau très élégant et léger. Doublure en Pussy Willow. Prix du détail $425. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada . . **$295**

MANTEAU EN TAUPE — Pleine longueur. Collet, manchettes et tout le tour de la bordure en écureuil gris, ce qui donne un air de svelteesse très agréable. Doublure en fin crêpe. Prix du détail, $400. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada . **$295**

MANTEAUX EN SEAL HUDSON—Pleine longueur. Nouveaux collet et manchettes en pareil, martre ou écureuil. Effet de ligne droite. Doublés en crêpe ou Pussy Willow. Prix du détail $450. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada **$325**

MANTEAU EN TAUPE — Pleine longueur. Abondamment garni d'écureuil au collet, aux manchettes et au panneau en avant. Prix du détail $500. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada . **$349**

MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE—Collet et manchettes en pareil, en martre d'Alaska ou en écureuil. Nouveau modèle à ligne droite d'une qualité exceptionnelle. Prix du détail jusqu'à $475. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada . . . **$325**

MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE—Pleine longueur, nouveau collet roulé bouillonné et manchettes en vison canadien. Beau mouton de Perse luisant et bien apparellié. Doublure de soie de premier ordre. Prix du détail $500. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada . **$395**

MANTEAU EN ECUREUIL-KOLINSKY—Collet en renard argenté pleine longueur. Peaux bien arrangées pour donner un effet de svelteesse si en vogue. Doublure de soie de la meilleure qualité. Prix du détail $800. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada . **$495**

MANTEAUX EN SEAL CHAPAL—Pleine longueur, effets de côté, collet bouillonné et manchettes en pareil. Doublure brochée. Prix de détail $110. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada **$69**

MANTEAUX EN CASTORINE — Pleine longueur, derniers modèles à lignes droites. Prix du détail $125. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada . . **$85**

MANTEAUX DE SEAL CHAPAL—Pleine longueur, modèles à lignes droites—doublés en soie. Prix du détail $160. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada **$95**

MANTEAUX DE SEAL CHAPAL—Pleine longueur, collet et manchettes en écureuil kolinsky. Prix du détail $225. Prix de la plus grande de fourrure au Canada . . **$119**

MANTEAUX DE RAT MUSQUE—Nouveau collet châle bouillonné, effet de ligne droite pleine longueur, doublure brochée durable. Prix du détail $220. Prix de la plus grande vente de fourrures au Canada **$139**

Ouvert le Samedi après-midi

CUMMINGS & CUMMINGS

109 rue ST-PAUL OUEST — Angle St-Sulpice LIMITED

EN ARRIERE DE L'EGLISE NOTRE-DAME

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, MERCREDI, 15 DECEMBRE 1926

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

Les communes et le sénat adoptent, à l'unanimité, l'adresse en réponse au discours du trône, après un très court débat

Après le vote des subsides, le parlement ajournera ses séances au 8 février. — Pour empêcher la diversion des eaux des grands lacs.

A LA CHAMBRE HAUTE

Ottawa, 15. — L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée à l'unanimité, par la chambre des communes, hier soir, vers onze heures et quart, après un débat de deux jours, le plus court qui ait encore été enregistré dans nos annales parlementaires.

Quelques heures auparavant, le sénat avait accordé le même sort à l'adresse, après que les sénateurs Buchanan, Turgeon, Ross, Casgrain et Dandurand eurent prononcé de brefs discours.

Le champ était alors libre pour le vote des subsides de la présente année fiscale. Aussi, immédiatement après l'adoption de l'adresse, l'hon. James-A. Robb, ministre des finances, a présenté une motion pour l'octroi d'une somme de $64,590,350.74 à Sa Majesté, pour le service public du Canada.

Ce montant n'est autre que la balance des crédits qui ont été présentés, au cours de la dernière session, mais qui n'ont pas été votés et sanctionnés ou qui n'ont pas été octroyés par mandats spéciaux du gouverneur général.

CONTRE LE VOTE EN BLOC

M. Robert Gardiner, chef du groupe des fermiers unis de l'Alberta, s'opposa au vote en bloc de ces subsides à une heure aussi tardive et d'une façon aussi précipitée. Après quelques explications, il consentit à laisser subir à la motion de M. Robb les stages préliminaires. Le bill a été adopté en deuxième lecture et référé au comité des subsides. La troisième lecture aura lieu, cet après-midi même, et le bill sera immédiatement sanctionné par le député du gouverneur général. Les fonctionnaires recevront ainsi leurs salaires, aujourd'hui.

M. J.-Fred Johnston, député de Long-Lake, a été élu assistant-orateur de la chambre des communes et président du comité de la chambre. La motion d'élection de M. Johnston a été présentée, suivant la coutume, par le premier ministre.

M. Johnston est membre de la chambre des communes depuis 1917. Pendant quelques années, comme député de Last-Mountain, il fut whip en chef du parti progressiste. Il succède à M. William Duff, député de Lunenburg dans le dernier parlement, défait par M. Ernst à l'élection du quatorze septembre dernier.

JUSQU'AU 8 FEVRIER

Avant l'ajournement, le premier ministre a donné avis de motion à l'effet que la vacance du parlement durerait jusqu'au huit février. La députation reviendra alors pour entreprendre le travail régulier de la session.

M. P.-A. SEGUIN

Au début de la séance de la chambre des communes, hier après-midi, M. P.-A. Séguin, député libéral de L'Assomption, a présenté un projet de loi visant à l'abolition de la Commission du service civil, telle qu'actuellement constituée, pour en revenir à l'ancienne commission et à la modification du système actuel d'examens de concours.

M. Séguin a fait remarquer que la Commission du service civil coûtait bien cher au pays, une centaine de mille dollars par année, et qu'il serait préférable de revenir à l'ancien système.

Le bill a subi sa première lecture et sera ultérieurement référé au comité d'études des bills.

Comme à la séance de la veille, les ministres ont déposé les rapports de leur département pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1926.

SOUHAITS A LORD WILLINGDON

M. Donald-M. Kennedy, député de Peace-River et l'un des membres du groupe des fermiers unis de l'Alberta, a demandé au premier ministre si le gouvernement avait

M. J.-FRED JOHNSTON, député de Long-Lake, qui a été élu assistant-orateur de la chambre des communes et président du comité de la chambre.

reçu le rapport du juge Clarke, touchant l'enquête sur l'élection fédérale de 1925, dans la division d'Athabaska.

Le premier ministre lui a répliqué qu'il s'informerait et déposerait, plus tard, le rapport du juge sur la table de la chambre.

M. C.-H. Cahan, député de la division Saint-Laurent-Saint-Georges, de Montréal, reprenant le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, s'est joint à ses collègues pour souhaiter la bienvenue au nouveau gouverneur général du Canada.

Il espère que Leurs Excellences jouiront de leur séjour au Canada et que le pays retirera bénéfice de leur stage. Il ne croit pas, cependant, que les devoirs du gouverneur général soient moins lourds ou plus étendus, à la suite du rapport de la dernière conférence impériale.

M. Cahan offre ensuite ses félicitations à l'honorable Hugh Guthrie, pour avoir accepté les devoirs et la responsabilité de leader parlementaire du parti conservateur. "Je puis l'assurer, au nom des députés conservateurs, qu'il jouira de leur appui constant", dit-il.

Les délégués canadiens, de la Conférence impériale, dans l'opinion de M. Cahan, se sont acquittés de leur tâche avec honneur, mais, ils ne doivent pas se formaliser de voir l'opposition discuter les délibérations de la conférence. C'est le devoir de l'opposition d'agir ainsi et si la députation désire élucider quelques paragraphes du rapport, cela n'implique aucune critique à l'adresse du premier ministre ou des autres délégués.

UNE CAUSE-TYPE

Rappelant les remarques du premier ministre sur l'administration de M. Meighen à la suite de la dissolution des Chambres en juillet dernier, M. Cahan déclare que si le premier ministre croit réellement que l'administration était irrégulière, pourquoi ne pas détacher l'un ou l'autre item des crédits et les référer aux cours de justice du pays, afin d'avoir une opinion d'expert sur le sujet.

M. Cahan demande ensuite au premier ministre de rendre publique la correspondance échangée avec lord Byng, relative aux incidents de la dissolution des chambres et de la démission du gouvernement. Il en suggère la publication, parce que la presse a rapporté que lorsque l'hon. Mackenzie King avait demandé la dissolution des chambres au gouverneur général, aux derniers jours de la session précédente, il avait invité lord Byng à "demander des instructions du Colonial Office, à Londres, relativement à ses devoirs de gouverneur général".

Lord Byng aurait répliqué qu'il était le représentant de la couronne et ne ferait aucune demande semblable au gouvernement britannique.

Discutant certains paragraphes du discours du Trône, M. Cahan est d'avis que la chambre devrait en connaître plus long sur le projet du parachèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson et l'opinion des experts, avant de dépenser d'autres sommes.

M. Cahan est aussi d'avis que le parlement devrait étudier la question des ressources naturelles de l'Alberta. Le sujet a été référé à la Cour suprême du Canada.

LE RAPPORT DUNCAN

Sur le rapport de la commission Duncan, M. Cahan déclare qu'il attend que le gouvernement présente des mesures législatives pour y donner effet, avant de discuter les conclusions. "Je crois que ce parlement donnera la plus attentive considération à toute mesure de secours qui aidera à faire disparaître quelques-uns des griefs des provinces maritimes".

Au chapitre du rapport de la conférence impériale, M. Cahan se refuse à ce que l'on caractérise le rapport comme une nouvelle Grande Charte. La Grande Charte a été imposée au Roi par des barons en armes, tandis qu'il n'y a pas eu de lutte au cours de la dernière conférence impériale.

NOS OBLIGATIONS IMPERIALES

Le Dominion jouit de l'autonomie et de l'indépendance de formuler sa politique domestique et étrangère, dans une autre section du rapport, il est obligé de prendre part aux obligations internationales de l'Empire et de faire même des sacrifices pour le maintien de l'empire et sa défense militaire. Aux yeux de M. Cahan, l'expression que le Canada était maître de sa destinée est une simple platitude de campagne électorale.

M. Robert Gardiner, député d'Acadia et président du groupe des fermiers-unis de l'Alberta, est l'orateur suivant. Faisant allusion au résultat de la dernière campagne électorale, il a déclaré que les conservateurs n'avaient pas été retournés au pouvoir, parce que l'électeur avait attaché plus d'importance au programme législatif libéral et au budget Robb qu'aux déclarations de l'enquête des douanes.

TRAVAIL PLUS RAPIDE

Le chef progressiste croit que le peuple est fatigué d'entendre constamment parler d'allégeance aux doctrines de MacDonald et de Laurier. Ces grands hommes ont pensé suivant leur époque; leur politique était formulée selon les besoins de leur temps, et les députés actuels doivent se soucier des problèmes d'aujourd'hui.

Tout en croyant pouvoir faire des réserves sur certaines clauses du discours du trône, M. Gardiner est prêt à louer le gouvernement sur le document considéré comme un tout. Il croit que les mesures que le gouvernement a l'intention de présenter passeront sans difficulté. Certaines mesures importantes, laissés sur le carreau au cours de la dernière session, devraient être présentées immédiatement et adoptées sans discussion: crédit rural, établissement des colons sur les terres de la couronne, réévaluation des terres des soldats, pensions du vieil âge. Le chef des fermiers-unis de l'Alberta approuve l'idée d'amender les règlements de la chambre afin d'expédier plus rapidement le travail sessionnel.

A suivre sur la page 14

DEUX VICTIMES DU DEVOIR

A gauche, le grand connétable EUGENE MESSIER, qui a été tué à Waterloo, par Wilfrid Delorme, dont il avait été chargé de faire l'arrestation; et M. ARTHUR JAMIESON, fils du shérif de Sweetsburg, qui assistait le grand connétable Messier, et qui a été blessé par l'assassin en essayant de le désarmer.

On forme en convoi les quatre océaniques à Sorel pour leur faire descendre le S.-Laurent

Le puissant brise-glace du gouvernement fédéral le "Mikula" est arrivé devant Sorel un peu avant midi, aujourd'hui, après s'être ouvert un passage à travers les glaces qui couvraient encore une partie du lac Saint-Pierre. Aussitôt qu'il fut arrivé devant Sorel, l'on se mit au travail pour dégager des glaces qui les entouraient dans le port les quatre océaniques qui s'y trouvaient, le "Novadoc", le "Newbrundoc", le "Laval County" et l'"Ilford". Les deux premiers ont été dégagés avec assez de facilité. Aussitôt que les deux autres l'auront aussi été, ils partiront tous quatre en convoi vers Québec escortés par le "Mikula". Mais ces quatre océaniques enfin délivrés de leur prison de glace, il faudra songer à venir délivrer les six océaniques emprisonnés dans le port de Montréal. Il restera encore à rompre une étendue de quatre milles de glace entre Sorel et d'Autray, et un mille encore entre l'île Saint-Ours et Contrecoeur. Il est possible que le brise-glace le "Bellechasse" entreprenne ce travail dès cet après-midi. Cela pourrait peut-être permettre aux océaniques retenus dans le port de Montréal de partir demain pour se rendre à Sorel, puis à Québec et se diriger de là vers l'Atlantique.

Un tirage qui approche rapidement

Tirage additionnel au bénéfice des Vétérans le 23 décembre.

LES TROIS AUTOS

Le public sait que, en outre des trois automobiles, un coach McLaughlin, modèle 1927, un landau Pontiac, 1927, un coach Pontiac, 1927, tout neufs et équipés, qui seront tirés au sort le 1er février, au théâtre Palace, au bénéfice de l'Association des vétérans de la grande guerre, succursale Ville-Marie, il y aura un tirage additionnel le 23 février, consistant en un manteau de fourrure de $300, un radio de $125 et une passe annuelle pour deux personnes au théâtre Palace, valant $52. Toutes les personnes qui auront acheté leurs billets le ou avant le 20 décembre auront droit de participer à ce concours. Il ne reste donc plus que sept jours pour se procurer les billets qui permettront de prendre part au tirage. Les prix offerts valent la peine que l'on se hâte. Il est bien entendu que tous les porteurs de billets, même les gagnants dans ce tirage additionnel conservent leurs billets et prendront part à tous les autres tirages, quand ils auront lieu.

On peut se procurer des billets actuellement en écrivant à l'Association des Vétérans, Casier Postal 3, Montréal, en incluant dans la lettre le montant requis. Chez les Vétérans, 1309 rue S.-André, Montréal, chez Mme Dumont LaViolette, 36 rue Sherbrooke-Ouest, appartement 3; chez Clermont Motor Ltd, 1160 rue S.-Denis, près Mont-Royal et dans la plupart des principaux centres ruraux de la province.

DAMES ET JEUNES FILLES

Nous prions les dames et jeunes filles qui voudraient s'occuper de la vente des billets de s'adresser à Mme Dumont LaViolette, 36 rue Sherbrooke-Ouest, appartement 3, tous les jours entre 1 hre et 5 hrs p.m. Elles obtiendront tous les renseignements concernant les conditions de la vente de ces billets.

Les voleurs sont toujours à l'affût

Voyant passer un cheval emballé, rue Saint-Laurent, vers 5 heures 20, hier après-midi, M. Moe Fisher, domicilié 4093, rue Saint-Dominique, jeta son paletot sur le trottoir afin de ne pas être gêné dans ses mouvements pour arrêter la bête affolée. Quand il revint peu d'instants plus tard pour prendre possession de son paletôt, il constata avec surprise qu'un voleur le lui avait volé. Dans les goussets du paletot, il y avait une paire de gants et un foulard.

Au conseil Lafontaine

M. Damien Jasmin présentera vendredi soir, le capitaine A.-V. Seferovitch, consul général des Serbes, Croates et Slovènes, qui parlera du pays enchanteur de la Dalmatie, au conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb. M. Alexandre Cinq-Mars le remerciera.

Manifestation projetée pour la mi-février

Elle aurait lieu à titre d'inauguration officielle du palais de justice de Montréal.

L'HON. L.-A. TASCHEREAU

Comme on le sait le nouveau palais de justice de Montréal, rue Notre-Dame, est occupé partiellement depuis déjà quelque temps, mais l'édifice n'a pas été officiellement inauguré.

Or, nous croyons savoir que le barreau de notre ville se prépare à organiser une grande manifestation —peut-être sous forme de banquet, mais la chose n'est pas définitive, —qui aurait lieu, à titre d'inauguration officielle dudit palais de justice, vers la mi-février prochain. Cette manifestation sera sous la présidence du bâtonnier, et on y invitera tout spécialement l'hon. L.-A. Taschereau, attendu qu'il est le procureur général de notre province.

Des discours seront prononcés à cette occasion par quelques représentants du jeune et du vieux barreau.

Six jours de prison pour vol à l'étalage

Une femme nommée A. Charbonneau, accusée d'avoir commis un vol à l'étalage dans un de nos grands magasins, a été, cet avant-midi, condamnée à six jours de prison par le juge Enright. On a trouvé, dit-on, pour deux dollars d'effets dans la doublure du manteau de la prévenue. Une autre femme qui l'accompagnait s'en est tirée avec 4 heures de cellule.

Un répit aux assises

Les Assises chômeront jusqu'à lundi prochain. L'hon. juge Wilson a en effet, ce matin, ajourné les audiences au 20, alors que sera entendue une cause de contrebande. La cause fixée à ce matin, celle de J. Cohen, accusé de contrebande, a été remise au prochain terme parce que l'accusé a logé un appel devant le tribunal des trois juges, au sujet des procédures d'une commission rogatoire demandée pour siéger à New-York.

Réclamation contestée

L'hon. juge Mercier, de la Cour supérieure, a entendu ce matin la cause de George Tuck, agent d'immeuble, contre M. Appruzzese. Le requérant réclame une commission de $200 sur une transaction effectuée entre le défendeur et une dame Davidson, en vertu d'une promesse de commission signée en date du 12 août dernier.

Appruzzese allègue, en défense, qu'il est un illettré, qu'il ne sait ni l'anglais ni le français, qu'il a signé croyant qu'il s'agissait seulement de donner son consentement à la transaction et qu'il n'a jamais consenti une commission au requérant.

L'arbre de Noël du Bien-Etre pour les pauvres de Villeray

Les enfants déshérités de la fortune de la paroisse Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire, dans le quartier Villeray, ne sont pas oubliés par l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, qui leur prépare un magnifique arbre de Noël. Le dépouillement de cet arbre aura lieu le lundi soir, 20 décembre, à sept heures et demie, sous la présidence de M. l'abbé Jules-Armand Foucher, vicaire forain, curé de la paroisse et président de la Commission des écoles catholiques, district nord. Cette soirée de fête est sous les auspices de la "Presse". La distribution des cadeaux, vêtements, jouets, fruits, se fera, sous la direction des membres de la conférence Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse, dans la salle de l'académie du Saint-Rosaire, angle des rues Villeray et Boyer.

C'est ce soir que se termine la guignolée au profit des arbres de Noël du Bien-Etre. Les clubs de raquetteurs et les gardes Saint-Gérard et Saint-Jean-Baptiste parcourront surtout les rues commerciales.

M. l'abbé JULES-ARMAND FOUCHER, curé de Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire, qui présidera le dépouillement de l'arbre de Noël donné aux pauvres de sa paroisse par l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse.

Cinq visiteurs ecclésiastiques, dont l'un de langue anglaise, nommés par l'archevêché, visitent les écoles catholiques de Montréal

Ils reçoivent chacun un traitement annuel de $2,000, du bureau central de la Commission des écoles catholiques.—Le recrutement du personnel du bureau central et des diverses commissions de district.

"L'ECOLE CANADIENNE"

Rien de bien saillant n'est ressorti hier après-midi, à la séance de la commission chargés d'enquêter sur les affaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal. La séance s'est trouvée fort écourtée. Elle devait commencer à 3 heures, mais à la demande d'un commissaire, M. L.-A. Lavallée, forcé de s'absenter, elle fut remise à 3 h. 45. Elle s'est close à 6 heures. Un seul témoin a été entendu, Me Aymé Lafontaine. Il a été interrogé au sujet d'automobiles que la Commission des écoles catholiques, ou les Commissions de district fourniraient aux régisseurs employés par la Commission pour faire l'inspection des édifices scolaires, et sur les opérations financières de la revue "Ecole Canadienne" distribuée par l'entremise du bureau central à tous les instituteurs ou institutrices à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Au cours de son interrogatoire, Me Lafontaine fut aussi questionné au sujet des visiteurs des écoles et du traitement qu'ils reçoivent, et des inspecteurs d'école de Montréal.

M. L.-A. Lavallée a aussi interrogé Me Lafontaine sur la manière dont se faisait le recrutement du personnel des diverses commissions et du bureau central.

Au début, il a demandé au secrétaire-général de la Commission centrale, de bien vouloir déposer les statistiques sur l'inscription, la fréquentation et la moyenne d'assistance pour les districts Ouest, Centre et Est, durant le mois de février 1926. Me Lafontaine a déclaré qu'il avertira les trois secrétaires-directeurs de ces districts qui prépareront ces statistiques qui seront déposées probablement à la prochaine séance.

UN AMENDEMENT A LA LOI SCOLAIRE

Puis M. Lavallée demande si la commission du district Est n'a pas adopté une résolution demandant que la loi soit amendée de telle façon qu'un enfant devra être âgé d'au moins 6 ans avant de pouvoir fréquenter une école et si oui, le bureau central a-t-il été saisi de cette résolution.

Me Lafontaine a répondu que M. Manning, le secrétaire-directeur de ce district, pourra informer la commission d'enquête sur ce sujet et que le bureau central n'avait été nullement, du moins à sa connaissance, saisi d'une telle résolution. Il a promis de s'informer.

En examinant, a dit M. Lavallée, la pièce No 18, datée du 1er septembre 1926, se rapportant à un loyer de dépenses générales d'entretien d'un édifice loué par la commission du district-ouest à Notre-Dame-de-Grâce, nous constatons qu'il a été dépensé $1800.00. En examinant la pièce No 96, se rapportant au même loyer et aux mêmes frais généraux d'entretien, pièce datée du 1er novembre 1926, nous constatons qu'il a été dépensé $2,500.00. Pourquoi cette différence?—Me Lafontaine a promis que ces dépenses seront justifiées.

LE RECRUTEMENT DU PERSONEL

Me Lafontaine, à une question de M. Lavallée, a répondu que la loi définissait les attributions du bureau central et des Commissions de district au sujet du recrutement du personnel. Le bureau central engageait son personnel enseignant, son personnel auxiliaire ou administratif,son personnel de conciergerie, etc. Le bureau central se trouvait à payer le personnel de chacune des commissions de district et à ratifier l'engagement de ces personnels en acceptant le budget annuel présenté par chacune des commissions, au bureau central.

L'engagement du personel se fait annuellement, le budget étant annuel. Le personnel enseignant est engagé du 1 juillet au 30 juin suivant. Le bureau central fixe le montant des salaires. Les commissions de district inscrivent le traitement reçu par chaque personne à leur emploi et si une augmentation ou une diminution est jugée nécessaire, elles l'inscrivent à leur budget. Le budget central agit ensuite en conséquence.

LES AUTOMOBILES

Le bureau central, a déclaré Me Lafontaine, ou aucune des commissions de district, à sa connaissance, n'ont payé d'automobiles pour les régisseurs ou autres automobiles. Aucune appropriation n'a été faite dans le budget, à ce sujet. Il y a des employés qui, par la nature de leur emploi, doivent se servir d'automobiles, mais une appropriation pour défrayer les dépenses qu'ils encourent en louant un auto, est prévue dans le budget, mais aucun automobile n'a été acheté. Me Lafon-

A suivre sur la page 25

"Je n'ai jamais fléchi, je ne fléchirai pas devant ce que je considère comme un devoir"

Tel est ce que M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, déclare à la fin d'un discours prononcé, cet après-midi, à l'hôtel Windsor, sous les auspices du "Montreal Conservative Club".

CE QU'IL ENTEND FAIRE

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, était l'hôte d'honneur, à une heure cet après-midi, du "Montreal Conservative Club", à l'hôtel Windsor. Nous publions, ci-après, un résumé substantiel du discours qu'il a prononcé.

M. Arthur Sauvé débute en félicitant le "Montreal Conservative Club" de compter parmi ses membres des représentants des deux grandes races pionnières du Canada, unis dans la volonté commune de servir les intérêts de la nation en s'employant à faire triompher les principes conservateurs, qui s'inspirent de la haute conception des besoins du pays et de la justice, chrétienne et sociale. Il fait un délicat éloge de M. Zéphirin Hébert qui représente l'élément canadien-français dans le conseil d'administration du club.

"On a dit qu'un chef d'opposition, continue-t-il, doit dénoncer au public les irrégularités et les abus de pouvoir qu'il ne peut empêcher en chambre, soumettre les mesures de la politique du gouvernement à une analyse critique et proposer lui-même un programme constructif. C'est ce qu'il entend faire, avec franchise et sans flatterie.

NOTRE PROVINCE

Il ne faut pas être indifférent pour les choses de la politique et il convient de s'intéresser à la prospérité de notre province, grande et riche, avec sa population, religieuse, loyale, respectueuse des lois, avec ses 687,684 milles carrés de terre, ses 15,969 milles carrés d'eau, son sol arable, ses forêts, ses mines, ses pêcheries et ses pouvoirs hydrauliques. On estime nos pouvoirs d'eau disponibles à 15,000,000 chevaux-vapeur et 1,800,000 chevaux-vapeur seulement sont encore développés.

On exploite actuellement d'importants gisement aurifaires dans le Témiscamingue et l'Abitibi et ils sont apparemment très bons, puisque des ministres de Québec et des conseillers législatifs sont présidents, directeurs ou actionnaires de plusieurs compagnies minières. Nous avons d'excellentes pêcheries, mais l'organisation de cette industrie est encore incomplète.

Nous avons une constitution fondée sur la justice. Notre régime parlementaire fonctionne par le mécanisme de deux partis politiques reconnus comme essentiels. Encore faut-il que ces deux partis se composent d'hommes capables, représentant bien les besoins et les aspirations de notre province.

NOS LOIS ORGANIQUES

Le parti conservateur a donné à celle-ci ses lois organiques. Il a été le premier à accorder des octrois aux instituteurs, aux professeurs, aux municipalités pauvres et des subsides pour encourager l'enseignement technique en vue de répondre aux exigences d'industries nouvelles qu'il fallait créer et protéger pour l'exploitation de nos ressources naturelles. Il a préconisé alors, comme aujourd'hui, l'entraînement scientifique, l'amélioration de nos méthodes éducationnelles.

Il a professé alors, comme aujourd'hui, que la force de la nation ne repose ni sur la conformation physique et le caractère moral et intellectuel de ses citoyens, ni sur la stabilité et la liberté de ses institutions, ni sur l'efficacité de son organisation mais sur la coexistence de tous ces éléments. Il a créé et organisé les sources de revenus nécessaires pour sauver notre province menacée de la ruine par l'administrtion Mercier.

FAUSSES REPRESENTATIONS

En 1897, le parti libéral a pris le pouvoir sous de fausses représentations, en dénonçant les taxes, la dette et les dépenses, en promettant l'économie, l'abolition de Spencer-Wood, du Conseil législatif, du Conseil d'instruction publique, et la création d'un ministère de l'éducation. Quelle est la situation ? Le gouvernement a grossi ses revenus en augmentant les anciennes taxes, en en imposant de nouvelles, en taxant inconstitutionnellement par simple arrêté ministériel tout ce qui doit être enregistré dans nos bureaux d'enregistrement, les ventes de propriétés, les donations entre vifs, les successions, les bancx, les loyers, les échanges d'immeubles, les quittances, etc. Le régime libéral a augmenté annuellement, les dépenses, la dette, les obligations de la province, de Montréal, des municipalités rurales et des corporations scolaires.

Vingt-neuf années d'administration libérale ont augmenté la dette provinciale de $38,160,450.53, soit 157 p.c. En 10 ans, le passif direct de la province a augmenté de $57,766,023, soit de 140 p.c.; le passif des municipalités, de $86,129,015, soit de 47 p.c.; le passif de nos corporations scolaires, de $29,854,257, soit de 120 p.c. Le passif de la province, de ses corporations scolaires et municipales, s'élevait à $416,342,371 en 1924,ce qui fait $155.69 par tête. Découragés, les cultivateurs et les ouvriers s'exilent et depuis 1925, d'après une autorité en la matière, 105,000 Canadiens ont laissé le Québec pour les Etats-Unis. Peut-on conclure que notre province est heureuse, prospère, et qu'elle est bien administrée?

D'après M. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, le revenu du cultivateur de notre province est de 25% seulement de ce qu'il devrait être; quand il devrait s'élever à $2,000 il n'atteint que $500. M. Sauvé fait ainsi une comparaison entre Québec et Ontario et prétend que notre production agricole va diminuant, tandis que celle de nos voisins augmente.

ADMINISTRATION FINANCIERE

Le gouvernement vante bien mal à tort son administration financière. Il se bâtit des surplus illusoires en ne payant pas ses dettes ni ses comptes à échéance, en augmentant les taxes, en monopolisant les revenus des municipalités, qui, elles, doivent élever les taxes pour faire face à leurs propres dépenses ; en multipliant illégalement les mandats spéciaux, pourtant dénoncés par l'hon. M. King et ses amis au cours de la récente campagne. En 1925, le gouvernement a émis pour $2,109,448.30 de mandats spéciaux! C'est là un intolérable abus de pouvoir.

Les finances ne sont pas contrôlées et l'auditeur a déclaré sous serment qu'il ne faisait pas l'audition de tous les comptes publics. Des ministres et des députés libéraux ont été accusés par des libéraux influents qui ont demandé des enquêtes royales mais, en maintes circonstances, le gouvernement a distribué honneurs et positions à ses accusateurs. Si le gouvernement n'est pas coupable, pourquoi achète-t-il le silence de ses accusateurs?

Pourquoi se refuse-t-il à punir les coupables? Pourquoi les fait-il disparaître quand la preuve doit éclater? Pourquoi protégerait-il les violateurs de la loi, les usurpateurs, les spéculateurs véreux, les législateurs qui ont prévariqué? Pourquoi des ministres sont-ils actionnaires de compagnies qui font affaires avec le gouvernement? Est-ce là de la saine politique? Les clameurs des libéraux ont fait tomber des gouvernements conservateurs moins coupables que le gouvernement de Québec; quel n'a pas été le sort des Robiin, des Montague et des McBride? Pourquoi le gouvernement de Québec défierait-il la justice et jouirait-il d'une protection spéciale, quelquefois même de la part de conservateurs? Pourquoi ce qui est estimé scandale révoltant chez les conservateurs des autres provinces serait-il saine politique quand il s'agit du gouvernement de Québec?

PROGRAMME QUI REPOND AUX BESOINS DE LA PROVINCE

Si le parti conservateur est nécessaire, il est aussi de toute nécessité

A suivre sur la page 25

EXPOSITION DE FOURRURES DE LUXE

Magnifique collection de renards argentés exposés actuellement au salon Rose, de l'hôtel Windsor. Cette exposition de luxe a été organisée par l'"International Pelt Marketing Service". (Cliché de la "Presse").

Un Populaire Policier de la Métropole

Souffrit du rhumatisme pendant des années

Voici un cas obstiné de rhumatisme dont il s'est débarrassé par un simple traitement domestique. C'est ce que rapporte George Rivet, constable, qui souffrait de rhumatisme dans les pieds et dans le dos. "J'ai dépensé plus de $100 en liniment et remèdes dans l'espace de deux ans", écrit-il. "Finalement, j'ai fait usage du Liniment Racine qui a chassé mes rhumatismes."

C'est avec une rapidité étonnante que le RACINE soulage les douleurs du rhumatisme même le plus obstiné. Le RACINE tue la douleur—il aide le corps à en rejeter la cause.

Un peu de RACINE appliqué légèrement — et un courant curatif de sang frais et germicide commence à envahir le point endolori. Avant même que vous vous en rendiez compte, les douleurs ont disparu. Essayez-le. En vente dans toutes les pharmacies 35c et 75c la bouteille.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL COMPANY, MONTREAL

Pour vous, Mesdames

Les Dicts Féminins

VELOURS ET DENTELLE

LES ROBES DE VELOURS

On ne cessera jamais de vanter le charme d'une belle robe de velours. Quoi de plus chic, de plus seyant, qu'une toilette de ce beau tissu souple et soyeux qui adoucit tellement l'expression d'un visage.

Mais pour qu'une robe de velours soit réellement élégante, il faut choisir un beau velours de soie, qui, étant de bonne qualité a une couleur bien certaine, se drape parfaitement et risque moins de se taper ou de se froisser.

Les robes de velours sont toujours ravissantes pour le soir; on les choisit de teinte sombre de préférence. La garniture qu'on y ajoute les éclaire parfois d'une légère touche de couleur.

Il est particulièrement chic de combiner le velours à la dentelle métallique, comme nous le voyons dans le délicieux modèle illustré ci-contre. Cette toilette est d'un chic parfait. La berthe de dentelle d'or retombe sur les épaules qu'elle voile, tandis que la haute bande dentelée qui orne le bas de la jupe rehausse le beau tissu velouté de toute sa splendeur.

Pour l'après-midi, nous portons parfois les robes de velours. On les orne souvent de fourrure. L'alliage est parfait, et lorsqu'il est bien compris, il forme des ensembles ravissants qui savent échapper à la banalité.

Voici une jolie robe d'après-midi, en velours frisson noir, orné de crêpe georgette rose, formant en avant, un gilet uni, où l'unique garniture est donnée par un léger semis de perles. L'harmonie des nuances est parfaite.

Le velours est une étoffe fragile, se marbrant au moindre contact. Sa fragilité même à donné naissance à une idée très originale, qui donne des effets vraiment inattendus. On a crée le velours froissé. C'est tout simplement du velours ordinaire que l'on a froncé, puis mouillé et froissé de telle manière qu'une fois sec, il est entièrement couvert de plis et de marbrures innombrables dont l'inégalité fait le charme.

Ce velours s'emploie pour la confection de robes, de chapeaux, de manteaux. On en compose des vêtements entiers, mais on en tire également de fort jolies garnitures, très décoratives et pour le moins inédites. On en fait des incrustations, des entre-deux, des bordures, qui se marient agréablement au velours uni pour former des ensembles très élégants et d'un cachet tout à fait personnel.

Michelle de Vaubert

Cette très belle robe de style est en velours noir. Sur le corsage uni, la jupe très bouffante se monte, sous une ceinture mettant la taille à sa place normale. Une dentelle d'or borde le bas de la jupe et forme la berthe au corsage, donnant à l'ensemble un effet ravissant.

Pour les Gourmets

Pour nettoyer les cartes à jouer. —On remet à neuf les cartes à jouer en employant le procédé suivant: prenez un jaune d'oeuf, battez-le dans son poids de pétrole, puis trempez dans ce mélange un petit tampon de flanelle et frottez les cartes. Laissez sécher.

CONSEILS PRATIQUES

Filet de veau à la nivernaise. — Faites piquer de petits lardons un filet de veau et faites-le braiser dans une casserole avec beurre et bandes de lard et de jambon. La cuisson terminée, coupez le filet en tranches; dressez dans un plat sur une couche légère de purée de pommes de terre bien beurrée et entourez d'une macédoine de légumes, cuite dans le jus du filet.

TROP DE SPORT POUR LES JEUNES FILLES

New-York, 15. — Mme William Van Duzer Lawrence a donné $1,250,000 pour fonder un nouveau collège, à Bronxville, N. Y. L'un de ses principaux buts est de préparer les jeunes filles pour le mariage. Elle croit que tant de temps est consacré au sport, dans quelques collèges, que les graduées ne sont pas préparées pour le mariage.

Terres que réclamera la Colombie-Britannique

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — L'hon. S.-F. Tolmie, député de Victoria, ancien ministre de l'agriculture dans le cabinet de M. Meighen et chef du parti conservateur de la Colombie-Britannique, demande que le gouvernement du Canada remette à la province toute cette partie des terres qui avaient été concédées, dans le but d'aider à la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien et qui n'ont pas été utilisées, pour ces fins.

Il s'agit d'une lisière de terrains publics longeant le chemin de fer, sur toute sa longeur, en Colombie, et large d'environ vingt milles, de chaque côté de la ligne ferrée et de plus de trois millions et demi d'acres de terre, dans la zone colombienne de la rivière La Paix, soit 14,140,500 acres en tout.

DES ORGANISATIONS QUE L'ON VA AIDER

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Une importante assemblée du bureau de contrôle de l'association des sports d'hiver a eu lieu, lundi soir, au club Automobile. On remarquait, aux côtés du président, MM. A.-E. Scott, J.-S. Royer, J.-H. Fortier, W.-J. Lynch, Léon Desrivières, Oscar Gilbert, Auguste Pion, Henri Fontaine, Jos. Emond, Alp. Deschênes, H.-W. Aslin, J.-E. Renaud, etc.

Le but de la réunion était de discuter les estimés budgétaires et de distribuer aux diverses organisations sportives de la ville le montant qui a été souscrit, pour encourager les sports d'hiver et attirer les étrangers dans nos murs.

DES EVENEMENTS SPORTIFS

Cette année, Québec sera le théâtre de grands événements sportifs qui soulèvent beaucoup d'intérêt aux Etats-Unis, et l'Association des sports d'hiver contribuera, dans toute la mesure du possible, à en assurer le succès. Le hockey professionnel, les courses de chien, les concours de patineurs, le Curling seront au programme.

Il a également été décidé de subventionner les clubs de raquetteurs, de skis, de hockey, les concours de vitrines, le concours du mardi gras, l'organisation du mardi gras et des monuments de glace.

DES REMERCIEMENTS DU MARECHAL JOFFRE

De correspondant de la PRESSE:

Québec, 15. — L'hon. C.-F. Delage, surintendant de l'Instruction Publique, vient de recevoir du maréchal Joffre, la lettre suivante:

République française,
Paris, le 14 septembre 1926

Monsieur le vice-président:

Vous avez bien voulu accepter de prendre une part active au mouvement de souscription organisé à Québec en faveur du relèvement du franc.

Il m'est particulièrement agréable de vous exprimer au nom du Comité National ainsi qu'en mon nom personnel, notre profonde reconnaissance tant par votre participation à l'organisation de la souscription que pour le généreux versement que vous avez bien voulu effectuer.

Veuillez agréer, Monsieur le vice-président, l'assurance de mes sentiments bien cordialement dévoués.

(Signé) J. JOFFRE.

L'hon. Cyr-F. Delage est le vice-président du comité de Québec pour le relèvement du franc.

A l'hôpital civique

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Dans le rapport du comité consultatif de l'hôpital Civique, présenté, lundi soir, à la réunion régulière des syndics de l'institution, d'importants changements sont suggérés, relativement au problème de la constitution du personnel médical de l'hôpital.

Le rapport recommande la tenue d'une élection générale, à laquelle pourront prendre part tous les médecins qui prêtent allégeance à l'hôpital Civique et qui ne sont pas affiliés à un des deux autres hôpitaux généraux, dans le but de choisir le personnel, la première faculté médicale de l'hôpital. L'élection se fera d'après le système proportionnel.

Les membres nouveaux seront ensuite choisis par le corps médical de l'hôpital. Les anciens membres âgés du corps médical seront nommés membres du corps consultatif et honoraire des médecins. Le rapport demande aussi la formation d'un corps médical adjoint et fait un pas vers ce que l'on appelle communément la politique de "la porte ouverte à tous les médecins".

L'acidité stomacale causée par la mauvaise digestion cause fréquemment le rhumatisme. Ayez un estomac parfait en prenant le Seigels Syrup. Chez tout pharmacien.

Les élections à la Société de biologie

La Société de biologie de Montréal a tenu une réunion au laboratoire de physiologie à l'université de Montréal sous la présidence de M. le professeur Elie-Georges Asselin. En plus de la tenue des élections du bureau de direction pour l'année prochaine, les travaux suivants furent présentés par le professeur Marie-Victorin sur "Les influences modificatrices de la flore de Québec"; par M. Gérard Gardner sur "Les faux spirilles"; par M. le docteur Louis Paré sur "Les réactions pulmonaires consécutives à l'injonction intra-trachéale de quelques substances médicamenteuses".

Le conseil de la Société, à l'unanimité, fut choisi parmi les membres suivants:

Président, le professeur E.-G. Asselin; premier vice-président, le professeur Marie-Victorin; deuxième vice-président, docteur L.-J. Jutras; secrétaire, docteur Louis Paré; assistant-secrétaire, docteur Simard, L.C.; trésorier, M. Jos. Demers.

M. le professeur Aug. Petitt a été élu président honoraire à l'unanimité.

Abonner un parent ou un ami à la "Presse"—c'est lui faire un cadeau quotidien

La Manche Dolman reste en Faveur

BUTTERICK 1193

Les femmes qui se plaignent toujours que les robes sont toutes créées pour les "flappers" admettront qu'elles ont tort pour une fois. Cette robe avec ses manches dolman a beaucoup de chic et de dignité et a un grand succès auprès des dames qui aiment particulièrement la fermeture croisée. Le corsage blouse légèrement au dessus de la ceinture originale et la jupe a des plis piqués jusqu'à une certaine hauteur. Ces plis peuvent être repassés ou non, suivant le goût de chacune.

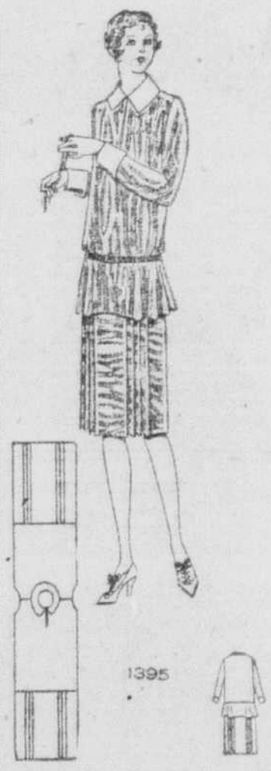

1395

Patron No 1395 — Cet original deux pièces est à la fois individuel et pratique. La jupe droite comporte quatre groupes de plis. La blouse unie s'évase du bas d'une gracieuse manière et se garnit d'une ceinture, d'un col et de poignets contrastants.

Patron pour 16-18-20 ans.
Prix du patron, 20c.

N.B. — On peut se procurer immédiatement à nos bureaux les patrons allant du No 1001 au No 1376.

Veuillez adresser toute commande: Dép. des patrons, la "Presse", Montréal, et faire remise en timbres-poste ou par lettres recommandées. La "Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues.

Prière de ne pas commander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Sur réception de 10 cents nous

EMPECHEUSES de MALADIE

Prévenir vaut mieux que guérir, et c'est ce à quoi la médecine moderne s'applique tout spécialement. Nous nous faisons les apôtres convaincus de ce principe quand nous disons aux femmes de prendre les

PILULES ROUGES

Il est rare que des produits soient si bien combinés pour le traitement des maladies spéciales aux femmes. Leur composition harmonieuse rend les Pilules Rouges supérieures dans tous les cas de **dépression, anémie, chlorose, maux de tête, maux de reins, dérangement, irrégularités, douleurs périodiques, troubles nerveux, mauvaise digestion, troubles du retour d'âge,** etc. Ce sont de merveilleuses empêcheuses de maladie que toute femme déprimée devrait employer. Impossible de se mieux protéger et à meilleur marché puisqu'au besoin chacune peut recourir aux conseils **gratuits** de notre médecin, soit à nos bureaux, soit par lettre, au No 1570 rue Saint-Denis. N'oubliez pas que ce ne sont pas les substitutions ni les imitations qui donnent journellement satisfaction aux femmes. Ce sont les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles de la Cie Chimique Franco-Américaine, que vous devez toujours exiger qu'on vous vende.

Une Mère

"Je me porte admirablement bien depuis que j'ai fait usage des Pilules Rouges et je n'aurais jamais osé espérer, ayant été malade si longtemps, un résultat aussi satisfaisant. Heureusement qu'il était encore temps de me soigner et que, grâce à mon excellente constitution, mes reins n'étaient pas encore très gravement atteints. J'étais épuisée par des années de cruelles souffrances que rien n'avait pu vaincre. Je supposes que mon mal tenait à une faiblesse des reins survenue à la suite de couches difficiles, car c'est l'époque où je vis apparaître les premiers symptômes douloureux qui devaient me poursuivre dans la vie. Chaque fois que j'endurais un peu de fatigue, j'avais de l'oppression et un sentiment de lassitude générale; mon dos était tellement raide que je ne prenais pas un repos suffisant la nuit et n'avais plus le courage, le jour, de me livrer à mes occupations. Depuis que j'ai consulté les médecins de la Compagnie Chimique Franco Américaine et que j'ai pris des Pilules Rouges, je jouis d'un bon sommeil, d'un appétit excellent, grâce auquel j'ai pu recouvrer mes forces promptement." Mme Th. Villeneuve, St-Jérôme, P.Q.

Lorsque Jeune Fille

"A l'âge de seize ans j'étais menacée de consomption et tout mon système était délabré. Ma formation avait été très difficile. Je toussais, j'avais des rhumes qui m'affaiblissaient de plus en plus. Je ne mangeais pas, j'avais un teint épouvantable, une vraie figure d'anémique, et couverte de boutons. Un jour l'on me parla des Pilules Rouges et l'on me persuada d'en prendre. L'effet de ce remède, fut prodigieux. Je me mis à manger et à engraisser. Mes douleurs d'estomac cessèrent. Je fus moins sujette aux rhumes et tout alla de mieux en mieux. La nutrition devint normale, mes époques se régularisèrent et je cessai de cracher. Mes boutons au visage qui me chagrinaient tant disparurent. Enfin j'étais devenue forte et j'avais bonne santé. Il avait suffi de quelques mois de traitement aux Pilules Rouges pour opérer ce changement. Mme J.-B. Girard, Montréal.

Les Pilules Rouges sont en vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée. 1570, S.-Denis, Montréal

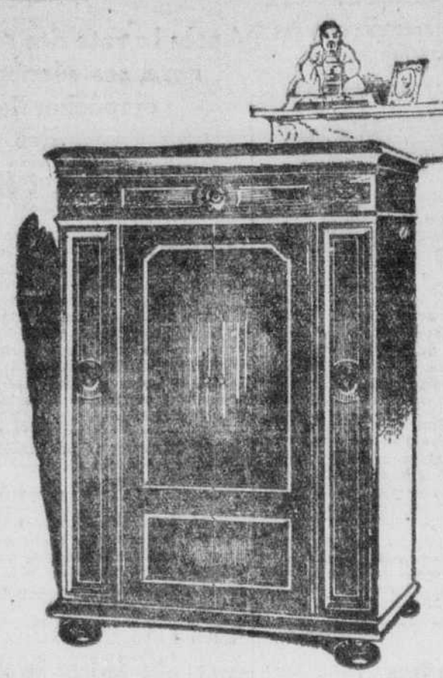

Credenza
$385

Un Credenza pour les Fêtes!

réunira autour de votre foyer les musiciens et les artistes les plus célèbres du monde entier

Alors, vous pourrez jouir de leur art exquis. Vous le pourrez réellement...complètement...pleinement. Ce merveilleux instrument, unique entre les nouveaux instruments de musique,—et qui est le roi même des Victrolas Orthophonic (fabriqué seulement par Victor, ne l'oubliez pas)—peut jouer la trille légère et délicate du piccolo avec la même vraie beauté qu'il fait entendre les grondements les plus profonds du tuba à la voix rude. Chaque note, du tremolo aigu jusqu'à la basse, peut être distinguée avec facilité.

Le riche ensemble des symphonies vous fera tressaillir par cette ampleur et cette profondeur que vous sentez contrôlées par un bâton magique.

"Bravo! Encore!" criez-vous. Certainement, tous les encores que vous voulez! Même l'illustre Stokowski ne se plaint pas de votre exigence quand c'est du fond de la chambre de résonance d'un Credenza qu'il conduit son fameux "Philadelphia Orchestra."

Aussi quelle merveilleuse chambre de résonance! Il n'y a rien qui puisse lui être comparé. C'est le résultat d'années de développement. C'est la surprise musicale du jour. Cette chambre fait partie du procédé breveté que contrôle Victor et qui est l'application du principe de "l'équilibre des résultantes" et "l'écoulement égal des sons."

Vous pouvez encore vous procurer un Credenza avant les Fêtes chez les marchands de la "Voix de Son Maître." Vendu à termes commodes. Autres modèles de $115 à $430, selon celui que vous choisirez.

Le nouveau Orthophonic "True in Sound" Trade Mark Reg'd Victrola

Victor Talking Machine Company of Canada, Limited

Fabriqué seulement par Victor

Cherchez cette marque de commerce

Un Credenza pour Noël

LAYTON BROS LIMITED
La principale maison de pianos et phonographes de Montréal
550-552, rue Ste-Catherine Ouest
(angle Stanley)
Pianos Steinway, Duo-Art, Mason & Hamlin, Mason & Risch, Bramback et Layton Bros.

Conditions extrêmement faciles

Vendus par THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL Au Cinquième

Nous avons les plus bas prix et les meilleures conditions
VENEZ VOUS EN CONVAINCRE

Tous les Modèles ORTHOPHONIC sont en vente chez
J. Donat Langelier LIMITEE
366-68 EST, rue STE-CATHERINE, MONTREAL.
LE PLUS GRAND MAGASIN DU GENRE AU CANADA

Le COIN des ENFANTS

COUP MANQUE

Tandis qu'il chassait le papillon, Finet, en voyant un qui cherchait à se poser sur la tête d'un chien, résolut de le capturer. Il s'appro-

cha du papillon et, brandissant son filet, il fit le geste qu'il fallait, mais le papillon ne se laissa pas prendre, et ce fut la tête du chien

seule qui prit. Après quoi, ce fut le mollet de Finet qui fut victime de la mauvaise humeur du chien, épisode qui termina cette aventure.

LA MORT D'UN BON SERVITEUR DE L'EMPIRE

Winnipeg, 15.—Isaac-R. Brigham, pionnier de l'Ouest, qui servit avec distinction sous le commandement du col. Sam Steele, du "Lord Strathcona Horse", dans la guerre des Boërs, et qui rendit de grands services au gouvernement britannique ries en Grande-Bretagne, pendant la en installant de nombreuses scie-grande guerre, est décédé à Winnipeg. Fils de Thomas-C. Brigham, de Hull, Québec, Isaac-R. Brigham était né à Pembrooke, Ontario.

Assemblée de marins

La première assemblée de cette année de la Canadian Navigators' Federation aura lieu jeudi soir, le 16 décembre, à 8 heures, dans la salle des Artisans Canadiens-Français, 20 rue Saint-Denis. Tous les membres sont invités.

Deux ans de pénitencier

René Rivard qui a subi son procès la semaine dernière, devant le juge Lacroix, a été, hier, condamné à deux ans de pénitencier, sous l'accusation d'avoir cambriolé le magasin de M. K. Habib, rue Masson, et le salon de toilette tenu par M. Arthur Robidoux, rue Saint-Laurent.

DENTELAGE 5½c. POINT PICOT
BOUTONS
FAITS A ORDRE AVEC VOTRE MATÉRIEL
EN OR POINT D'OURLET ARGENT
BOUTONNIÈRES BRODERIE
PLISSAGE
REMPLIS FESTON
ST. LAWRENCE BUTTON CO.
362 ST. CATHERINE EST E 9887
386 ST. CATHERINE OUEST Up5700
51, M, s, n.

Effet de la chute d'un radiateur

Une femme réclame $999 pour dommages à sa personne et à ses meubles.

EN COUR SUPERIEURE

L'hon. juge Albert de Lorimier, de la Cour supérieure, a entendu, hier, la cause de dame Irene Holligan-Gill, qui réclame de James Blackwell $999., les intérêts et les frais de la cause. La demanderesse allègue qu'elle a loué du défendeur, le 1er septembre 1925, un logement de sous-sol situé au No 104, rue Chomédy, appartement No 8. Le 5 mars dernier, un radiateur se brisa dans la chambre à coucher, causant la rupture d'un tuyau. La demanderesse déclare qu'elle a été brûlée en essayant d'arrêter la fuite de vapeur et que ses meubles ont été endommagés.

Le défendeur allègue, dans son plaidoyer, que l'accident est dû à l'ignorance et la négligence de la défenderesse, qui se servait du radiateur comme marche-pied et le surchargeait d'effets de toutes sortes, que le concierge a réparé le tuyau dès qu'il en a été prévenu, que le bail ne rend pas le propriétaire responsable de ce genre d'accident et que la demanderesse n'a pris son action que pour répondre à une poursuite pour défaut de payer son loyer.

M. ALBERT FYON

Le juge de Lorimier a aussi entendu la cause de M. Albert Fyon, qui réclame de M. John-W. Evans une somme de $548.19 à la suite d'un accident d'automobile. Le 24 novembre 1925, l'automobile du demandeur a été frappé par l'auto du défendeur, à l'angle des rues Saint-Urbain et Laurier. La requête allègue négligence et manque de soins de la part de l'intimé. Ce dernier répond que l'auto du demandeur allait à une vitesse exagérée, qu'il est responsable de l'accident et que les dommages ne se chiffrent pas à plus de $10.

SWIFT VS MANN

La cause de J.-Herbert Swift contre W. Mann a été entendue par l'hon. juge Mercier. Le défendeur avait obtenu du demandeur un bail pour un local où il pouvait garder des volailles vivantes, à condition que la plus grande propreté y soit maintenue. Mann sous-loua le local à un nommé Solevey, avec le consentement du propriétaire. Ce dernier réclame $199 du premier locataire pour loyer perdu et mauvais entretien du local. Le défendeur déclare qu'il a eu soin du logement "comme un bon père de famille" et qu'il n'est pas responsable des actions de Solevey.

SUITE D'UN ACCIDENT

M. Joseph Gagnon réclame de Propriété Immobilière Limitée une somme de $121.06, devant l'hon. juge Martineau. Il allègue que, le 19 avril dernier, son auto, qui stationnait rue Maisonneuve, a été frappé par une voiture de la Cie Charron Express, opérée par la défenderesse, et que cette dernière est responsable des dommages qu'il a subis. La défense déclare que la rue était très glissante, le jour de l'accident, que le demandeur n'a pas pris les précautions nécessaires et que l'auto endommagé n'était qu'un Ford de seconde main.

UNE CAUSE RAYEE

L'hon. juge de Lorimier a rayé du rôle la cause Federal Yeast Corporation contre Fred-A. Lallemand Refining Company of Canada Limited. Le demandeur réclamait $3,-681.81 en paiement de marchandises vendues et livrées. Le défendeur alléguait paiement d'une partie de cette somme et soumettait que les marchandises représentées par la balance du montant n'étaient pas de la qualité demandée et avaient nui à son commerce.

CADEAUX POUR NOEL A L'INSTITUT NASARETH

Une installation de divers objets, fabriqués à la main, par les jeunes aveugles, dans la salle de travail de l'institut, rue Jeanne-Mance, à l'angle de la rue Sainte-Catherine. On y remarque des paniers à ouvrage, des jardinières, des lampes, de jolis petits berceaux pour poupées et jusqu'à des nécessaires de fumeurs. Tous ces objets, qui sont fabriqués avec un art et un goût impeccables, sont en vente et resteront exposés jusqu'à samedi prochain. (Cliché la "Presse").

Euchre des anciens de S.-Jean-Berchmans

Lundi soir, avait lieu un euchre intime à l'association des anciens de S.-Jean Berchmans. Plus de 90 anciens avaient répondu à l'invitation du comité exécutif. De jolis prix ont été donnés aux gagnants des parties; le tout avait été gratuit.

Le comité se propose de faire une petite fête tous les mois afin d'activer le recrutement chez les anciens.

Feu M. A. Dupré

Spécial à la PRESSE

Verchères. — Ces jours derniers ont eu lieu à Verchères au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Alphonse Dupré, de Saint-Sulpice, anciennement de Verchères, décédé chez son fils, Wilfrid, à Montréal, à l'âge de 84 ans. La levée du corps a été faite par l'abbé Charrette du Collège de L'Assomption, et le service a été chanté par l'abbé J.-B. Moreau, vicaire, assisté des abbés Charrette et A. Fineault, chapelain du couvent d'Outremont, Montréal, comme diacre et sous-diacre. La quête a été faite par deux petits-fils du défunt, Henri-Wilfrid Dupré, et Marcel Damphousse. La chorale, sous la direction de M. Marius Laporte, N. P. a chanté la messe de Yon. Mlle Olivine Collette touchait l'orgue. Les solistes étaient MM. Marius Laporte et Albert Geoffrion "L'Adieu", de Schubert, a été chanté par le petit-fils du défunt, M. Roger Damphousse.

Le défunt laisse: son épouse, née Mathilda Cormier, deux fils, Emile et Wilfrid, cinq filles, Mère Alphonse de Liguori et soeur Pierre-Nolasque, de la communauté des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Valéda, Mmes H. Damphousse et Edmond Fisette, un frère M. Hercule Dupré, ex-M.P., deux soeurs, soeur Marie Cornélie et soeur M. Basilisse, des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, 8 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Conduisaient le deuil: les deux fils du défunt, ses gendres, MM. H. Damphousse, E. Fisette et Adélard Chaput, ses petits-fils, MM. Alphonse et Henri-Wilfrid Dupré, Roger et Marcel Damphousse, Arthur Bissonnette, ses arrière-petits-fils, Jacques Bissonnette et Roger Dupré, son frère, son beau-frère, M. A. Cormier, ses neveux, MM. Joseph, Ladislas, Herm. Josaphat et Calixte Dansereau, Philibert Pigeon, Maurice Cormier, Dr F. Leclerc, O. Taillefer, A. et Az. Choquet, Félix Provost, ses filles religieuses, et ses deux soeurs.

Dans le cortège on remarquait MM. Clément Robitaille, M. P., de Montréal; Jos. Pepin, de Contrecoeur; Ernest Chicoine, maire de Verchères; Louis Dansereau, de Montréal; Jos. Leblanc et Ant. Boisselle, de Contrecoeur; Wilfrid Choquet, de Varennes; J.-Ant. Cartier, de St.-Antoine; L. Lebceuf, Alex. Geoffrion, Jos. Beauchemin, Jos. et U. Lorange, Alb. Geoffrion et M. Laperte, N. P., Vital Chicoine, Oct. Grenier, Jos. Ménard, F.-X. et Alph. Dansereau, Alfred Dansereau, Victor Jacques, Ed. Collette, Wilf. Chicoine, C.-A. Bussières, Art. Benoit, Jules Auger, Oscar Bussières, Noël Hébert, Albert Jacques, Aimé Langlois, Denis Moreau, Aristide Provost, Alex. Hébert, Hermas Chagnon, D. Gaudet, Alp. Chagnon, Jos. Dansereau, H. et W. Martel, Jos. Vincent, Félix Desmarais ,etc.

Offrandes de fleurs: MM. et Mmes Emile Dupré, Honoré Damphousse, Wilfrid Dupré, Edmond Fisette, Hercule Dupré, Arthur Bissonnette, J.-B. Lapointe, Alphonse Lapointe, Ovide Taillefer, W. Chamberland, Clément Robitaille, Benjamin Giard.

Bouquets spirituels: les familles J.-E. Charron, Ladislas Dansereau, sr., M. et Mme Albert Cormier, les familles Jos. Brouillette, J.-A. Cormier, Mme Vve A. Millier, la famille Majeau, soeur Gertrude de Jésus, soeur Emilienne de Jésus, les religieuses et élèves du pensionnat d'Outremont, les religieuses et les élèves de l'académie du saint Nom de Jésus, rue Cherrier, les religieuses et les élèves de l'académie du Saint Nom de Jésus, soeurs Jean de Jésus, Angèle Marie, Marie Augustine, Prudentienne, Marie-Rose du Sacré-Coeur, François de Sienne, Marie Fabianna, les religieuses et les élèves de la maison provinciale de Sherbrooke, les religieuses et les élèves du couvent de Disraëli, les religieuses du couvent de Cookshire, la famille La Auger, de Sherbrooke; Mlles Thérèse et Lucette Papin.

Offrandes de messes: MM. et Mmes H. Damphousse, Wilfrid Dupré, Mlle Valéda Dupré, la famille Alphonse Dupré, MM. Roger et Marcel Damphousse, M. et Mme Hercule Dupré, MM. Jacques, Guy et André Bissonnette, le Dr et Mme F. Leclerc, M. Armand et Mlles Choquet, M. Ernest Cormier, MM. et Mmes Amédée Cormier, Maurice Cormier, Mme Isaïe Cormier, MM. et Mmes Jos. Cormier, D.-A. Lapointe, Prime Dupras, Mlle Albina Cormier, M. et Mme Az. Choquet, Mlles Flore Pigeon et Dufresne, M. et Mme F.-X. Dupuis, Mlles A. et O. Leclerc, M. et Mme Jos. Papin, la famille L.-O. Bournival, MM. et Mmes Henry Tyo, Vital Larose, M. Wilfrid Beaudin, Mlle Malvina Choquette, Mme Vve A. Germain, la famille V. Geoffrion, MM. et Mmes Norbert Faribault, Le Masse, Laurent Geoffrion, Jos. Lamoureux, Mlle Bernadette Geoffrion, Mmes Dion, Désautels, Vve Pierre Fisette, R. Lanthier, Mlles Champagne, Mme R. Robineau et ses enfants, M. et Mme J. Duchastel de Montrouge, Mme A. Chevalier, de Sherbrooke; la famille J.-H. Dionne, de Garthby, les élèves du pensionnat d'Outremont, le R. P. Louis Lalande, s. j., l'abbé A. Pineault, soeur Pierre Marie, les Jésuites, Collège S.-Marie.

Conservez votre peau fraîche et jeune avec le Savon Cuticura.
Echantillon du savon, de l'onguent, du talc gratis. Adresse du dépôt canadien: "Cuticura, B.P. 2616, Montréal".

votre prochain
JAMBON D'EPAULE
(pique-nique)
devra être un
CONTANT
si vous voulez le meilleur.
34-L.M.n

Tél. Est 1744 9 a.m. 9 p.m.
En face de l'Université un peu plus bas que Ste-Catherine
LE FRANCO-AMERICAIN
Notez l'édifice et l'adresse
NOS DENTS sont très belles, incassables, d'un naturel parfait et à la portée de toutes les bourses.
TOUS NOS TRAVAUX SONT GARANTIS
Spécialités: EXTRACTION SANS DOULEUR, Couronnes et Ponts, Dentiers
Rayons X, Gaz, Traitement à domicile pour invalides.
Dr GASPARD FAUTEUX
LE FRANCO AMERICAIN
7342 St-Denis, Montréal. 13,15,17

Annoncez dans la "Presse"

The John Murphy Company Limited
ETABLI A MONTREAL DEPUIS 1867

1,500 Echarpes en Crêpe de Chine

Rég. 3.50 à 3.95. Surplus de fabricants.

chacune 1.95 deux pour 3.75

Les riches coloris, la qualité du crêpe, les jolis dessins imprimés contribuent à rendre ces écharpes très attrayantes pour ce prix modique. Le fabricant avait un surplus de crêpe, nous avons offert un prix spécial pour faire faire des écharpes.

Deux genres — En crêpe de Chine uni, longueur 2 verges, largeur 18 pcs. Large ourlet double de quatre pouces. Fils Tirés. Superbe qualité.

L'autre modèle: longueur 60 pcs et largeur 20 pcs. Extrémités imprimées de jolis dessins. Bouts ourlés à jours.

Blanc, Gris, Rose, Amande, Pêche, Orchidée, Maïs, Nil, Coraïl, Chair, Jade, Ciel, Sable, Bleu poudre, Champagne, Blanc et noir.

Commandes acceptées par téléphone. Murphy—Rez-de-chaussée.

Les Mouchoirs pour les Cadeaux de Noël

Spécial—Jeudi 9 a.m.—950 boîtes de
Mouchoirs Toile et Linon—.39
Rég. .59 à 1.50
Boîtes de deux ou trois mouchoirs, écoulement d'un fabricant. Aussi mouchoirs de notre réserve. Blanc et de couleur. Coins brodés. Bordures de tulle ou motifs de dentelle. En voile. Plusieurs brodés à la main.
Pas de Commandes par téléphone.

Mouchoirs, Initiale, pour Dames 3 pour .50
Linon suisse de couleur avec point de boutonnière deux tons et initiale broderie blanche — Aussi fantaisie broderie deux tons.

Mouchoirs, Initiale, pour Hommes. 3 pour .50
Superbe linon fin d'Irlande avec ourlet à jour ¼ pouce. Initiale de broderie solide.
Murphy — Rez-de-chaussée.

Les Cadeaux de Bas de Soie sont Favoris
Couleurs en vogue. Tons chair, argent et or pour le soir. Feuille, beige et gris pour le jour. Voilà les derniers décrets de la mode.

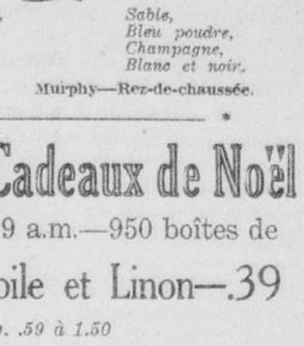

22 nuances—"Orient" et "Kayser" 2.00
Emballés dans de jolies boîtes de Noël. Meilleure qualité de pure soie. Entièrement façonnés. Chevilles bien moulées. Semelles, talons et bouts doubles. Ligne de mailles fermées pour prévenir les défilures. Revers en fil mercerisé. Parchemin, chéri, chair, or, argent, platine, tilile, champagne, hoggar, naturel, atmosphère, soleil, blondine, écru, Papio, rayon de lune, clair de lune, pointe de rose, Rose-Marie, gris colombe, gris, blanc et noir. Pointures 8½ à 10.

Bas de Chiffon "Orient". Soie jusqu'au haut—2.50.
Emballés dans de jolies boîtes de Noël. Chiffon très transparent. Beau tissu de qualité. Bien renforcés aux points d'usage. Atmosphère, argent, or antique, blondine, Pablo, Rose-Marie, soleil, sauterne, rayon de lune, clair de lune, gris colombe, mother goose, grain, nu. Pointures 8½ à 10.

Bas de Soie Doublés "Bitex" 2.50.
Emballés dans de jolies boîtes de Noël. Pure soie avec doublure de coton souple et doux. Semelles, talons et bouts doubles. Champagne, madère, alezan, caillou, fauve, gris brume, noir. Pointure 8½ à 10.
Murphy—Rez-de-chaussée.

Les Cadeaux Jolis et très Pratiques

Gantelets en Suédyne—.85
Gantelets importés, beau tissu suédé. Manchettes ou revers de fantaisie. Broderie, feston. Excellente qualité. Baguettes brodées. Faon, gris, mode, pastel. Pointures 6 à 7½.

Gantelets de Chevreau Français—3.25
Gants "pull-on" et gantelets à manchettes de fantaisie. Broderie vive. Excellente coupe. Baguettes brodées. Coutures piquées et surjetées. Faon, gris, blanc et noir. Pointures 5¾ à 7¼. Avec boîte de Noël.

Mitaines en Cuir pour Enfants—.49
Cuir durable et fort. Manchettes en laine avec frange. Doublure de laine. Pour 5 à 14 ans. Nuance tan.
Murphy—Rez-de-chaussée.

Manteaux de Castorette 87.50
Rég. 115.00
Voici une splendide valeur. Manteaux en superbes peaux castorette d'Australie disposées en arête ou en carrés. Manchettes plissées ou unies. Large col champignon. Jolie doublure brochée.
14 à 30.
36 à 42.
Murphy — Troisième étage

Bibelots en Cuir
Grande variété à l'étalage de Noël.
Le cuir est d'une telle souplesse qu'il se transforme en myriades de ravissants bibelots idéals pour des étrennes.
Etuis à cigarette en cuir. . 4.00 et 4.50
Services "Buxton". Etuis à clefs et billets de banque. 5.50
Etuis à clefs en marocain avec étuis billets de banque et à cigarettes. . 7.50
Etuis pour cols mous, cravates, etc. . 3.00 à. 7.50
Services à bridge aux cuirs variés. 2.75 à. 7.50
Etuis à billets de banque en phoque véritable, marocain ou autruche, avec coins en or 14 karats. 1.00 à. 14.00

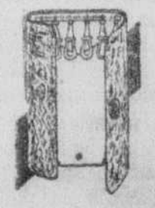

Murphy—Deuxième étage.

Florida
Service de Trains
Départs de New-York, gare P.R.R., tous les jours.
Pas de Prix de Passage Additionnel
ORANGE BLOSSOM SPECIAL . 9.30 A. M.
Entièrement Pullman de luxe. Sera prolongé jusqu'à Miami et Fort Myers le 7 janvier. — SERVICE D'UNE NUIT.
Wagons-lits directs du C.N.R., ajoutés à ce train, de Québec et Montréal jusqu'à Washington.
CAROLINA FLORIDA SPECIAL 3.10 P.M.
En deux sections à partir de Washington, avec voitures de première et wagons-lits jusqu'aux côtes orientales et occidentales et la Floride centrale. Aussi jusqu'à Pinehurst-Southern Pines, N.C., et Camden, S.C., Prolongé jusqu'à Miami, Fort Myers, Naples et Boca Grande le 7 janvier.
SEABOARD FLORIDA LIMITED 7.10 P.M
Entièrement Pullman — Un pour la côte orientale et l'autre pour la côte occidentale, avec wagons club et observatoires sur les deux trains. Prolongé jusqu'à Miami, Fort Myers, Naples et Boca Grande le 7 janvier.
ALL FLORIDA SPECIAL . . . 12.30 A.M.
Entièrement Pullman — (Wagons-lits ouverts à 10 p.m.) pour les côtes orientales et occidentales et la Floride Centrale. Prolongé jusqu'à Miami et Fort Myers le 7 janvier.
SEABOARD FAST MAIL . . . 12.30 A.M.
Voitures de première et wagons-lits jusqu'à Southern Pines (Pinehurst, N.C.) Camden, S.C. et la Floride.

Fameux service de wagon-buffet Seaboard sur tous les trains.
Faites venir des renseignements au sujet de notre nouveau et magnifique service de paquebots entre Miami et la Havane. Avec raccordement avec les trains ci-dessus. Ce service vous donne une journée de plus pour voir à vos affaires. Demandez aussi la brochurette indiquant les taux d'hôtels de la Floride.
Pour réserves de places, s'adresser à n'importe quel agent des billets du Pennsylvania R.R., ou à
S. B. MURDOCK, Agent Général pour les voyageurs de l'Est
142 ouest, 42e Rue, New-York. — Wisconsin 5413.
Seaboard
AIR LINE RAILWAY
TRAVERSE TOUTE LA FLORIDE

Des FLEURS
Le cadeau élégant . .
Lisez CHAQUE JOUR les Annonces dans la "Presse"
"Elles sont un guide commode"

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 81 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE MONTREAL, P.Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques: indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 15 DECEMBRE 1926

LE ROLE DE L'EDUCATION

Les principes énoncés par sir Arthur Currie, principal de l'Université McGill,à la dernière réunion du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, à Sherbrooke, sont de ceux que l'on souhaite voir répandus et suivis par toutes nos maisons d'enseignement. Depuis longtemps, sir Arthur compte parmi nos citoyens qui ont l'esprit le plus canadien, les idées les plus généreuses, le jugement le plus sûr. C'est ce qui donne du prix et de l'autorité à ses conseils.

Sans doute parce qu'il constate qu'on a tendance à s'en écarter, le principal de McGill insiste de façon toute particulière sur la nécessité d'envisager l'éducation comme un moyen de former non seulement des gens instruits et habiles, mais des gens de caractère, bien équilibrés, sachant voir les choses de haut. Car, si elle doit tourner au profit et à l'avantage de l'étudiant, l'éducation doit aussi et même d'abord servir les intérêts de la communauté. D'où l'importance pour nos maisons d'éducation d'examiner sans cesse les besoins de notre population au point de vue culture morale et intellectuelle afin d'être mieux en état d'y subvenir. Ce contact permanent est de suprême importance.

Sir Arthur Currie met les éducateurs en garde contre le danger de donner à leurs élèves un entrainement trop mécanique, trop routinier. Il convient, en effet, de savoir adapter la formation des intelligences nouvelles aux conditions particulières où elles devront plus tard s'exercer. Point besoin, pour cela, de sacrifier les moyens traditionnels reconnus efficaces, comme l'étude des auteurs classiques grecs et latins, mais il faut savoir utiliser ces moyens en fonction des exigences de la société, de l'âge du pays, de ses aspirations, de ses ressources.

On comprend que, dans un ministère aussi délicat, les professeurs ont des responsabilités très grandes. C'est à eux, comme dit encore sir Arthur Currie, qu'il appartient de développer complètement et harmonieusement les facultés de leurs élèves, de créer un groupe de savants qui feront avancer la science, mais surtout de préparer et d'outiller la phalange des citoyens qui composeront l'élite de demain, des patriotes fervents et éclairés. Tâche des plus importantes qui ennoblit ceux qui l'accomplissent avec conscience, dévouement et amour.

HISTOIRE ET CINEMA

Un correspondant d'un des principaux journaux de Londres suggérait, récemment, de profiter de la présence des premiers ministres des dominions à la conférence impériale pour étudier les moyens de faire servir le cinéma à l'enseignement de l'histoire britannique en Angleterre et dans toutes les sections de l'Empire. Le temps paraît avoir manqué pour mettre ce projet à exécution, mais l'idée reste excellente et il importe que chaque dominion en tire parti dans son propre intérêt, comme dans celui de l'entière communauté anglaise.

Pourquoi, par exemple, ne pas enseigner l'histoire du Canada par le film? L'expérience a démontré que, pour certaines matières, dont la géographie et l'histoire, le cinéma laisse loin en arrière les autres méthodes d'instruction actuellement en usage, sans que les élèves en éprouvent plus de fatigue et sans que les impressions en soient moins durables. A nous donc de recourir à semblable moyen, afin de populariser les faits et gestes des ancêtres, de marquer profondément les leçons de courage, de dévouement, d'héroïsme dans l'âme des jeunes générations.

On a déjà commencé aux Etats-Unis. L'Université de Yale, en particulier, s'est abouchée avec une compagnie de cinéma pour monter des films historiques qui sont exhibés dans les écoles et les collèges. Les promoteurs de l'entreprise sont allés jusqu'à offrir ces films aux autorités scolaires anglaises. Pareille démarche a fait comprendre aux éducateurs anglais que le temps était venu pour eux d'utiliser le cinéma dans l'enseignement de l'histoire. Malheureusement, leurs moyens ne sont pas aussi étendus que ceux des Américains et le projet est de réalisation plus lente et plus laborieuse.Ils comptent néanmoins y arriver,pourvu que les universités unissent leurs ressources et que le gouvernement accorde son assistance.

L'enseignement de l'histoire par le film ne peut qu'aider puissamment à développer le sentiment national parmi le peuple. Nous devons y être d'autant plus portés que nos annales sont glorieuses. Il suffit de choisir les incidents les plus importants, détacher les principales figures, pour créer aussitôt dans le cœur des citoyens du Canada une légitime fierté et le désir de travailler ferme à la grandeur et à la prospérité d'un pays aux si nobles origines.

CONTRE LES INCENDIES

A la suggestion du Service préventif des incendies, le comité exécutif vient de transmettre au conseil un projet de règlement dont l'objet est de diminuer les dangers du feu dans la métropole. La nouvelle ordonnance traite particulièrement de la manière de protéger le plancher et les boiseries autour des poêles de cuisine, les fournaises, les tuyaux à fumée. Il ne devrait pas être difficile pour tous de s'y conformer, encore que certaines clauses de la loi demandent à être étudiées de plus près avant leur adoption.

Le dernier rapport du Service de prévention des incendies indique que la proportion des incendies pour 1926 est sensiblement moins élevée que pour les années 1925 et les dix années précédentes. En 1914, par exemple, la moyenne par 100,000 de population était de 472; en 1925, elle était de 298, et cette année elle n'est que de 261. C'est un gain de presque la moitié dans une seule décade. Nul doute que les prescriptions du règlement municipal projeté, si elles sont observées généralement, abaisseront encore cette proportion au point que les incendies deviendront l'exception dans la métropole.

Mais il semble que, pour donner des résultats encore plus satisfaisants, la législation municipale devrait comprendre une inspection plus stricte des bâtisses en cours de construction. Il est certain que nombre d'édifices et de maisons privées qui sortent des mains de certains entrepreneurs ne sont pas protégés contre l'incendie comme ils devraient et comme le veut le code du bâtiment. Dans l'installation des fournaises, en particulier, les inspecteurs devraient se montrer sévères et ne tolérer aucune infraction ni aucune négligence. Les locataires qui habitent ces édifices ou ces maisons pourront prendre les précautions voulues ; ils ne réussiront pas à empêcher le feu de se déclarer parce que l'installation première aura été défectueuse.

Pour ce qui a trait aux exigences du nouveau règlement, notre population n'attendra pas qu'on lui force la main pour s'y conformer. Elle comprendra qu'il y va de son intérêt de se protéger du mieux possible contre le feu. Combien de pertes de vies et combien de dommages pourraient être évités si l'on savait se montrer plus prudents ! L'incendie ne profite à personne et il peut devenir l'occasion de malheurs et de catastrophes qu'on regrettera quand il sera trop tard.

ESTHETIQUE RURALE

On discute beaucoup en ce moment, en Angleterre, sur les moyens à prendre pour conserver leur beauté naturelle aux districts ruraux anglais. Les citoyens de la métropole se rendent compte que, en laissant enlaidir et déprécier les paysages de la campagne, on diminue la richesse nationale, on éloigne les touristes et on rend l'existence moins intéressante aux gens mêmes qui habitent la campagne et à ceux des villes qui la fréquentent.

En effet, l'aménagement rationnel des centres ruraux est une question qui mérite d'attirer l'attention des autorités tout autant que l'ordonnance méthodique et réglée des territoires urbains. Là aussi un plan d'ensemble permet de conserver l'attrait du paysage, l'agrément des routes, sans nuire au progrès et au développement du district. Il suffit de prévoir et de ne pas permettre l'érection d'usines ou même de maisons particulières en des endroits ou d'une manière qui gâtent le charme de la nature environnante. La chose n'est pas toujours facile, mais avec de la bonne volonté et de l'esprit public, on y réussit.

Le cas vient de se présenter, par exemple, dans la province de Québec. Les propriétaires des brasseries de Montréal ont décidé de leur propre mouvement de supprimer les panneaux-réclames érigés le long de nos routes pour vanter l'excellence de leurs produits. Que les autres firmes suivent la même politique et déjà l'aspect de nos districts ruraux sera de beaucoup amélioré. Puis, que les autorités municipales s'occupent de faire disparaître tout ce qui nuit à la beauté du paysage ou, du moins, qu'ils empêchent les constructions futures, et ce sera un autre grand pas dans la bonne voie.

En Angleterre, certains particuliers n'hésitent pas à donner à la nation de vastes domaines pour qu'ils conservent leur physionomie particulière et leur beauté pittoresque. Ces personnes auraient pu vendre leurs propriétés à des industriels; elles n'ont pas voulu, estimant de leur devoir de les léguer à la communauté pour servir à son agrément et à son éducation. C'est là du civisme pratique. Sans aller aussi loin, nous pouvons nous aussi faire en sorte que la nature rurale québecoise reste belle et intéressante. Et c'est avant que les abus ne se multiplient qu'il importe d'intervenir.

CHRONIQUE D'OTTAWA

L'adoption de l'adresse

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Ottawa, 15. — Après deux jours de débat seulement, la députation vient d'adopter l'adresse en réponse au discours du trône. Depuis longtemps déjà, l'opinion publique demandait d'abréger toutes ces longues discussions, ces dissertations académiques, qui durent plusieurs séances et qui ne sont d'aucun bénéfice, la plupart du temps, à l'expédition du travail parlementaire. Voici que les députés se sont rendus à la demande générale.

C'est la première fois peut-être qu'en Chambre des Communes, le débat sur l'adresse ait été aussi court. Habituellement, il dure plusieurs semaines et voit couler des flots d'éloquence. En raison même de la généralité du sujet, les orateurs ont un terrain vaste et presque illimité à parcourir. Quelques-uns ne perdent pas l'occasion de prononcer d'interminables harangues plus ou moins intéressantes.

Au sénat, la discussion est simple et est close après une seule séance. On y suit la pratique anglaise, où les débats sur l'adresse et le budget ne prennent jamais les proportions qui leur sont données dans notre pays. D'ailleurs l'éloquence britannique est plus sobre que celle de nos hommes politiques canadiens. Et le premier ministre, au retour de son voyage à Londres, disait qu'il avait été impressionné de la brièveté des discours des hommes d'Etat anglais. On n'oserait guère y parler plus d'une heure et quart. Ici, au parlement canadien, le ministre de la justice ne dépasse jamais les cinquante minutes et ses discours sont des plus substantiels et des plus écoutés.

C'est l'intention du gouvernement de faire amender les règlements de la Chambre. Et la question de la limitation de la durée des discours est un des points qui seront discutés. Aux environs de 1886, croyons-nous, la Chambre adopta une résolution où elle protesta contre l'habitude des longs discours, des citations interminables. Elle y voyait un véritable gaspillage d'un temps trop précieux et une cause déraisonnable de prolongement des sessions. C'était s'écarter de la coutume parlementaire britannique.

Le député, plus que tout autre, en raison même de ses fonctions, doit jouir de la plus entière liberté de parole. Il ne faudrait pas que cette liberté devienne un intolérable abus. La plupart des parlements ont adopté le règlement de clôture. Il n'en est peut-être pas un qui ait imposé des restrictions sur la durée des discours. Cependant, le comité qui, il y a deux ans, fut chargé d'étudier l'opportunité d'apporter des modifications aux règlements de la Chambre suggéra quarante minutes comme la limite des discours des députés.

La députation a créé un précédent efficace, cette année, en abrégeant la durée du débat sur l'adresse. C'est un exemple qu'elle suivra à l'avenir et qu'elle étendra sans doute à d'autres débats. Du moins, nous l'espérons.

Francis

LETTRE DE FRANCE

Littérature franciscaine

Paris, 5 décembre 1926.

L'année insigne du VIIe centenaire de saint François d'Assise a vu éclore un nombre notable d'ouvrages qui sont venus ajouter leur pieuse contribution à l'immense littérature accumulée au cours des âges par la ferveur franciscaine. Même en se bornant à la plus brève mention,vouloir seulement énumérer les œuvres qui ont paru sur ce sujet au cours des douze derniers mois, dépasserait les dimensions d'une chronique. Réduit à faire un choix, je m'en tiendrai à quelques volumes qui m'ont semblé particulièrement caractéristiques, sans, bien entendu, que cette préférence implique rien de désobligeant pour les publications que j'ai dû écarter. Il en est, parmi elles, assurément d'excellentes.

Avant d'aborder les ouvrages sur lesquels je me propose d'insister, il convient que je signale quatre articles parus dans la "Revue Hebdomadaire" du 2 octobre. M. Giovanni Papini, avec le relief saisissant qu'il donne à ses idées, s'est attaché à nous montrer dans le Poverello le saint "qui eut le plus clairement conscience de prendre le Christ pour modèle", "le saint des pauvres et des tendres", mais aussi "le saint de la règle et de la discipline", "le saint catholique par excellence". Dans un petit acte charmant, "Le repas chez Guido", tout imprégné de l'atmosphère des Fioretti, M. Paul Renaudin nous fait assister à la conversion d'un compagnon de jeunesse du fils de Bernardone. M. Henry Cochin, dont on publiait persque simultanément un "Saint Bernardin de Sienne", faisait revivre en quelques pages exquises et substantielles les hautes figures du puissant prédicateur populaire et de l'illustre archevêque de Florence, saint Antonin. Enfin, M. André Pératé consacre quelques doctes pages à l'histoire de la Portioncule.

Nous retrouverons tout à l'heure MM. Masseron et Louis Gillet, mais je serais incomplet à leur égard si je ne mentionnais la belle étude du premier dans le "Correspondant" du 25 septembre et où, s'interrogeant sur les raisons de la sympathie universelle qui a toujours entouré le patriarche d'Assise, il montre que "l'amour, la poésie, la pauvreté, sont les trois fleurons de la couronne que tressent à saint François les hommes les plus indifférents aux questions religieuses et à l'étude de l'histoire". Quant à M. Louis Gillet, il a donné à la "Revue des Deux-Mondes" (numéros du 1er août au 1er octobre inclus), une série d'études intitulées "Sur les pas de saint François" de la tendresse la plus émouvante et qui présente l'époux de "Dame Pauvreté" sous l'aspect original d'un paladin, d'un croisé, d'un véritable héros de Chanson de geste.

* * *

Il va de soi qu'on a réédité les "Fioretti". Rien n'était plus naturel que de mettre à la disposition du public ce livre délicieux, qui, indépendamment de sa valeur d'édification, mérite parfaitement d'être rangé parmi les chefs-d'œuvre de la littérature médiévale. Pour ma part, j'estime qu'on doit savoir un gré infini à M. l'abbé Pichard, professeur à l'Institut Catholique de Paris, qui nous donne, dans une fort belle présentation typographique, une élégante version française d'un autre classique franciscain moins connu du grand public: "La légende des trois compagnons". C'est un document précieux, parce qu'il remonte aux premiers temps qui ont suivi la mort de saint François et qu'il a pour auteurs trois moines, dont on sait, par ailleurs, l'intimité avec le saint, trois de ses disciples de prédilection : Frère Léon, Frère Ange et Frère Rufin, trois témoins incomparables de sa vie, et qui, non-contents de relater leurs propres souvenirs, se sont donné la tâche de recueillir tous ceux qui pouvaient enrichir leur gerbe. Dans un excellent avant-propos, M. Pichard donne sur tous les bons religieux qui ont contribué à cette pieuse enquête les renseignements appropriés. Il caractérise leur œuvre collective, un peu différente dans son inspiration, des Fioretti, qu'elle rappelle pourtant par le naturel et la gentillesse du récit. Ecrivant, comme ils le disent dans leur lettre liminaire au Frère Crescence, ministre général, pour déférer à la décision du Chapitre général, qui déclare que "les frères sont tenus de communiquer à votre Paternité les actions remarquables et les prodiges du bienheureux François qu'ils peuvent avoir vus ou appris", les "trois compagnons" n'ont aucune préoccupation littéraire, mais l'unique dessein d'édifier en évoquant les leçons de leur père spirituel, en montrant "les traits caractéristiques de sa conduite et l'idéal de sa pieuse volonté". "Notre récit ne sera pas une histoire, disent-ils au ministre général, encore que cette "modeste relation pourra trouver place dans les histoires déjà faites", mais, observent-ils, "comme en une prairie charmante, nous cueillerons certaines fleurs que notre goût trouve plus belles". Ces fleurs sont d'une délicatesse et d'une suavité rares. Il faut remercier M. l'abbé Pichard de faciliter à un grand nombre la joie d'effeuiller cette pure guirlande et d'avoir conservé dans sa traduction quelque chose de sa grâce et de son parfum.

* * *

Avec une ferveur qui l'apparente aux "trois compagnons", M.Edouard Schneider s'est attaché aux "traces de saint François". Pèlerin d'Assise, il ne s'est pas borné à satisfaire sa piété franciscaine en visitant dévotement les sanctuaires qui rappellent la mémoire du saint. Il a voulu, pour mieux comprendre celui-ci, se faire en quelque sorte son compatriote et son contemporain. Il a voulu — et il a réussi cette transposition — se faire une âme ombrienne. En poète qu'il est, il s'est abandonné à l'incomparable douceur de ce ciel, de ce paysage, de cet horizon qui ont servi de cadre à la vie du Père séraphique. Il a parcouru les routes qui ont vu passer François avec ses petits frères; il a médité devant les sites enchanteurs qui ont vraisemblablement inspiré les hymnes d'allégresse et d'amour que les siècles se sont transmis, dans les lieux abrupts et retirés où mûrissait, où se fortifiait sa sublime vocation. M. Schneider a fouillé Assise dans ses moindres coins et recoins, fréquenté les ruelles, contemplé les vénérables demeures où, soit l'histoire, soit la légende signale quelque vestige de la présence du saint; les places, les carrefours où il eut à subir les sarcasmes de ceux que sa vie de renoncement exaspérait, avant que les foules ne s'y pressassent pour entendre sa prédication d'apôtre. Il s'est agenouillé dans ces églises, dans ces chapelles, devant ces croix, sur ces dalles où l'époux de Dame Pauvreté a prié; il s'est imprégné de l'ambiance de cette terre, de ces lieux bénis; il s'est pénétré de leur esprit, et, alors, il a laissé s'épancher son âme. Ce sont ces plus belles émotions qui inspirent, qui alimentent le livre où M. Schneider a retracé les étapes de son séjour à Assise. La lecture en est édifiante et d'une grande variété d'intérêt. C'est une joie de reconstituer, avec un guide si éclairé et si enthousiaste de son sujet, les premiers épisodes de la conquête franciscaine et, si l'on ose dire, les premiers chants de cette magnifique épopée.

* * *

En même temps qu'il donnait à la "Revue des Deux-Mondes" la série d'articles que j'ai mentionnés plus haut, M. Louis Gillet composait, pour le public expressément catholique, une vie de saint François d'Assise qui, écrite avec une évidente dilection et appuyée sur les meilleures sources, ne peut manquer de rencontrer la faveur du public. Là aussi, la ferveur et l'enthousiasme éclatent à toutes les pages du livre. Conçu autrement que celui de M. Schneider, serrant de plus près la vie du saint dans la succession chronologique des faits, il ne concourra pas moins à susciter ou à aviver la piété franciscaine. M. Schneider est plus lyriquement un mystique, M. Gillet plus abondant en aperçus d'historien et d'artiste. On craint de diminuer un aussi grand sujet en parlant ici de talent. Mais les dons d'écrivain de M. Gillet sont connus et l'on s'étonnerait si je ne disais pas qu'on les retrouve judicieusement appropriés aux convenances de cette saisissante biographie. L'intérêt en est encore accru par un choix diligent d'illustrations empruntées à l'art ancien et moderne qui nous a légué ce qu'il y a de plus expressif ou de plus exquis pour éterniser la mémoire du saint fondateur.

C'est précisément cette merveilleuse influence de l'esprit franciscain comme inspirateur de l'art et les œuvres qu'il a suscitées qui forment l'objet du bel ouvrage que nous a donné M. Alexandre Masseron dans la collection "Les Villes d'Art célèbres". Spécialiste en matière d'histoire, de littérature et d'esthétique italiennes, principalement pour la période médiévale, M. Masseron, connu par des travaux de la plus précise et de la plus aimable érudition, est lui aussi de ceux qui ont pour saint François la plus tendre vénération. Comme M. Schneider, il nous entraîne sur les traces du Poverello, mais avec le dessein plus nettement arrêté de nous les montrer dans les monuments figurés. Il nous promène à son tour dans la ville d'Assise, dans ses vieux édifices religieux et civils, et il nous découvre, nous commente, place sous nos yeux, en reproductions qui sont un ravissement continuel, les œuvres d'architecture, de sculpture, de peinture, qui rappellent les plus typiques épisodes de la vie du saint et de ses premiers disciples et qui sont comme l'expression la plus éclatante de l'hommage que les hommes ont voulu rendre à sa mémoire.Au cours de cette promenade parmi les rues ou au long des murs de la vieille cité ombrienne, M. Masseron est parfois conduit à examiner divers problèmes d'érudition artistique qu'on ne connaitra pas sans profit. Ainsi, dans cet ouvrage, qui est à sa manière un hymne à la glorification de saint François d'Assise, la culture de l'esprit trouve accessoirement sa part. "Entre les humbles pèlerins d'une part, qui viennent s'agenouiller en foule au tombeau du saint, écrit M. Masseron, et les érudits, d'autre part, les poètes et les artistes, il n'est aucune rupture ni aucune mésintelligence : toutes les âmes frémissent dans une divine harmonie... mais le maître du chœur, c'est ici l'ardeur d'un commun amour pour le plus pauvre parmi les pauvres, pour le plus humble parmi les plus humbles".

* * *

Ecoutons, pour finir, la voix d'un poète :

Chemineau sans bâton, besacier sans besace,
Sous le moutonnement des oliviers d'argent,
Je l'ai de mes yeux vu, l'angélique Indigent.

De village en village il colportait la Grâce.
Sur la route il chantait de vieux vers provençaux.
Et les refrains étaient repris par les oiseaux.

Il dégageait dans les fourrés les pousses frêles;
Il tressait pour l'amour des nids aux tourterelles,
Pour mieux voir Jean-Lapin émergeant du terrier.

Ave, frère lézard ! Vale, soeur Libellule !
Et lorsqu'il éprouvait le besoin de prier,
Un pan de son manteau lui servait de cellule.

Raoul NARSY.

—L'enseignement, ou mieux l'éducation par des corps religieux est le plus grand principe d'existence pour les peuples, le seul moyen de diminuer la somme du mal et d'augmenter la somme du bien dans toute société. (BALZAC).

OMEGA
$15
Nouveau Modèle
MOYEN NEMENT EPAIS
Boîtier Nickel-Argent
Plaqué Or $20.00
Doublé Or $25.00
Le public voulait une montre de précision à prix modéré. Oméga la lui apporte grâce à la production en masse.
Demandez à votre bijoutier
Garantie par
P. W. ELLIS & CO. LIMITED
TORONTO
6-4

Cherchez cette annonce
OUI! Je veux conduire sans crainte de geler mon radiateur cet hiver! C'est pourquoi je viens à votre poste Atlas pour des épreuves régulières, par hydromètre, de la solution de radiateur de
ATLAS
Anti-Freeze
RADIATOR ALCOHOL
COMMERCIAL ALCOHOLS LIMITED, MONTREAL
F—6-26

Achetez le paquet de poche. Il est idéal
Le cigare
BACHELOR
de Wilson
10c

Ce paquet de 5 ou 10 conserve toujours vos cigares en bon état.
ANDREW WILSON ET COMPAGNIE LTÉE.
MONTRÉAL ET TORONTO
201

Ce Travail de Peinture que vous allez faire

Que ce soit sur bois dur ou bois mou, sur rotin ou sur metal — enfin sur n'importe quelle surface qui prend la peinture — avez-vous fait le choix d'un bon pinceau à employer?
N'oubliez pas, en effet, qu'il y a toutes sortes de pinceaux à peinturer—tout comme il y a toutes sortes de peintures.
Votre ami, le maître-peintre, vous dira qu'il est *essentiel* de travailler avec un bon pinceau: pour lui, c'est un Pinceau Boeckh qu'il emploie. 6F
Pas de gâchis avec un Pinceau Boeckh
LE PINCEAU PAR EXCELLENCE DEPUIS 1856
En vente partout où l'on vend de bons pinceaux.
The Boeckh Company, Ltd., Toronto

Le trafic au canal Lachine

Au cours de la saison de navigation qui vient de finir, les vaisseaux des grands lacs venus à Montréal par voie du canal Lachine ont apporté 120,583,314 boisseaux de grain, contre 132,195,469 l'an dernier, soit une diminution de 12,523,152 boisseaux pour cette année. Cependant, il a été apporté plus de blé, les quantités ayant été de 77,932,377 boisseaux pour cette année, contre 74,377,072 l'an dernier. Pour ce qui est du charbon, il en a été apporté les quantités suivantes: charbon mou apporté au port, 367,146 tonnes cette année, et 487,010 tonnes l'an dernier; charbon mou apporté au canal, 321,027 tonnes cette année, contre 392,567 tonnes l'an dernier; anthracite apporté au port, 9,255 tonnes cette année, et 4,491 l'an dernier; anthracite apporté au canal, 41,082 tonnes cette année, contre 59,126 tonnes l'an dernier. Il est venu au canal Lachine, cette année, 2,351 vaisseaux.

La garde Benoit XV

Lors de l'élection des membres de son comité de régie, la garde indépendante Benoit XV a fait choix comme président de M. Edgar Beauvais, 129, rue Hamilton. L'agent recruteur est M. Jos. Riendeau, 113, rue Beaulieu.

Euchre à Saint-Georges

Un concours de cartes aura lieu demain, 16 décembre, à½ hrs. de l'après-midi, dans le soubassement de l'église Saint-Georges, angle des rues Bernard et Saint-Urbain, sous la direction de M. le curé Rosaire Caron. Ce sera le dernier concours de l'année 1926.

Belle Boite de Noël contenant Chiclets DENTYNE

BEEMAN'S • Black Jack

6 PAQUETS DE CINQ CENTS 25¢

Idéal pour la bas, l'arbre et la table de Noël

Un régal pour les petits et les grands

CANADIAN CHEWING GUM CO., LIMITED

PROMOTION

Le sergent-détective R. LEMIRE, promu capitaine-détective, pour assister l'inspecteur en charge de la Sûreté, M. Hector Mercier.

Les résultats des élections de l'Ontario

Toronto, 15. — Les rapports complets de l'élection provinciale du 1er décembre indiquent que 1,103,985 votes ont été donnés. Le nombre des votes en faveur du contrôle gouvernemental des liqueurs a été de 679,812; les partisans de la loi de tempérance ont eu 424,173 voix. Voici un tableau montrant le résultat des élections:

Conservateurs, 642,377 voix; libéraux, 199,799; progressistes, 92,102; prohibitionistes, 81,836; libéraux-progressistes, 35,856; indépendants-conservateurs, 10,723; indépendants-libéraux, 20,897; travaillistes, 16,934; indépendants, 3,467; total, 1,103,985.

La disparition de cette préférence aux vétérans

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Dans un bill qu'il se propose de présenter au parlement, M. Frank Cahill, député libéral de Pontiac, demande d'amender la loi du service civil de façon à abolir la préférence dont jouissent actuellement les vétérans de la grande guerre, dans les examens de concours. D'après la loi actuelle, même si à l'examen, ils ont obtenu un résultat inférieur à celui des autres candidats, ils ont la préférence.

Le projet de M. Cahill a jeté quelque consternation dans les cercles du service civil et parmi les vétérans de la grande guerre. Le député d'Ottawa, M. E.-R.-E. Chevrier a déclaré qu'il n'avait pas pris connaissance du bill de M. Cahill, mais que si son but était d'abolir la préférence accordée actuellement aux soldats de retour du front, il était opposé à ces modifications. Il n'est pas encore temps d'abolir complètement le traitement de faveur accordé aux vétérans, a ajouté le député d'Ottawa. Qu'il y ait quelques modifications à apporter à la loi actuelle, c'est une question très sérieuse qui demanderait une enquête judicieuse.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Cours de WALL STREET

New-York, (Wall Street), 15. — Une réalisation prononcée et une vente à la baisse a temporairement mis fin au mouvement ascendant des prix, aujourd'hui, mais un peu plus tard, les offres furent facilement absorbées et dès le commencement de l'après-midi, la hausse se manifesta de nouveau.

Comme l'argent était abondant, vu les paiements et les retours qui ont lieu vers le milieu du mois, les prêts à vue, de cinq pour cent qu'ils étaient, tombèrent à 4½. Ceci eut pour effet de donner de la vigueur aux transactions. United States Steel gagna 2 points à 155. Les rapports concernant l'acier ne disent rien de bien nouveau si ce n'est que les perspectives sont encourageantes.

Certaines valeurs reculèrent, mais, somme toute, des gains furent enregistrés ici et là.

A la suite d'une déclaration possible de dividendes, Atlantic Refining a monté de 5 points et l'exemple fut suivi par Texas et Pacific Land Trust. Il y eut aussi de la vigueur dans les tabacs, les compagnies de navigation et les utilités publiques.

La clôture a été ferme. Pendant la dernière heure, il y eut surtout de l'activité du côté des valeurs de chemins de fer.

Environ 1,800,000 actions changèrent de mains pendant la journée.

Cours fournis par Geoffrion & Cie, courtiers, 101 rue Notre-Dame Ouest.

	Ouv	Ferm
Allied Chemical	140¾	142¼
Amer. Can	52⅞	53
Amer. Smelting	140⅝	141¾
Amer Telelphone	150	150⅛
Baldwin Locomotive	164¾	163⅝
Baltimore & Ohio	107⅝	108¼
Bethlehem Steel	47⅝	47⅞
Canadian Pacific	165¼	165⅝
Cons. Gas of N. Y.	116⅛	116
Chrysler Motors	42¾	41⅝
Congoleum Nairn	13⅝	12
Continental Can	75¾	75⅝
Dupont de Nemours	172¾	171
Famous Players	116¼	116
Fleischmann Yeast	47½	47⅜
General Electric	85⅝	86
General Motors	151⅝	150⅞
General Railway Signal	84	85
Hudson Motors	48¼	47⅜
Intern. Nickel	38⅞	38⅛
Intern. Paper	59⅜	58⅝
Marland Oil	56	56⅛
Mack Trucks	100¼	101
New York Central	137⅞	138¼
Northern Pacific	80¾	80⅝
Packard Motors	37⅜	36⅞
Pan American Petroleum	64⅛	64⅛
Pan Amer. Petroleum "B"	64	65¼
Philips Petroleum	55⅛	55⅝
Pierce Arrow	24⅛	24⅝
Postum Cereal	100⅜	100⅞
Radio Corporation	58⅜	59
Reading	96⅞	96
Southern Pacific	107⅝	107¼
Standard Gas	55⅜	57
Studebaker	56⅝	56⅜
Texas Oil	57½	57⅜
Tobacco Products	109⅜	109⅝
U.S. Cast Iron Pipe	286¼	232
U.S. Ind. Alcohol	78¾	78⅛
U.S. Rubber	60⅞	60¾
U.S. Steel	153⅞	154⅝
Wabash R.R.	40⅜	41⅛
Ward Baking "B"	35⅝	33½
White Motors	58⅜	57¾
Willys Overland	24¼	23¼
Yellow Cab	28⅝	28¼

A MONTREAL

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien & Cie., rue Notre-Dame ouest

Abitibi Power & Paper—25 à 91¾; 10 à 91½; 13 à 91¾; 70 à 91¾; 60 à 91¾; 90 à 91⅝; 10 à 91⅝; 10 à 91¾; 10 à 91¾; 25 à 91⅝; 25 à 91½; 25 à 91½; 75 à 91¾; 25 à 91¾.

Asbestos Corp.—10 à 23⅜; 10 à 23¾; 5 à 24; 65 à 24.

Atlantic Sugar—10 à 30½; 50 à 30½.

Bell Telephone—1 à 140⅝; 9 à 140¾; 25 à 140; 4 à 140.

Brazilian Traction—5 à 105½; 25 à 105⅝; 50 à 105¾; 10 à 105⅝; 55 à 106; 10 à 106; 5 à 106; 25 à 106; 50 à 105⅝; 100 à 106; 10 à 106; 130 à 106; 100 à 106; 100 à 106; 50 à 106; 5 à 106; 25 à 106⅜; 25 à 106¼; 100 à 106¼; 100 à 106⅜; 50 à 106½.

Brompton Paper—5 à 35½; 50 à 35⅜; 10 à 35½; 50 à 35½; 10 à 35½; 25 à 35½; 25 à 35½.

Canada Car & Foundry—5 à 88; 15 à 88; 25 à 88; 10 à 88.

Canada Cement—10 à 117; 10 à 117.

Canada Converters—25 à 101.

Canada Cottons—10 à 117.

Can. Steamship—5 à 20.

Canadian Ind. Alcohol—50 à 33¾; 100 à 33¾; 75 à 33⅞; 200 à 33⅞; 50 à 33⅞; 100 à 33⅞; 25 à 33¾; 220 à 34; 10 à 33⅞; 80 à 34; 25 à 34; 100 à 34; 10 à 34; 10 à 34; 25 à 34; 35 à 34; 50 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 100 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 34; 25 à 33⅞; 5 à 33⅞; 20 à 33⅞; 10 à 34; 25 à 34; 10 à 34; 10 à 34; 10 à 34; 100 à 33⅞; 100 à 33⅞; 30 à 34; 20 à 34; 15 à 34; 10 à 34; 25 à 33⅞; 25 à 34; 75 à 33⅞.

Consolidated Mining & Smelting—25 à 262; 25 à 262; 65 à 262½; 10 à 262¾; 5 à 262; 15 à 262¾; 100 à 263; 25 à 262¾; 25 à 262¾; 10 à 262¼; 10 à 263; 25 à 263; 15 à 262¾; 25 à 263¼; 25 à 263¼; 25 à 263¼; 25 à 263½; 25 à 263; 25 à 263¾; 10 à 263½; 50 à 263½; 25 à 263½; 50 à 263½; 85 à 263¾; 50 à 263¼; 50 à 263½; 10 à 263½; 40 à 263¾; 50 à 263¼; 10 à 263½; 90 à 263¼; 25 à 263¼; 5 à 263¼; 50 à 262; 5 à 262¼; 20 à 262¾; 25 à 263¾; 20 à 262¼.

Dominion Bridge.—20 à 114; 25 à 113½; 25 à 114.

Dominion Glass.—25 à 99½; 25 à 100.

Laurentide Co.—5 à 112¾; 25 à 112¼; 70 à 112¼; 25 à 112¾; 20 à 112¼; 10 à 112¼; 50 à 113; 5 à 113½; 25 à 113½; 5 à 113½; 30 à 113¾; 5 à 113¾; 5 à 113¾; 25 à 114; 25 à 114; 25 à 114; 25 à 114; 25 à 114.

Montreal Power.—10 à 70; 10 à 70; 25 à 70; 45 à 70; 60 à 70; 15 à 70; 30 à 70; 100 à 70; 5 à 70½; 20 à 70½; 10 à 70½; 85 à 71; 25 à 71; 25 à 71; 45 à 71; 50 à 71.

Montreal Tramways.—20 à 167.

National Breweries—20 à 66; 10 à 66; 20 à 66; 35 à 66; 50 à 66½; 100 à 67; 5 à 66¾.

Ogilvie—15 à 200; 25 à 200.

Price Bros.—65 à 104.

Quebec Power—25 à 102.

Shawinigan—15 à 271; 10 à 271; 25 à 271.

Spanish River—10 à 104; 25 à 104½; 15 à 104¾; 50 à 104¾; 50 à 104½; 5 à 104½.

Steel of Canada—5 à 115; 20 à 115; 5 à 115.

Wayagamack—25 à 55; 15 à 55.

BONS

Victoire:
1934—5500 à 103.30.

PRIVILEGIEES

Asbestos Corporation pfd.—150 à 84. 50 à 84, 10 à 84, 10 à 84, 25 à 84.

British Emp. Steel 2nd pfd.—50 à 27¾.

Canada Steamship pfd.—20 à 76½.

Mackay pfd.—35 à 71¾.

Winnipeg Elec. pfd.—10 à 100¾.

CURB

Amulet—200 à 155, 200 à 155, 500 à 155, 300 à 155, 200 à 155.

Area Mines—100 à 53, 1000 à 53, 1000 à 53, 100 à 53, 100 à 53¼, 500 à 53¼, 1000 à 53, 10500 à 53, 1000 à 53.

Attendu Engine.—25 à 37½; 25 à 37½.

British American Oil.—5 à 81; 5 à 81; 5 à 81.

Dom. Rolayn.—500 à 41.

Duprat.—100 à 30; 100 à 30.

East Davies.—25 à 18¾.

Imperial Oil.—50 à 37¾; 50 à 37¾.

Noranda.—5 à 22.75; 50 à 22.65; 150 à 22.50; 10 à 22.50; 5 à 22.50; 150 à 22.50; 50 à 22.65; 5 à 22.75; 5 à 22.65; 50 à 22.35.

Nor. Mexico Com.—25 à 42½.

Ontario Pete—100 à 31½.

Page & Hersey—25 à 58; 10 à 58.

Seagram—25 à 17½; 50 à 17½; 25 à 17½; 50 à 17½; 25 à 17½; 25 à 17½; 25 à 17½; 50 à 17½; 25 à 17½; 25 à 17½; 50 à 17½; 25 à 17¾; 25 à 17½; 10 à 17½; 200 à 17½.

Teck-Hugues—100 à 485, 100 à 485, 100 à 485.

Towagamack—100 à 475, 100 à 475, 100 à 500, 300 à 500, 100 à 495, 100 à 500, 300 à 500, 50 à 500.

United Sec. pfd—15 à 106.

St. Maurice Power——2 à 53.

VENTES A TORONTO

80 Abitibi, 91, 89, 91; 53 American Sales Book, 70⅝, 69, 70½; 15 do pfd, 98, 97, 98; 100 Asbestos, 23¼; 265 Atl. Sugar, 30⅞, 30¼; 10 do pfd, 92; 30 Bell Telephone, 139⅝, 139⅝, 139⅝; 275 Brazilian, 106, 105¾, 105⅝; 55 Brantford Pfd, 24; 100 B.C. Fishing, 97½, 97, 97½; 395 F.N. Burt, 59⅜, 58¾, 59⅜; 5 Can. Bakeries, pfd, 100; 25 Can. Bread "A" pfd, 110¾; 90 Can. Canners, pfd, 73, 72¾, 73; 50 Can. Cement, 120½; 30 Cosmos L. M., 16; 9 do pfd, 12½; 10 Can. S.S. Lines, 29¾; 60 Can. Car and F. pfd, 86¾; 4,910 Ind. Alcohol, 34¼, 33¾, 34¼; 25 City Dairy, 80¾; 10 do pfd, 115; 410 Cons. Smelters, 263, 256, 261; 8 Cons. Gas, 171½; 25 Dom. Stores, 69; 20 Int. Milling, 109; 50 Int. Nickel, 38⅝, 38½; 1 Loblaw, 43; 5 MacKay, 127; 42 Maple Leaf, pfd, 100; 20 Massey-Harris, 69½; 28 do pfd, 102¼; 35 Page-Hersey, 58⅞, 58¾, 58¾; 20 do pfd, 120, 119½, 120; 5 Prov. Paper, pfd, 104¾; 10 Russel M.C., 50; 25 Steel of Canada, 115; 10 Twin City, 69½; 50 Wyg

Henry Morgan & Co. Limited

Une Demi-Douzaine de Jouets

Absolument dans l'esprit de Noël, et à des prix pour toutes les bourses.

CHEVAL DE SELLE EN PELUCHE — sur plateforme en bois; avec bride . . . **4.00**

POUPEE — figure peinte à la main. Bras et jambes mobiles **3.75**

AUTOMOBILE — Bandages en caoutchouc Marche bien **3.00**

MACHINE DE VUES ANIMEES — Marque Keystone . **10.00**

MACHINE A VAPEUR — fonctionne parfaitement. Soupapes de sûreté, sifflet . . **15.00**

POUPEE MAMAN — bien habillée, yeux mobiles, cheveux frisés. **2.95**

Le Père Noël et Félix sont ici pour vous donner des conseils sur les jouets que vous désirez. Tous deux s'attendent que vous allez leur rendre visite. Ils reçoivent tous les jours de 10.30 à 12.30, et de 2.30 à 5.30.

— Rayon des jouets
— Quatrième étage

430 TASSES ET SOUCOUPES EN PORCELAINE SPODE COPELAND

Le Cadeau par Excellence !

Prix ordinaire 6.00 la tasse et soucoupe.

2.95

Depuis 1770 le nom de Spode, quand il s'agit de porcelaine, a été un critérium de perfection, et une ou plusieurs tasses et soucoupes de cette belle porcelaine fera un cadeau qu'apprécieront ceux qui comprennent la beauté et la rare valeur de tels articles. Les magnifiques patrons comprennent des dessins de ramilles de Dresde, des jardins de thé chinois, des fleurs de lotus, les uns avec dessins émaillés à la main sous le vernis, les autres avec bords en or anglais de la plus belle espèce. Les somptueuses couleurs comprennent: rouge laque, rose DuBarry, canari, vert océan, rubis, bleu Sèvres, orange, vin et autres. Jeudi, résolvez le problème de vos cadeaux en achetant de cette superbe et rare porcelaine. **2.95**

Tasses et soucoupes à thé . . . . . .

—Quatrième étage.

Le Cadeau Suprême

UN RICHE MANTEAU DE FOURRURE

Jeudi--197.50

Valeurs de 245.00 à 295.00

Seulement 25 beaux manteaux de rat musqué canadien, illustrant les derniers arrangements de la fourrure dans les effets diagonaux, verticaux et à bordure. Peaux foncées et bien fournies. Belles doublures en crêpes assortis. La durabilité de ces manteaux, leur chaleur et leur luxueuse apparence — tout tend à faire de ces manteaux la solution de la grande question:

QUE LUI DONNERAI-JE?

Jeudi, 25 manteaux de rat musqué au prix réduit de, chacun

197.50

—Deuxième étage.

A Prix Spéciaux en Vue d'une Liquidation Rapide

Pas de commandes par téléphone ni par poste vu que les quantités sont limitées.

Crêpe Noir — 150 verges de crêpe façonné marocain, noir seulement 36 pouces de large. Rég. 2.50 la verge. JEUDI . **1.55**
—Rez-de-chaussée.

Pluchette à Manteau — Deux patrons — l'un effet taupe et l'autre effet écrasé. Un tissu parfait pour manteaux, garnitures, etc. 50 pouces de large. Rég. 12.00 la verge. JEUDI **8.35**
—Rez-de-chaussée.

Cartes de Correspondance — 500 boîtes de cartes à bord non fini, avec enveloppes pour assortir. Dans de belles boîtes prêtes à offrir en cadeau. Rég. .75 et 1.00 la boîte. JEUDI . . . . . **.45**
—Rez-de-chaussée.

Gants de Laine pour Dames — 300 paires de gants gantelets en laine. Tricot écossais à côtes larges. Couleurs: gris, beige, brun. Pointures: 6 à 7½. Rég. 1.00 et 1.25 la paire. JEUDI . . . . **.65**
—Rez-de-chaussée.

Jeu de Tir — Fusil avec balles de liège. Trois cibles. Rég. 1.50. JEUDI **.85**
—Quatrième étage.

Casseroles — 7 pouces. Intérieur en verre allant au feu et monture nickelée. Rég. 3.95. JEUDI **2.45**
—Quatrième étage.

Tulle à Rideaux — Soldes de courtes longueurs de tulle à rideaux ivoire et blanc. 36 à 40 pouces de large. Rég. .50 et .60 la vge. JEUDI **.25**
—Troisième étage.

Chaise fini chêne doré et antique, avec sièges d'automobile à ressort, couvertures assorties en tapisserie, damas et velours. Régulier 30.00. JEUDI **18.75**
—Troisième étage.

Vestons de Nuit — Vestons de nuit en édredon de laine anglais, manches longues à même. Attaches sur le côté. Garnis de satin. Couleurs: rose pâle, rose, mauve, copen. Tailles: 34 à 44. Rég. 12.50. JEUDI **9.95**
—Deuxième étage.

Cire à Parquet Johnson — Couleur orange pâle. Pour planchers, linoléum, etc. Boîtes de 1 lb. Régulier .85. JEUDI . . . . **.55**
—Quatrième étage.

Ne Prenez Pas de Risque

ACHETEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX
VOUS NE PAIEREZ PAS PLUS CHER

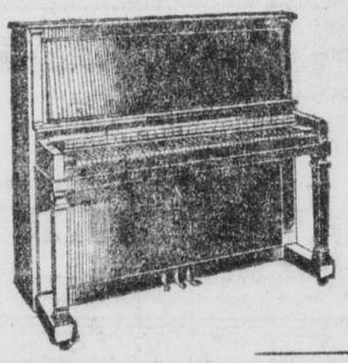

LE PIANO
PRATTE
Le préféré des artistes

Dix-huit modèles pour satisfaire tous les goûts et toutes les bourses.

Le Radio ROGERS sans batterie

Donne un rendement **Maximum** à un prix **Minimum**

CINQ MODELES de $140.00 à $395.00

Fonctionne en le raccordant simplement à la douille de la lumière électrique.

LE VICTROLA
Orthophonic
Victor Re-Creation of Sound

Cet instrument merveilleux vous permet d'entendre tous les grands artistes, comme s'ils étaient présents, en personne, à votre foyer.

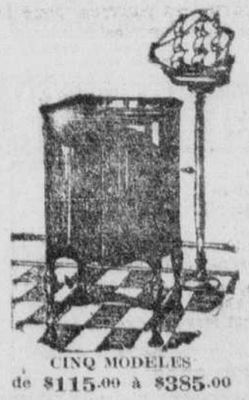

CINQ MODELES de $115.00 à $385.00

J. Donat Langelier LIMITEE

Le plus grand magasin du genre au Canada

366-68 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

FACILITE DE PAIEMENT A QUI LE DESIRE

Avec la coopération et grâce à la courtoisie de l'International Pelt Marketing Service qui expose actuellement des peaux de renard dans le Salon Rose de l'Hôtel Windsor, nous annonçons un étalage de

Magnifiques Peaux de Renard Argenté

à notre rayon de la fourrure. Chaque peau est un spécimen choisi dans les meilleures renardières du Dominion, et tout le monde est cordialement invité à venir voir cet intéressant exhibit. Un très bel assortiment de fourrures, dont on peut faire des tours de cou, à, chacun . . **295.00**

—Deuxième étage.

Sortant d'une boîte à dessins de houx

Un Petit Bouquet

est un cadeau qui peut se donner à toute femme (vieille ou jeune).

Envoyé à n'importe quelle distance (il se transporte aussi sûrement qu'une lettre) et il peut se porter partout, en tout temps et rappelle la délicate pensée du donateur.

BOUQUETS DE CORSAGES

dans toutes les magnifiques fleurs, des bouquets de corsage en ruban, en plumes, en soie, en paillette et dans tous les genres imaginables, depuis la petite fleur que la grand'mère épinglait à son manteau noir en disant: "Il me vient de ma petite-fille", jusqu'au même bouquet de corsage de la petite-fille qui donne réellement à sa toilette de soirée la beauté qu'elle possède.

Achetez ces bouquets aujourd'hui, vu que la variété est maintenant très complète, mais naturellement vous ne pouvez vous attendre à ce qu'elles fassent long feu, vu que chaque fleur est si jolie. Les prix sont de 75c, 1.00, 1.50 et plusieurs 5.00 et 6.00.

—Rayon des modes—Deuxième étage.

BOTTINES DE VOITURE POUR DAMES

Un cadeau merveilleusement approprié.

14.00 la paire

Bottines de voiture en velours noir ainsi qu'en satin piqué, richement garnies de fourrure et de soie, finis de glands. Légères mais chaudes et jolies. Pointures 2 à 8.

—Deuxième étage.

LA SORTIE DE NOEL

exige un chapeau élégant et en même temps confortable. Que ce soit un

FORTMASON

et vous aurez un chapeau à la fois élégant et durable. Leurs lignes gracieuses, leurs calottes souples et modifiables, et leurs couleurs exquises — tout contribue à en rendre l'achat désirable, et certains maris désirant donner un chapeau à leur épouse bien-aimée ne sauraient mieux faire en choisissant un feutre Fortmason dont tous les replis de la jolie calotte ont un air de distinction que Londres favorise. **15.00**

—Deuxième étage.

Un Nouvel Assortiment de

Jolies Pantoufles Boudoir

A 6.00 la paire—Mules en satin uni, garnies de fourrure et dans le genre D'Orsay. Toutes couleurs. Pointures 2½ à 7. La paire **6.00**

A 4.00 la paire.—Pantoufles en satin piqué, exclusives à Henry Morgan & Co. Limited. Toutes les plus belles nuances de boudoir. Toutes pointures. La paire **4.00**

—Deuxième étage.

NOUVELLES OUVRIERES

La question des pensions aux vieillards de l'Etat ou l'initiative privée.

UN NOUVEAU PROJET

La question des pensions aux vieillards, en Canada, va revenir au premier plan de la discussion, à la chambre des communes d'Ottawa, par l'exécutif du Congrès ouvrier du Canada, qui rencontrera les ministres fédéraux, demain, au Palais du Parlement, doit demander au gouvernement de présenter, de nouveau, le projet qui fut rejeté par le sénat, l'an dernier. Aujourd'hui, dans tous les pays du monde, cette question de pension aux vieillards est agitée. D'aucuns préfèrent le système des pensions payées par l'Etat; d'autres choisissent le système des pensions aux vieux employés payées par les compagnies.

Voici un plan assez original, qui vient d'être établi dans une grande firme de Londres, en Angleterre, la "Cooperative Wholesale Society" pour ses vieux employés:

La caisse de pension sera administrée par un comité de huit membres, dont quatre seront nommés par le comité de la direction et quatre par les employés par l'intermédiaire du scrutin, deux de ces représentants devant se retirer chaque année. La limite d'âge pour l'admission a cette caisse sera de seize ans à cinquante ans et tous les candidats devront être approuvés par un comité du plan de pensions. Lorsque la caisse sera constituée, l'affiliation à cette dernière deviendra une des conditions d'emploi.

L'échelle des contributions est basée sur 2½ pour cent du salaire, exclusion faite de bonis, rémunération supplémentaire, etc.

Advenant décès avant le paiement d'une pension, les contributions de l'employé, plus un intérêt calculé a raison de 4½ pour cent par année, seront remboursés à son représentant légal.

Le projet a été approuvé au cours d'assemblées régionales des employés.

PEINTRES EN DEUIL

Une lettre à l'adresse de M. Raoul Gervais, organisateur général des peintres à Montréal, reçue ce matin, annonce la mort de M. Chas.-J. Lammert, secrétaire-trésorier général de la Fraternité Internationale des peintres, décorateurs et tapissiers d'Amérique, survenue, hier, 14 courant, à Lafayette, aux Etats-Unis. Le défunt était bien connu à Montréal, où il a assisté au dernier Congrès des peintres, en septembre 1925, à l'hôtel Mont-Royal. Il occupait le poste de secrétaire-trésorier général depuis plusieurs années.

FETE A LONGUEUIL

A l'occasion des fêtes de Noël et du premier de l'An, l'Association ouvrière de Longueuil donnera sa fête annuelle aux enfants de la localité, dimanche prochain, 19 courant, dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Voici les derniers détails, et le programme de cette fête, qui promet de surpasser en éclat tout ce qui s'est fait jusqu'ici pour les enfants, à Longueuil. D'abord, dimanche prochain, 19 courant, à 3 hrs p.m. est fixée l'arrivée du Père Noël, auquel on se prépare à faire une réception solennelle. Il y aura grande procession à travers les rues de la ville. MM. les membres du Conseil accompagneront le Père Noël, le soir, dans la salle de l'hôtel de ville. A 8 hrs précises, il y aura distribution de cadeaux à tous les enfants de moins de 12 ans. Le comité donne avis qu'il est bien compris que les enfants de plus de 12 ans n'auront pas besoins de se présenter, car ils ne recevront rien.

Un grand arbre de Noël sera érigé dans la salle couvert des "fruits de la saison", et brillamment illuminé.

Une autre distribution aura lieu pour les orphelins de l'hispice Saint-Antoine, faite par l'Association ouvrière de Longueuil. Un programme tout à fait spécial sera exécuté à cette soirée; il y aura distribution de cadeaux et de bonbons. Un concert de musique sera donné par l'Association des concerts de Longueuil, sous la direction du professeur Paul Pratt. Il y aura aussi chants, déclamations et discours. Il est certain que les pauvres petits enfants que la fortune a délaissés auront pour eux une des plus belles veillées de réjouissances encore données à Longueuil.

L'Association tient à remercier sincèrement tous les généreux donateurs qui ont bien voulu encourager cette belle oeuvre. La fête de l'hospice aura lieu jeudi soir, 29 décembre prochain, à 8 h. p.m., dans les salles de l'hospice, entrée rue Sainte-Elisabeth.

L'association compte sur la présence des députés au fédéral et au provincial, ainsi que des membres du conseil de ville, et de plusieurs autres dignitaires de cette ville qui rehausseront l'éclat de la fête par leur présence appréciée.

Les personnes charitables qui désireraient faire des cadeaux de circonstance pour les orphelins, sont priées de faire parvenir leurs noms à M. C.-E. Birs, président de l'Association, No 40, rue Sainte-Elisabeth, en face de l'hospice. Celui qui donne aux pauvres, prête à Dieu.

CHEZ LES BARBIERS

Grâce à l'initiative de son bureau de direction, l'union internationale des barbiers, local No 455, de Montréal, aura du nouveau à son assemblée, lundi soir, en la salle ordinaire des réunions, 217 Sainte-Catherine est. D'abord, il sera procédé à l'élection générale des officiers. Les officiers actuels devront tous résigner, conformément aux termes de la constitution. Ensuite, (the last, but not the least), une belle dinde pour les fêtes sera tirée au sort parmi les membres présents, et qui seront en règle avec l'union. Or, tout membre sera considéré comme étant en règle avec l'union qui aura payé non seulement ses contributions à date, mais aussi, sa contribution du mois de janvier prochain; c'est la condition posée par les officiers. Les contributions seront acceptées par le secrétaire, au début de la séance. Voici le mode qui sera employé pour le tirage: chaque membre recevra un billet qu'il signera et qu'il remettra ensuite aux scrutateurs de l'élection. Le premier nom qui sortira de l'urne, sera l'heureux gagnant de la dinde. Un rapport un tantinet piquant sera soumis par le secrétaire au sujet de l'attitude de certains membres à l'égard des officiers actuels du local.

CHEZ LES PLATRIERS

Une assemblée spéciale et d'urgence sera tenue par l'Association des plâtriers de la province de Québec, ce soir, à 8 h. aux quartiers des syndicats catholiques, 655 Demontigny est, coin Beaudry. Il s'agit de régler une question de la plus haute importance pour tous et chacun des membres de cette organisation. Tous doivent y être présents, sans faute. Par ordre du secrétaire.

CARROSSIERS SYNDIQUES

Le Syndicat catholique national des carrossiers s'assemble ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 4, Edifice des syndicats catholiques, 655 DeMontigny est. L'on procédera à l'élection des officiers. Il y aura aussi un rapport très important du comité exécutif sur la question très importante de l'agent d'affaires.

La question des assurances est aussi à l'ordre du jour. Rapport des officiers sortant de charge. Rapport des auditeurs. Que tous les membres soient cordialement priés d'assister. Cette assemblée devait avoir lieu mercredi dernier, mais à cause de la Fête de l'Immaculée-Conception, elle a été remise à ce soir.

CORDONNIERS SYNDIQUES

Les locaux Nos 1, 2 et 4 des monteurs, des machinistes et des ouvriers du cuir à semelle du syndicat catholique des cordonniers d'assemblent ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 655 Demontigny est.

A chaque réunion il y aura rapport de l'agent d'affaires, des délégués à l'exécutif et au Conseil central. Initiation des membres nouveaux et rapports sur les difficultés et les activités de la semaine.

SYNDICAT TYPOGRAPHIQUE

Le syndicat catholique national des typographes s'assemblera ce soir, à la salle No 3, édifice des syndicats catholiques, 655 Demontigny est. Rapport de M. J. Comeau, agent d'affaires, des officiers et des délégués. Tous les membres sont cordialement priés d'être présents à la réunion.

OUVRIERS TEXTILES

Vendredi soir, dans le sous-bassement de l'église de Ville-Emard, il y aura grande assemblée des ouvriers et ouvrières textiles de l'usine de la Côte Saint-Paul. On procédera à l'installation solennelle des officiers. Tous les membres qui ont signé leur adhésion à la dernière assemblée du 6 décembre sont cordialement priés d'assister. Ils sont invités à se faire accompagner d'un de leurs confrères ou compagnes de l'industrie. Par ordre du secrétaire-général.

CONSEIL DU TRAVAIL

Une assemblée d'une importance extraordinaire sera tenue par le Conseil des métiers et du travail de Montréal, demain soir, à 8 h. aux quartiers de la Construction, 417 Ontario est. Tous les délégués doivent y être présents. Par ordre.

UNION DES RELIEURS

D'importantes communications du bureau exécutif international seront soumises à l'assemblée de l'union locale No 91 des relieurs, ce soir, à 8 h. au No 3 Craig est. Un rapport très encourageant du secrétaire et agent d'affaires M. Jos. Pelletier, sera également soumis. Tous les membres sont priés d'y assister, en aussi grand nombre que possible.

UNIONS CANADIENNES

Le Conseil central des unions canadiennes de Montréal, tiendra une très importante assemblée, demain soir, à 8 h. au Temple du Travail. Des rapports intéressants seront soumis par les nouveaux officiers.

DES MONUMENTS DE GLACE, DANS QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — L'Association des sports d'hiver de Québec a décidé de construire, dans tous les quartiers de la ville, des monuments de glace de belles dimensions, représentant les sujets les plus variés et les plus attrayants.

La première idée de l'association était d'avoir un gigantesque palais de glace, dont les raquetteurs auraient fait l'assaut, un soir du carnaval. Mais ce palais aurait coûté $8,000 ou $10,000, il aurait favorisé une partie de la ville seulement, et la grande majorité des citoyens n'en auraient pas tiré profit. Avec cinq ou six beaux monuments de glace distribués dans tous les quartiers, les étrangers profiteront de leur temps libre pour visiter la ville.

Pour nos vétérans canadiens-français

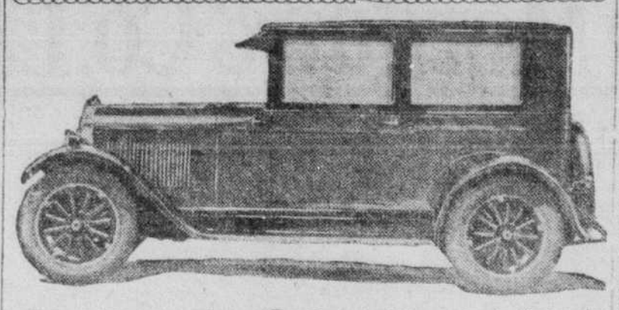

Le "coach" Pontiac qui sera donné en troisième prix du tirage des automobiles que fait l'Association des vétérans de la grande guerre, succursale Ville-Marie. Ce tirage aura lieu le 1er février. Ce "coach" est exposé dans les salons de la Clermont Motor, Ltée, rue Saint-Denis.

COURS et CONFERENCES

AU CLUB LEMOYNE

M. L.-A. Rivet fera vendredi soir, à 8 heures, dans les salles du club Lemoyne, à Longueuil, une causerie sur "la justice canadienne au pôle nord".

INDUSTRIE MINIERE

M. George-C. Bateman, secrétaire de l'Association minière d'Ontario, parle ce soir à sept heures à l'Engineers' Club devant la succursale montréalaise de l'Institut canadien des mines et de métallurgie. Son sujet est "l'exploitation des mines comme industrie permanente".

M. WALTER MITCHELL

M. Walter Mitchell sera le principal orateur, demain soir, au banquet annuel de l'Association des marchands de bois de construction en gros de Montréal aux nouveaux bureaux de l'association, 685, rue Sherbrooke ouest.

COURS DE CIVISME

M. Edouard Montpetit donnera son cours de civisme à l'université de Montréal demain après-midi à 2 h. 45 précises.

CLUB KIWANIS DE MONTREAL

Demain midi, au Windsor, M. Charles-F. Bardor, de la St. Lawrence Sugar Refinery, fera une causerie aux membres du Montreal Kiwanis Club. Le "booster" sera M. Bill Harrison, de Dent Harrison & Sons Ltd.

LES EXPOSITIONS AVICOLES D'HIVER

Le chef du service de l'aviculture de la province, M. J.-D. Barbeau, nous communique la liste officielle des expositions avicoles d'hiver pour la saison 1926-1927. Dans la nomenclature qui suit, il est fait mention de l'endroit, du secrétaire, de l'adresse de ce dernier et des dates des expositions:

Victoriaville, Henri Lauzière, Victoriaville, 18, 19, 20 décembre 1926.

Drummondville, Alb. LaHaye, Drummondville, 21, 22, 23 décembre 1926.

Knowlton, Geo.-A. McClay, Bondville, 4, 5, 6 janvier 1927.

Sherbrooke, Geo.-S. Lothrop, 199, rue Prospect, 11, 12, 13 janvier 1927.

Québec, Jos. Taillon, 49, S.-Mathias, 20 au 23 janvier 1927.

Montréal, Abel Raymond, 2, Place Youville, 27, 28, 29 janvier 1927.

LE DEADLOCK DURE A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15. — Le deadlock municipal vient d'entrer dans son sixième mois. Plus que jamais, tout indique que cela se continuera jusqu'aux prochaines élections municipales, en juillet 1927. Seulement quatre échevins se sont réunis pour la dernière séance régulière, qui ne fut même pas ouverte. Le pro-maire Loranger ne voulut pas siéger, devant le refus des échevins Ryan, Carignan et Gravel de donner préséance à la séance des commissions permanentes et à leur déclaration qu'ils s'en tenaient à leur premier choix, l'ex-échevin Farley, pour remplir le siège vacant.

Après la séance, les échevins Ryan, Carignan et Gravel firent conjointement une déclaration en réponse à celle du maire Bettez, dans laquelle ce dernier dénonçait la taxe du locataire et déclarait qu'il avait refusé de signer des mandats de saisie pour non paiement de cette taxe, et qu'il refuserait toujours de le faire. Dans leur réponse au maire Bettez, les échevins en questions se défendent d'avoir donné ordre au trésorier de la ville de procéder, en Cour du recorder, contre les locataires récalcitrants.

Tous trois terminent en offrant de donner leur démission, si l'on peut prouver que leurs affirmations sont fausses.

Saskatoon rejette la R. P.

Saskatoon, 15. — L'échevin G.-W. Norman a été élu maire de cette ville et la représentation proportionnelle proposée aux électeurs comme mode de scrutin a été rejetée. L'élection de lundi s'était faite avec la R.P.

Election d'officiers

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15. — La section de la vallée du S.-Maurice de l'Institut des Ingénieurs canadiens vient de procéder à l'élection de ses officiers avec le résultat suivant: président, M. Wilson, ingénieur en chef du département forestier de la compagnie Laurentide; secrétaire trésorier, M. Roméo Morrissette, ingénieur et greffier de la ville du Cap-de-la-Madeleine; conseillers, MM. Bruno Grandmont, ingénieur du district au département des travaux publics; S. Slater, ingénieur résident de la St-Maurice Valley Corporation, à Cap-de-la-Madeleine; M. Henri Dessaulles, gérant de la Shawinigan Water & Power Co. à Shawinigan.

UN ACCUEIL CHARMANT

Paris, 15. — Le chef d'aviation, commandant Leguia, fils du président du Pérou, a visité les centres d'usines et l'exposition d'aviation. Il fut ravi de l'accueil qu'on lui fit.

LES VOYAGEURS DE LA SURVIVANCE FRANÇAISE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Les voyageurs de la Survivance Française, qui nous arriveront de l'ouest le 22 décembre, seront au nombre de 300. C'est la nouvelle qui a été annoncée par M. C.-J. Magnan, président de la Société S.-Jean-Baptiste, au comité général qui s'est réuni, hier soir, pour étudier le programme de la réception qui doit être faite à ces Canadiens-français.

M. Magnan a aussi appris aux membres que le voyage de la Survivance Française est sous le patronage des sociétés canadiennes-françaises des trois provinces de l'Ouest, l'Association des Canadiens-français du Manitoba, l'Association catholique canadienne-française de la Saskatchewan, et l'Association canadienne-française de l'Alberta.

LE DEPART, DEMAIN

Nos compatriotes partiront, demain, le 16 décembre, à destination de la province de Québec, et voyageront à bord de deux trains.

Ils arriveront à Québec, mercredi prochain, entre 2 heures et quart et 2 heures et demie. Au cours de l'après-midi, il y aura réceptions à l'hôtel du gouvernement, à l'université, à l'archevêché et à l'hôtel de ville.

Le soir, un grand banquet aura lieu, au château Frontenac, sous la présidence de M. C.-J. Magnan, et réunira 500 convives. L'hon. L.-A. Taschereau et le maire V. Martin ont promis d'y assister.

SOIREES-CAUSERIES A S.-PIERRE CLAVER

La section Saint-Pierre-Claver de la société Saint-Jean-Baptiste a inauguré, hier soir, en présence d'une très nombreuse assistance, ses soirées-causeries de l'hiver. L'hôte d'honneur de cette première soirée a été M. Léon Trépanier, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui a été présenté à l'auditoire par le Dr Anatole Plante. M. Jean Laporte remercia le conférencier et le curé Picotte dit aussi quelques mots, engageant ses paroissiens à encourager les soirées-causeries de la société.

En ouvrant la réunion le président de la section Saint-Pierre-Claver, M. Cléophas Durocher, fit un vibrant appel à ses co-paroissiens, les invitant à s'enrôler dans la section de notre société nationale, et démontra les bénéfices qu'ils pouvaient en tirer au point de vue patriotique. M. Durocher exprima l'espoir que bientôt la majorité de Saint-Pierre Claver ferait partie de notre société nationale.

En outre de la causerie du président général, il y eut un fort intéressant programme musical interprété par le professeur Charles-L. Bérard, Mme W. Deschesnes, Mlle Suzanne Rochette et le notaire Duval.

Parmi ceux qui assistaient à la réunion on remarquait: l'ancien échevin J.-E. Sansregret, MM. Armand Malo, Albert Pâuzé, Treffié Raymond, J.-W. Bastien, les abbés Bachand et Bérard, MM. Pépin Painchaud, A. de Repentigny, le notaire Duval, M. Gagné, J. Bleau et autres.

BOURSES QU'OFFRE LE PACIFIQUE CANADIEN

Une circulaire publiée par le Pacifique Canadien sous la signature de M. Grant Hall, vice-président, annonce que deux bourses d'études à l'Université McGill seront octroyées par cette compagnie, à la suite d'un concours qui sera ouvert à ses apprentis ou employés permanents de moins de 21 ans, ainsi qu'aux fils mineurs de ses autres employés.

Ces bourses donneront droit à quatre années d'études gratuites en architecture, chimie, génie civil, mécanique ou électrique, ainsi qu'à une année additionnelle à la Faculté des Arts. Les examens pour l'obtention des bourses seront les mêmes que ceux de l'immatriculation régulière; ils seront tenus à l'Université McGill et dans quelques autres centres du Canada, en juin 1927. Les deux candidats dûment qualifiés qui auront conservé le plus grand nombre de points, recevront les bourses et pourront suivre les cours de leur choix parmi ceux mentionnés plus haut.

Les bourses seront renouvelées chaque année pendant une période n'excédant pas cinq années, pourvu que le boursier ait réussi à se qualifier pour le cours de l'année suivante. Si un boursier est forcé d'interrompre ses études, il devra en aviser la compagnie ou le secrétaire de l'Université à la fin de son année, afin que sa bourse soit offerte à d'autres candidats.

Les demandes d'admission aux examens pour l'attribution des bourses d'études du Pacifique Canadien, devront être adressées, avant le 10 mai 1927, à M. C.-H. Buell, secrétaire du département des pensions du Pacifique Canadien, gare Windsor, Montréal. Des copies des conditions d'admission et des programmes d'études peuvent être obtenues du secrétaire de l'Université McGill.

Ouvrier blessé

Un ouvrier employé aux travaux d'excavation du nouvel édifice que fait construire la Banque Royale, rue Saint-Jacques, a été ce matin victime d'un accident. Une pierre se détacha soudainement de l'une des parois de l'excavation et frappa l'homme à la tête ainsi qu'à l'épaule. Des compagnons de travail du malheureux, nommé Frank Kruge, se portèrent à son secours et la voiture-ambulance de l'hôpital Général fut mandée. A l'hôpital on constata que les blessures de Kruge n'étaient pas graves et après avoir été pansé, il a pu retourner à sa demeure.

Le cheval a dû être abattu

Un cheval emballé s'est élancé à travers la vitrine du restaurant Beitler, rue Saint-Laurent, angle Prince-Arthur, vers 5 heures, hier après-midi. L'animal a reçu des coupures tellement graves, qu'à la demande du propriétaire, la police a dû l'abattre.

LE "HEREFORD" SERA MIS EN OPERATION

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 15. — La question du chemin de fer Hereford vient d'être réglée, conformément aux engagements pris par les députés fédéraux et provinciaux des cantons de l'Est. Un télégramme reçu, hier, au bureau de l'hon. J. Nicol, à Sherbrooke, venant de M. J.-E. Letellier, député de Compton aux Communes, annonçait en ces termes la bonne nouvelle:

"La question du chemin de fer Hereford réglée, aujourd'hui, tel qu'entendu. Le Hereford sera opéré, de Sherbrooke, par le Canadien National, aussitôt que les arrangements définitifs à cet effet seront terminés".

Il est donc compris que d'ici quelques jours, les dix villages affectés par l'inaction du "Hereford Railway" auront de meilleures communications. Parmi ceux qui se sont le plus occupés du règlement de cette épineuse question, il faut mentionner l'hon. Jacob Nicol, député de Compton au provincial; MM. E.-W. Tobin, député de Richmond-Wolfe; J.-E. Letellier, C.-V. Howard et W. Girouard, respectivement députés de Compton, de Sherbrooke et de Drummond-Arthabaska, à Ottawa.

LA CHORALE TANGUAY

La chorale Tanguay, de Verdun, est venue, hier soir, nous donner un très joli concert à la salle de l'Assistance Publique, sous la direction du capitaine Roméo-M. Tanguay. L'auditoire était peu nombreux, malheureusement pour d'aussi bons artistes venus de loin, malheureusement surtout pour les mélomanes absents, qui auraient passé de très belles heures.

Les chanteurs de Verdun forment un groupe très souple et très efficace. Ils répondent avec une rare précision aux moindres indications de la baguette et sont très soucieux des effets à rendre. Leurs voix sont belles et fraîches, jeunes et convaincues. Chacune de leurs exécutions fut un succès complet: "La muse gauloise", Pierné; "La fontaine de Caraouet", Letory; "Le soir", Weckerlin; "O Canada", "Le chant des compagnons", Gounod; "Chant provençal" et "Crépuscule" (Huth), Franck. Le capitaine Tanguay a pleinement mérité les félicitations que lui ont adressées le maire et le curé de Verdun.

En plus des excellents solistes, Mlles J. Villeneuve et N. Brisson, MM. R. Miller et P. Mireault, nous avons entendu de populaires artistes montréalais: Mlle Léonide Letourneux, MM. Emile Gour, Germain Lefebvre et Eugène Chartier.

Nombreuses les personnes prenant part à ce voyage

Winnipeg, 15.—Les adhésions à l'excursion de la Survivance Française dans la province de Québec, dont le départ doit avoir lieu de cette ville, samedi le 18 du courant, sont si nombreuses dans le sud de la Saskatchewan, que le Pacifique Canadien fera circuler un train spécial de Régina à Winnipeg pour raccorder avec le train de luxe tout acier qu'il enverra dans l'Est. Le spécial de Régina arrivera à Winnipeg assez tôt dans la matinée de samedi pour permettre aux excursionnistes de faire leurs emplettes avant le départ pour Montréal. Les voyageurs d'Edmonton et de la région arriveront à Winnipeg dans un wagon spécial qui sera attaché ici au train de l'Est.

Spectacle d'opérette

La Société Canadienne d'Opérette présentera à ses nombreux habitués les 10, 11 et 13 janvier prochains au Monument National, Flup.

Flup est un gaillard des plus intéressants et saura faire rire aux larmes; ses répliques sont fort spirituelles et tous ceux qui ont fait la connaissance de Flup en ont été fort heureux.

Vous voulez rire de bon coeur et passer une soirée très agréable, rendez-vous au prochain spectacle de La Société Canadienne d'Opérette et vous ne le regretterez pas. Flup n'est de passage à Montréal que pour très peu de temps et devra s'en retourner en France au commencement de février. Vous ne le rencontrerez nulle part ailleurs qu'à La Société Canadienne d'Opérette et la seule façon de faire sa connaissance, c'est d'assister aux prochaines représentations de La Société Canadienne d'Opérette.

Tous les membres de La Société Canadienne d'Opérette sont unanimes à déclarer que Flup est le meilleur garçon du monde et tous regrettent qu'il ne puisse pas prolonger indéfiniment son séjour à Montréal. Malheureusement pour nous, Flup est d'une si grande popularité que tous les amateurs de musique du monde entier le réclament partout, c'est pourquoi il ne peut demeurer au milieu de nous que pour un temps très limité.

FAYETY
MUTUAL BURLESQUE
Deux fois par jour 2.15 et 8.15 p.m.
La "CHAITERBOX REVUE" de BERT TODD et FRANK CUMMINGS intitulée "OVER HERE"
Matinée spéciale tous les Jours 25c
Retenez maintenant vos billets pour notre grande "REPRESENTATION DE MINUIT" la veille du jour de l'an
Les billets sont maintenant en vente

Compagnie d'Amusement Cardinal
ST-DENIS Tél. Lan. 3813 A L'AFFICHE
Grand drame en 5 actes
"LES CHERCHEURS D'OR"
Marguerite de la Motte dans "THE UNKNOWN SOLDIER"
Orchestre de concert du St-Denis et autres attractions.
Matinée 25c. Soirée 25c, 35c, 60c. réservé

Canadien-Français
Pièce en 4 actes de C. Méré
"LE VERTIGE"
Matinée 25c, 35c, réserve. Soirée, 25c, 40c, 60c, réservé

CASINO Comédie par Paul Hébert
"MON P'TIT AMI"
Irene Rich dans "Silken Shackles"

ARCADE Grand Programme Triple
Richard Barthelmess dans "Ranson's Folly" "The Rainmaker"
avec toute une troupe d'étoiles.
et "The Radio Detective"

OUIMETOSCOPE
La troupe A.-M. Pâtrie dans "VIENS-TU AU CIRQUE"
Raymond Griffith dans "WET PAINT"

NATIONAL Revue Excentrique
"L'AMOUR EN L'AIR"
Huguette Duflos dans "The Secret Spring"

JARDIN de DANSE

Ce soir, soirée sociale du Prof. Vachon
Dames ... 35c
Messieurs ... 50c
Ouverture à 9 hrs.
LE PROF. VACHON donne des leçons strictement privées tous les jours de 1 à 9 h.
Mlle Jeanne Gagnon, Assistante
Pour appointement Tél. Plat. 1764

CHANTECLERC
Cette semaine
Grande revue par M. Fred. Barry
EN FAUT UNE.
Revue en 2 actes et 15 tableaux 49-3 E

IMPERIAL
ROBERT CHISHOLM
BARYTON EMINENT
5 autres numéros KEITH-ALBEE
LEFTY FLYNN
dans "THE COLLEGE BOOB"
50-3 E

ALHAMBRA
Rue Masson, Rosemont
AUJOURD'HUI A SAMEDI
"MARE NOSTRUM"
de Rex Ingram avec ALICE TERRY, ANTONIO MORENO et MARCELINE DAY et JOHN HARRON dans "THE BOY FRIEND".

DOMINION
EVELYN BRENT dans "FLAME OF THE ARGENTINE"
GEORGE O'BRIEN dans "THE COUNT OF LUXEMBURG"
Comédie et Vaudeville
ORCHESTRE LOUIS KING

MIDWAY
Aujourd'hui — Programme double
"THE MARIAGE CLAUSE"
avec FRANCIS-X. BUSHMAN et BILLIE DOVE
ET "ATTA BOY" avec Monty Banks
Aussi Actualités et autres 51-2 E

PALACE
Tout est sur une grande échelle SAUF le Prix
Une grande histoire d'Ibanez
The TEMPTRESS
avec GRETA GARBO ANTONIO MORENO
ATTRACTION TRES SPECIALE LES FRERES KELLERT
RAPHAEL Violoniste MICHAEL Pianiste
Leur première apparition dans un théâtre de vues animées

MAISONNEUVE AND LAURIER
L'EBLOUISSANTE ET ROMANESQUE HISTOIRE DE RAFAEL SABATINI
JOHN GILBERT
ELEANOR BOARDMAN
dans

"Bardelys the Magnificent"
GENE TUNNEY dans "THE FIGHTING MARINE" et comédie spéciale.
2 — NUMEROS DE VAUDEVILLE — 2

SAISON D'HIVER AU PINEHURST INN
VAL MORIN QUE., au coeur des Laurentides
Ouverture le 15 décembre
Patinage, skis, toboggan traîneaux à voile, etc. Grande salle de récréation, chauffage central, bains.
TEL. DIRECT OU ATL. 5137 15.17

HOTEL PLACE VIGER
SOUPER-DANSANT
TOUS LES SAMEDIS SOIRS
ORCHESTRE SPECIAL
$1.50
PLACES RESERVEES A MAIN 5720
15, 18 E

HOTEL CHELSEA
ATLANTIC CITY, N.J.
Directement au bord de l'océan à Chelsea, 400 chambres. A l'épreuve de l'incendie.
Le même excellent service sous tous rapports.
Faites venir la brochurette
J. B. THOMPSON & CO.

EVERYBODY KNOWS LOEWS GOOD SHOWS
"LOVE'S BLINDNESS"
d'Elinor Glyn
avec ANTONIO MORENO PAULINE STARKE
6 Numéros de Vaudeville
Billets maintenant en vente
Spectacle de Minuit au Loew's
LA VEILLE DU JOUR DE L'AN
12 BONS NUMEROS DE VAUDEVILLE
Un spectacle aux mille nouveautés
Ballons—Serpentina—Chapeaux, etc.
TOUS LES SIEGES RESERVES
Orchestre et balcon — 1.00
Loges et baignoires — 1.50
50-4 E

EPIC Entertainment Maintenant
Une vue qui va droit au coeur
"STELLA DALLAS"
— AVEC —
RONALD COLMAN
ET AUTRES ETOILES POPULAIRES
BETTER THAN BONDS Buy SCRIP BOOKS ASK THE CASHIER
Engagement exclusif JEAN WOOD
Pianiste de Concert Canadienne
Une belle représentation en perspective
Représentation de Minuit
VEILLE DU JOUR DE L'AN
Billets en vente vendredi

LORD NELSON & NAPOLEON PALACE
AUJOURD'HUI JUSQU'A SAMEDI
2 — GRANDES VUES — 2
OUTSIDE THE LAW
Titres français

Emotions, frissons, angoisses — dans le plus grand mélodrame de banditisme jamais filmé.
ET
"WOMANPOWER"
avec RALPH GRAVES et KATHRYN PERRY

FRANÇAIS
27, Ste-Catherine Est — Lancaster 8513
AUJOURD'HUI—Programme double
NORMA SHEARER dans UPSTAGE aussi
MABEL NORMAN dans RAGGEDY ROSE
Comédie et Vaudeville
COMMENÇANT JEUDI
Grand Programme Double
The Delicious Little Devil
avec Rudolph Valentino, Mae Murray,
aussi LAWFUL CHEATER
avec CLARA BOW et autres
Matinée 10c et 15c. Soirée, 15c et 25c.

Aujourd'hui et jeudi aux Théâtres United Amusement
STRAND
"EXIT SMILING"
Jack Pickford—Beatrice Lillie
"THE DESERT'S TOLL"
avec Tom Santschi
Comédie, "George is in Love"
William Eckstein—Armand Meerts
AMHERST
CORINNE GRIFFITH
Tom Moore "Syncopating Sue"
HOOT GIBSON
Peter B. Kyne's "Huckaroon Kid"
VAUDEVILLE
JEUDI — CONCOURS DE BEAUTE
RIALTO
JOHN GILBERT
dans "Bardelys the Magnificent"
HAROLD LLOYD
dans "Never Weaken"
COMEDIE et FABLES
Eugène Maynard au piano
CE SOIR—REVUE DE DANSE
REGENT
JOHNNY HINES
dans "Stepping Along"
GEORGE O'BRIEN
Olive Borden dans "3 Bad Men"
VAUDEVILLE A 3.30 ET 9 P.M.
MT-ROYAL
"MARRIAGE LICENSE ?"
Alma Rubens—Walter McGrail
JACK HOXIE
dans "Wild Horse Stampede"
Gene Tunney "The Fighting Marine"
Bon Programme de VAUDEVILLE
PAPINEAU
"SPANGLES"
Pat. O'Malley—Marion Nixon
"THE WALTZ DREAM"
La sensation de la saison
COMEDIE MACK SENNETT
CE SOIR—VARIETES
BELMONT
RENEE ADOREE
Ralph Graves dans "Blarney"
VERA REYNOLDS
dans "Subtle Sex"
COMEDIE et ACTUALITES
CE SOIR—VARIETES
PLAZA
"SO THIS IS PARIS"
Patsy Ruth Miller—Monte Blue
"THE RENAWAY EXPRESS"
avec Blanche McHaffey
COMEDIE et ACTUALITES
Ce soir—Revue de danse
CORONA
COLLEEN MOORE
dans "It Must Be Love"
"WAR PAINT"
avec Pauline Starke
COMEDIE VAN BIBBER
CE SOIR—CABARET

PACIFIQUE CANADIEN
RESTAURANT DE LA GARE WINDSOR
Afin d'accommoder les voyageurs et ceux qui ne peuvent se rendre chez eux, l'on servira un dîner spécial à
NOEL ET AU JOUR DE L'AN
de 11.30 a. m. à 5.30 p. m.
1.50 PAR PERSONNE
Atmosphère du chez-soi, cuisine et service de premier ordre, orchestre. Pour réserve de places, téléphonez au maître d'hôtel du restaurant. Main 3460. 15,17,20,22,23,24E

ELECTRA
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
ORCHESTRE MASINO
PAULINE FREDERICK

Le plus grand drame de sa carrière
EN PLUS
LEW CODY — Malcolm McGregor dans
"THE GAY DECEIVER"
COMEDIE ET AUTRES
Chaque billet d'admission donne droit au concours gratis d'une bague sertie de diamant d'une valeur de $65.00 à $80.00.

AVIS AU PUBLIC
Il n'y aura pas de représentation au
THEATRE ST-DENIS
DEMAIN, VENDREDI, EN MATINEE
afin de permettre de décorer le théâtre pour la grandiose représentation de charité
VENDREDI SOIR
en faveur de l'oeuvre de
SOEUR BONNEAU
par ordre
JOS CARDINAL
directeur propriétaire du théâtre St-Denis

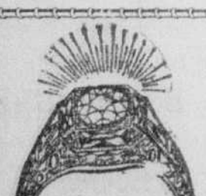
Or blanc 18K $150.00
Autres modèles $20.00 et plus
Cadeau qu'on Admirera
Superbe diamant sur monture, or blanc 18 k., finement ciselée.
L'éclat du diamant, le travail artistique de sa monture en font un bijou princier. Ce vous sera un plaisir de le choisir et un orgueil de le donner.
A. BEAUCHAMP
15, Notre-Dame Ouest, MAin 2676.
Fondée depuis plus de 62 Ans

CETTE DELEGATION CANADIENNE EN FRANCE

LA VISITE QUE L'ON FERA EN CHAMPAGNE

Les visiteurs canadiens iront dans l'ancienne capitale de la Champagne rendre hommage aux lieux d'origine de Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame.

TROYES ET SON HISTOIRE

On rapporte deux nouvelles inscriptions, dans le cours de la semaine dernière, pour l'intéressant voyage que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et la Société Historique de Montréal organisent dans les provinces de France.

Quoique ce voyage soit sous les auspices de deux de nos sociétés nationales, il n'est pas nécessaire d'appartenir à l'une ou à l'autre de ces sociétés pour avoir droit de participation au voyage et c'est pourquoi, l'invitation est faite à tous ceux qui désirent prendre contact avec les provinces de la Vieille France d'où sont venus les ancêtres.

L'itinéraire du voyage qui a été préparé avec un soin tout spécial comporte une visite à Troyes, ancienne capitale de la Champagne, où naquit et habita Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame.

Troyes qui est devenu aujourd'hui un centre important de commerce, a gardé du passé ses beaux édifices.

Sa cathédrale, qu'on mit 400 cents ans à construire, nous montre un choeur du XIIIe siècle et des vitraux classés parmi les plus beaux de cette époque. Une autre église, Saint-Urbain, est un édifice très élégant de la première période ogivale. Dans l'ancienne abbaye, une très belle bibliothèque et des collections d'archéologie et d'art nous révèlent l'intensité de la vie intellectuelle et artistique de la région.

Troyes garde le souvenir de ses plus illustres enfants: le pape Urbain IV, le sculpteur Girardon, le peintre Mignard.

L'enceinte fortifiée du Moyen Age a été remplacée par de très belles promenades.

Tout autour de la ville, et dans la ville même, les très importantes fabriques de bonneterie qui font la richesse du pays, sont en pleine activité.

C'est dans la rue de L'Hôtel-de-Ville que se trouve l'église Saint-Urbain, un des joyaux artistiques de la Champagne, commencée en 1262 par le pape Urbain IV, enfant d'un cordonnier de Troyes, consacrée en 1389 et qui ne fut achevée qu'au XIXe siècle.

Nos visiteurs ne manqueront pas également d'aller voir le fameux Hôtel de Vauluisant, dont nous publions ci-contre la photographie. Bâti vers 1550 sur l'emplacement d'un ancien couvent, cet hôtel a appartenu ensuite à la famille de Mesgrigny. C'est aujourd'hui le Grand Cercle de Troyes.

Comme pour les visites des autres villes, celle que l'on fera à Troyes sera sous la direction de guides mis spécialement à la disposition des visiteurs canadiens.

Les inscriptions pour le voyage de la délégation canadienne, en août 1927, voyage qui durera près de deux mois, se font entre les mains du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste où l'on peut se procurer tous les autres renseignements nécessaires.

Comme le nombre des inscrits doit être limité on prie ceux qui auraient l'intention de participer au voyage d'envoyer immédiatement leur adhésion.

Le fameux Hôtel de Vauluisant, en Troyes, Champagne, où une délégation canadienne se rendra en août 1927.

LE COMITE NE VEUT PAS EXIGER CE DROIT

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Par une majorité d'une voix, le comité des amendements à la charte a rejeté, lundi après-midi, une proposition de l'échevin Bédard, pour inclure dans les demandes que la ville fera à la législature, celle de donner à Québec le droit de changer son mode d'administration, après que le peuple aura été consulté par voie de referendum.

L'échevin Bédard a annoncé son intention d'aller jusqu'à la législature avec son projet.

UN DINER AUX AINES DE L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE LIBERALE

Onze des douze premiers présidents de l'association de la jeunesse libérale de Montréal assistaient, hier soir au club de Réforme, au dîner organisé en leur honneur par l'exécutif actuel de la dite association, savoir, par ordre de séniorité: MM. Léonce Plante, Amédée Monet, Irénée Vautrin, Ernest Bertrand, Emile Massicotte, Omer Legrand, J.-Emery Phaneuff Hector Perrier, Maurice Lalonde, Bernard Bourdon et le major Armand Lebeau.

Chacun des invités fut prié d'adresser la parole, mais son temps était limité à cinq minutes. On se contenta d'évoquer différents souvenirs amusants se rapportant à l'association, sans, pour une fois, parler politique, ce qui constitue un réel précédent. Les interruptions furent, toutefois, très nombreuses, chacun des convives y allant de sa remarque ou répatie impévue. Mais il convient d'ajouter que tout se passa dans l'harmonie... si harmonie il peut y avoir au milieu d'un joyeux chahut plus ou moins général.

PENIBLES DEBUTS DE L'ASSOCIATION

A titre de président le plus ancien, Me Léonce Plante, parlant le dernier, rappela les "pénibles débuts de l'association" alors qu'il fallait se cotiser pour obtenir les fonds nécessaires à la location d'une salle où tenir les réunions. "Depuis les temps ont changé. Nous n'envions pas votre sort, ajoute Me Plante en se tournant vers les jeunes libéraux, mais nous vous trouvons bien heureux en vous voyant dans les salons luxueux du club de Réforme".

Inutile de dire que tous les hôtes d'honneur furent sensibles à la fête de famille organisée pour eux par l'association et en témoignèrent hautement leur reconnaissance.

Me Antoine Chauvin a clos la série des discours en termes fort spirituels, cela par un mot plus ou moins piquant à l'adresse de chacun des anciens présidents présents.

ASSISTANCE NOMBREUSE

Tous les invités de l'association étaient à la table d'honneur, ainsi que M. Georges Caron, le président actuel, qui au nom des jeunes libéraux leur souhaita la plus cordiale bienvenue.

L'assistance à ces agapes vraiment fraternelles était plutôt nombreuse, bien qu'annoncées depuis seulement une couple de jours. On y remarquait MM. Alex Gour, Maurice Goudreault, Maurice Tétreau, Emile Marcotte, Bernard Bissonnette, Hector Langevin, P.-E. Letourneau, Evariste Leblanc, Clovis Dansereau, Adelphe Gadoury, le colonel Kyrier, Cléophas Bastien, Cléophas Dubeau, Henri Pelletier, J.-Léon Pouliot, Emile Doucet, Rosario Gaudry, Jacques Perron, Philippe Brais, Paul Labrecque, John Ahern, Pierre Labrecque, Adrien Mercure, L.-P. Lussier, T. Boulanger, U. Fortin, Armand Daigle, Eugène Saint-Jean, Alfred Legault, Antoine Chauvin, Jean Tellier, Jacques Villeneuve, Amédée Thouin, Hector Langevin, Omer Drouin, avocat et ancien président de l'association de la jeunesse libérale de Québec; Robert Larivière, Paul Sourdif, Bernard Langevin, Philippe Caisse et autres.

Le dîner fut suivi d'une réception dans les salons du club de Réforme.

Vote de condoléances

(Du correspondant de la PRESSE)

Lacadie, 15. — A une assemblée spéciale du conseil municipal, il fut résolu sur la proposition de M. le conseiller Joseph Godin secondé par le conseiller Lévi Desranleau qu'un vote de condoléance soit adressé à M. le maire Ernest Lemieux à l'occasion de la mort de son père, décédé à Adams, Mass.

Echos de Saint-Jean

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jean, 15.—M. C.-Henri Lasnier de la rue S.-Charles, travaillait dans son garage, quand il s'aperçut que l'eau qui s'était infiltrée à travers le toit frappait des fils électriques, causant un court-circuit. M. Lasnier sans penser aux conséquences, saisit avec ses mains nues les fils qui s'enflammaient, et les brisa. Heureusement, le feu n'avait pas encore détruit l'enveloppe du fil métallique, et il ne reçut pas de choc, cependant, il s'est brûlé le dedans de la main gauche assez cruellement.

—M. et Mme Armand Georges étaient les hôtes de M. Lucien Boissonnault, de S.-Blaise, ces jours derniers.

—M. et Mme Eugène L'Ecuyer, de Bedford, étaient de passage dans notre localité, ces jours derniers.

—M. et Mme Arthur Hébert étaient chez leurs parents et amis de Bedford, dans le cours de la semaine.

Les Américains croient en Dieu

New-York, 15. — Les Etats-Unis sont peut-être plus religieux que l'Angleterre, indiquent les premiers rapports d'un recensement religieux, et le reste du pays croit plus en Dieu que New-York. Dans la proportion de 89 pour cent, 50,000 lecteurs de 150 journaux, dans quarante Etats, ont répondu à un questionnaire en disant qu'ils croyaient en Dieu. Dans une enquête semblable, en Angleterre, seulement dans la proportion de 75 pour cent, les lecteurs du "London Daily News" ont exprimé leur croyance dans un "Dieu personnel".

Les commentateurs attirent l'attention sur la définition plus limitée du questionnaire de Londres.

Les questionnaires des Etats-Unis ont été envoyésen rapportavec une campagne entreprise par le département religieux de l'"International Advertising Association" et ils ont été formulés par cent membres du clergé.

LE THEATRE "FAMILY" EST DETRUIT, A AYLMER

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Le théâtre "Family", d'Aylmer, a été complètement détruit vers deux heures, hier matin, entraînant des pertes de plus de $15,000. On ne connaît pas encore la cause de l'incendie, mais on croit qu'il s'agit de l'oeuvre d'un criminel.

L'incendie fut aperçu par les Soeurs du couvent de Notre-Dame de la Merci, qui téléphonèrent immédiatement au chef de la brigade. Dans quelques minutes, le théâtre, qui était une construction de bois, fut rasé. Deux pompiers reçurent des blessures aux mains et à la figure, en combattant les flammes.

Le théâtre était la propriété de M. George Lavigne, et avait été bâti, il y a une vingtaine d'années.

VOYAGE DES FETES DE NOEL

Allez-vous à la maison paternelle pour Noël? C'est la question que l'on entend partout à ce temps-ci de l'année, lorsque tout, vitrines des magasins ,température, annonce cette fête et la réponse est presqu'invariablement dans l'affirmative.

C'est un fait curieux et presqu'universel que Noël est une fête pour l'univers entier. A Noël les liens très forts de famille, et des amis, reviennent à cette saison de l'année plus serrés que jamais au souvenir du foyer.

Il y a longtemps, lorsque les facilités de transport n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, il était presque impossible pour des amis, même en s'imposant les plus dures fatigues, de se réunir en ce temps de fête; mais aujourd'hui avec le système moderne des voies ferrées, l'immensité de tout un continent ne peut y être un obstacle.

Tout indique cette année que le trafic de Noël sera plus considérable que jamais par le passé et afin de faire face à ce fort mouvement, la compagnie du Pacifique Canadien a équipé des trains spéciaux. On peut se procurer de plus amples renseignements sur ces trains supplémentaires en s'adressant à tout agent de la compagnie.

Tout les autres services du Pacifique Canadien sont à se préparer pour Noël. Une attention spéciale sera apportée au transport des cadeaux de Noël par les messageries de cette compagnie qui ont commencé à en faire la livraison. Le télégraphe du Pacifique a retenu les services d'un personnel supplémentaire pour voir à l'envoi sans retard des bons souhaits de la saison.

En plus, le Pacifique Canadien s'empresse d'offrir à tous avec son service courtois habituel, un Heureux Noël.

Le meilleur moyen de détacher un rhume obstiné

Ce remède fait à la maison est une merveille pour donner de prompts résultats. Facile et bon marché à faire.

Voici un sirop fait à la maison que des millions de personnes ont trouvé le moyen le plus sûr de casser les toux opiniâtres. Il est bon marché et simple, mais très prompt dans ses effets. Sous son action calmante et curative, la sensibilité de poitrine disparaît, le phlegme se détache, la respiration devient plus facile, le chatouillement dans la gorge s'arrête et vous jouissez d'une bonne nuit de repos. Il a raison des rhumes de poitrine et de gorge ordinaires en 24 heures ou moins. Il n'y a rien de mieux pour bronchite, enrouement, croup, chatouillement dans la gorge, asthme bronchial ou toux d'hiver.

Pour faire ce splendide sirop contra la toux verrez 2½ onces de Pinex dans une bouteille de 16 onces et remplissez la bouteille de sirop de sucre granulé ordinaire, puis brassez comme il faut. Si vous le préférez, servez-vous de miel clarifié au lieu de sirop de sucre. De l'une ou de l'autre façon, vous obtenez 16 onces — assez pour une famille — de sirop contre la toux bien meilleur que ce que vous pourriez acheter tout fait pour $2.50. Il se conserve parfaitement et les enfants en aiment le goût agréable.

Pinex est un composé spécial de véritable extrait de pin de Norvège hautement concentré et de galacol agréable au goût, reconnu dans le monde entier pour son prompt effet curatif sur les membranes.

Pour éviter tout désappointement demandez à votre pharmacien "2½ onces de Pinex" avec mode d'emploi.

Garanti devoir donner entière satisfaction ou argent remboursé promptement. The Pinex Co., Toronto, Ont.

PINEX
pour le rhume

Les Enfants prendront le Rhume

Les mamans ne devraient jamais négliger le premier symptôme de rhume ou de toux chez les enfants, car quelque sérieuse affection pulmonaire pourrait bien en être la conséquence.

Mme R.-T. Hubby, 1022 Barrington St., Halifax, N.E., écrit: "Les enfants prennent continuellement le rhume, mais je m'en souffre guère, car dès qu'ils commencent à tousser, je leur donne une dose de

Sirop de pin de Norvège du Dr Wood

qui casse le rhume en une journée ou deux. J'en obtiens d'excellents résultats et je ne voudrais m'en passer pour rien au monde. Je le recommande chaleureusement à tous."

Prix 35c la bouteille; bouteille pour grosse famille 60c; préparé seulement par

THE T. MILBURN CO., LIMITED, TORONTO, ONT.

ETRENNES

Si vous voulez faire un cadeau utile et agréable, donnez

Un Abonnement à La Presse

(Quotidien ou Hebdomadaire)

Le journal français le plus répandu au pays; il contient des informations utiles à tous: Religion, Politique, Sport, Mondanités, Amusements, Nouvelles Commerciales ou du monde entier, Pages récréatives pour les enfants.

Envoyez-nous le nom de la personne avec le montant de l'abonnement et nous lui adresserons le journal avec vos compliments.

Ce cadeau fera grand plaisir et rappellera votre souvenir tous les jours.

EDITION QUOTIDIENNE CANADIENNE

Expédiée par la poste au Canada. (Avec rotogravure)		Expédiée par la poste aux Etats-Unis. (Avec rotogravure)	
12 mois	$6.00	12 mois	$7.50

EDITION QUOTIDIENNE AMERICAINE

Expédiée par la poste aux Etats-Unis.

(Sans rotogravure)	12 mois	$4.20
(Avec rotogravure)	12 mois	6.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Expédiée par la poste au Canada.		Expédiée par la poste aux Etats-Unis.	
12 mois	$1.50	12 mois	$2.00

51-13

Quand vous sentez un Rhume

Prenez Les Tablettes Laxatives

Bromo Quinine

La grippe, l'influenza et plusieurs pneumonies commencent par un rhume ordinaire. Prix 30c.

(Fabrication canadienne)

La boîte porte cette signature.

E. W. Grove

Depuis 1889

L'Irritation de la varicelle

soulagée immédiatement

Votre peau enflammée et qui démange trouvera confort et soulagement dès la première application de

Resinol

DEMANDEZ A VOTRE EPICIER CES

Oranges Japonaises

VOUS LES AIMEREZ

Essayez-en une boîte.

VOUS VIVREZ BIEN et VIVREZ VIEUX

Si vous maintenez nets et sains votre sang, votre canal alimentaire et vos organes d'élimination. Pour cela vous n'avez qu'à employer la célèbre

Potion Antilaiteuse

du Dr N. A. SIROIS, Enrg., de S.-Anne de la Pocatière, Qué.

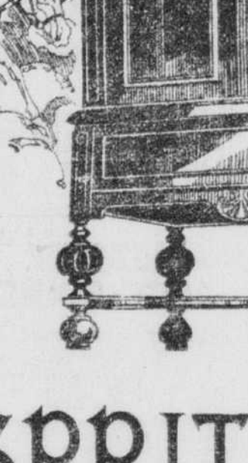

C'est le plus grand nettoyeur et purificateur du sang et du corps. C'est un remède éprouvé, inestimable contre: *Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Mal de rein, Constipation, Hémorroides, Dyspepsie, Sciatique, Sevrage, Oter le lait dans les membres et le sang, Retour de l'âge, Hydropisie, Eclampsie, Mauvaise digestion, etc.* C'est le remède le plus efficace

CONTRE TOUTES LES

Maladies Particulières à la Femme

CERTIFICAT:

MONSIEUR—

Je suis heureuse de pouvoir vous dire tout le bien que m'a fait l'usage de votre Célèbre Potion Antilaiteuse dans toutes mes maladies. Qu'il me soit permis de dire à toutes les femmes d'essayer au moins une fois ce merveilleux Remède et jamais elles ne voudront s'en passer.

Votre dévouée,
Mme J.-B. ST-PIERRE,
614 Notre-Dame, St-Lambert, P.Q.

En vente partout $2.50 le gros paquet.

Représentant pour Montréal: M. Albert Doutreloux, 4661 rue St-Laurent, Montréal.
TELEPHONE BELAIR 8412W.

Sur demande le représentant se rendra à votre domicile pour fournir toutes les explications désirées.

Dr N. ALPH. SIROIS Enrg., Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

2-s.M.n

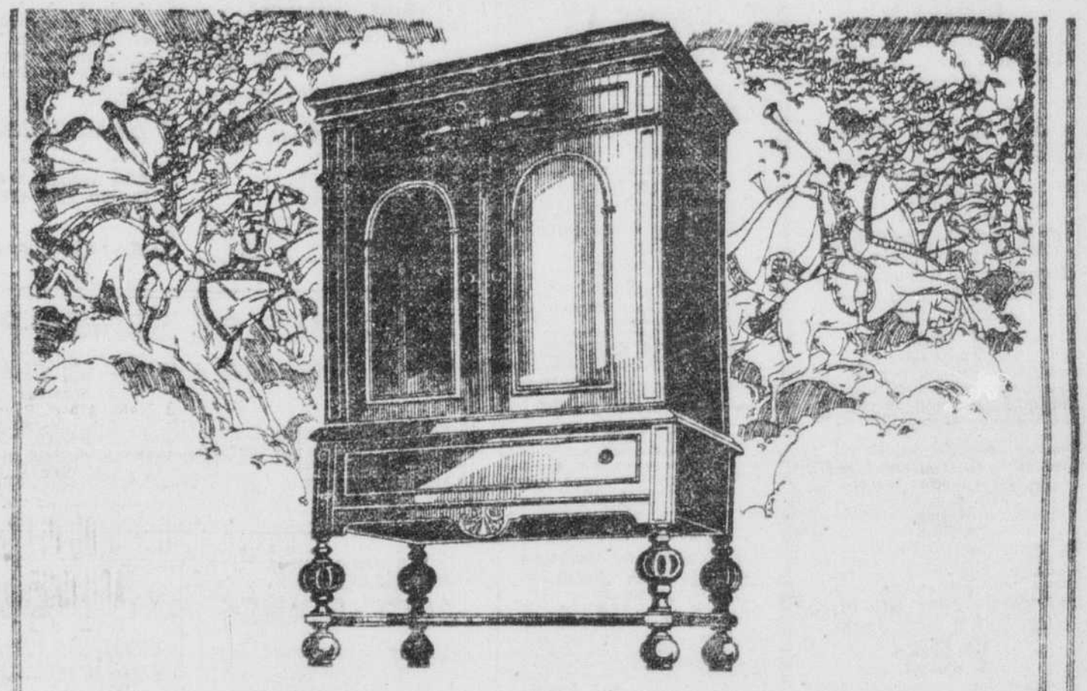

l'ESPRIT de NOËL

"Gloire à Dieu dans le Ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté"

— le plus grand message qui soit jamais parvenu aux oreilles humaines a été donné en musique — et depuis près de 2,000 ans la musique a représenté l'esprit de Noël.

Y a-t-il quelque chose de plus en rapport avec cette saison de fêtes, ou de plus acceptable comme cadeau de Noël qu'un Phonothetic McLagan ?

Le Phonothetic sera pour vous une merveilleuse, une charmante révélation, que vous entendiez un chanteur, un choeur, un instrumentiste ou un orchestre — les notes d'agrément rapides et coulantes d'une symphonie — ou les accords puissants d'une fanfare de concert.

Il n'y a qu'avec le Phonothetic McLagan que vous pouvez faire cette expérience — de la musique comme vous n'en avez pas encore entendue.

Le Phonothetic McLagan est fabriqué en quatre modèles à des prix variant de $115.00 à $325.00

PHONOTHETIC McLagan

"IL FAIT SON PROPRE ELOGE"

McLAGAN PHONOGRAPH CORPORATION, LIMITED
STRATFORD — CANADA.

Vous êtes invité à aller voir le plus proche agent de McLagan et à jouir de cette "révélation".

Vous trouverez le PHONOTHETIC McLAGAN chez les dépositaires ci-dessous:—

E. ARCHAMBAULT . . . . . 312 rue Ste-Catherine Est
WM. LEE, LIMITED . . . . 622 rue Ste-Catherine Ouest
LEACH PIANO CO., Limited, 600 rue Ste-Catherine Ouest
POISSON FRERES, Limitée . . . . 342 Mont-Royal Est
J. W. SHAW & CO., Limited . 354 rue Ste-Catherine Ouest

Vous trouverez un choix complet de

PHONOGRAPHES McLAGAN

— CHEZ —

Ed. ARCHAMBAULT, Enrg. 312 Ste-Catherine Est

OCCASIONS DU JEUDI CHEZ EATON

SEULEMENT 8 JOURS D'ACHATS D'ICI NOEL

DES milliers de cadeaux à prix réduits jeudi. Voyez les prix réguliers et songez aux économies que vous pouvez faire. Venez au magasin de bonne heure et cherchez les étiquettes en rouge et blanc. Les Occasions du Jeudi vous permettent de donner plus ou mieux pour la somme dépensée.

POUR HOMMES

Chemises en taffetas de laine. Rég. 6.50. Jeudi,

3.95

Chemises anglaises de superbe qualité, modèle ouvert, avec manchettes doubles non empesées, col mou à part. Rayures variés sur fonds de couleurs diverses. Manches de longueurs variées. Encolures 14 à 17.

Combinaisons de coton ouaté. Jeudi,

1.59

Teinte naturelle, manches et jambes longues. Tailles: 34 à 44.

Cravates tricotées. Rég. 1.50 et 2.00. Jeudi,

1.00

Cravates importées en soie Rayon, grand choix de rayures et dessins de fantaisie, en bleu, mauve, rouge, orange, et autres couleurs, ainsi que teintes chinées.

Au rez-de-chaussée chez Eaton

CHANDAILS POUR HOMMES

Jeudi, moitié prix à

4.50, 5.25, 5.75, 6.25 et 7.50

Chandails ouverts et fermés en laine de belle qualité, encolure en pointe, deux poches, manchettes et bande à la taille en tricot à côtes élastiques. Rayures et carreaux de fantaisie, et dessins Jacquard. En bleu, brun, fauve, gris et autres couleurs. Tailles 36 à 44.

Bas golf assortis à ces chandails. Jeudi, moitié prix **1.75** et **2.25**.

Au rez-de-chaussée chez Eaton

GANTS

Gants de suède gris pour hommes. Jeudi, la paire,

1.19

Pas de commandes "C.O.D."

Gants de suède gris, fabrication française, en peau choisie, échantillons et surplus de manufacture.

Au rez-de-chaussée chez Eaton

POUR GARÇONNETS

Chemises de tricoline ou broadcloth. Rég. 2.50 et 3.50. Jeudi,

1.95

Chemises en tricoline et Broadcloth anglais, avec col à même et manchettes simples, ou col à part et manchettes doubles non empesées. Couleurs unies: gris, bleu, mauve, tan et blanc. Encolures 12 à 14.

Chemises de nuit en finette. Rég. 1.50. Jeudi,

.98

En bonne finette anglaise, à col rabattu, et une poche. Rayures bleues, mauves, roses sur fonds blancs. Pour 8 à 16 ans.

Jerseys de laine importés. Rég. 3.79 à 5.00. Jeudi,

2.95

Jerseys de laine importés d'Angleterre, col polo et encolure en pointe, manchettes et bande de la taille en tricot à côtes. Gris uni, mélanges de bruyères et dessins Jacquard de fantaisie. Tailles 34 à 42.

Sous-vêtements de coton ouaté. Jeudi,

.49

Gilets et caleçons en coton ouaté, manches et jambes longues, couleur naturelle. Tailles 32 à 42. Chacun **.49**

Au rez-de-chaussée chez Eaton

MEUBLES

Voiturettes à thé échantillons. Jeudi, moitié prix.

1 voiturette, en noyer incrusté. Rég. 42.00. Jeudi, **21.00**.

2 voiturettes, en noyer. Rég. 38.00. Jeudi, **18.00**.

1 voiturette, en noyer. Rég. 28.00. Jeudi, **14.00**.

1 voiturette, en noyer. Rég. 31.00. Jeudi, **15.50**.

Et 6 voiturettes à thé en noyer. Rég. 25.00. — Jeudi, chacune,

19.50

Une autre voiturette en noyer, sans plateau. Rég. 21.00. Jeudi,

12.50

Au cinquième chez Eaton

Les occasions au

GROCETERIA

Thé noir EATON des Indes et de Ceylan, la livre 57
Coco haché, la livre 18
Cacao Driessen de Rotterdam, boîte ½ livre 20
Beurre de pistaches dans des pots cachetés, le pot 21
Empois de buanderie, 2 livres pour 25
Marinades sucrées Libby, le pot, .35
Raisin de Californie, sans pepins, paquet de 15 onces 15
Café Mi-Java EATON, fraîchement moulu, la livre 43
Prunes Reine-Claude Royal Rose, 2 boîtes pour 25
Lait condensé Eagle, 2 boîtes pour .35
Nouveau raisin de table, boîte 1 livre 33
Spécial.—2,000 livres de beurre Sun-Glo de notre crémerie, la livre. 40

Au sous-sol chez Eaton

BONBONS ET PETARDS

300 boîtes de 5 livres de chocolats mélangés. Jeudi, la boîte . . 1.00
100 seaux de 10 livres de bonbons mélangés pour les Fêtes. Jeudi, le seau 1.39
Pétards Caley renfermant casques et coiffures. Jeudi, la boîte . .40 et 50
Pétards Caley renfermant casques et images du Père Noël. Jeudi, la boîte 35

Au rez-de-chaussée chez Eaton

SERVIETTES

Serviettes de toile brodées à la main. Rég. 1.25. Jeudi,

.69

En belle toile ouvrée, plusieurs jolis dessins, en nuances de corail, héliotrope et bleu. 18 x 21 pouces.

Serviettes de bain. Rég. 1.39. Jeudi,

.95

Grandes serviettes turques à bordures genre chenille, couleurs unies avec dessins Jacquard, rose, bleu, canari et héliotrope sont parmi les couleurs. 23 x 48 pouces.

Au deuxième chez Eaton

LITERIE

Taies d'oreillers brodées. Rég. 2.00. Jeudi, la paire,

1.50

Belle qualité, festonnées ou ourlées à jour, espace pour monogramme, 45 x 33 pouces. Dans des boîtes pour cadeaux.

Edredons importés remplis de duvet. Rég. 23.00 et 25.00. Jeudi,

18.95

Couvertures à jolis dessins Paisley et Jacquard, avec satinette, les uns à centre uni, les autres avec panneaux unis. En rose, bleu, noir et autres couleurs. 68 x 72 et 72 x 78 pouces.

Couvertures de laine carreautées. Jeudi, la paire,

8.95

Couvertures Mossfield, souples et chaudes, en tan, bleu, héliotrope et or, 72 x 84 pouces, finies séparément.

Au deuxième chez Eaton

TAPIS ET LINOLEUMS

Epais tapis Axminster

Dessins de médaillon en jolies couleurs pour vivoir, salle à manger, passage, boudoir, etc.

6 pieds 9 x 9 pieds. Jeudi, **23.00**
9 pieds x 10 pieds 6. Jeudi, **35.50**
9 x 12 pieds. Jeudi, **39.50**

Carpettes en linoléum de liège. Deuxième qualité. Dimension 6 x 9 pieds. Jeudi,

5.75

Dessins variés pour n'importe quelle pièce de la maison.

Au quatrième chez Eaton

POLISSAGE

Cireur-polisseur. Rég. 9.75. Jeudi, moitié prix à

4.85

Un cadeau pratique qui durera des années. Venez de bonne heure pour cette occasion.

Au quatrième chez Eaton

VERRERIE

Garnitures de console. Rég. 1.75. Jeudi,

1.00

Garnitures de verre en riches nuances de bleu et vert. Les unes de 4 morceaux: bol à fruits ou à fleurs avec support et deux chandeliers; les autres de 3 morceaux: bol à fleurs ou à fruits, et deux chandeliers.

Au sous-sol chez Eaton

DRAPERIES

Coupons à prix réduits du tiers à la moitié.

Velours, perses, tapisseries, soies, tulles à rideaux, et autres tissus à draperies en coupons de ¾ à 2 verges de longueur. — Jeudi, **.10** à **12.50** chacun.

Tissu satiné à draperies. Rég. 2.50. Jeudi, la verge,

1.89

300 verges de tissu satiné de 45 pouces de largeur, pour rideaux, coussins, couvre-lit et chemins de table. En bleu et rose, rose et bleu, mûre et noire, et rose uni.

Rideaux. Jeudi, la paire,

1.30 à 7.80

Tous de notre assortiment régulier. Rideaux de voile ou de marquisette, unis ou avec volants. 2¼ verges de longueur. Prix réduits du tiers à la moitié.

Au quatrième chez Eaton

TISSUS A LA VERGE

Coupons de soie, ½ à 3 verges de longueur — Jeudi, le coupon

.50 à 9.50

Taffetas uni et imprimé, satin à envers crêpé, crêpe de chine, crêpe plat, crêpe georgette, crêpe romain, satin baronet, soie Fuji, soie japonaise, soie poupée, velours de coton, velours de soie, etc.

100 verges de velours broché. Rég. 8.95 et 10.50. Jeudi, la verge,

4.50

Avec effet métallique, deux-tons. — Teintes de pensée, chevreuse, amande, réséda, bleu Canton, Versailles, fuchsia et noir. Un superbe tissu pour robes du soir. 35 à 36 pouces de largeur.

Coupons de tissus lavables, ½ à 3 verges de longueur, Jeudi, le coupon.

.15 à 3.50

Tissus soie et coton unis ou imprimés, crêpe Rayon à lingerie, doublures, satinette, gulingan, tissus à chemises, toiles à robes, coton blanc ou jaune, flanelle, finette, coton ouaté, gros toile à voile, édredon de laine ou coton, toile cirée, etc.

500 verges de Madapolam importé. Rég. .29. Jeudi. la verge,

.19

Belle texture uniforme, fini souple. 36 pouces de largeur.

Coupons de lainages, ½ à 3 verges de longueur.— Jeudi, le coupon,

.25 à 9.50

Charmelaine, flanelle unie et de fantaisie, tissus carreautés, popelines, Charmeen, Poiret, cachemire, chali, étoffes à manteaux unies et de fantaisie, etc.

70 verges d'étoffe "Teddy Bear" pour manteaux. Rég. 4.95. Jeudi, la verge,

2.45

Etoffe unie ou de fantaisie, en blanc, poudre et rose, très épaisse et chaude. 50 pouces de largeur.

Au deuxième chez Eaton

Les occasions

A LA VILLE DES JOUETS

POUPEES ARTICULEES. Rég. 4.75. Jeudi **3.50**

Tête de bisque et corps de composition, articulée aux épaules, au cou, aux coudes, aux poignets, aux hanches et aux genoux. Epaisse chevelure frisée, yeux mobiles avec cils véritables. Habillées d'une combinaison blanche garnie de dentelle et ruban, avec bas et souliers. 19 pouces de hauteur.

POUPEES BEBE "BYE-LO". Rég. 3.95. Jeudi **3.15**

On dirait un vrai bébé. Tête de bisque, avant-bras en composition, corps bien rempli. Habillées de jolis vêtements de bébé, elles pleurent et ferment les yeux. Longueur totale environ 20 pouces.

VOITURETTES DE POUPEES. — Rég. 4.95. Jeudi **3.95**

A prix réduit parce qu'elles sont légèrement égratignées. Voiturettes de bois, genre anglais, sur solides supports d'acier, capote pliante en cuirette noir, roues de 10 pouces à bandages caoutchoutés, carrosserie finie d'un beau bleu. 9½ pouces de largeur par 23 pouces de longueur, la poignée étant à 25 pouces du plancher.

TOUPIES MUSICALES. Rég. .15. Jeudi . . . . . **.10**

6 et 7 pouces de hauteur, en métal luisant ou de couleurs. Elles tournent au moyen d'une corde.
Autres toupies de 5½ pouces de hauteur. Rég. .10. Jeudi, moitié prix à .05
Autres toupies. Rég. .05. Jeudi, 2 pour .05

VILLAGE INDIEN. Rég. 1.25. Jeudi . . . . . **.95**

Le jeu comprend 8 feuilles à découper, une paire de ciseaux, un tube de colle, une boîte de 8 crayons de cire, et des instructions complètes, le tout dans une boîte recouverte de cuir imitation, avec un modèle en couleurs dans le couvercle.

DANSEUR NEGRE. Rég. .35. Jeudi . . . . . **.25**

Bien remonté, il danse très drôlement sur une plateforme. En tôle galement coloriée, avec bon mécanisme.

Au quatrième chez Eaton

POUR ENFANTS

Chapeaux de drap et velours. Rég. 1.25 à 1.95. Jeudi,

.60 à .95

Plusieurs modèles importés, formes unies et avec élastique en arrière. Teintes de sable, rouge, brun et rouille. Pour 2 à 6 ans.

Chandails. Rég. 1.95. — Jeudi,

.98

A dessins Jacquard, encolure en pointe. Teintes de mauve, tan, et vert. Pour 2 à 6 ans.

Costumes "Teddy Bear". Rég. 13.50. Jeudi,

8.95

En laine tricotée unie ou brossée, importés d'Angleterre. Le costume comprend tuque, chandail, culotte et mitaines. Modèles unis et dessins de fantaisie. En rose, poudre, vert, blanc avec garnitures de couleur différente. Pour 2 à 6 ans.

Chandails en laine et soie. Rég. 2.95. Jeudi,

1.95

Dessins de fantaisie, nuances unies, encolure en pointe. Bleu pâle, blanc et chameau. Pour 2 à 6 ans.

Au troisième chez Eaton

CORSETERIE

Corselettes. Jeudi,

.50

En coutil rose, baleinées à l'abdomen, fermant sur le côté, 4 jarretelles. Tailles 34 à 38.

Brassières. Rég. .69, .75 et .85. Jeudi,

.49

En broché rose, plusieurs modèles dans le lot. Fermant en arrière, quelques-unes fermant sur le côté. Tailles 34 à 40.

Ceintures. Rég. 8.00. — Jeudi,

4.95

Marque Bien Jolie, en broché rose, avec 4 sections élastiques sur les côtés, bon baleinage et élastique à la taille, 6 jarretelles. Tailles 27 à 32 dans le lot.

Au troisième chez Eaton

SOUS-VETEMENTS

Bouffants de laine pour fillettes. Jeudi,

1.25

Bouffants de laine épaisse, avec élastique à la taille et aux genoux, et gousset bien renforcé. En crème ou sable. Pour 6 à 16 ans.

Camisoles et caleçons Wolsey pour fillettes. Rég. 3.00. Jeudi, chacun,

1.95

En épaisse laine Botany crème, encolure en pointe et manches courtes, jambes longues. Tailles pour 6 à 16 ans.

Combinaisons Wolsey pour fillettes. Rég. 5.25. Jeudi,

3.45

En laine Botany anglaise, encolure en pointe, avec manches courtes et jambes longues. Pour 6 à 14 ans.

Bouffants de coton brossé pour dames. Jeudi,

.59

Teintes de rose, sable, orchidée et pêche. Petites, moyennes et grandes tailles dans le lot.

Camisoles de laine et simili-soie pour dames. Jeudi,

.98

Belle qualité, modèle Opéra sans manches et à manches courtes, teinte crème. Tailles 36 à 42.

Au troisième chez Eaton

LINGERIE

Robes de nuit françaises en voile pour dames. Rég. 4.95. Jeudi,

2.95

Confectionnées à la main, modèle à encolure ronde et sans manches, garnis de broderie à la main et d'applications de crêpe de chine. En pêche, chair, orchidée, maïs et blanc. Petites, moyennes et grandes tailles.

Parures deux-pièces françaises en voile. Rég. 4.95. Jeudi, la parure,

3.95

Confection à la main. La parure comprend une chemise droite genre opéra, et un pantalon avec élastique à la taille et genoux ouverts. Teintes de chair, orchidée, ciel, pêche et maïs. Garnitures de broderie et applications. Tailles 34 à 42.

Pyjamas de Broadcloth. Rég. 3.95. Jeudi,

1.95

En Broadcloth à dessins, les uns garnis de nuances unies. Manches longues ou courtes, encolure carrée. Petites, moyennes et grandes tailles.

Au troisième chez Eaton

CHAUSSURES

Souliers pour dames et fillettes. Rég. 7.50. Jeudi, moitié prix, la paire, à

3.75

Dans le lot sont des souliers en cuir verni à une lanière, en veau tan, modèles lacés, des souliers à une lanière en veau tan pour fillettes, des souliers de toilette en cuir verni avec courte empeigne ronde et haut talon, des souliers de chevreau noir ou tan, et des escarpins de cuir verni avec élastique. Pointures 2½ à 8 dans le lot, mais pas dans chaque modèle.

Au deuxième chez Eaton

ARTICLES DE MENAGE

Séchoirs à linge, en trois sections, 6 pieds de hauteur. Jeudi, chacun . . . . . **.75**

Articles émaillés gris, 2 couches—séries de casseroles, chaudrons à patates, bassines à vaisselle, chaudrons convexes. Jeudi, chacun, **.55**

500 chaudrons à légumes en aluminium, capacité 10 chopines, avec couvercle à même. Jeudi, chacun, **.79**

100 plateaux à dessins variés sous le fond de verre, 15 x 19 pouces, avec deux poignées. Jeudi, **1.35** chacun.

Au sous-sol chez Eaton

CHAPEAUX

Solde de chapeaux pour dames et jeunes filles. Jeudi,

1.00

Grand nombre de chapeaux pris dans notre assortiment pour être offerts à ce prix jeudi. En velours et feutre, grandes et petites entrées de tête. Teintes de sable bois de rose, bois et noir.

Chapeaux pour enfants. Rég. 3.95 à 5.95. Jeudi,

2.95

Chapeaux de feutre et taupé anglais, modèles relevés ou retombants, en plusieurs nuances.

Au deuxième chez Eaton

BAS

Bas pour enfants. Rég. .65 à .90. Jeudi, la paire,

.49

400 paires de bas anglais, par côtes 4-2 jusqu'au cou-de-pied, pied sans couture, talon et pointe renforcés. En noir, faune, tan et gris. Pointures: 6 à 8½ dans le lot.

Bas de cachemire pour dames. Rég. 2.00. Jeudi, la paire,

.95

80 paires de bas de fantaisie, sans couture, à carreaux en mélanges variés de fauve et brun.

Bas de soie pour dames. Rég. 1.75. Jeudi, la paire

1.39

180 paires de bas de soie entièrement façonnés, avec entrée, semelle, pointe et talon en coton mercerisé. Teintes de Riviera, chêrt, aluminium et platine.

Chaussettes pour hommes. Rég. 1.25 et 1.50 Jeudi, la paire,

.95

Chaussettes de laine ou laine, coton, et simili-soie, fabrication anglaise, jambe à côtes de fantaisie, pied sans couture, bien renforcées à la pointe et au talon. Mélanges variés. Pointures: 10 à 11½ dans le lot.

Au rez-de-chaussée chez Eaton

GANTS

Gants importés pour dames. Rég. .95 et 1.00. Jeudi, la paire,

.69

200 paires de gants, soldes de nos séries régulières, les uns salis sur les comptoirs, modèles de fantaisie et quelques modèles à manchettes unies. Pointures 5½ à 7½ dans le lot.

Gantelets de suède et chevreau glacé pour dames. Jeudi, la paire,

1.95

Gantelets français, surplus de fabrique, manchettes de fantaisie. En noir, brun, pastel et castor. Pointures 5¾ à 7¼.

Au rez-de-chaussée chez Eaton

POUR FILLETTES

Manteaux de drap Polo. Rég. 15.00. Jeudi,

10.00

Manteaux de drap polo fauve à carreaux, garnis de nervures de cuir. Pour 10 à 14 ans.

Au troisième chez Eaton

COUPONS DE DENTELLE

Jeudi, moitié prix et moins, la verge,

.10 à 4.00

Coupons de dentelles larges et étroites, et tulles de coton, Georgette en quelques nuances.

Au deuxième chez Eaton

BIJOUX

Bagues et broches en or de 10 carats. Rég. 2.50 à 5.00. Jeudi,

1.50

Broches en or blanc ou jaune de 10 carats, serties de perles ou pierres de couleurs. Bagues à deux ou trois perles.

Au rez-de-chaussée chez Eaton

SACS A MAIN

Sacs de cuirs variés. Rég. 2.95. Jeudi,

1.95

En cuirs finis reptile, persan et Saffian, fermoir métallique et lanière, miroir et porte-monnaie à l'intérieur. Quelques-uns légèrement défraîchis.

Au rez-de-chaussée chez Eaton

MERCERIE

Tabliers de caoutchouc de fantaisie, garnis de cretonne. Jeudi, chacun 59
Tabliers de caoutchouc pour enfants, avec ruche de caoutchouc blanc, trois grandeurs, en bleu, sable, vert et rouge. Rég. .59.—Jeudi, moitié prix à 29
Poupées-pelotes à épingles—poupées recouvertes de ruban en couleurs variées, avec 18 épingles dorées. Dans une boîte. Rég. .39. Jeudi .25
Jarretières de fantaisie, en ruban froncé, joliment garnies. Dans des boîtes pour cadeaux. Rég. .59 à 1.25.—Jeudi, moitié prix, .29 à .62
Elastique de simili-soie, ⅝ pouce de largeur, blanc seulement. Roulette d'environ 6 verges, jeudi .25

Au rez-de-chaussée chez Eaton

PATISSERIES

Gâteau au raisin, la livre 35
Brioches au raisin pour le thé, la douzaine 20
Brioches au raisin, la douz. . .18
Biscuits au raisin, la douz. . .18
Pains au raisin, chacun 15
Tartes au raisin, chacune . . .30
Tartes au citron, chacune. . . .25
Tranches au citron, la douz. . .25

Au sous-sol chez Eaton

ROBES DE SOIREE POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Rég. 19.50 à 45.00 — Jeudi à 10.30 a.m. moitié prix **9.75 à 22.50**

Modèles importés, français pour la plupart, garnis surtout de perles, sequins et ruban. Ces robes viennent de notre assortiment et comprennent plusieurs modèles pour dames d'un certain âge. Teintes de mauve, pêche, rose, maïs, saphir, gris, vert Lucien et blanc. Tailles 16 à 42 dans le lot.

Au troisième chez Eaton

LITS ET ACCESSOIRES

Lit complet Simmons. Rég. 21.85. Jeudi,

16.25

Lit d'acier Simmons à piliers ronds montants, fini noyer. — Sommier Simmons à ressorts en spirale trempés à l'huile (50 pour lit double) — matelas Simmons de coton blanc, également rempli, à bord français — et une paire d'oreillers Simmons remplis de plumes de poulet, 17 x 26 pouces, à couverture de coutil bleu Sheuri. Toutes les largeurs ordinaires.

Sommiers ne creusant pas. Rég. 7.95. Jeudi,

6.35

En câbles d'acier flexibles, silencieux et hygiéniques. Toutes les largeurs ordinaires.

Matelas. Rég. 12.00. Jeudi,

9.50

Matelas remplis de coton feutré blanc disposé par rangs. Jolie couverture de coutil fleuri bleu. Toutes les largeurs ordinaires.

Au cinquième chez Eaton

POUR HOMMES

COMPLETS DE SERGE BLEUE Rég. 50.00 — Jeudi **35.00**

Complets confectionnés à la main, dans de la belle serge de laine Botany anglaise d'une bonne épaisseur et de texture uniforme. Modèles pour hommes et jeunes gens. Tous doublés de simili-soie. Tailles 34 à 44 dans le lot.

Au deuxième chez Eaton

PARDESSUS POUR GARÇONNETS

PARDESSUS ANGLAIS JOHN BARRAN Rég. 17.50 — Jeudi, moitié prix à **8.75**

En belles étoffes de laine, de jolie nuance poil de chameau, avec chaude doublure de drap polo. Ceinture et col transformables. Pour garçonnets de 3 à 8 ans.

Au deuxième chez Eaton

TOILES

Nappes et serviettes de table en toile. — A prix spéciaux jeudi.

Elles viennent d'arriver d'Irlande, ces nappes et serviettes en toile à bordure rose, bleu ou or, ourlées à jour. Elles peuvent être achetées en services ou séparément.
Nappe de 36 x 36 pouces, et 4 serviettes de 14 x 14 pouces, **2.50**
Nappe de 45 x 45 pouces, et 4 serviettes, **3.65** le service.
Nappe de 54 x 54 pouces, et 6 serviettes, **4.50** le service.
Nappe de 58 x 36 pouces, **1.50** — 45 x 45 pouces, **2.15** — 54 x 54 pouces, **3.00** — Serviettes de 14 x 14 pouces, **3.00** la douzaine.

Services à bridge brodés à la main. Rég. 3.95 à 10.00. Jeudi,

2.95 à 7.95

Brodés à la main en couleurs, plusieurs dessins sur belle toile naturelle. Napperon de 36 ou 45 pouces, et 4 serviettes de 12 pouces.

Nappes à thé ou déjeuner en toile irlandaise. Jeudi,

1.49

Avec bordure de couleurs: rose, bleue ou or, centre blanc uni, ourlet à jour. 36 x 36 pouces.

Au deuxième chez Eaton

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Pas de commandes "C.O.D."

Pas de commandes "C.O.D."

CHAUSSURES POUR ENFANTS

Rég. .89 à 1.39. Jeudi .49 la pre

Souliers lacés et à lanière, en chevreau noir ou cuir verni, avec souples semelles cousues. Plusieurs modèles, tous de forme confortable, avec bouts ronds et talons bas. Pointures 4 à 10½ dans le lot.

500 LUMIERES ELECTRIQUES DEPOLIES SANS BOUT. Jeudi, .19 chacune.

300 casquettes d'hiver pour hommes. Jeudi, .98 chacune

En épais tissus de couleurs et dessins variés, avec bande doublée de fourrure et doublure de tissu chamois. Pointures 6⅝ à 7½.

300 écharpes pour hommes Jeudi .98 chacune

Echarpes en cachemire écossais, mohair, ou laine et soie, en une superbe variété. Jolies nuances de fauve et brun.

40 PARDESSUS POUR HOMMES

Echantillons et surplus de fabrique pour la plupart—Jeudi, chacun **12.75**

Une occasion extraordinaire. Ils ont été confectionnés avec des coupons de belles étoffes, et les modèles en sont élégants et nouveaux. Tailles 36 à 42 dans le lot.

1000 fleurs artificielles pour manteaux. Jeudi .10 chacune

Jolis modèles et couleurs. En vente dans la section spéciale où l'on se sert soi-même.

Coupons de soie. Jeudi .15 à .98 chacun

Soies de toutes sortes: satins, crêpes, etc.

600 écharpes de simili-soie pour dames. Jeudi .79 chacune

Longues et larges écharpes tricotées, avec frange aux bouts, en une superbe variété de couleurs.

Coupons de tissus lavables. Jeudi .05 à .95 chacun

Coton blanc ou jaune, finette, indienne, tissus à rideaux, etc.

MANTEAUX POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Rég. 7.95 et 9.95. Jeudi 5.95

Manteaux de velours de laine ou tissus variés. Entièrement doublés et entredoublés, avec col de fourrure, les uns avec manchettes de fourrure. Tailles 16 à 42 dans le lot.

BAS DE CACHEMIRE POUR DAMES. Jeudi, .59 la paire.

Achat spécial de bas de cachemire sans couture. Teintes de chameau, fauve, gris, sable, ardoise et tan.

50 robes de soie pour dames et jeunes filles. Jeudi, 4.95 chacune

Rendez-vous à 9 heures précises jeudi pour faire votre choix dans ces robes, car chacune est une occasion remarquable. En crêpe et satin, noir, marine, brun et les nuances nouvelles. Modèles élégants et nouveaux. Tailles 16 à 42 dans le lot.

200 articles de lingerie en soie à gants pour dames

Bouffants, rég. 2.49 — Jeudi, **1.89**
Camisoles, rég. 1.49 — Jeudi, **1.19**
Chemises enveloppes. Rég. 2.29. Jeudi . . 1.79
En blanc, Nil, chair et orchidée. Toutes les tailles dans le lot.

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

43e ANNEE — No 51
MONTREAL, MERCREDI, 15 DECEMBRE 1926

2e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 11

Les marchands qui veulent vendre les choses attrayantes qu'ils ont pour le temps des fêtes s'empressent de les annoncer dans la "Presse".

AU JOUR LE JOUR

Les fêtes approchent.

Avec elles s'augmenteront les dangers d'incendie.

Pas de décorations intérieures faites de matières inflammables.

Car il ne faudrait pas que le joyeux arbre de Noël devint la cause de malheur domestique.

Servez-vous plutôt d'ampoules électriques pour mettre en joie vos foyers et surveillez de façon particulière les ébats des enfants.

Enfin, si vous avez à vous absenter avec votre famille, ne manquez point de confier à quelqu'un qui s'y connait le soin d'entretenir vos feux.

L'arrestation du maquignon Lacombe, à Calgary, rouvre l'affaire Dave Harte qui s'est déroulée à Montréal en octobre dernier et que les gens croyaient à tout jamais classée. La justice a le bras long, c'est entendu; reste maintenant à savoir si l'homme qu'elle a traqué dans l'ouest est bien celui qui a fait le coup. La capture de Lacombe n'en soulage pas moins la conscience populaire troublée en ces derniers mois par tant de tragédies restées mystérieuses.

C'est samedi prochain, le 18, que les délégués de la "Survivance française" quitteront Winnipeg pour Montréal et autres villes de la province de Québec où s'organisent des réceptions en leur honneur. Cette visite de nos compatriotes de l'Ouest canadien sera le digne pendant de celle de la "Liaison française"; elle contribuera à resserrer davantage les liens d'amitié et d'intérêts mutuels qui doivent unir notre population au peuple des provinces des prairies. La "Presse" souhaite par anticipation une fraternelle bienvenue aux pèlerins de l'Ouest.

La question de l'agrandissement du marché Bonsecours a été remise en lumière au congrès des jardiniers-maraichers qui s'est tenu à Montréal. C'est du reste ce qui se pratique tous les ans, à pareille époque. Mais il semble que les commerçants en ont assez de ces débats académiques aboutissant au néant. On comprend que le problème ne peut se résoudre en un clin d'oeil; mais on reconnait aussi que l'heure est venue de passer à l'action. Il y va de l'intérêt du vendeur et du consommateur, c'est-à-dire de l'intérêt général, et notre population espère bien que cette fois les autorités vont se mettre résolument à l'oeuvre.

La presse parisienne traite longuement d'une affection nouvelle, implacable, qui s'étend présentement par le monde et qui a nom: la maladie de Buerger. Les causes en sont inconnues et l'unique remède, jusqu'ici, est assez radical puisqu'il réside dans l'amputation. Ce mal parait particulier aux pieds, celui qui en est atteint commençant par ressentir des douleurs semblables à celles dont s'accompagne le rhumatisme. Un médecin de talent, d'origine russe et naturalisé Français, le docteur J. Marchak, vient lui-même d'être amputé du pied gauche, et désireux d'être utile à la société humaine cet héroïque praticien travaille à arracher à la déconcertante maladie le secret dont elle s'enveloppe encore. Notre pauvre humanité n'est pas à bout de ses peines même avec le cancer et la peste blanche; mais il est consolant, admirable, de penser qu'au milieu de tant d'afflictions se dressent des hommes de devoir qui s'acharnent jusque dans leur propre chair pour surprendre les mystères de la nature souffrante.

RAID DE 18,500 MILLES

Washington, 15. — Le guidon du commandant du raid aérien de 18,500 milles flottera sur le "New-York", qui aura à son bord le major H.-W. Dargue, commandant l'escadrille, et le lieutenant Whitehead.

Une femme âgée de 77 ans a été brûlée gravement

Elle préparait du café sur un poêle à gaz, lorsque ses vêtements s'enflammèrent.

COMMENCEMENT D'INCEND

Une femme âgée de 77 ans, Mme veuve Joseph Paquette, domiciliée 870, rue Dorchester-est, a été brûlée gravement ce matin, en préparant du café, sur un poêle à gaz. D'après les informations que nous avons obtenues, Mme Paquette s'est levée vers 7 h. 30, et se rendit dans sa cuisine pour préparer le déjeuner de sa fille, Mlle Cécile Paquette, et le sien. Les deux femmes causaient

Mme veuve JOSEPH PAQUETTE, âgée de 77 ans, gravement brûlée.

d'une pièce à l'autre. Soudainement, Mlle Paquette entendit un gémissement venant de la cuisine. Croyant que sa mère ne se sentait pas bien, elle se précipita dans la pièce.

Quel ne fut son effroi de voir que sa mère n'était plus qu'une torche vivante. Folle de terreur, Mlle Paquette appela au secours et M. et Mme Roméo Laliberté, des voisins accoururent. Le feu s'était communiqué à une armoire contre laquelle Mme Paquette s'était affaissée. Les vêtements de la victime étaient complètement brulés et les flammes lui grillaient les chairs.

APPEL AUX POMPIERS

M. Laliberté en constatant qu'un incendie menaçait la maison, appela les pompiers et les stations 7, 8 et 11, sous les ordres du chef de district Wilfrid Sarrazin, accoururent. Un médecin fut aussi mandé. Les flammes furent promptement maîtrisées.

Comme on ne pouvait toucher à la victime sans se brûler, les pompiers ont dû éteindre les flammes qui la léchaient au moyen d'un extincteur chimique. L'ambulance de l'hôpital Général arriva sur les entrefaites et Mme Paquette y fut transportée.

ACCIDENT INEXPLICABLE

On ne sait à quoi attribuer l'accident qui est arrivé à Mme Paquette. On croit que la victime a dû être saisie d'une faiblesse et qu'elle s'est affaissée sur le poêle où le feu s'est communiqué à ses vêtements. Lorsque Mlle Paquette accourut, Mme Paquette se tenait debout, appuyée sur une armoire située près d'un évier. Un robinet d'eau coulait. On croit qu'elle a dû tenter d'éteindre elle-même les flammes qui la dévorait.

A l'hôpital, on nous informe qu'on ne conserve que peu d'espoir de sauver la vie à Mme Paquette. Elle a les chairs complètement carbonisées.

UN LUNCH MILITAIRE AU CLUB DE REFORME

Les instructeurs militaires des cadets, district No 4, sont convoqués à un lunch intime qui aura lieu demain soir au club de Réforme. L'hôte d'honneur sera le colonel-commandant W.-B.-M. King; le lieutenant-colonel Keefler, inspecteur des cadets, sera aussi un des hôtes d'honneur.

Cette réunion est tenue dans le but d'établir des relations plus suivies chez les instructeurs, et aussi, afin que ces relations s'étendent aux officiers des quartiers généraux militaires de notre ville. Le club de Réforme a bien voulu mettre une de ses salles à la disposition des instructeurs, pour demain soir, le major Lebeau, l'un des membres du club, qui est aussi un des instructeurs des cadets, ayant fait les démarches voulues pour obtenir cette faveur. Le major Dewar et le lieutenant Murtagh, ainsi que le major Lebeau sont les organisateurs de ce lunch.

Des félicitations

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15.—Le Dr J.-A. Amyot, sous-ministre de l'hygiène publique, a reçu les hommages et les félicitations du personnel de son département, hier, à l'occasion de sa nomination récente, comme chevalier de la Légion d'Honneur. L'hon. Dr J.-H. King, ministre de l'hygiène et du rétablissement civil des soldats; le lieutenant-colonel D.-A. Clark, sous-ministre-adjoint du département, et le Dr J.-D. Pagé, chef de la division de la quarantaine et des hôpitaux de la marine, ont prononcé des allocutions.

PROJET DE REFORME

Mexico, 15. — Le sénat a approuvé le projet de réforme de la constitution en ce qui concerne la réélection des anciens présidents de la République. Le mandat sera de six ans au lieu de quatre.

Un mandat a suivi sa disparition

Un assistant-caissier de S.-Lambert se serait approprié la somme de $7,800, du trésor municipal.

CE QUE DIT LE MAIRE

Aimé-C. Brosseau, assistant-caissier, dans le bureau du secrétaire-trésorier de la ville de Saint-Lambert, est recherché par la police sous l'accusation de s'être approprié une somme de $7,800 appartenant au trésor municipal. Le juge Enright a signé, hier après-midi, un mandat pour l'arrestation de Brosseau. Le plaignant, dans cette affaire, est M. J.-R. Beatty, secrétaire-trésorier de Saint-Lambert, agissant sous les instructions du maire H.-Percy Gordon.

Brosseau avait obtenu un congé il y a une quinzaine de jours, à cause de maladie, et il a été vu pour la dernière fois chez lui, lundi dernier. D'après les informations reçues par le chef de police David et le maire Gordon, sa femme et ses enfants n'ont eu aucune nouvelle de lui depuis ce temps.

CE QUE DECLARE LE MAIRE GORDON DE SAINT-LAMBERT

Le maire Gordon, parlant de cette affaire, hier soir, a déclaré que le déficit a été découvert il y a quelques jours, mais qu'aucune poursuite immédiate n'a été prise parce que les autorités de la ville désiraient s'assurer s'il n'y avait pas une erreur possible.

"Le montant, dit le maire, est apparemment de $7,800, mais nous ne pouvons le préciser exactement. L'argent a dû être pris pendant une période de plusieurs années. Brosseau, semble-t-il, aurait reçu des argents et aurait donné des reçus sans faire d'entrées dans les livres. C'est M. Beatty qui a constaté la chose", ajoute le maire.

Brosseau qui est âgé de 35 ans, était considéré à Saint-Lambert comme un excellent père de famille, d'après ce que dit le maire. "Il a été à l'emploi de la ville pendant 15 ans, et a toujours inspiré une entière confiance. Il ne portait pas d'assurances de garantie", dit en terminant M. Gordon.

UN CANADIEN ACHETE LA MAISON DE McKENNA

Londres, 15. — Sir James Hamet Dunn, membre de la firme "Dunn, Fisher and Company", de Londres, et membre du Barreau canadien, a acheté, à Westminster, la maison du très hon. Reginald McKenna, ancien chancelier de l'Echiquier. Il aurait payé cette maison $145,000. Sir James est né à Bathurst, dans le Nouveau-Brunswick. Il a épousé lady Queensberry, femme divorcée du marquis de Queensberry, en janvier dernier, à Paris.

Le bambin a enfilé sous la glace de la rivière S.-François

(Du correspondant de la PRESSE)

Drumondville, 15. — Hier après-midi, vers trois heures, il s'est produit, sur la rivière S.-François, en face de Drummondville, un pénible accident qui occasionna la mort d'un bambin, Jean-Marie Beauchamp, neuf ans, fils de Claude Beauchamp, homme d'affaires bien connu.

Le bambin était à glisser, quand soudain il enfila dans une flaque d'eau. Ses cris attirèrent l'attention de quelques personnes qui se trouvaient sur le rivage. Ils accoururent, mais l'enfant avait disparu pour toujours. Les recherches pour retrouver le cadavre sont restées infructueuses.

M. Amédée Latour est mort à Verdun

Ce matin est décédé à l'âge de 57 ans et 11 mois, M. Amédée Latour, l'un des citoyens les mieux connus de Verdun. Il a succombé à une cruelle maladie, à sa demeure, 930, rue Church.

Il laisse sa femme, née Mélanie Bonneau; deux enfants, M. Amédée Latour et Eugénie, femme du docteur L.-Z. Gauthier, ainsi que son père, M. André Latour et plusieurs frères.

Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Le coût d'une revision de listes électorales

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — La révision des listes électorales des trois divisions d'Ottawa pour la dernière élection provinciale coûtera à la ville deux mille dollars.

Un record pour les navires

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Il y a eu 7,913 navires enregistrés dans les livres du gouvernement fédéral, au cours de l'année dernière, d'après le rapport du département de la marine et des pêcheries. Il faut remonter à 1919 pour trouver un plus fort enregistrement: Le nombre en était alors de 8,573. Le tonnage des navires est aussi le plus fort qui ait été enregistré, soit 1,283,033 tonnes. D'après les rapports du département, il y a une tendance à la construction de navires d'un plus fort tonnage.

Le prix Goncourt est décerné

Paris, 15. — Le prix Goncourt de 1926 pour le meilleur roman français de l'année a été accordé à Henri de Berly, auteur du "Supplice de Phèdre." Le prix en question, établi en 1903 par le testament d'Edmond de Goncourt, est la plus convoitée des récompenses parmi les écrivains français, car il crée la réputation littéraire et habituellement la fortune du vainqueur. Le prix de 1925 fut donné à Maurice Genevoix, auteur de "Raboliot."

LE PRIX FEMINA-VIE HEUREUSE

Paris, 15. — Le prix Femina-Vie Heureuse, une autre récompense littéraire fort désirée, pour le meilleur roman de l'année, a été encore accordé à un homme par un comité de femmes éminentes. Charles Sylvestre, l'auteur des "Miracles du Coeur" a obtenu ce prix. Il a eu dix voix contre huit pour Mlle Lucienne Favre, l'auteur de "Rab-El-Oued".

L'an dernier, c'est Joseph Delteil, l'auteur de "Jeanne d'Arc", qui a gagné le prix Fémina-Vie Heureuse.

Loi que la ville décide d'appliquer

Protestation des pâtissiers au sujet du colportage exercé par les boulangers.

AU COMITE EXECUTIF

Une délégation de pâtissiers de Montréal s'est présentée devant le Comité exécutif, au cours de la matinée, et a présenté la requête suivante, afin d'obtenir une certaine protection contre le commerce exercé par divers boulangers de notre ville: "Nous, pâtissiers de la cité de Montréal, qui tenons un magasin et payons à la ville une taxe d'affaires, demandons protection. Nous considérons que les boulangers qui vendent des pâtisseries de porte en porte doivent payer la taxe qui est de $100 par voiture."

L'échevin Léon Trépanier a présenté les délégués au comité exécutif. Ceux-ci protestent contre le fait que les boulangers se soustraient à la taxe de $100 imposée aux marchands qui vendent de porte en porte. Le comité, présidé par l'échevin J.-A.-A. Brodeur a reçu les délégués et a agréé à leur demande. Par conséquent, les boulangers devront se soumettre à la loi de colportage qui exige une taxe de $100 par colporteur, ou par personne qui se livre au colportage. La ville prendra les procédures voulues pour que le reglement municipal soit strictement mis en vigueur, et les boulangers qui ne s'y conformeront pas seront poursuivis. Il faudra payer la taxe de $100 exigée de tout colporteur.

Les échevins Angrignon et Legault assistaient également à la conférence, ainsi que l'ex-échevin J.-E. Sansregret, président de l'Association des marchands détaillants pour la province; M. Moise Lapointe, secrétaire général de l'association; MM. J. Broekaert, E. Verdy, D. Celentano et Omer Gauthier.

Cet après-midi a lieu une assemblée d'échevins pour discuter la question des pavages. Mercredi prochain, le conseil municipal se réunira pour étudier le budget et recevoir le rapport des échevins sur la question des pavages, si un rapport est fait.

Le maire Martin a reçu ce matin un sans-fil du maire et de la mairesse de Bristol, Angleterre, message auquel il a répondu immédiatement par le nouveau système de télégraphie sans-fil.

Grave menace pour la ville de Shanghaï

Les troupes nationalistes de Chine s'emparent de Hangchow, dans le Chékiang.

OFFENSIVE HEUREUSE

Shanghaï, Chine, 15. — Il est annoncé que les Cantonnais ont pris la ville de Hangchow, dans la province de Chékiang. La prise de Hangchow marque un autre progrès des forces cantonnaises ou nationalistes dans leur campagne contre les chefs militaires du Nord.

La route fut ouverte pour le mouvement des Cantonnais dans la province de Chékiang par la prise, au commencement de décembre, des deux importantes villes de Foochow et d'Yensingfu.

Hangchow, ville qui compte une population de 800,000 habitants, n'est située qu'à 110 milles au sud-ouest de Shanghaï. La ville de Shanghaï est l'un des principaux objectifs des forces cantonnaises. Hangchow est à la tête de la baie du même nom et à l'embouchure du Tsientang-Kiang, le terminus méridional du grand canal.

BIGAOUETTE SUBIRA UN AUTRE PROCES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — La Cour suprême du Canada vient d'accorder, à l'unanimité, l'appel dans la cause d'Eugène Bigaouette qui avait été condamné à être pendu le 21 janvier prochain, pour le meurtre de sa mère. Le tribunal a ordonné un nouveau procès, déclarant que certaines remarques du juge avaient pu influencer indument le verdict des jurés.

L'hôtel de Forty-Mile est détruit par le feu

Dawson, Territoire d'Yukon, 15— L'hôtel de Forty-Mile, le premier camp minier du Territoire d'Yukon, a été détruit par le feu, dimanche. Il appartenait à M. et Mme A.-P. Chulze.

L'empereur des Japonais est-il mort?

La fin du mikado ne serait pas annoncée quand il rendra le dernier soupir.

BULLETIN RASSURANT

Tokio, 15.—Le département de la maison impériale a publié, cet après-midi, un bulletin annonçant une amélioration de l'état de l'empereur Yoshito qui souffre de la pneumonie, à Hayama. L'état du mikado, cependant, continue d'être critique. Le bulletin disait que la température de l'empereur était à 97.15; son pouls, à 98 et sa respiration à 18. La température a déjà dépassé 100.

Le premier ministre Wakatsuki et tous les membres de la famille royale sont restés à Hayama pour y passer la nuit. Soixante gardes impériaux sont arrivés à Hayama pour protéger la villa du mikado.

La famille royale se tient constamment au chevet du malade, s'étant jointe à l'impératrice Sadako, qui s'est consacrée à ses soins depuis plusieurs semaines. Seul le second fils du Mikado, Chichibu, est absent. Il a été rappelé en toute hâte d'Angleterre.

S'il meurt, sa mort ne sera pas annoncée immédiatement. Il y a plusieurs années l'impératrice Haruko mourut en dehors de Tokio et sa mort ne fut annoncée que quand la dépouille mortelle eût été transportée dans le palais impérial à Tokio.

Le prince héritier Hirohito, fils ainé de l'empereur, est constamment au chevet de son père. Depuis le mois de novembre 1921, il a été régent du Japon, ayant assumé les responsabilités de l'empereur dont les longues années de maladie avaient diminué les forces physiques.

L'empereur est né le 31 août 1879, et le prince régent, le 29 avril 1901.

Prorogation du parlement d'Angleterre

Le roi profite de l'occasion pour confirmer le statut des Dominions.

UNE FORMUE CHANGEE

Londres, 15. — Le parlement a été prorogé aujourd'hui pour les vacances de la fin de l'année et il se réunira de nouveau le 8 février. Dans son discours de prorogation, le roi parle de la situation, en Chine, de la récente conférence impériale, de la grève des houilleurs et de la prochaine visite du duc et de la duchesse d'York à l'Australie pour inaugurer la nouvelle capitale fédérale, Canberra.

Le roi dit: "La situation chinoise est surveillée avec la plus vive attention par mon gouvernement. Mon pays a une forte sympathie pour la vaste majorité du peuple chinois qui veut le règlement de la situation, une nouvelle ère de prospérité et des relations amicales avec les puissances étrangères.

Pour la première fois dans l'histoire, le roi a mis de côté la formule avec laquelle les monarques anglais faisaient allusion au cabinet en disant: "mes ministres". Le roi a parlé de "mes ministres des dominions", confirmant ainsi le statut autonome des divers commonwealths.

En mentionnant la conférence impériale, le souverain a parlé de "mes ministres des dominions" et a dit qu'il espérait que leur travail produirait un résultat durable dans toutes les parties de l'Empire.

Quant à la grève des houilleurs, le roi a dit qu'il restait maintenant à la nation d'oublier les ennuis du passé pour regarder l'avenir et assurer la prospérité et le bonheur du pays.

BLESSURE MORTELLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 15. — Un nommé Alfred Murphy, qui travaillait chez le boucher Legault, a été rué par une vache, hier après-midi. Il a été atteint à l'estomac et dut être transporté à l'hôpital, où il est mort ce matin. Il était âgé de 23 ans.

Une mort accidentelle

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Le jury du coroner, à l'enquête tenue sur la mort du jeune Henry Rockburn, qui, ayant sauté sur un wagon d'un train de fret qui passait près d'une traverse à niveau, est tombé sous les roues du wagon et eut les deux jambes coupées, a rendu un verdict de mort accidentelle.

On attend la décision du juge McKeown

Au sujet de l'application des gouvernements de l'Alberta et de l'Ontario.

LES TAUX DE FRET

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15—Le président de la commission des chemins de fer, l'hon. juge H.-A. McKeown, a réservé sa décision, hier, dans l'application des gouvernements de l'Alberta et de l'Ontario, demandant l'audition immédiate de la cause des taux de fret, en tant qu'elle se rapporte aux provinces de l'Ouest. On attend, aujourd'hui même, la décision du président de la commission, et le sentiment général est qu'elle sera favorable à la demande de ces provinces.

Avant que la commission s'ajourne, hier, M. S.-C. Woods, d'Edmonton, avocat en chef pour le gouvernement de l'Alberta, renouvela son application pour l'audition immédiate de la cause de l'Ouest. Il déclara qu'il avait eu une conférence avec les officiers du gouvernement ontarien, à Toronto, à la fin de la semaine, et qu'ils étaient anxieux d'appuyer la demande. Si la commission voulait fixer une date, au début de janvier, immédiatement après la vacance de Noël, l'Ontario délèguerait son expert sur les questions de tarif, M. Oliver, de Chicago, pour rencontrer M. Mallory, des chemins de fer nationaux, et M. Lloyd, du Pacifique Canadien, à une conférence à Montréal, afin de tout préparer à temps pour comparaître devant la commission. M. Woods ne croit pas que la cause prenne plus que quatre jours.

FIXER D'ABORD UNE DATE

M. Earl Lawson, au nom du gouvernement de l'Ontario, appuya la réclamation de M. Woods, ajoutant qu'il était prêt à présenter les données de ses experts immédiatement, si une date était fixée pour l'audition de la cause, mais qu'il ne pouvait le faire tant que la date de l'audition de l'application n'aura pas encore été fixée.

M. Flintoff, avocat en chef du Pacifique Canadien, déclare qu'il est indifférent pour lui que telle ou telle cause vienne en premier lieu. Cependant, il ne pense que ce soit juste de s'éloigner de l'enquête sur les taux de fret, pour prendre un autre sujet. Tous les officiers de la compagnie étant occupés à travailler sur les statistiques de la cause générale, et il n'est pas juste de les occuper à d'autres points, dit-il.

M. Alistair Fraser, avocat en chef des chemins de fer nationaux, déclare qu'il maintient l'attitude qu'il a déjà adoptée, de ne pas opposer la demande des gouvernements de l'Alberta et de l'Ontario, mais qu'il ne peut offrir aucune garantie qu'on aura disposé de l'application en quatre jours.

Le commissaire Boyce demande ce qui pourrait arriver, si la cause n'était pas finie pour la date fixée et que la commission ne pourrait prolonger le délai. M. Woods déclare qu'il est prêt à prendre les risques. De son côté, il fera tout en son pouvoir pour faciliter le travail.

L'ex-kaiser est au lit

Doorn, Hollande, 15 — L'ex-kaiser Guillaume-d'Allemagne doit garder le lit aujourd'hui, parce qu'il souffre de la grippe. Il y a trois semaines, l'ex-kaiser a souffert de rhumatisme à la suite d'un refroidissement. Il dut pendant plusieurs jours garder le lit.

Guillaume aura 68 ans le 27 janvier.

UN VIF DEBAT AU SENAT AMERICAIN

Washington, D. C., 15.—Le projet de loi pour des travaux aux ports et rivières, comportant une dépense totale de $60,000,000, a été soumis, hier, au sénat des Etats-Unis. Il a été entièrement lu. Mais on s'attend à ce qu'il soulève un vif débat. Il y est question du projet de canalisation à eau profonde du haut Saint-Laurent et du canal à eau profonde aussi à travers l'Etat de New-York. Des sénateurs de l'ouest ont commencé une forte attaque dès hier. Le sénat a adopté le projet de loi accordant la naturalisation aux veuves et aux enfants de 35,000 étrangers qui étaient aux Etats-Unis avant le 1er juillet 1924.

Une requête rejetée pour cause fortuite

La réclamation de $106 que Charles Sindstrom avait soumise contre T. Sicotte, devant la Cour supérieure, a été rejetée par l'hon. juge P.Demers, ce matin, pour cause fortuite et force majeure.

On se souvient que Sicotte avait été retenu par Sindstrom pour transporter ses meubles dans une voiture. Au cours du voyage, les chevaux avaient pris le mors aux dents et les meubles avaient été renversés dans la rue.

Nouveau poste confié à un consul américain

(Spécial à la PRESSE)

Sherbrooke, 15.—M. Charles-R. Hosmer, consul américain à Sherbrooke, a été rappelé à Washington où il occupera un poste de confiance dans les bureaux du secrétariat d'Etat.

Les fonctions et les devoirs de l'université

Intéressante causerie de sir Arthur Currie devant ce comité protestant.

LES ETUDES CLASSIQUES

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 15—Au nombre de ceux qui ont adressé la parole, hier soir, devant le comité protestant du conseil de l'instruction publique, l'on remarquait sir Arthur Currie, principal de l'université McGill; l'hon. W.-G. Mitchell, président du comité protestant de l'instruction publique; le rév. M. McGreer, principal du collège Bishop, de Lennoxville; l'hon. Jacob Nicol, trésorier provincial, et M. W.-S. Bullock, député de Shefford à la législature. La séance fut présidée par M. William Wright, président de la commission scolaire protestante de Sherbrooke, qui présenta les orateurs.

Avant la réunion, les visiteurs avaient été les hôtes de l'hon. J. Nicol, à un dîner intime, à l'hôtel New-Sherbrooke. Le maire Edward assistait aussi à ce dîner.

L'hon. Walter Mitchell fit l'éloge de sir Arthur Currie et s'appliqua ensuite à expliquer le but poursuivi par le comité protestant du conseil de l'instruction publique: faire participer au même travail d'entente les universités, les commission scolaires, les professeurs et les parents, afin de mettre à jour un système d'éducation qui soit de jour en jour meilleur.

L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE

M. Mitchell dit aussi quelques mots sur les bienfaits de la culture physique pratiquée dans les maison d'éducation, et déclara que c'est un excellent moyen de tenir le corps en état de bien servir l'esprit.

Le rév. M. McGreer fit l'éloge de l'enseignement classique, et insista pour que les maisons d'enseignement secondaires continuent à enseigner le grec et le latin, les langues mortes si utiles à la connaissance des langues vivantes.

Sir Arthur Currie décrivit les devoirs et les fonctions de l'université, qui consistent à enseigner au jeune homme à être un bon citoyen, avant même de le verser dans les connaissances profanes; lui montrer à être, dans la société, un membre utile, parce qu'il est solidaire des autres; lui enseigner à comprendre son voisin, enfin, équiper le jeune homme pour qu'après avoir été courageux dans les obstacles, il demeure humble dans les succès.

CHANCE EGALE POUR TOUS

Qu'est-ce que l'éducation, quel est son but, son principe? Sir Arthur Currie le définit ainsi: "Rendre égale pour tout le monde l'occasion de s'élever dans la vie, de monter de rang, sans que cela veuille dire égaliser les conditions de vie de tous les humains, puisqu'il est reconnu que le travail et l'intelligence doivent être récompensés en regard de la punition de médiocrité, qui est le partage du jeune homme paresseux et dépourvu d'ambition."

Sir Arthur Currie a aussi mis ses auditeurs en garde contre les caprices et les fantaisies qui contribuent parfois, dans notre pays, à abaisser le niveau de l'éducation de son mode d'idéal. Il dit qu'il est bon que chacun se spécialise dans le champ d'action pour lequel il se sent le plus d'attrait.

AU FIL DE L'HEURE

Précieux enseignements.

Au début de la guerre, alors que nos deuils mettaient leur ombre à notre rouge moisson de gloire, le duc de Connaught fit venir sir Herbert Ames:

—Voulez-vous, lui demanda-t-il, être le secrétaire honoraire du Fonds Patriotique?

Sir Herbert, aussitôt, se mit à parcourir le pays en tous sens. Partout il fit appel à la solidarité de l'or et du sang, aux liens qui unissaient ceux qui partaient à ceux qui restaient. Les plus optimistes comptaient bien que sir Herbert ramasserait deux ou trois millions. Il en recueillit exactement quarante-sept. Pendant quatre ans il mena une épuisante croisade. Dès que la guerre fut finie sir Herbert se frotta les mains et se dit:

—Je suis bien content, je vais pouvoir enfin me reposer un peu.

Mais le gouvernement qui avait les yeux sur lui l'envoya à Genève.

—Ce chiffre, me disait-il récemment, je l'ai mis sous les yeux de mes collègues de la Société des Nations. Mis en regard de celui de la population du Canada, il a contribué à lui faire la réputation qu'il mérite: celle d'un pays où la vie large s'offre à qui peut et veut travailler.

Lorsque l'on enfonce un clou, il suffit de se donner un coup de marteau sur le pouce pour s'en donner un autre. Généralement cela ne traine pas, mais on change de doigt, pour la comparaison. L'organisation du Fonds Patriotique valut à sir Herbert l'organisation financière de la Société des Nations. Aussitôt il se mit au travail. Il n'eut fini qu'au bout de six ans. Se frottant alors les mains, il se dit:

—Je suis bien content, je vais donc enfin me reposer un peu.

Mais notre gouvernement veillait. Pour le récompenser, lui témoigner sa confiance, il le chargea de représenter le Canada à la septième session du parlement du monde. Sir Herbert constata qu'il avait six semaines devant lui à ne rien faire. Mais comment se reposer pendant six semaines? Il calcula qu'en voyageant de nuit, en conférant, de jour, avec les chefs de gouvernements, les rois, il avait le temps de visiter six pays qu'il ne connaissait pas et d'étudier sur place leurs grands problèmes internationaux.

Il y a des gens qui ont toute leur vie l'intention de travailler. Ils sont sincères, mais leur intention reste théorique, car ils n'ont jamais le temps de commencer. Par contre, il en est d'autres qui parlent toujours de se reposer, mais qui ne parviennent pas à cesser de travailler.

Rentré au pays chargé d'honneurs, entouré d'un très grand prestige, ayant acquis pendant son long séjour à Genève de vastes connaissances, sir Herbert me disait l'autre matin en se frottant les mains:

—Je suis bien content, je vais pouvoir enfin, me reposer un peu.

Oui, sir Herbert va se reposer, c'est sûr et certain. Mais auparavant il fait des séries de conférences aux étudiants des grandes universités du continent. Aux étudiants Américains il parle du grand rôle que les Etats-Unis se refusent à jouer au parlement du monde. Aux étudiants Canadiens, il dit quel est le prestige de leur pays, quel honneur l'honorable Raoul Dandurand, qui fut le meilleur président de la Société des Nations, a fait rejaillir sur le Canada. A tous il donne des précisions sur l'organisation technique, sur le fonctionnement de cette Société qui est l'arbitre du monde.

Sir Herbert parle le français avec cette pointe d'accent anglais qui donne du prix et ajoute de la grâce à son effort de parler notre langue. Pourquoi ne l'inviterions-nous pas à faire à l'Université de Montréal une conférence? Je crois savoir qu'il accepterait avec grand plaisir. Il est certain que nos étudiants en tireraient les plus précieux enseignements. En tous cas je sais un journaliste qui s'arrangerait pour y assister.

Pierre LEFORT

Sur la scène de l'actualité

Le docteur ELIE-GEORGES ASSELIN, professeur de physiologie générale et expérimentale et pharmaco-dynamique à la faculté de médecine de l'université de Montréal, président de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, qui vient d'être réélu président de la Société de biologie de Montréal. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

Deux bévues pour Mosley

Londres, 15. — Oswald Mosley, le riche candidat travailliste pour l'élection partielle de Smethwick, élection rendue nécessaire par la démission du député travailliste J.-E. Davison, pour cause de maladie, a commis deux graves bévues dans sa campagne, selon l'opinion d'un bon nombre de personnes.

Récemment, Mosley a parlé de sa femme, lady Cynthia, fille de feu le marquis Curzon de Kedleston, en l'appelant "my missus", ce qui veut dire à peu près "ma vieille". Ce langage familier n'a pas produit l'effet attendu. Il a aussi perdu la sympathie de ses adversaires politiques appartenant à son rang social qui étaient disposés à lui donner "fair play" bien que, né patricien, il se soit déclaré socialiste ardent. L'autre bévue, qui est considérée comme plus sérieuse, est le refus de Mosley d'accepter un démenti explicite du premier ministre Baldwin relatif à la grève des mineurs. M. Mosley a deux adversaires, l'un conservateur et l'autre, libéral.

Un journal dit que sir Oswald Mosley, le père du candidat travailliste, aurait dit que son fils n'avait jamais travaillé une journée, pendant sa vie.

SECTION DES PETITES ANNONCES CLASSÉES

RAPIDITÉ, SÛRETÉ, ÉCONOMIE

DEMANDES

POSITIONS DEMAND. HOMMES

A BAS prix blanchissage, tapissage, imitation. Alphonse Gagnon, Bélair 0127F. 11,15

GARÇON de 30 ans, de campagne, expérimenté, désirerait travailler dans salle à manger, hôtel, taverne, sobre, références. Est 6387W. 51-2

BARBIER demande position étant sobre, honnête, références si désirées. S'adresser 2051 rue Hogan.

JEUNE homme 20 ans, actif, connaissant parfaitement les deux langues, désire position assistant dans la comptabilité, ouvrage de bureau en général, etc. T l phone B lair 7350. 48-6

VIOLINISTE, lauréat, 7 ans d'expérience, joue aussi mandoline et autres instruments, parle trois langues, français, anglais et italien, désire position dans salle de danse ou orchestre. S'adresser 6 p.m. 3 Calumet 8454J. 15,18

POSITIONS DEMAND. FEMMES

BONNE femme de journée, références. Tél. Est 8336F.

DAME française demande à faire ménage l'avant-midi. 340 Laguechetière Ouest. Phone Lancaster 9931. 50-2

DAME, 30 ans, demande place dans bonne famille, pas lavage, peu d'ouvrage, bon chez-soi. Ecrire de suite, H.-E. Jetté, Crabtree Mills, P.Q.

DAME française, couturière, fra coudre dans les familles. Calumet 3013J. 48-6

FEMME de journée demande ouvrage, fournira références. Calumet 3943W.

FEMME de journée demande ménage ou ouvrage de toutes sortes. Lancaster 0656.

FEMME de journée. Mad. Jean, 1418 Beaudry. Est 4959.

FEMME de journée, demande ouvrage. 253 Dumas, Ville Emard.

FEMME de journée. Mad. Lover, 1418 Beaudry. Est 4959.

GARDE-MALADE expérimentée prendrait cas immédiatement. S'adresser Est 8276. 49-3

GARDE-MALADE prendra cas immédiatement ou à l'avance. Belair 9198J.

GARDE-MALADE prendra cas immédiatement. Est 4157w. 50-3

MESDAMES désirant filles générales. Adressez-vous au foyer Ste-Thérèse, 912 Visitation. Est 4646F.

MODISTE à domicile. Est 5610, demandez Mlle Collette.

MODISTE d'expérience, prendra ouvrage pour le soir seulement. Bélair 6260.

POINT d'ourlet, 2 verges, 15; boutons, boutonnières, plissage plat ou accordéon, tout première qualité. Venez ou téléphonez Amherst 3749. Caron, 2178A Mt-Royal.

REGENDRA lavage, ouvrage garanti. 1461 Ste-Elisabeth.

TROUVEREZ femme pour travailler dans famille privée, références. 1294 Visitation.

VOUS pouvez encore avoir pour les fêtes un joli sac en perles, très joli choix et très bon marché. La seule maison française de Montréal qui entreprend les réparations de tous genres sur sacs perlés, sacs perlés, bracelets et colliers. Tous travaux en perles. Spécialité: Retournage des sacs perlés entièrement remis à neuf. Travail garanti. Prix modérés. Mme Poncelet, 485 S.-Zotique, téléphone Calumet 7126.

VOUS trouverez bonne fille générale. 1340 Demontigny Est.

VOUS trouverez bonne femme de journée à Est 7186w.

VOUS trouverez une femme de journée particulière, tél. Lancaster 3426. 50-2

ELEVES DEMANDES

A BAS mauvaises sténographies ! Sténographie Perrault-Dupuyé, bilingue, 3 mois. Approuvée Conseil Instruction Publique, Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance et sur place. 143 sténographes officiels. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 260-304

ANGLAIS clavigraphie, sténographie, comptabilité, 2.00 par mois, 3 mois. 916, Ste-Catherine ouest. 49-6

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 2,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré, 5.00 par mois. Prof. Tardif, 1597 St-Denis. 170-306

BREVETS, Droit, Médecine, Pharmacie, etc., classes spéciales, jour et soir par gradués Université. Cours strictement individuels. Nous avons nos propres livres préparés spécialement pour ces examens. Collège Elle, carré St-Louis, coin St-Denis. Est 2539. 15,18

CONVERSATION anglaise, privément, leçons .35 pour décembre. Est 1365. 15,17

RENE SAVOIE, professeur, LC., LE., B.A., B.S.A., brevets, droit, médecine, pharmacie, arts, dessin, peinture, optique, génie civil, cours classique et commercial. 656 Sherbrooke ouest. Up. 4985. 11,15,18,22,29

AGENTS DEMANDES

AGENTS de l'un ou l'autre sexe demandés pour vendre magnifiques cartes de Noël françaises ou anglaises dans boîtes. De vente très facile d'ici à Noël. Aussi albums pour cartes de Noël privées. 602, immeubles Southam. 1970, Bleury, téléphone Lancaster 2365. 7,9,11,13,15

AGENTS SOLLICITEURS DEMANDES. Bon salaire. S'adresser à Caster 21, "La Presse". 51-6 h

AGENT général pour vente de marchandise de ferronnerie, très importante, pour Québec et Canada, très bonnes références exigées, particulier ou marchand. Ecrire caster 12 la Presse. 15,18

ON DEMANDE 25 vendeurs pour détailler dans Montréal la plus grande ligne de nécessité de famille fabriquée au Canada. Proposition intéressante. The J. R. Watkins Company, 379 Craig ouest, Montréal. 4,6,9,11,12,15,18

ON DEMANDE 150 personnes voulant fonder leur propre commerce en détaillant dans villes et comtés, la plus grande ligne de nécessités de famille, fabriquée au Canada. Proposition réellement avantageuse. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif. The J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouest, Montréal. 4,6,9,11,13,15,18,20,24

ASSOCIES DEMANDES

AGENT d'immeubles, 20 ans d'expérience, grosse clientèle, demande associé sérieux avec capital pour ouvrir bureau. J'ai fait 10,000 à 17,000 piastres de commission par année. Ecrire Casier 9, La Presse. 50-3

ASSOCIE actif demandé disposant petit capital, avant connaissance dans restaurant. Casier 11 la Presse. 15,18

DAME, avec $1,500 pour grande compagnie financière, pas moins de $3,000 dans deux mois. Ecrire 18, pour entrevue.

DAME ou monsieur avec $1,500, pour grosse transaction, profits assurés pas moins $3,000. Pour détails écrire Casier 17, La Presse.

HOMME avec capital de 500, demandé. Position assurée, 35 à 50, de salaire assuré. Ecrire casier 204, 2217 St-Jacques.

PLACEMENT extraordinaire pour personnes ayant argent et ambition. Ecrire boîte postale 2703, Montréal. 51-5

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

A BAS les petits salaires: gagnez $20 à $40 par semaine. Apprenez le métier de barbier à la fameuse école Hemphill, seule détenant charte du gouvernement. Gagnez e napprenant. Diplômes décernés. Payez par petits versements. Faites venir le catalogue gratis. Ecole de Barbier Hemphill, 143 St-Laurent. 50-6

APPRENTIS demandés pour ouvrage de garage. 540 S.-Zotique, coin Boyer. Calumet 0210. Malouf Motor Sales.

APPRENTIS demandés dans école. 3 jeunes gens désireux d'apprendre la ligne de l'électricité; expérience pas nécessaire. Voir M. Raeth, 533 Place Phillips, chambre 3. 50-2

APPRENEZ métier de barbier à l'Ecole la plus moderne, montré par des barbiers experts; position garantie. Cours spécial $25. Informations, Arthur Moreau, gérant, Ecole Vaughn, 30, St-Laurent, Montréal. 49-5

APPRENEZ métier barbier, cours spécial 2%, aussi cours coiffure, professeur expérimenté, meilleures conditions que partout ailleurs. Ecole des barbiers modèle, 41 Craig Est. 13,15,17

APPRENTI Jeune homme demandé désirant apprendre métier barbier. 447 Ontario Est. 15,18

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

Attention Vendeurs d'Ecrémeuses

Vendeur et organisateur pour grande manufacture d'écrémeuses. Expérience absolument nécessaire. Applicants doivent être bien recommandés et posséder hautes qualifications comme organisateur. Donnez toutes particularités avec application. Sommes disposés à payer aucun salaire pour homme capable de produire des résultats. Casier 576 La Presse. 50-2 F

AUTOMOBILE, cours complet, mécanisme, électricité, tous genres de moteurs, ateliers les mieux outillés. Seule école à Montréal autorisée par Gouvernement Provincial à faire passer examens de "chauffeurs" mécaniciens en véhicules moteurs. Nos diplômés recherchés. Pas de promesses irréalisables, mais des faits. Venez, écrivez, Ecole Technique, Montréal, 70, Ouest, Sherbrooke. 6-306

$5. à $10. par jour sont payées à nos gradués. Nous garantissons de vous qualifier dans peu de temps pour remplir une de ces bonnes positions payantes comme chauffeur mécanicien d'automobile. Expert en ignition d'électricité, batteries, soudeur, etc. La plus grande institution du monde dans les réelles écoles. Diplômes décernés. Payé en apprenant. Demandez immédiatement notre catalogue. Ecole d'automobile Hemphill, 143 St-Laurent, Montréal. 50-6

BARBIER demandé au plus tôt. S'adresser à M. Eugène Lanctôt, Hawkesbury, Ont., boîte 513.

BARBIER demandé, jeune homme désirant apprendre le métier. Voir Demers, 1153 Marie-Anne.

BARBIER demandé de suite, 2009 Frontenac.

BESOIN 2 hommes dans école d'auto sur camion. 1408 Plessis. 50-6

BON BARBIER, place permanente. 185A Hadley.

BON barbier avec expérience demandé pour la veille de Noël et jour de l'An. Se présenter immédiatement 1026 Boul. Gouin Est, Station Anderson.

BON BOUCHER pour campagne demandé avec dix ans expérience, deux langues exigées, anglais perfection. Bonnes références sinon inutile de se présenter. Bon salaire. S'ad. A. D. Raymond, Beauharnois. 51-2

COMMIS d'épicerie, 5 à 6 ans, expérience, références exigées, 465 Montroyal Est.

COMPTABLE d'expérience demandé pour commerce de quincaillerie. Casier 15 La Presse. 51-2

COUPEURS de fourrure expérimentés. S'ad. chambre 600, 46 rue Saint-Alexandre.

COUPEUR avec expérience dans fourrure 384 St-Laurent.

ELECTRICIEN et apprenti demandés. S'ad. entre 6 et 7 p.m. 2829 Cartier.

EMPLOIS obtenus, améliorés—Monteymmis, 69, St-Antoine, autres ailleurs, furent placés en connaissant la bonne organisation coopérative opérant sérieusement. Voyez "Renseignement Mutuel", 1450, Saint-Denis.

FILEUR sur presse Gordon demandé. 10 Mont-Royal Est. h

GARÇON demandé pour message. 1402 Poupart.

GARÇON demandé comme messager dans pharmacie. S'ad. 1959 Gauthier.

HOMMES et jeunes hommes, avez-vous une position? Si non, adressez-vous Compagnie d'affaires générales, 706 Ste-Catherine Est. 49-6

5 HOMMES sans expérience, pour apprendre l'automobile, cours 9.00, seule école possédant un char fermé, Ecole Fédérale, 1776, Savoie, 1ère rue Est St-Denis, près Ontario. 49-6

HOMMES devenez chauffeurs d'automobiles. Nous possédons une machine spécialement construite pour apprendre de notre invention. Licence et position garantie. Cours jours et soirs, $16.00. Ecole, 3907 St-Denis. 50-6

HOMMES pour école d'auto comme aides général. 3907 St-Denis. 50-2

HOMME demandé avec automobile pour vendre "Wear-Ever" par démonstration, possibilités de faire $300.00 par mois. Voir M. Pépin, 611 édifice Canada Cement, 9 à 11 heures a.m. 15,17 h

4 HOMMES sans expérience, dans école d'automobile, pour apprendre à conduire et réparer automobiles, licence garantie, position assurée, 362 Vitré, près St-Denis.

HOMME pour école d'auto et ouvrage général. Garage Provincial, 1408 Plessis. 50-6

HOMMES garçons, faites 25 à 30 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant. Position garantie. N'allez pas apprendre aux écoles secondaires. Informations: Collège de Barbier Moler, 52 St-Laurent, Montréal. 3,7,11,15,18,22,27,30

IL Y A de bonnes positions pour hommes, jeunes gens qui veulent travailler comme chauffeurs sur trucks et taxis, etc., entraînement de quelques jours ou soirs, cours de mécanique gratis. Ecole Provinciale des Chauffeurs, 1408 Plessis. 51-2

JEUNES gens pour théâtre, expériences, écrire Alliance Artistique, 543 Lasalle. 51-2

JEUNE homme bien éduqué pour correspondance et travail général de bureau. Doit être d'esprit sérieux et bien recommandé. Donnez détails de votre expérience et salaire demandé. Casier 5, la Presse. 50-2

JEUNES hommes et jeunes filles de la campagne qui désirez travailler à Montréal, écrivez à Caster 136, Station "C", Montréal. 11,15

MENUISIER demandé pour logements à la job, pour préparer à la latte. 496 Côte-des-Neiges ou après 7 heures, Calumet 0250M.

ON DEMANDE des voitures et truck pour vendre du charbon de bois. 4315 Delaroche.

ON demande un jeune garçon pour livrer les commandes. 2178A Mt-Royal.

OPERATEURS d'expérience dans les pantalons, ouvrage à l'année, bons gages. S'adresser entre 9 et 1 heure, chambre 204, 140 Ste-Catherine Est. 51-3 h

PRESSIER sur presse platine, un avec expérience, coupage du papier. La Cie d'Imp. Guertin, 47 St-Jean.

5 REMBOURREURS demandés, 716 Ste-Catherine ouest.

REMBOURREUR

On demande un rembourreur d'expérience. S'ad. 477 Ste-Catherine Est. hF

SOLLICITEUR de travaux d'impression demandé: The Prince Arthur Printing, 4 Prince Arthur est. 51-2

SOLLICITEURS d'annonces expérimentés, 20%, 3-5 p.m., 73 Robin, près Amherst. 50-2

TROIS vendeurs immédiatement, position permanente et payante, références exigées. S'adresser 55 St-Frs-Xavier, Chambre 46.

VENDEURS demandés, ayant apparence et références. M. Lanthier, 9 à 11.30, 604 Immeuble Keefer. 51-4

VENDEURS — Engagez-vous dans un commerce profitable à commission, appartenant à vous-même. Chaque propriétaire un client où vendre: 1000 variétés d'arbres rustiques Etiquettes Rouges. Retour chaque semaine. Equipement complet; conseils donnés gratuitement. S'adresser à la Cie Pépinière Dominion, Montréal. h

VOYAGEUR vendra 4 échantillons manteau mouton garni alaska, Hudson seal garni écureuil, beauté, moitié prix. 151 Blvd St-Joseph Est.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENEZ la coiffure en deux semaines, 6 leçons pour 5.00 ou 10.00 le cours. Cours le soir, 703 Ste-Catherine Est, Sat 1873w. 50-2

APPRENEZ métier le plus payant, dessinatrice de robes, costumes et fourrures, nouveau système Vlau, exclusivement pour manufacture. Position garantie. New York Designing School. S'ad. professeur Viau. Est 1885. 14, 15, 18

BONNE couturière demandée. Hubert, marchand-tailleur, 725 Ontario Est.

BONNES perleuses au crochet demandées, 4153 St-Denis.

BONNE coiffeuse pour jeune salon de barbier, très belle occasion de réussite. 4487 Delanaudière et Mont-Royal.

CHERCHEZ-VOUS EMPLOI (Mademoiselle Robillard, 321, Notre-Dame, autres ailleurs furent avantageusement renseignées). Consultez la seule organisation coopérative opérant sérieusement. "Renseignement Mutuel", 1450, Saint-Denis. Hommes, garçons dem.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COIFFEUSE demandée, au moins deux ans d'expérience. Salon Armand, 1297 rue Maisonneuve, près Ste-Catherine.

COIFFEUSE de 1ère classe demandée avant une couple d'années d'expérience. S'ad. 3560 Wellington.

COIFFEUSE demandée. Seule une ayant pas moins de deux ans d'expérience devra se présenter. Téléphoner jusqu'à jeudi. Bél. 7879, après cela s'ad. à J. Kushner, Sherbrooke, Québec. 50-5

COUTURIERE capable de tailler et préparer son ouvrage. 2178A Mt-Royal.

COUTURIERE expérimentée pour poser les stay dans les vestes. 7905 S.-Denis, coin Gounod. 50-2

DEMONSTRATRICES de bonne apparence demandées. 516 Parc Lafontaine.

DESSINATRICE de robes de dames expérimentée. Madewell Dress Co., 282 S.-Catherine ouest. 51-2

FEMME demandée pour s'occuper de la toile. Devra coucher à l'hôtel. S'ad. au gérant au St. Lawrence Hall.

FEMMES et jeunes filles désirez-vous de l'ouvrage? Adressez-vous Compagnie d'affaires générales, 706 Ste-Catherine Est. 49-6

FILLE demandée, pour travailler dans manufacture, expérience pas nécessaire. S'adresser à 242A Dorchester.

FILLE demandée pour magasin. Mlle DeMullin, rue Sanguinet, angeles Am. 0811.

FILLE avec expérience dans buanderie. Jolicoeur Ltd, 4132 Parthenais.

FILLE de salle demandée, parlant les 2 langues, expérience. 407 Ontario Est.

HOMMES et femmes demandés pour gagner de $5. à $15. par semaine dans leurs moments de loisir à domicile. Pas de sollicitations. Chèques de paye réguliers. Ecrire à Auto Knitter Hosiery Company, Toronto, Dépt. 25. h

JEUNES femmes demandées dans magasin de robes pour apprendre les robes et se rendre généralement utiles. Emploi continu. S'ad. Greenwood & Kahn Ltd, 292 rue S.-Catherine ouest. 50-2 h

JEUNE fille demandée, pour faire des boutons à la machine et se rendre utile dans un magasin. 2686 St-Denis. 50-2

JEUNE fille demandée pour famille de 4 personnes, demeurant chez ses parents, devra coucher chez elle. 3730 St-Hubert.

JEUNE fille demandée pour ouvrage général. 6551 Chateaubriand. 51-2

JEUNE fille connaissant parfaitement sténographie et clavigraphie, anglais et français. Doit avoir références. Adressez application par écrit au gérant, casier postal 816, Montréal. 50-2

JEUNE personne aide ménagère, position permanente. 985 Dorchester O.

PERSONNE seule demande dame âgée pour prendre soin d'une maison. Calumet 2518F.

SERVANTE connaissant la cuisine, petite famille, bons gages. S'ad. 86 Chemin Ste-Catherine. 50-2

SERVANTE générale, cuisine, références exigées, bon salaire. Cal. 1738F. 50-2

SERVANTE demandée, pas de cuisine. S'ad. 8568 St-Denis. Cal. 3028w.

SERVANTE pour ouvrage général demandée. S'adresser 616 Harvard, tél. Walnut 6686.

SERVANTE demandée pour 2 personnes pour prendre charge de maison. S'ad. 1640 Chabot. 51-2

SERVANTE générale pour 2 personnes, 350 Avenue March, tél. Walnut 4606.

SERVANTE générale demandée. S'adresser 314 St-Laurent.

SERVANTE générale demandée, bon salaire, références, 455 Strathmore, Verdun.

SERVANTE générale demandée, sachant faire cuisine, pas de lavage, ni repassage. S'ad. 340 Kensington Ave., Westmount.

SERVANTE cuisinière demandée, aussi bonne d'enfants, références exigées. Est 1508.

SERVANTE générale pour petite famille, 2423 St-Urbain.

SERVANTE demandée, bon salaire, petite famille. 415 Désormeaux.

SERVANTE demandée pour les travaux généraux du ménage. Bons gages. Peut coucher sur les lieux ou chez elle. 1328 Lajoie, Atlantic 3616F.

SERVANTE générale, pas de lavage, bon salaire. 4075 St-Hubert.

SERVANTE demandée. Bon chez-soi. 7160A St-Denis. Cal. 8857M.

SERVANTE demandée pour ouvrage général. 3732 St-André.

SERVANTE demandée pour ouvrage générale. 410 Louis Veuillot, Clairval 0981w.

SERVANTE expérimentée demandée. 4577 Christophe-Colomb. Bélair 1866F. Chambre à louer.

SERVANTE demandée, pas de lavage, pas de cuisine. 1165 Wolfe.

SERVANTE demandée, âge moyen, références exigées. 6874 St-Denis. Calumet 7410.

SERVANTE demandée, pas bébé, pourra coucher chez elle, soirées libres. 182 Lasalle, Maisonneuve. 49-3

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MASSON—860 Saint-Denis, appartements chauffés, 3 à 5 chambres et chambre de bain en toile, $25 à $45, taxe d'eau payée, eau chaude à l'année. S'ad. au concierge ou au bureau dentaire. 96-1,M-n

CHEMIN de la Côte des Neiges, près Queen Mary Road, cinq et six chambres, loyer raisonnable, neufs. Main 2382. 34-26 h

MOUNT ROYAL COURT

Coin Mont-Royal et des Erables, nouvellement bâti, suite de 4, 5, 6 chambres, chauffées, taxes payées, service du concierge, possession immédiate, $35.00 à 52.00. S'ad. sur les lieux ou Tél. Amherst 2888-9372; le soir, Atlantic 415. 9,11,13,15,17,20,22,24,27 F

APPART. MEUBLES A LOUER

APPARTEMENT une pièce meublée, cuisinette, 3848 Mentana, près Parc Lafontaine.

A 162 ONTARIO Ouest, coin Mance, 1 ou 2 pièces, bain privé, poêle fourneau, eau chaude, 5.00 et plus par semaine. 51-2

BERRI 1200, près Ste-Catherine, une pièce meublée ou non. $25.00 et plus. 51-2

CLARKE 344, près Ste-Catherine, 1 pièce, cuisinette, eau chaude, 4.00 par semaine et plus, gaz, électricité, téléphone gratuits. 50-5

DROLET 56. Trois pièces richement meublées, chauffées, éclairées, gaz, téléphone; strictement respectable, 7.50.

LORNE Ave., 53. Une ou deux chambres, bain privé, w.c., cuisinette, meubles neufs, ménage fait, très propre. $30 et $35 par mois ou à la semaine. 50-3

MANCE 206, 1 pièce, très claire, cuisine éclairée, moderne, chambre de bain, meublée à neuf, doit être vu pour être apprécié, 40.00 et 45.00. Concierge. 50-6

MANCE 99, 1 chambre meublée à neuf, décorée à neuf, très chaude, eau chaude, doit être vue pour être appréciée, 25.00 en montant. Concierge. 50-5

MENTANA, 3685, près Cherrier, appts. neufs, modernes, une pièce, cuisinette, eau chaude, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité, téléphone, gratuit. 49-3

ONTARIO Est 2282, près St-Denis, 3 pièces chauffées, bain, gaz, téléphone. Lanc. 7670.

PARC Ave 3438, près Sherbrooke, 2 pièces, chambre de bain, cuisine, le tout meublé et en bon état, 35.00. 50-5

PARC LAFONTAINE, 3690, près Sherbrooke, 1 et 2 chambres, bain privé, cuisinette, ménage neuf, 5.00 par semaine et plus. 50-5

PARC Ave 3478, près Milton, 4 pièces, chambre de bain moderne, meublées et en très bon état. 50-5

STE-CATHERINE Est 274, bien chauffé, 3 pièces, ménage fait. 50-5

ST-DENIS, 1559, près Demontigny, 1 et 2 chambres, bain privé, cuisinette, ménage neuf, 5.00 par semaine et plus. 50-2

ST-HUBERT 1660, entre Demontigny, Ontario, 1 pièce meublée, cuisine, bain, eau chaude, très confortable, 20.00 à 30.00. Concierge. 50-5

ST-HUBERT, 1647, appartements bien meublés, cuisinette, bain, prix modéré.

SHERBROOKE Est, 107, face Mont St-Louis, 1 et 2 chambres, ménage neuf, cuisinette, lavabo, 4.00 par semaine et plus, gaz, électricité gratuits. 50-5

SHERBROOKE Est 22, 1 et 2 pièces modernes, cuisinette, eau chaude, 5.00 par semaine et plus, gaz, électricité gratuits. 50-6

CHAMBRES A LOUER

ALLEZ 32 Ontario Est ou 488 S.-Laurent, chambres devant, avec gaz, 2.50 à 4.00; tranquille. 50-2

AMHERST, 1808. Grande chambre sur devant, usage gaz si désiré.

AMHERST et Demontigny. Chambres 1.00, 2.00, 3.00 par jour. Eaux chaude et froide. A la semaine, 3.00 à 8.00. Hôtel Lafayette. 178-306

AVE McGILL COLLEGE, 47, chambres bien meublées, toutes les commodités modernes, loyer raisonnable. Lancaster 0677. 49-5

AVE VIGER, 552. Grande chambre confortable, gaz eau chaude. 15,17

BERRI, 4321. Salon double et chambre en avant. Bélair 6774.

BERRI, 1080. Grande chambre devant, rez-de-chaussée; bon chez-soi. 51-2

BOUDOIR double, bas, moderne, eau chaude, téléphone, garde-robe. 7016 St-Denis, près Bélanger.

BOUL. S.-JOSEPH, coin S.-Denis. Superbe chambre-salon luxueuse, dame ou monsieur. Bélair 8806. 51-2

BOYER 4309. Salon double, piano, téléphone, cuisine, 20.00; sans enfants. Aussi garage, 5.00.

CADIEUX 491. Grande et petite chambres, 3.50 et 2.00 par semaine; usage téléphone.

CARRE St-Louis 21. Chambres devant, confort chez-soi, téléphone.

CHAMBORD, 5041. Chambre devant, monsieur, meublée, garde-robes. 2.50 semaine; entre Blv St-Joseph et Laurier, Bélair 4287J.

CHAMBRE à louer, confort du chez-soi, téléphone, 9170 Dorion.

CHAMBRE devant, avec poêle à gaz. 1311 St-Christophe, près Ste-Catherine.

CHAMP-DE-MARS 192. Petite chambre pour couple, chauffage, moderne, téléphone, poêle à gaz.

CHERRIER 21. Chambres confortables, calorifère, pension si désirée. Est 3220W.

DORCHESTER EST, 445. Belle grande chambre devant, avec poêle, téléphone; tout confort.

HOTEL DE VILLE, 963, chambres, 2.00 à 4.00, pension 7.00.

JOLIE chambre et boudoir, bon marché. Est 4724W. 1442 Champlain.

JOLI boudoir, confort chez-soi, gaz, 3.00. 1295 Ste-Elisabeth.

MANCE 53, chez-soi, confortable avec petit poêle à gaz. Prix modéré. Plateau 4631. 50-2

MENTANA 3739. Chambre ou salon, pension ou cuisine, si désiré.

ONTARIO Est 471. Chambre, poêle à gaz dans la chambre. 50-6

ONTARIO, 346, près St-Denis, chambre bien meublée, chaude, propre. 4 par semaine. 51-2

PARC LAFONTAINE, 3704, chambre moderne dans famille privée. Est 9519. 50-2

S.-ANDRE, 1751, grande chambre en avant, confort de chez-soi, téléphone. 51-2

STE-CATHERINE Est 853. Grande chambre, poêle à gaz, tout confort, bon marché, téléphone.

ST-DENIS, près Dorchester, grande chambre sur devant, avec lavabo, tout confort désiré. Est 0598W. 15,17

ST-DENIS, 1073. Petite chambre, lavabo; aussi chambre-boudoir, maison tranquille.

ST-DENIS, 1152. Grande chambre chaude, richement meublée. Prix modéré.

ST-DENIS 3415. Belle chambre, confort moderne, famille privée, tranquille.

ST-DENIS 1726. Chambre avec gros poêle à gaz, maison propre, tranquille. 15,17

ST-DENIS 1911. Jolie chambre devant, 3.25, possession immédiate, moderne.

ST-DENIS 3625. Beau salon double pour une ou deux personnes; bon chez-soi.

STE-ELISABETH 1681. Grande chambre, bon marché, téléphone, propre, tranquille.

ST-HUBERT 1738, près Ontario, grande chambre, confort chez-soi, possession immédiate.

ST-HUBERT 1620, grande chambre devant, étage bain, famille privée.

ST-HUBERT, 1682, chambre, confort chez-soi, possession immédiate.

ST-HUBERT, 1807, grande et petite chambres, pension si désirée. 50-2

ST-HUBERT 5977, salon double meublé, garde-robe, famille privée sans enfants, $18 par mois. Aussi boudoir. 47-6

SHERBROOKE Est 226. Grande chambre devant, cuisinette, 6.00 par semaine. Lancaster 4576. 15,17

SHERBROOKE Est 240, chambre devant bien meublée, chaude, tranquille. Lancaster 7877. 49-3

CHAMBRES ET PENSION

BON CHEZ-SOI, près tramways. Pour messieurs, 698 Marie-Anne. Am. 4495. 50-5

CHAMBORD 4564, salon double, boudoir, propre, avec pension si désirée.

SALON à louer avec pension ou sans pension, avec piano, 116 Ste-Famille.

CHAMBRE ET PENSION DEM.

DEMOISELLE âge moyen, demande chambre et pension, échange légers services. Ecrire 1278 Papineau.

CHAM. ET PENSION D'ENFANTS

GARDERIE Ste-Thérèse, pension pour bébés. 5276 St-Denis. Bélair 9521F. 48-6

PENSION pour enfants, privée, prix modéré. 6640B St-Dominique. Calumet 7457F.

PENSION enfants, bonne conditions, bas prix. 4497 Delaroche. Bélair 5314M.

GARAGES A LOUER

GARAGE neuf à louer avec salon, 4 étages, à l'épreuve du feu, capacité de 150 chars, 4584 Papineau, près Mt-Royal, soir Amherst 3664. 15,17

STORAGE automobile dans garage à l'épreuve du feu, prix populaires. Auto Ltd, 1580 Sanguinet. 50-6

STORAGE chauffé, 5.00 par mois, non chauffé, 3.00 par mois; prenons soin des batteries. Clermont Motor, 4480 Saint-Denis. Bélair 3948. 45-15

MAISONS A LOUER

A BON MARCHE rue Desjardins, près Ontario, 5 appartements, $10, par mois. Dubuc, 1464 Viau, Clairval 3207. 50-2

A BON MARCHE. Coin Milton et S.-Urbain, 6 et 7 appartements, ménage fait, $25. Duclos, 97 S.-Jacques. Harbour 2950. 45-5

ADAM, 2579, en arrière, bas, 3 pièces. Prix réduit. Main 4912, soir, Atlantic 0188.

AMHERST, 3093, près Ontario, 5 pièces modernes, ménage fait, chaud, bien éclairé, bon marché. Main 4075.

4 APTS, ménage fait, 7.00, 280 St-Clément, le soir, 16, Cal. 8109. 50-3

AV. DU PARC, 4614B, 4 appts chauffés, 3 pièces. Atlantic 6823. 15,18

BABY 155, Florian 2167, 2235, quatre appartements propres, bain, électricité, 10.00, 11.00. Garnier, Calumet 3992w.

BEAU LOGIS, près Papineau, quatre chambres éclairées, $10.00. Est 2884F. 51-2

BELANGER, 421. Deuxième, cinq appartements éclairés, bon marché. Lancaster 7507.

BOYER 6582, près Beaubien, 3-5 appts libres. Prix réduits. Bélair 1549. 50-3

CARTIER, près Sherbrooke, 5 et 6 pièces, chambre de bain moderne, 20.00, 23.00, 25.00; meublées si désiré 35.00, 37.00, 40.00. Uptown 3798. 50-5

CHATEAUBRIAND près Bélanger 7062, 7 pièces, 20.00; ménage fait à neuf. Plateau 2980.

CHATEAUBRIAND, près Bélanger, 7 pièces modernes, loyer $15.00 par mois. Joliville Limitée, 6202 St-Laurent. Bélair 9678. 48-6

DEMONTIGNY et Montcalm, logement 6 appts, gaz, électricité, bain, lavabo, possession immédiate, $20.00. 610 Demontigny. 51-4

DIX DOLLARS par mois, 669 Hector, Longue-Pointe, 4 pièces modernes. Plateau 2980.

DORCHESTER Ouest, 969, bas, 8 appts, fixtures électriques, poêle à gaz, charbon, garage. Clairval 1970.

DORCHESTER Est 499, 2 grandes chambres, avec cuisinette, gens tranquilles seulement. 50-2

DORION, 3719, Bas, 4 pièces. Prix réduit. Main 4912, soir Atlantic 0188.

HENRI-JULIEN 7598-7596, Propre, possession immédiate. Cal. 5399F.

LOGAN 866, deux apts, chauffés, éclairés, bon marché. 50-2

LOGEMENT 3 appts avec ménage à vendre, entre 6 et 8. 1611 Cuvillier, deuxième. 49-3

LOGEMENT neuf 4 appts chauffés. Est 1464, 1302 Sherbrooke Est, appt 3, possession immédiate. 13,15,17

LOGEMENT à louer, ameublement 5 chambres à vendre. S'ad. 1094 Wolfe. Appt 8. 51-4

MAISONNEUVE 944 près Craig, 4 appartements, propres, confortable, $15. 50-3

MAISONS neuves, six pièces, planchers bois dur, 7927 à 7933 Drolet. Pour visiter, téléphoner Calumet 1518. 50-5

NICOLET, 2126, 3 appts absolument propres, possession immédiate. Clairval 3762J. 15,17,18

PANET, près Sherbrooke, logement neuf, 5 pièces, téléphone. Est 3000. 15,17

RUE ST-DENIS, près Villeray, 4 pièces modernes, émaillé, tapisser. Cal. 2909F ou Plateau 0490. 50-2

MAISONS A LOUER

PETITS logements, $10. Main 8552, soir Lancaster 4048.

RUE DELAROCHE, numéro 6043, beau flat 6 appartements, bon marché d'ici mai. S'ad. 1380 St-Hubert. Est 1147. 50-2

RUE Richelieu, 522, 525 et 528. Flats à louer $10 par mois jusqu'au 1er mai 1927. Vous adresser à A. Levy, Victor Talking Machine Company, S.-Henri, Westmount 2670. 50-2

RUE CRAIG, près St-Denis; plain-pied 6 pièces, chaud, pas marché, Main 4075.

RUE du Champ-de-Mars, 314, bas de 2 étages, 6 appartements. S'ad. Main 2825. 48-6

STE-CATHERINE Est 2786, coin Aird, troisième, 7 pièces, prix réduit. Main 4512, soir Atlantic 0188.

ST-CHRISTOPHE 1621, 5 pièces, bon marché pour l'hiver. Amherst 3452.

ST-DENIS, 7015A, près Bélanger, 4 appts modernes, bon marché. Calumet 2683M.

ST-DENIS, 6254, Logement, 4 pièces, chambre de bain, fixtures, bon marché. Tél. Bélair 2102. 49-3

ST-DENIS 3838, près Roy, huit appartements modernes; Orléans 1801, près Ontario, 6 appartements, ménage fait. S.-LAURENT 164, 6 appts, chambre de bain, prix très modéré. Blumer Bros. 213 Ste-Catherine Ouest. Lancaster 0285. 15,17,18

SANGUINET, 1421, près Ste-Catherine, bain, électricité, gaz, balcon, galerie. 15,16,18

VILLE Emard, 4 appts, près église, école. Est 0834, Cal. 3787J. 49-3

VILLE EMARD, rue Springland, beau logis 5 pièces, près chars, ménage fait, bien chaud, sacrifiera 12.00. Bélair 7008.

VISITATION, 1935, près Ontario, 2 beaux logements, bain, électricité, gaz. 15,16,18

WOLFE, 816, près Craig, 3 pièces, fixtures électriques, ménage fait. 15,16,18

WOLFE 1852, deuxième étage, 6 appartements, possession immédiate. S'ad. 1868 Wolfe. 50-4

MAGASINS A LOUER

MAGASIN chauffé. S'ad. 5161 Papineau. Phone Amherst 7100. 51-4

NOTRE-DAME Est 26, trois étages, environ 6,000 pieds. Main 4912, soir Atlantic 0188.

MANUFACTURES A LOUER

MANUFACTURE à louer, 1498 Notre-Dame E. Cherrier 2345. 11,15,18,22,29,5,8,12,15,18

DIVERS

ACCORDEURS DE PIANOS

ACCORD, réparations générales, pianos automatiques et électriques. Paul Collet, 781 Notre-Dame Est. Est 8227. 4,7,8,10,11,13,14,15,16,18,21,25,28,30

ADOPTION

GARÇON de 13 mois, donnera dans une bonne famille. 6046 Delaroche. Calumet 7497F.

AUX MALADES

BOTANIQUE. Toutes maindies traitées avec succès par les plantes. Renseignements gratuits. Les Médicaments St-Germain, 6016 Rivard. Bélair 4210. 171-306

AVIS DE RESPONSABILITE

APRES cette date je ne serai plus responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans un ordre signé de ma main. Arthur Lacombe, 2082 Panet. 51-2

APRES cette date je ne serai plus responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un ordre signé de ma main. J.-Adrien Pépin, 4560 Delaroche, 15 décembre 1926. 51-2

COLLECTION

ACHETE crédits, billets, comptes de faillites. Collection partout. 182 Ste-Catherine Est, Bureau 5. 49-6

CONTRACTEURS

JE FERAI votre construction à la journée ou par contrat; prix raisonnable et satisfaction assurée. Joseph Rancourt, Amherst 3455, 2210 Visitation. 11,13,15,18,21,24,30

DEMENAGEMEN

900 SUCCURSALES à votre SERVICE

MONTREAL BANLIEUE PROVINCE

ARTICLES DE SPORT

PATINS et chaussures montés, complètement neufs. Bélair 3718F.—4394 Saint-Hubert.

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT salle diner noyer, chambre noyer, chesterfield, tapis, piano, gramophone, peu usagé. 4859 Parc Avenue, près Boulevard S.-Joseph. 49-6

AMEUBLEMENT 8 appartements, loyer $40., rapportent $100. Conditions faciles. 492 Ste-Catherine. Est 4313F.

AMEUBLEMENT à vendre avec continuation du bail. 2065 St-Hubert. Est 0616. 51-2

AMEUBLEMENT de 4 appts, bicycle Indian inclus, 140. 1422 Frontenac après 2 heures.

AMEUBLEMENT 9 appartements, bail, chambres louées. 1155, St-Denis. Est 8787J. 51-2

AMEUBLEMENT 10 pièces chauffées, chambres louées, près Ste-Catherine. 3217 Berri.

AMEUBLEMENT salle diner noyer, chambre noyer, chesterfield, piano; chance exceptionnelle, 5870 Ave du Parc, près Bernard. 13,15,17

AMEUBLEMENT 8 appts, 200.00, mérite fait, loyer 35.00. S'ad. 95 Ste-Catherine Est.

10 APPTS meublés à neuf, rapportant 280.00, loyer, 45.00. S'ad. Mme Deland, 614 Ste-Catherine Est. 50-2

BARGAIN. Profitez vente 8 appts. 6 chambres louées. Départ Europe. 2031, St-Hubert.

BI ONTARIO ouest, ameublement de 12 chambres, 200 dollars, faut vendre dans 4 jours. 51-3

ST-DENIS 1713. Ameublement de huit appartements, chambres toutes louées, bon revenu. Continuation du bail. Est 3038W. 50-2

ARTICLES DE MENAGES

A BON MARCHE. Sets de chambres, salle à diner, set vivoir, etc.; aussi meubles désassortis légèrement usagés de différentes sortes. Comptant ou termes faciles, nous échangeons les meubles. Symes Furniture Co., Limited, 1168 St-Jacques, coin Fulford. Uptown 1599. 49-6

ACHETEZ vos prélarts aux six magasins Lamy. Des valeurs extraordinaires vous sont offertes. Comparez nos prix. Lisez nos annonces. Grand choix de prélarts à 39c; congoleum 39, 49 et 59c. Rappelez-vous bien les adresses de nos différents magasins : 1869 Notre-Dame Ouest; 1 Saint-Henri; 481 Notre-Dame Ouest; 527 rue Centre; 1743 Amherst; 6556 Saint-Hubert; 2578 Ontario Est, J.-A. Lamy, Limitée. 6,9,11,13,15,17,20,22

BALAYEUSE électrique Royal, condition parfaite, très bon marché, 4076 Rivard.

BEAU chesterfield, set chambre noyer, salle diner, piano; tout comme neuf. 68, Boulevard St-Joseph Est. 50-6

BUFFET en chêne, chaufferette, cage, carabine 22, bon marché. Amherst 5155. 50-2

CHESTERFIELD mohair, salle diner noyer, 2 chambres coucher noyer, sacrifiera bien bon marché, occasion. 128a Cherrier. 13,15

COUCHETTE à vendre pour enfant, 4½ long par 2½ large, émaillée blanc, côtés nobiles, matelas neuf, comme neuve. 3742 St-Hubert. Est 4016F. 15,17

COUCHETTE double fer émaillé et cuivre avec sommier et matelas, bon marché, 9623 St-Urbain. Cal. 8041J.

DIVANETTE à vendre bon marché. S'adresser 3461 Hôtel de Ville.

DOME verre artistique pour salle manger, carrosse d'enfant, 4234 Christophe-Colomb.

FOURNAISE nickelée, pour passage, aussi bureau-lit, 6570 Alma.

LAMPES—Gros assortiment de lampes bridge et lampes de piano de première qualité, complètes. Rég. $18. Tant qu'il y en aura $10. Capitol Furniture Co., 257 Sainte-Catherine ouest. 51-9

LIT double en cuivre avec sommier, bon marché, téléphone. Amherst 1450.

LIT plumes neuf, oreillers duvet, trousseau baptême neuf. 4361 Parthenais.

MACHINE Singer basculante. 7.00.—6675 Cartier. 50-2

MACHINE à coudre Singer, tête basculante, en bonne condition. 1427 Panet, près Ste-Catherine.

MACHINE Singer, comme neuve, garantie, moitié prix. 4071 Des Erables.

MACHINE à coudre Singer basculante, bonne condition, bon marché.856 Ontario Est. 50-3

MACHINE à coudre Singer basculante, parfaite condition, bon marché. 1306 Maisonneuve. 13, 14, 15, 16, 18.

MACHINE à coudre Singer, basculante, garantie. 2141 Aylwin.

MEUBLES, tapis, prix réduits, comptant et termes. Paul-A. Pinard, 4204 St-Denis. Bél. 7150. 40-L.M.s

MEUBLES, grande vente, 50 sets boudoir, 8 morceaux, 28.00, matelas 4.95, lits acier 5.95, sommiers spirales 3.90, meubles échangés, comptant, crédit. Le plus grand établissement dans l'Est. National House Furniture Co., Ltd., 1064 Ste-Catherine Est. Est 6772. 36-26

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Bureaux de chambre, lave-mains, tables toilette, lits-meubles, lits-tables, lits en fer 1.00, en cuivre 5.00, Davenports, Divanettes, Sideboards, chaises, sets de salon, fournaises, moulins à laver. E. Germain Fils, 963 Ste-Catherine-Est. 49-6 F

MIROIR à vendre, 5 x 3 pieds, 15.00; support pour livres, 10.00; stand en bois, 25 chacun. 1064 Ontario Est.

MOULIN à coudre Singer, bon marché. 2160 Church Avenue.

MOULIN à coudre, 3. Couchette, spring, matelas, 3.00. Petit gramophone avec disques, 2.00. Linge de dames. 1167 Plessis, près Dorchester.

ON ACHETE, emmagasine, échange meubles, poêles seconde main. 1769 Amherst. Est 8833w. 46-26

POELE à gaz cabinet Moffatt. Portea émaillées blanc avec thermomètres. Rég. $80 (30 seulement) à écouler à $48. Capitol Furniture Co., 257 Sainte-Catherine ouest. 51-9

POELES toutes sortes, 15.00 en montant, directs de manufacture; aussi réparages. National House Furniture Co. Ltd., 1044 Ste-Catherine Est. Est 6772. 36-26

RUG Wilton 9 x 10½, bleu, jamais servi, aussi pharmacie émaillée. A qui la chance ? 7258 Henri-Julien. 51-2

SET de boudoir Kroeler, chêne solide, comme neuf, aubaine. Calumet 8244w 15,18

SET salle à diner, sideboard, table extension, 6 chaises, chêne doré, le tout $60.00. 152 Prud'homme. 51-3

BOIS ET CHARBON

ACHETEZ retailles bois de plancher, aussi croutes bois franc sciées, fendues, 10 sacs 2.00, 26 sacs 5.00. Charbon à vendre. Mongeau, Est 0630. 41-30

ACHETEZ notre charbon, 25% d'économie, ou Coke 12.50, 10 sacs 3.50, chez Chamberland Frères, 4468 Parthenais. Amherst 1551. 51-6

BOIS franc, 27 sacs 25. Charbon, toutes sortes, garanti. Clairval 5016w. 51-2

5,000 CORDES bois mou de 4 pieds, attaché ou libre. Independant Coal Co., Buckingham, P. Q. 167-306

STOVE, SCRANTON, 17.00; chesnut, 16.50; welsh, 16re qualité, 17.00. Clairval 8146.

STOVE 17.00; chestnut 16.50; egg 16.50; merisier, corde 1 pied, 4.50 ; bois mou, corde un pied 3.50. Jos. Nantel, Clairval 2698.

STOVE, 1ère qualité, 16.50 la tonne ; même prix par 500 lbs. Egg et Chesnut 16.25. Cal. 4476. 50-2

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE 25 gros chevaux de trait et chevaux légers, venant de servir en dehors de la ville. Tous en bon état et prêts pour l'ouvrage. S'ad. Kimball Bros Ltd., 1605 Iberville. 50-5

BEAU cheval rouge pesanteur 1200, 9 ans, garanti $35.00, aussi 3 autres chevaux, $50.00 chacun. 1780 Montcalm.

BELLE Ste-Catherine, 2 harnais, boghie, couvertes. 511 Leclaire, Maisonneuve. 49-6

13 BERLOTS, "La Presse", 4 chevaux à vendre, 1615 Panet.

BITHEL, 773 S.-Laurent, harnais, traîneaux tous genres; valises, couvertes 30-26

CHEVAL 1300, 9 ans, 65.00, cheval, Ste-Catherine et harnais, 75.00. 1569 Amherst. Est 8101.

CHEVAUX à vendre, gros et petits, 1857

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

4 CHEVAUX d'ouvrage, 5 sleighs simples, 1 trotteur, 2 Ste-Catherines, berlot, harnais. Abandon. Cal. 4475. 50-2

CUTTER Windsor, beau modèle, peu d'usure. Tél. York 0354.

DEUX bons chevaux 1100, 1300, garantis, obligé de vendre. 1626 Delaroche.

DEUX bons chevaux à vendre; peuvent être vus entre huit et neuf le matin et cinq et six le soir. 206 rue Chatham. 50-3

JUMENT 10 ans, pesant 1,100, gros train; harnais, voiture à vendre. 6207 de S.-Valier. 51-2

JUMENT rouge 1400, 8 ans, 1 Ste-Catherine. 1648 Bennett, Maisonneuve. Clairval 3490F. 49-6

PAIRE juments 6, 7 ans, garanties, saines, faut vendre. 4619 Brébeuf.

SLEIGH émaillée blanc pour bébé avec top, très peu usagée. 4646 Delaroche.

SLEIGH simple pour laitier ou épicier, en bon ordre Clairval 4865. 50-2

SLEIGH Windsor, harnais, robe Buffalo. 643 St-Ambroise. West. 6236F.

50 VOITURES de toutes sortes, hiver et été et plusieurs attelages. 4139 Mentana. 51-3

COMMERCES A VENDRE

A VENDRE, Epicerie avec logement, 4 pièces, loyer 35.00, très bon poste, vendra sur inventaire ou en bloc. S'ad. 4658 DeLorimier. Amherst 7463.

BELLE taverne au centre avec échange propriété. Soir Est 3239. 50-3

BOUCHERIE épicerie, fixtures, outillage, stock, bon poste, bon marché. S'ad. 1388 Demontigny Est. 51-2

BOUCHERIE, installation moderne, affaires 600.00 par semaine, prendrait associé boucher expérimenté. Chance exceptionnelle. Ecrire boîte 14 la Presse. 51-4

BOUTIQUE de barbier et restaurant à vendre, 615 Marie-Anne Est.

BOUTIQUE de barbier bon marché; bonne localité; cause maladie. 1786 Ste-Catherine Est.

CLOS de bois et charbon, établi depuis 15 ans, bonne clientèle, loyer pour clos 30 pds maison 25 par mois, deux chars de bois, deux chars de charbon, truck Ford neuf, cause départ, sacrifiera 2,000 comptant. Clairval 8146. Tél. du soir. Clairval 6810w.

COMMERCE DE QUINCAILLERIE

A sacrifice pour comptant, règlement succession. Notaire Champagne, 1154 Amherst. Est 0578. 15, 16, 18 F

EPICERIE licenciée à vendre ou échanger, beau coin, belle place d'affaires, avec propriété si désiré, téléphone Clairval 1911. 50-4

EPICERIE licenciée, bonne place d'affaires, terminus des chars. 1209 Marie-Anne.

EPICERIE, excellent coin, établie depuis 30 ans, place d'avenir, sacrifiera. 1154 Visitation.

EPICERIE licenciée à vendre d'ici à samedi, 6.00 Chateaubriand. Calumet 1251. 51-2

EPICERIE, loyer payé jusqu'à mai. Bon marché. 705 Laurier Est. 51-3

EPICERIE avec logement, 3 appts Amherst 1581, soir, Cal. 9200.

EPICERIE, coin de rue, licenciée, dans le nord; prendra terrain et argent. S'ad. le soir, Am. 8924.

2 EPICERIES boucheries licenciées ou non, bon poste. Tél. Clairval 7125. M. Lavoie.

EPICERIE établie depuis 15 ans, sacrifice, cause maladie. 2372 Frontenac.

EPICERIE licenciée, moderne, truck, un coin établi depuis 15 ans, commerce très bon, échangerait pour propriété. Cause départ pour la campagne. S'adresser à H. Dupuis, 3879 Laval. Est 6905.

EPICERIE avec logement, 5 pièces; stock 1,500.00; forcé de vendre immédiatement. Autre commerce. Amherst 7637. 15,17

EPICERIES, boucheries, ameublements, librairies, salons de coiffure, etc. Barguins exceptionnels. Dufour, 694A Mont-Royal Est. 50-4

ETAL de boucher à vendre, 4831 Papineau.

ETAL de boucher à vendre, bonne place d'affaires, loyer bas, bon marché, bonne condition, 1602 Gilford.

ETAL de boucher, faisant 1000 affaires par semaine, vendra cause 3 commerces, prendra peu comptant. S'adresser 659 Mt-Royal. 50-2

INSTALLATION complète pour placage en nickel et fabrication des ornements de cercueils. Bail peut être continué à bonnes conditions. Ce commerce doit être vendu pour régler une succession et constitue une chance exceptionnelle. S'adresser : Ch. 522—190, St-Jacques. Main 7529 49-6

MAGASIN chapeaux pour dames, bonne localité, près église. 111 St-Viateur.

MAGASIN général bien situé, $10,000, propriétés $15,000, marchandises et $10,000 en argent à échanger pour terre ou propriété à Montréal. Chas. Leheau, 6 Place du Marché, Saint-Jean, Qué.

MAGASIN et étal de boucher à vendre cause de départ pour les Etats-Unis, conditions faciles. Ecrire Casier Postal 176, S.-Jean, P.Q. 48-6

OCCASION d'affaires rare, pour prompt acheteur, pouvant disposer de 200.00. 3459 Saint-Urbain, près Ave. des Pins.

PATISSERIE française, bien située, avec accessoires, tel. Est 8494M.

RESTAURANT, 350, vendra 175, faut vendre, cause maladie, 537 Lasalle, Maisonneuve.

RESTAURANT à vendre. S'adresser à 691 rue Craig est. 51-2

RESTAURANT à vendre, 4 appartements, coin, bon marché. 1240 Gilford. 15,17,18

RESTAURANT à vendre, 3 appts, bon marché. 81 S.-Zotique.

RESTAURANT à vendre. S'ad. 91A Chatham.

RESTAURANT faisant spécialité payante, salons particuliers, logement moderne, chiffre d'affaires $20,000. Bonne location. Loyer raisonnable, conditions faciles. Casier 12 la Presse. 15,17

RESTAURANT à vendre, 1317 Van Horne, Outremont, Atlantic 0388.

RESTAURANT près église, école, très bon marché, cause maladie. 6850 Alma.

RESTAURANT à vendre, 49 Villeray, coin St-Dominique. 50-3

RONDE de beurre, oeufs, crème, toute au complet. 5682 St-Hubert. Calumet 8617J. 15,17

STOCK d'épicerie sera vendu à sacrifice, prix du gros, en détail et en gros, cause mortalité. 7429 Henri-Julien, téléphone Calumet 5961. 51-2

TABACCONISTE établi depuis 27 ans, cause maladie. 1064 Ontario.

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

ACHETEZ pour étrennes un clavigraphe "Empire" neuf, ou reconstruit, démonstrateur, entièrement garanti, à prix considérablement réduit et payable par versements mensuels. Toutes les marques à vendre ou échanger. Empire Typewriter Co., 752 St-Pierre. Lancaster 9866. 13,15,17,20,,22,24,27,29,31

BALANCE éventail Toledo 30 livres, show-case pour épicier, couteau à trancher jambon, sacrifice. Clairval 7773w. 51-2

CAISSES enregistreuses achetées, vendues, échangées, réparées. Landry & Berthiaume Limitée, 1 Notre-Dame est. Main 4357. 91-306

CLAVIGRAPHES, cadeau utile et pratique pour profession, commerce, ou vos enfants. Main 2202 Canada Typewriter Exchange, 58 St-Jacques. 16,18

CLAVIGRAPHE Underwood No 5, très bon ordre, 25.00. 4722 Papineau.

COMPTOIRS vitrés, glacières pour épicier, boucher, balances, etc. Enchères Baillargeon. 11,15

MACHINE à écrire Remington No 12, dernier modèle, un mois d'usage. Téléphoner entre 7 et 9 p.m. Lancaster 2638. 15,18

SOUVEAUX modèles 1926. Caisses enregistreuses "National", maintenant en démonstration. Beaucoup d'améliorations et perfectionnements. Aussi grand assortiment de caisses enregistreuses reconstruites. Paiement mensuels faciles, sans intérêt. J.-C. Laird, agent des ventes, 122 Ste-Catherine Ouest. Plateau 0136. Un seul bureau. 23-52

VITRINE ronde d'étalage (show-case) en parfait ordre à de bonnes conditions. S'ad. 106 Notre-Dame Est. Main 7458.

FOURRURES

A BON marché, beaux manteaux mouton garnis Alaska. 175.00 pour 135.00

FOURRURES

ACHETEUR, riche manteau mouton Perse garni Alaska, cause mortalité. Besoin d'argent. 5028 Brébeuf.

ALLEZ, MESDAMES, au vrai grand marché des manteaux mouton, 115.00, 135.00, 175.00, 225.00, 275.00, tout garantis. Envoyons à domicile pour choisir. Tél. Est 5339. Reid, 1481 Amherst. 51-5

A PROMPT acheteur, magnifique manteau mouton comme neuf, vaut 250., pour 75. 138a Cherrier. 49-6

ATTENTION, manteau seal garni castor, occasion 75.00, mouton pleines peaux garni Alaska, 235.00. Seal uni Chapal, 110.00. Réparations. 1485 Gilford. Bélair 9137. Robitaille. 41,15,17

BARGAIN, prompt acheteur, manteau mouton Perse, garni Alaska, buste 44, parfait ordre. 19 Crescent.

BEAU manteau mouton Perse, garniture Alaska, tout neuf, faut vendre, grand besoin d'argent. Bélair 6393m. 697 Mt-Royal Est.

BEAUTE. Beau manteau seal, modèle importé, luxueuse garniture, a coûté 175.00, porté 2 fois seulement, sacrifiera 90.00. 4918 St-Denis. 50-3

BEAU manteau seal, garni écureuil, peu usagé; sacrifiera 75.00. 68 Boulevard St-Joseph Est. 50-3

BON MANTEAU en marmotte, sacrifiera bon marché, aussi manteau en beaver noir, 7.00. 1852 Sicard.

CAPOT de chat, 36, pour homme. 50.00. 3881 S.-Denis.

CHANCE extraordinaire, cause départ pour l'Europe, faut vendre, 2 riches manteaux, 1 mouton garni écureuil, 1 garni Alaska, payés gros prix, pour 90.00. 4886 St-Denis. 50-3

CHIC manteau seal garni écureuil, comme neuf, sacrifiera bien bon marché, véritable occasion. 138a Cherrier. 49-6

MAGNIFIQUE manteau mouton Perse, sacrifiera 1675 Ste-Catherine Est.

MAGNIFIQUE manteau seal Chapal, sacrifiera. Vrai bargain. 7013 S.-Valier. 49-3

MANTEAU échantillon, mouton Perse garni Alaska, valant 75.00, sacrifiera 55.00. 4890 St-Denis. 15,17,18

MANTEAU mouton garni Alaska, bon marché. 1558 Dufresne.

MANTEAU neuf en seal garni de kolinsky, forcé de vendre à $75.00. Plat. 4370.

MANTEAU Hudson seal, garniture taupe No 36, valant $250 pour $125.00. S'ad. A. Jetté et Cie, 59 Notre-Dame Ouest, chambre 52. Main 7097. 51-3

MANTEAU seal, garni écureuil, presque neuf, bon marché. 2236 Mt-Royal Est.

MANTEAU mouton Perse garni Alaska, sacrifié. 6602 Denormanville.

MANTEAU seal peu usagé, 50.00; manteau mouton 115.00; montrera à domicile. Est 8479.—1821 St-Denis. 51-2

MANTEAU seal 150.00 pour 45.00, besoin argent, S'ad. jusqu'à dimanche. 4531 Pontiac.

MANTEAU mouton, collet Alaska 38, jolie robe, aucune offre sera refusée, il faut vendre. 6721 DeLaroche. Calumet 6546J.

MANTEAU fourrure 20.00, aussi manteau bolivia, garni mouton. 5031 St-André. Bélair 7947F. 50-2

MANTEAU mouton garni Alaska, grandeur 40. $45. 5230 DeLanaudière. 13,15

MANTEAU seal noir garni d'Alaska, grandeur 40, bonne qualité, à vendre bon marché. 6981 de S.-Valier. Tél. Calumet 3321F. 46-6

NON RECLAMES — Pardessus: Beaver anglais garni loutre Labrador, et autre doublé en fourrure; casques de vison et loutre. Art. Dupré, 1240 Amherst. 51-4

OCCASION beau manteau mouton neuf trisé égal avec collet plissé Alaska, vendra bon marché. 2545 Notre-Dame Ouest. 51-4

PALETOT en castor pour homme, valant $700 pour $350. Un casque en vison, valant $80.00 pour $45.00. Un casque jockey en vison, valant $50.00 pour $25.00. S'adresser à Jetté & Cie., 59 Notre-Dame ouest, chambre 52. Main 7097. 49-3

SUPERBE manteau mouton garni Alaska, tout neuf, 42, sacrifiera prompt acheteur. 6497 St-Denis.

TUQUE en vison pour homme, bon marché. 4234 Christophe Colomb.

GRAMOPHONE ET PHONO.

BEAUTE, luxueux Console, payé récemment 150.00, sacrifiera bon marché. 4880 S.-Denis. 47-7

CHANCE exceptionnelle pour gramophones neufs et de seconde main. Conditions faciles. Nous nous spécialisons dans les réparations de gramophones; prix modérés. Lauzon, Phaneuf Ltée, 610 Est, Mont-Royal. 47-6

CHANCE unique, Brunswick neuf de 150, et gramophone Royal Console ou cabinet, votre choix 89.00. 5.00 comptant, 1.50 par semaine, quantité limitée. Compagnie Royale, 4464 St-Laurent.

GRAMOPHONES, style Victrola, hauteur 42 pouces, automatiques, diamant, 60 sélections, 30.00, garantis. 1432 Amherst, près Ste-Catherine. 166-306

GRAMOPHONES cabinet style Victrola, 30.00, ressort double, automatique, diamant, 50 sélections. 340 Mont-Royal, près Berri. 141-306

GRAMOPHONE cabinet style Columbia, 2 ressorts, coûté 115.00, vendra 30.00 avec 60 sélections, visible jour ou soir. 4627 St-Denis, près Mt-Royal. 50-2

GRAMOPHONES, petit Victor, 12.00 avec records, 1432 Amherst, près Ste-Catherine. 40-25

GRAMOPHONE console 175.00, réduit 55.00; réparations gramophones et machines à coudre. 264 Mt-Royal Est. 50-5

GRAMOPHONE Columbia console, aussi records, parfaite condition, coût 175., sacrifice, garanti. 4545, St-Hubert, plus haut Mont-Royal. 50-3

GRAMOPHONE parfait ordre, 20 sélections, 12.00, garanti, 340 Mont-Royal Est. 40-L.M.v

GRAMOPHONE, console 175.00, réduit 55.00, réparations gramophones et machines à coudre. 264 Mont-Royal Est. 48-5

GRAMOPHONE, beau cabinet, avec records et aiguilles. Vendra à sacrifice. York 0019. 51-4

GROS gramophone forme console, neuf, d'une grande valeur, $300, vendra 75, marchandise prise pour dette. 95 Laurier ouest, 6 à 8 p.m. 18-N

"ILL-O-PHONIC, le nouveau gramophone à un prix qui vous surprendra. Venez l'entendre à l'Echange Mont-Royal, Limitée, 718 Est, Mont-Royal. Am. 5664. 34-M.s

NEW BRUNSWICK $89

Belle caisse en acajou, arrêt automatique, tige de son Ultona. Conditions faciles : $5. comptant et $5. par mois. C.-W. Lindsay Ltd, 512, Ste-Catherine Ouest. 51-3 hF

NOUVEAU phonographe Lindsay, dernier modèle en acajou ou en noyer, le son est surtout merveilleux. Ayant acheté une grande quantité de ces phonographes, nous pouvons les offrir en vente avec 10 records doubles à votre choix pour 89.00. Aux conditions faciles de 5.00 comptant et 5.00 par mois. C.-W. Lindsay Ltée, 394 Ste-Catherine Est, coin St-Hubert. 51-2

PHONOGRAPHE Pathé, grand cabinet acajou, moteur double, joue tous les disques. Entièrement garanti, 18 records compris, $5.00 comptant et $1.50 par semaine. Prix $67.00. Layton Bros. Limited, 550 ouest, Ste-Catherine. h

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

CHICKERING $275

Piano droit, cadre tout en fer, touches en véritable ivoire, en parfait état. Conditions faciles : $10. comptant et $6. par mois. C.-W. Lindsay Ltd, 512, Ste-Catherine Ouest. 51-3 hF

HARMONIUM BELL $65

Caisse avec arrière élevé et miroir, 10 registres, 5 octaves, pédales d'expression. Conditions faciles : $6. comptant et $6. par mois. C.-W. Lindsay Ltd, 512, Ste-Catherine Ouest. 51-3 hF

HARMONIUM Uxbridge, modèle de chapelle, caisse en noyer, beau son, belle apparence. Très spécial $39.00, $5.00 comptant, $1.00 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 Ste-Catherine Ouest. 11,15 h

PIANO DROIT $198

R. S. Williams, une offre exceptionnelle. Conditions faciles : $10 comptant et $5. par mois. C.-W. Lindsay Ltd, 512, Ste-Catherine Ouest. 51-3 hF

PIANO cottage, parfaite condition. Vraie chance. 150.00. 3734 St-Hubert.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

LE PERE NOEL est aussi arrivé chez Lindsay et est prêt à délivrer chez vous un beau piano Lindsay en acajou rouge ou brun, cadre en fer solide, 7⅓ octaves, au prix de 345.00. Conditions : 20.00 comptant, balance $4.75 par semaine. Remarquez bien que c'est un véritable piano Lindsay neuf qu'il vous offre à ce prix là. C.-W. Lindsay Ltée. 394 Ste-Catherine Est, coin St-Hubert. 51-2

PIANO FISCHER $90

Une occasion exceptionnelle. Conditions faciles : $5. comptant et $1. par semaine. C.-W. Lindsay Ltd, 512, Ste-Catherine Ouest. 51-3 hF

PIANO automatique Ennis, avec musique, gramophone Langelier, avec records, pris pour dette, chance exceptionnelle. Calumet 8244w. 15,18

PIANO automatique, banc, musique, bon marché. 5195 Fabre, près Laurier.

PIANO automatique, 150 rouleaux, gramophone électrique, 30 records, parfaite condition, très bas prix. Cause: mortalité. 5342 St-Denis.

PIANO Shaw acajou, bon marché. Face église Sacré-Coeur, 818 Ontario. 50-3

PIANO Heintzman en très bon ordre sleigh genre carriole pour bébé. 590 Parc Lafontaine. 15,18

PIANO automatique moderne, parfaite condition, très bas prix, rouleaux et banc, 3734 St-Hubert. 49-6

PIANOS usagés, choix considérable. Chaque instrument vendu avec garantie. Conditions faciles si désirées. 366 rue Ste-Catherine est.

PIANO magnifique cottage légèrement usagé, grand sacrifice, 305 Galt, Verdun. 49-3

PIANOS d'appartement; quatre petits pianos de première classe en parfait état et entièrement garantis, beau son et belle apparence. Prix, $185.00, $199.00, $210.00 et $220.00. Payables $10 comptant et $5.00 par mois. Layton Bros. Limitée, 550 rue Ste-Catherine Ouest. 13,15 h

MACHINERIES et FOURNITURES

CHAUDIERES EN CUIVRE

Chemise à vapeur de 54" x 42". Bon marché pour du comptant. Tarshis & Sons Ltd, 450, rue McGill. hF

COURROIES, CHAISES, POULIES

de première classe. Le plus gros stock à Montréal ; les plus bas prix. Tarshis & Sons Ltd, 450, rue McGill, ancien numéro 184. hF

FORETS ELECTRIQUES PORTATIFS

¼", $25. ; ½", $60. ; tout neufs et garantis. Tarshis & Sons Ltd, 450, rue McGill, ancien numéro 184. hF

MACHINES A BOIS

Scie à ruban de 36", façonneuse toute en acier et à 4 pivots, Buzz Planer de 12", Pony Planer de 20", assembleuse de colle automatique, assemblieuse de placage automatique, banc de scie à jaquue, table à scie, etc., tous à prix d'occasion. Tarshis & Sons Ltd, 450, rue McGill, ancien numéro 184. hF

MACHINERIE de réparations Goodyear, 18 pieds, avec couseuse. En excellent état. A McIntyre, 421 rue St-Jean, Québec 47-6

MOTEURS, forets, meules, scies à ruban, convoyeurs, machines usagées. McCormick Machinery, 47 Murray.

MOTEURS électriques neufs ¾ c.v., 110 volts A.C., offre spéciale $15.00 chacun. Electric Motor & Machinery Co., Limited, 417, Saint-Jacques. 36-1 M.v

POINÇONNEUSES

mues par pouvoir. No 45, $100.00; No 184 $150.00. Aussi mues par le pied et la main, de $5.00 à $100.00. Tarshis & Sons Ltd, 450, rue McGill, ancien numéro 184. hF

SOUFFLETS ET ASPIRATEURS

Mus par courroie. Un bon assortiment de ventilateurs à bas prix. Tarshis & Sons Ltd, 450, rue McGill. hF

RADIOS

ACHETEZ pour étrennes le radio à cristal le plus fort connu, $5.00, garanti. Venez l'écouter, 1174 N.-D. de Lourdes, près coin Dorchester et St-Denis. 44-21

$5.00 COMPTANT placent un appareil DeForest & Crosley à 3 lampes chez vous, avec lampes, batteries, haut-parleur et matériel d'antenne. Le solde de $50.00 payable $2.00 par semaine. Layton Bros. Limited, 550, Sainte-Catherine ouest et 248, Sainte-Catherine est. 47-5h

FAITES ajouter à votre radio à cristal une lampe Westinghouse, vous entendrez très bien, avec un haut parleur de 30 cents. Venez écouter, 1174 N.-D. de Lourdes, près Dorchester. 15,18

MARCONI COMPLET $89

Radio à trois lampes avec batteries, lampes, etc. Conditions faciles : $10. comptant et $10. par mois. C.-W. Lindsay Ltd, 512, Ste-Catherine Ouest. 51-3 hF

FUISSANTS radios, dans un cabinet, haut-parleur, accumulateur, batteries B, etc., très bon marché. 1745 St-Hubert, près Ontario.

RADIO 4 lampes, avec lampes, batteries A.B., haut parleur 20.00. 1417 Ste-Catherine Est. 50-2

RADIO 52, à cristal, garanti le plus fort pour entendre tous les concerts de Montréal. Venez l'écouter, 7 à 8 hrs. 55 Laurier Ouest. 300-N

RADIO 5 lampes neutrodyne, sans lampes ni batteries 18.00. S'ad. 7 à 9, 1090 St-Denis. Est 7905. 50-3

RADIO 6 lampes, beau cabinet, batterie, haut-parleur, etc. Complet, 365. 307 Hutchison, appt. 1. 51-2

RADIO 6 lampes, valeur de $200, pour $100. 4221 Delorimier. 51-4

RADIO à vendre, fait à ordre. Réparage, ouvrage garanti. 1885 Desjardins, tél. Clairval 4982J. 49-5

RADIO 5 lampes 701, très bon, sacrifiera, 35.00 avec lampes et haut-parleur. 1425 Amherst, près Ste-Catherine. 51-m.M.j.v.s

VETEMENTS

COMPLET garçon, grandeur 34, tout neuf, bon marché. Bélair 7003J.

PALETOTS, 3.00 et plus,, pantalons 1.00 et plus, gilets (vests), paletots "sack" 1.50, vêtements de garçonnets, très bon marché. En bon état. 10a Ontario est, près St-Laurent.

PALETOT melton brun, collet loutre naturelle 38 x 40, sacrifice. 4700 Cartier.

PANTALONS d'armée, breeches, 1.00; pardessus habits pour hommes, à choisi rparmi des centaines, 3.00 en montant; vestes, 0.50, habits longs, pantalons pour garçons, 4.95. 286 Mont-Royal Est et 912 Ste-Catherine Est. 49-3

ROBE crêpe plat 36, neuve. 1648 Bennett, Clairval 3490F. 51-2

ROBE rose jersey 38. 7.00, costume hiver, 15.00, grand besoin argent. Amherst 9025.

VETEMENTS de garçonnets, paletots et complets, derniers modèles, chauds, tout laine, culottes 0.50, pantalons 1.00, 100 au choix. Faut vendre, Young's Clothing Shop, 373 Saint-Georges, plus bas que Sainte-Catherine.

IMMEUBLES

A ECHANGER

A ACHETEUR: St-Denis, 6 logements modernes, près Laurier, revenu $2100, prix $16,000. Dupré, Harbour 4690. 50-3

A ACHETEUR: Casgrain, 6 logements modernes, près Laurier, revenu $1800. Prendrait échange. Dupré, Harbour 4690. 50-3

A ACHETEUR: St-Hubert, 8 logements neufs, un de 9 appartements, chauffage eau chaude. Prendrait échange. Dupré, Harbour 4690. 50-3

A BON MARCHE, magasin rue Mont-Royal, jouets, tabac, papeterie, bonbons, stock $3500, clair de dettes, à échanger pour petite propriété. Duclos, 97 St-Jacques. 50-3

A ECHANGER, avenue Verdun, 6 logements, 5 et 6 pièces, revenu 1300.00, échangerait pour terrain et 1500.00 comptant. Avard, Main 6790, soir Amiot, Atl. 6656. 10,13,15

A ECHANGER, Boul. S.-Denis, 3 magasins, 6 logements, solides, chauffage eau chaude, fini chêne; revenu 4920.00, pour cottage ou terrain avec comptant. Avard, Main 6790, soir Amyot. Atl. 6656. 11,13,15

CHAMBORD, maison neuve, près Parc Lafontaine, revenu 93.00 par mois, prix $8500.00, comptant 2000.00. Laframbroise, 297 Mt-Royal Est. Bél. 8958, soir, Bél. 6724M. 51-3

A VENDRE ou à échanger, 5ème ave, Verdun, entre Lasalle et Wellington, 6 logements modernes; revenu 1068.00. Prendrait terrain et argent. Main 6790, Soir, Atl. 6656. 11,13,15

BEDFORD, canton de l'Est, propriété trois étages avec magasin convenable pour pharmacie ou tout autre commerce à vendre ou échanger pour propriété à Montréal. Joseph Lamoureux, 628 rue Centre, York 0225. 51-4

4,500.00, Chabot, près St-Jérôme, 2 flats, hypothèque 2500.00, accepterait bon terrain. Am. 1891. 51-4

6000. Coin rue St-Lambert, propriété avec épicerie et magasin coupons. Echangerais pour propriété. Amherst 1891. 49-6

5000. DeGaspé 7568, 2 flats, 6 appartements, garage, accepterais automobile fermé. Amherst 1891. 49-6

EPICERIE restaurant, coin passant, logement 5 appts, prendra propriété, Amherst 9025.

FLORIAN, 9 logements, un magasin. Echangera contre cottage. Ernest Pitt, 658 Mont-Royal est. Bélair 2510.

MAISON claire d'hypothèque, accepterait plus grosse propriété, mettra argent. Harbour 3565, soir Amherst 9742.

OUTREMONT, maison appartements, rapportant 10,000.00. Prendrais terrain, argent Atlantic 6864.

OUTREMONT, duplex, 8 appts; échangerait pour cottage, Outremont. Atl. 6864.

SAINT-DOMINIQUE près Sherbrooke. Deux propriétés de 50 pds, 10 logements, 1 magasin. Prendra échange, York 1812.

ARGENT DEMANDE

AIRAIS besoin $2500; 1ère hypothèque sur cottage, brique, valeur $5500. Duclos, 97 St-Jacques, Harbour 2950. 50-2

EMPRUNTERA 140,000.00 en 1ère hypothèque, en divers montants, 6½ à 7%. Pratt & Petit, Ltée, 743 Mont-Royal Est. Amherst 3867. 51-3

EMPRUNTERA 16,000.00 en 1ère hypothèque, 7%, 3 ans. Am. 3867. 51-3

PARTICULIER ou homme d'affaires, pouvant disposer pas moins 50,000, pour financer diverses transactions pouvant rapporter pas moins 25% net. J. Ide, Amherst 3867. 50-3

1,000, première hypothèque, 7%. 10912 Rue Bruxelles, Montréal-Nord, téléphone Calumet 8953. 51-2

ARGENT A PRETER

A "AGENCE CONFIDENTIELLE", on règle tous troubles. Payons dettes, créanciers. Loi Lacombe. Voyez maison responsable. Conditions faciles. 182 Ste-Catherine Est, Bureau 3. 131-306

ABANDONNEZ au Comptoir St-Denis, difficultés, ennuis, troubles financiers, dettes, divers, conditions faciles, satisfaction garantie, confidentiel. 4576 St-Denis. 236-306

ACHETE bijoux, fourrures, etc., privilège de rachat. W. Gauvin, 76 St-Jacques. 42-23

A. JETTE & CIE, 59 Notre-Dame ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1835. Prêts première et deuxième hypothèques; propriétés en construction; achetons hypothèques, balances de prix de vente. 91-306

A PRETER, Montant quelconque,

LES COMMUNES ET LE SENAT ADOPTENT....

Suite de la page 3

JUGEMENT RESERVE

"Nous réservons notre jugement sur le projet d'aide à la production du coke", fait remarquer M. Gardiner. Au sujet des primes et subsides aux provinces maritimes, M. Gardiner prétend que ces provinces ont déjà reçu leur part. "Les primes ne portent bénéfice qu'à un certain nombre et appauvrissent la généralité", dit-il.

Parlant de la promesse du gouvernement de réintroduire les amendements à la loi des grains, M. Gardiner demande de restaurer aux fermiers le droit de choisir eux-mêmes l'acheminement de leur grain. Si ce droit n'est pas restauré, a-t-il dit, le producteur de grain n'a pas le traitement qu'il a le droit de réclamer. De même, le député d'Acadia se plaint de l'inspection du grain, et demande au gouvernement d'avoir l'opportunité de faire entendre les réclamations de son groupe à ce sujet.

L'orateur est heureux d'apprendre que le gouvernement reprendra au plus tôt les travaux de parachèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Il suggère l'utilisation d'un des navires de la marine marchande canadienne pour étudier les conditions de la navigation dans la baie d'Hudson. Il félicite l'administration des chemins de fer nationaux pour ses succès administratifs de la présente année.

LES TERRES DE L'ALBERTA

En terminant son discours, M. Gardiner rappelle que le parlement a ordonné que les taux de l'entente du Nid de Corbeau s'appliquent aussi bien au trafic qui se dirige vers l'Ouest qu'à celui qui se dirige vers l'Est, mais que les compagnies de chemins de fer ont ignoré cet ordre. Le gouvernement devrait passer une mesure législative, dans le but de forcer les compagnies à respecter les ordres du parlement. La commission des chemins de fer a été, à plusieurs reprises, divisée également dans ses jugements, et elle devrait se composer d'un nombre impair de membres, et l'Ouest devrait y être représenté un peu plus fortement.

Les ressources naturelles de l'Alberta doivent être remises au gouvernement provincial, sans aucune référence à la question scolaire. Le groupe des fermiers unis de l'Alberta n'approuve pas certaines clauses du discours du trône, mais comme il s'agit de l'adopter en bloc ou de le rejeter, il votera pour l'adoption, quitte à se prononcer plus tard contre certaines mesures.

M. J.-S. WOODSWORTH

M. J.-S. Woodsworth, député de Winnipeg-Centre-Nord et chef du groupe travailliste, qui a succédé à M. Gardiner, se réjouit du succès de son parti, aux dernières élections, qui augmente sa représentation de 50 pour cent. "Nous sommes maintenant trois, alors que l'an passé nous n'étions que deux". Comme par les années passées, ajoute M. Woodsworth, le parti travailliste demeurera indépendant, ne tenant pas compte des affiliations de parti dans les votes qu'il donnera.

Le député de Winnipeg ne croit pas que l'on doive précipiter la discussion de l'adresse. Deux jours ont été consacrés aux fonctions officielles, a-t-il dit. Vraiment, nous pouvons consacrer trois ou quatre jours aux affaires du pays.

Faisant allusion à la résolution qu'il a l'intention de présenter sur la réforme du sénat, M. Woodsworth croit que quelque chose doit être fait, afin d'empêcher que les mesures législatives qui sont adoptées par la chambre des communes ne soient pas continuellement rejetées au sénat. "Si le gouvernement présente de la législation, mais ne prend aucune mesure pour que cette législation soit inscrite dans nos statuts, il ne doit pas s'attendre à obtenir un appui sérieux des membres indépendants de la chambre."

POUR LES MOISSONNEURS

Rappelant que la moisson a été prospère, dans l'Ouest, au cours de la saison qui vient de finir, M. Woodsworth demande que le gouvernement prenne les moyens d'assurer des salaires convenables aux moissonneurs. Il rappelle que d'après les témoignages entendus devant le comité des relations industrielles, au cours de la dernière session, il en coûte plus de deux mille dollars par année à un homme salarié, pour vivre. Cependant, les gages payés à la main-d'oeuvre sont de $959, approximativement, par année. "Je ne sache pas que le sort de certains de nos fonctionnaires civils soit meilleur", ajoute M. Woodsworth. Le député de Winnipeg est d'avis que le parlement devrait faire comme dans la plupart des pays, et édicter des mesures favorables aux salariés.

M. Woodsworth souligne le changement d'attitude du gouvernement, dans sa politique d'élargissement du nombre des ministères et croit que le juge qui a remplacé sir Francois Lemieux, à la présidence du comité d'enquête sur l'administration des douanes, aurait dû être nommé par la Cour de l'échiquier, et enfin que les rapports de la commission du tarif devraient être rendus publics.

UN FONDS SPECIAL

Parlant de la conférence impériale, M. Woodsworth espère que le premier ministre utilisera quelques-unes des belles phrases qu'il a apportées de la bas. Il regrette que le secret ait régné autour de certaines délibérations de la conférence, et déclare que si le Canada se voit engagé à prendre part à une nouvelle guerre, il devrait au moins en connaître les obligations. Une forte proportion de notre dette provient des dépenses de guerre. Si le pays veut se préparer à de nouvelles guerres, qu'on commence par établir un fonds spécial, au lieu d'établir des camps d'été, pour la milice.

M. W.-G. Ernst, député conservateur de Queens-Lunenburg, un nouveau venu en chambre, fait remarquer que si le Canada a obtenu un status égal à celui de la Grande-Bretagne, de deux choses l'une, ou bien la Grande-Bretagne est descendue au niveau d'un dominion, ou le Canada est devenu un pays souverain. La première assertion est absurde.

LA SAISIE DES NAVIRES

Si la deuxième est vraie, que le Canada fasse des lois, afin de saisir les navires en dehors de la fameuse limite de trois milles. Ce sera un excellent moyen de faire disparaître la contrebande.

Le député de Lunenburg se plonge ensuite dans la discussion du rapport de la commission qui a fait enquête sur les griefs des provinces maritimes, et demande au premier ministre de donner effet ux recommandations et conclusions des commissaires, et de présenter les mesures législatives qui donneront satisfaction à la population de cette région du pays. La population de ce pays demande pleine mesure de secours.

Elle compte sur les mesures que le gouvernement se doit de présenter au plus tôt.

M. JOHN EVANS

M. John Evans, député de Rosetown et chef du groupe progressiste, remarque avec humeur qu'il "y a encore une ombre de progressistes, en chambre".

Faisant allusion au rapport de la commission Duncan et aux paroles de son prédécesseur, le député de Rosetown dit qu'il est plus important de légiférer pour permettre à tous de vivre que de dépenser de l'argent en subsides. M. Evans aimerait à savoir qui va payer le coût des concessions apportées aux provinces maritimes, et demande aux députés des provinces maritimes s'ils sont consentants à assumer "le status de pauvres et à devenir les pupilles de ce pays".

Rappelant la dissolution du parlement, M. Evans fait remarquer que plusieurs mesures sont restées sur le carreau, au nombre desquelles les amendements à la loi des grains, que le groupe qu'il représente va appuyer sans relâche. Les progressistes, ajoute M. Evans, sont opposés à l'octroi de subsides à l'industrie du coke, dans le but d'enrichir certains intérêts privés. Ils appuieront toute aide aux municipalités ou aux efforts coopératifs en ce sens.

L'ADRESSE ADOPTEE

M. Michael Luchkovich, député de Vegreville, membre du groupe des fermiers unis de l'Alberta et l'un des nouveaux venus en chambre, a prononcé son premier discours. Il a été immédiatement suivi de M. T.-L. Church, député de Toronto.

Immédiatement après le discours de M. Church, le président de la chambre des communes, l'hon. Rodolphe Lemieux, a mis la motion au voix.

L'adresse en réponse au discours du trône a été ainsi adoptée à l'unanimité, après deux jours de débat seulement.

L'hon. Mackenzie King, premier ministre du Canada, rappelant les règlements de la chambre, a déclaré qu'une fois l'adresse adoptée, il fallait procéder à l'élection de l'assistant-orateur et du président du comité de la chambre.

M. JOHNSTON EST ELU

Le premier ministre a proposé, appuyé par l'hon. J.-A. Robb, ministre des finances, que M. J.-Fred Johnston, député de la division électorale de Long-Lake, soit nommé assistant-orateur et président du comité de la chambre.

M. Johnston est député de Long Lake. Il siège aux communes depuis 1917. Dans le quatorzième parlement, il fut whip en chef du parti progressiste, alors qu'il donna sa démission, comme tel, vers la fin de la session de 1925. Lors de la redistribution des sièges électoraux, M. Johnston, qui était député de Last Mountain, fut élu dans Long-Lake. La motion d'élection de M. Johnston a été adoptée à l'unanimité.

PAYER LES FONCTIONNAIRES

L'hon. J.-A. Robb, ministre des finances, déclare qu'il a l'intention de demander le vote des crédits afin de permettre de payer les fonctionnaires civils, le 15 décembre, et d'administrer les divers services publics.

La somme qu'il reste à voter est de $64,590,350.74. Elle comprend la balance des subsides présentés à la dernière session mais qui n'ont pas reçu la sanction ryoale, avant la dissolution des chambres, ou qui n'ont pas été octroyés par mandats spéciaux du gouverneur général.

Lorsque M. Robb présente la motion, M. Robert Gardiner, député d'Acadia et chef des fermiers unis de l'Alberta, fait remarquer que la chambre a voté l'adresse en réponse au discours du trône et qu'il n'est pas convenable de vouloir ainsi hâter le vote de sommes aussi importantes, à une heure aussi tardive.

Le ministre des finances lui réplique qu'il n'entend pas vouloir hâter le vote des subsides, mais que les divers services administratifs doivent fonctionner comme d'habitude et que les fonctionnaires attendent avec impatience leurs salaires ; qu'il a reçu des messages, de Victoria à Halifax, espérant que la chambre voterait les crédits.

UN COMPROMIS

Mais M. Gardiner veut obtenir des détails sur certaines sommes importantes et n'entend pas laisser passer aussi rapidement le vote des crédits. Finalement, M. Gardiner accepte le compromis de M. Robb, de laisser passer la motion par les stages préliminaires et permettre la discussion sur la deuxième lecture du bill.

La motion du ministre des finances passe alors par les premiers stages et subira sa troisième lecture, aujourd'hui même. Le député du gouverneur général viendra sanctionner le bill des subsides, au cours de l'après-midi.

Avant l'ajournement de la séance, le premier ministre donne avis qu'il présentera une motion demandant que lorsque la chambre s'ajournera, elle le soit jusqu'au mardi, huit février.

L'ADOPTION, AU SENAT

L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée au sénat, hier, sans vote. Elle fut proposée par l'hon. sénateur Buchanan, de Lethbridge, et secondée par l'hon. sénateur O. Turgeon, de Bathurst. L'hon. sénateur W.-R. Ross, chef de l'opposition et l'hon. sénateur Raoul Dandurand, leader du gouvernement, ont parlé brièvement, et l'hon. sénateur Casgrain a attiré l'attention du sénat sur la diversion des eaux, par Chicago.

En proposant l'adresse, l'hon. sénateur Buchanan, après avoir fait allusion à l'arrivée du gouverneur général et de la prochaine visite du prince de Galles au Canada, a traité de la conférence impériale.

Il a prétendu que l'égalité de responsabilité et de privilèges accordée à toutes les nations de l'Empire tendra à resserrer les liens qui les unissent, au lieu de les détendre. Les déclarations de M. Cosgrave, d'Irlande, de M. Hertzog, du Sud-Africain l'attestent. Ils ont tous deux affirmé que les décisions de la conférence ont affermi les bases de l'Empire, et les personnalités politiques d'Angleterre n'appréhendent pas que cette conférence impériale affaiblisse l'Empire britannique.

NOTRE PROSPERITE

Le sénateur Buchanan a longuement parlé de la situation de prospérité économique qui règne au pays, et particulièrement dans l'Ouest canadien. Les statistiques de nos activités commerciales et les rapports de l'administration de notre réseau national prouvent que le Canada est maintenant dans la voie de la prospérité.

Dans l'Ouest la récolte du blé est une source abondante de revenus, mais elle n'est la seule, puisque depuis quelques années, la culture mixte s'accroit rapidement, dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. En 1900, l'industrie laitière de l'Alberta ne rapportait qu'un demi-million, tandis que l'an dernier, le rendement de cette industrie était de 23 millions. Cette province a exporté, en 1924, quatre millions de livres de beurre, tandis qu'à sa fondation, elle suffisait à peine à répondre aux besoins de la consommation locale.

Dans la Saskatchewan, cette industrie rapportait 132,446 livres, en 1905, et 15,946,233, en 1925.

MINES EXPLOITEES

L'industrie progresse aussi rapidement, dans l'Ouest. On exploite de plus en plus les mines de cette partie du pays, et l'on prévoit que le rendement de la mine Sullivan sera, cette anne, de $12,000,000. Et il y a encore de la place pour un grand nombre de personnes. Le gouvernement devra prêter une attention toute particulière à l'immigration. La prospérité du pays dépend de l'augmentation constante de notre population. Mais pour réussir, dans notre propagande d'immigration, il importe de dire la vérité au sujet du Canada. On ne doit pas cacher les rigueurs de nos hivers et les difficultés de l'établissement sur la ferme.

Le Canada a aussi besoin de capitaux. Dans le développement industriel de l'Ouest, le capital américain occupe une place plus importante que le capital canadien. Il semble donc que les Américains aient plus foi dans l'avenir de l'Ouest que les Canadiens eux-mêmes. Les Canadiens devraient s'intéresser davantage à cette partie du pays, et y placer leurs capitaux, autant que les Américains.

LES PROVINCES MARITIMES

Le sénateur espère que l'on parviendra à trouver une solution équitable des problèmes particuliers aux provinces maritimes. Il compte que le rapport Duncan sera l'occasion d'une plus juste rétribution. Il croit que les provinces maritimes devraient faire de l'élevage, puisqu'elles sont plus près du marché anglais que l'Ouest, qui trouve quand même son profit à expédier en Europe.

L'HON. SENATEUR TURGEON

L'hon. sénateur O. Turgeon a secondé l'adresse. Après avoir souhaité la bienvenue à Son Excellence le gouverneur général, il montre que le Canada est aujourd'hui engagé dans la voie de la prospérité, comme l'attestent les rapports les plus autorisés. L'une des preuves de cette prospérité croissante, c'est l'augmentation de 63 pour cent de notre immigration.

L'orateur signale de plus l'état prospère de nos voies nationales et insiste sur le fait que, pour la première fois, les directeurs du Canadien National laissent prévoir que durant l'année 1926, le Canadien National pourra acquitter ses obligations sans grever le trésor national.

En 1920, la dette de ce chemin de fer augmentait de 145 millions, tandis qu'en 1925, cette augmentation n'était que de 63 millions. Le déficit de 80 millions a été réduit à 41 millions.

Parlant ensuite du discours du trône, l'hon. sénateur Turgeon insiste sur le rapport de la commission royale qui a étudié les griefs des provinces maritimes. Il accueille surtout avec satisfaction les recommandations de l'enquête au sujet du problème du combustible.

LES PORTS CANADIENS

Le sénateur Turgeon sera heureux si le gouvernement porte une attention spéciale aux ports de mer canadiens. C'est par le progrès des ports de mer que les provinces maritimes se rétabliront, et pour cette raison, le gouvernement ne devrait pas hésiter à prendre des mesures immédiates pour redonner à nos ports tous les avantages possibles.

Il est heureux de constater que le rapport de l'enquête recommande l'institution d'une commission de port statutaire, dont les fonctions consisteront à améliorer les avantages commerciaux de ces ports. Il appuie aussi la recommandation de fixer la division de l'Atlantique à Lévis et non à la Rivière-du-Loup. Il espère aussi que la commission des chemins de fer se montrera très sympathique à la demande d'un tarif moins élevé sur le transport des marchandises.

L'hon. sénateur Turgeon approuve enfin la décision du gouvernement, au sujet du chemin de fer de la Baie d'Hudson, et le fait que l'on soumette à une expertise le choix d'un port terminus, sur la baie d'Hudson, parce que ce serait un désastre pour cette ligne de chemin de fer que de choisir un port qui ne répondrait pas aux besoins du transport de l'Ouest.

HEUREUSE INITIATIVE

La nomination d'un agent diplomatique pour le Canada aux Etats-Unis est une heureuse initiative qui contribuera largement à créer une atmosphère d'harmonie et de concorde entre le Canada et la république voisine.

L'orateur termine en disant un mot au sujet de la conférence impériale. Il est convaincu que les résultats de cette conférence prédisent avec certitude une plus grande harmonie entre les différents dominions, et si la conférence impériale n'a pas opéré de grands changements, elle a certainement fait connaître aux autres pays, d'une manière plus claire les conditions réelles des relations entre les divers dominions et l'Angleterre.

L'HON. SENATEUR ROSS

L'hon. sénateur W.-R. Ross, leader de l'opposition, se réjouit des progrès de l'Ouest et parle surtout de la conférence impériale. Il affirme que la dernière conférence n'a rien changé de notre status et que notre situation reste la même qu'en 1914. Quelles que soient les théories que l'on agite, il restera toujours vrai que l'autorité suprême doit être exercée par un seul et même gouvernement.

Il espère que le gouvernement rempira sa promesse, à l'égard des provinces maritimes, quand il étudiera le rapport Duncan. Quant aux embranchements de chemins de fer, il est disposé à les approuver, à la condition que le gouvernement donne des renseignements suffisants.

L'hon. sénateur Casgrain dit qu'il intervient dans le débat pour demander au gouvernement de s'occuper, par l'intermédiaire de son ambassadeur, à Washington, du problème de la diversion des eaux, par Chicago. Il croit que nous devrions demander au gouvernement impérial de suspendre ses paiements sur la dette, tant que les Etats-Unis ne nous auront pas compensé pour les pertes causées par cette diversion des eaux.

DECLARATION OPPORTUNE

L'hon. sénateur Dandurand, faisant allusion aux déclarations du sénateur Ross, au sujet de la conférence impériale, déclare que notre égalité de droits pouvait être reconnue dans l'Empire, mais elle ne l'était pas encore, pour l'étranger. De sorte qu'une déclaration précise à ce sujet était opportune. Cette revendication avait été faite par sir John-A. Macdonald, par sir Wilfrid Laurier, et enfin par sir Robert Borden, qui a réclamé, à Versailles, pour le Canada, le droit de nommer un ambassadeur à Washington. Nous avons toujours réclamé ce droit, qui est maintenant officiellement reconnu. Le sénateur ajoute que notre évolution constitutionnelle se poursuit normalement, que de nouvelles solutions s'imposent, et que tout indique au pays que l'ère de prospérité nous est revenue.

Le Sénat s'est ajourné à cet après-midi, à trois heures.

LES CONSERVATEURS DE DRUMMONDVILLE

(Spécial à la PRESSE)

Drummondville, 15. — Les conservateurs du comté de Drummond viennent de jeter les bases d'une puissante organisation politique et nationale. Ils ont décidé de tenter d'enrayer l'exode de la population française de Québec aux Etats-Unis.

A une assemblée tenue, ces jours derniers, ici, ces chefs conservateurs et nombre de citoyens qui s'étaient joints à eux, ont ainsi fait l'élection de leurs officiers: MM. S.-J.-B. Rival-Bellerose, organisateur général; Ulderic Hébert, président; Joseph Collins, vice-président; Henri Béland, 2e vice-président; Y. Provencher, trésorier; Joseph Dionne, assistant-trésorier; C. Hébert, secrétaire-correspondant; Armand Cardin, assistant-sec.-correspondant; Oscar Paul, secrétaire-financier; Léo Joyal, assistant-sec.-financier. Membres fondateurs: MM. Armasse Collins, Aldège Collins, Roméo Cardin, A. Fournier, Jos. Fréchette, Joseph Hébert, Délas Poitras, Oscar Côté, Joseph Fortin, J.-B. Guévremont, Gérard Guévremont, Armand Guévremont, Joseph Thérien, Théo. Fleurent, Dolor LeSieur, Josaphat Laplante, père Josaphat Laplante, fils; Georges Marcoux, Auguste, Eusèbe et Lorenzo Marcoux; Fabien, Willie et Dioudonné Martel; Joseph Crevier, Archil Pitt, Victor Vandal, Joseph Bergeron, Joseph Desrosiers, Arthur Champagne, Irénée Desrosiers, Isidore Champagne, Onésime Desrosiers, Roch et Ernest Cardin, W.-L. Kelly-Rival, F. Leblanc, Bruno Chatel, Adélard Lambert, Noé Martel, Adélard Girard, Henri Côté et Alban Girard.

INVITATION ACCEPTEE

La nouvelle organisation politique-nationale a décidé d'inviter les chefs du parti conservateur à se rendre, de temps à autre, à Drummondville, pour traiter des affaires du pays et d'aider à l'organisation des forces conservatrices dans cette partie de la province. C'est aussi l'intention des organisateurs d'étendre le champ d'action du club aux comtés d'Arthabaska, Nicolet et Yamaska. Afin d'aider à l'organisation première, invitation a été faite à M. J.-H. Paré, de Montréal, qui revient du nord de l'Ontario, à venir à Drummondville, dimanche prochain. Celui-ci a accepté l'invitation et les conservateurs de Drummondville lui préparent une enthousiaste réception. M. Gédéon Martel, de Montréal, ancien chef ouvrier, accompagnera M. Paré dans sa visite à Drummondville.

Guitry en route pour New-York

Paris, 15. — Sacha Guitry et sa femme, Yvonne Printemps, se sont embarqués hier pour New York où ils vont jouer, pendant deux mois, quelques pièces du répertoire français et notamment trois pièces de Guitry. On croit que les deux artistes français seront payés quelque chose comme $25,000 par semaine.

UNE ACTION DEBOUTEE

Une action en dommages de dame C. Verdun contre le Pacifique Canadien a été déboutée par l'hon. juge Martineau, hier après-midi, en Cour supérieure. La demanderesse alléguait que la compagnie avait fait faire une nouvelle jetée conduisant à ses voies ferrées, près de sa maison, rue Selby, et que cette jetée était cause d'inondations dans la cave de cette maison. La compagnie répondait qu'elle avait obtenu du parlement l'autorisation de construire la jetée, qu'elle avait fait des expropriations et que la demanderesse n'avait acquis l'immeuble qu'après les expropriations.

En déboutant sans frais l'action, le juge dit que cet état de choses devait et pouvait être prévu lors des expropriations, alors que la compagnie payait les indemnités.

Chevaux canadiens que la Russie achète

Winnipeg, 15. — M. Jack Byers, le représentant du département d'agriculture qui accompagna la dernière consignation de 1000 chevaux canadiens expédiée à Leningrad et Moscou, est revenu de son long voyage en Russie par voie du Pacifique Canadien.

Le gouvernement des républiques soviétiques, a-t-il dit, a besoin de plus de 50,000 chevaux pour remplacer les bêtes qui périrent durant la grande famine qui sévit dans ce pays après la guerre. Comme le cheval canadien s'adapte parfaitement aux conditions climatériques de la Russie, il espère que le printemps prochain nous pourrons encore vendre des milliers de nos chevaux dans ce pays. Il est aussi d'avis que la Russie constitue un excellent marché pour nos produits en général.

Collision entre un auto et un tramway

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15. — Jos Skuling, de Cap-de-la-Madeleine, est entré en collision à l'entrée du pont du S.-Maurice avec un tramway. L'auto a été pratiquement démoli. M. Skuling fut relevé inconscient. On fit venir une ambulance, mais le blessé revenu à lui refusa de se laisser conduire à l'hôpital. Après un pansement sur place, il retourna chez lui.

LES ATTRAITS DU VIEUX QUEBEC

Aucun endroit du continent ne possède pour le touriste, autant d'attraits que le vieux Québec. Sa citadelle imposante, ses églises, ses sanctuaires, ses rues étroites et sinueuses, ses constructions antiques—tout vous reporte aux jours lointains des origines du Canada. On y voit encore des parties de la vieille forteresse qui, cinq fois assiégée, résista si fièrement à tous les assauts.

Tandis que des touristes, par milliers entrent par ses portes hospitalières, Québec, la Capitale de la province, est aussi le siège de plusieurs industries prospères, ainsi que le centre d'une vie sociale et commerciale intense, de même que réputé par ses sports d'hiver.

Le Canadien National maintient un service de trains de premier ordre entre Montréal et Québec.

Réserves de places et renseignements complets auprès des agents ou au bureau des billets en ville, 230 rue Saint Jacques, Main 4731.

Encan Régulier
DEMAIN, A 10 HRS
MEUBLES
Fournitures de Maison
Manteaux de Fourrure
etc.
LES ENCHERES Baillargeon LTEE
329 RUE ONTARIO EST
près St-Denis

Province de Québec, District de Montréal, No 312. COUR SUPERIEURE
GENERAL RAILWAY SIGNAL CO. OF CANADA LIMITED
Le soussigné recevra jusqu'au 18 décembre courant des soumissions écrites pour l'achat de la propriété de la Compagnie susdite, située au No 81 Broadway, Lachine, consistant dans un terrain mesurant 430 pieds de front sur la rue Broadway, Lachine, par 660 pieds de profondeur. Borné au sud par la rue Broadway, au nord par la rue St-Antoine et desservie à l'est par une voie de raccordement au Canadian National Railway et ayant une superficie de 277,200 pieds carrés. La bâtisse principale est en béton armé. Dimensions 100 x 40 pieds, avec magasins annexés, en bois, protégés par Sprinklers system. Les soumissions devront être envoyées à 84 Broadway, Lachine, ou à 42 Place d'Armes, Montréal, et le Liquidateur ne sera pas tenu d'en accepter aucune.
Montréal, le 3 décembre 1926.
C. LELIJAU, Liquidateur
9,15

LOI DES FAILLITES
Dans l'affaire de:
ROBERT MILLER LTEE
206 rue Chatham, Montréal, P.Q.
Failli
Suivant les instructions des inspecteurs dans l'affaire ci-dessus le syndic soussigné recevra des soumissions pour la vente du commerce "en opération" (as a going concern) jusqu'à midi le 20ième jour de décembre 1926.
L'actif pourra être examiné tous les jours jusqu'à la date mentionnée entre 9 et 5 heures. Un chèque accepté pour 10% doit accompagner toute soumission. Les plus ou les moins seront ajustés aux prix de l'inventaire.
La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.
Balance du prix de vente sujette à être arrangée.
Pour toute autre information s'adresser à
ALEX.-A. GRIMARD, C.I., Syndic
26 rue Notre-Dame ouest, Montréal.
Main 4122-8793. 51-2

VENTE A L'ENCAN
Jeudi, 23 Décembre
à 10.30 a.m.
Outillage de Brasserie
Capacité 465 barils par jour.
LE STOCK DE
The Burton Brewing Company of Canada Limited
2 RUE DE ST-VALIER, MONTREAL
Immédiatement au nord des voies du C.P.R., près de la gare du Mile-End.
Le bâtiment est situé entre les rues St-Denis et de St-Valier, Montréal.
1 refroidisseur beaudelet double. 1 cuve d'égouttement en acier avec serpentin d'arrosage. 1 lot de tuyaux d'égouttement à faux fond. 1 lot de tuyaux à vapeur. 1 trappe à vapeur. 1 pompe à trempe centrifuge avec moteur. 1 broyeuse avec cylindre à malt. 1 transporteur de malt à spirale. 1 lot de soupapes de moteur à tuyaux. 1 malaxeur à eau chaude. 1 dispositif à enlever le grain avec moteur. 1 trappe en acier. 1 soufflet. 1 filtre à houblon. 1 arroseuse. 1 tamis. 1 collecteur de tourillon. 1 balance automatique. 1 collecteur de tourillon avec moteur. Réceptacles à malt en acier. 1 trémie à malt. 1 lot de bois de charpente. 1 lot de matériaux en béton.
Ces machines n'ont été qu'installées partiellement et sont en bon état.
LA VENTE AURA LIEU SUR LES LIEUX.
Pour visiter s'ad. à
PRUDENTIAL TRUST COMPANY LIMITED,
Rue Saint-Jean, Montréal,
Syndics.
LES ENCHERES BAILLARGEON Ltée
15,22 Encanteurs.

CIGARE
Stonewall Jackson
5¢
La bonne vieille marque
Achetez-les en paquets commodes de 5 cigares

PAR ORDRE DE LA COUR
Re Klover Dress Co., en faillite
Fabricants de robes d'excellente qualité
(par ordre de N. Grobstein, syndic)
A 149 EST, STE-CATHERINE
(Immeuble Labelle, angle avenue Hôtel de Ville)
IMPORTANT ENCAN SANS RESERVE
(en lots pour convenir aux acheteurs)
1136 Robes d'Excellente Qualité
LES PLUS NOUVEAUX MODELES DE LA SAISON
En soie, georgette, crêpe Canton, crêpe plat, crêpe Poiret, charmeuse, crêpe de Chine, serge, etc.,
AUSSI
Marchandises à la pièce, consistant en soies, crêpes, georgettes, soutaches, garnitures, boutons, etc., convenables pour fabricants de manteaux et robes.
VENDREDI, 17 DEC., A 10.30 A.M.
N. GROBSTEIN, Syndic,
Immeuble Power.
FRASER FRERES, encanteurs.

FOURRURES

Le Cadeau Parfait
Nous offrons un splendide assortiment de manteaux de fourrure exceptionnels à des prix radicalement réduits pour faciliter les emplettes de Noël. Pourquoi ne donneriez-vous pas un cadeau aussi durable et aussi beau cette année.
Manteaux de seal Chapal, à partir de $115.00 à $250.00
Manteaux de seal Hudson, à partir de $235.00 à $450.00
Manteaux de rat musqué, à partir de $175.00 à $250.00
J. BOURDEAU & FILS, Limitée
Fourrures en Gros
Vis-à-vis l'immeuble Board of Trade
MAin 0147 MAin 0148

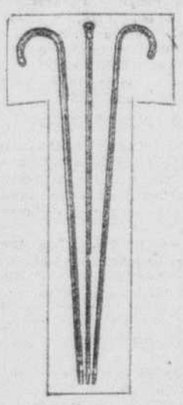
CANNES
pour
Hommes, Femmes et Enfants
dans une grande variété et à prix modiques
Initiales gravées gratuitement.
DOMINION UMBRELLA Stores
239 rue Ste-Catherine Ouest
773 rue St-Pierre

Un Radio pour Noel
Aucune époque de l'année n'est plus opportune que la saison des fêtes de Noël pour présenter un radio à la famille.
DEUX MERVEILLEUSES OFFRES SPECIALES DE RADIO
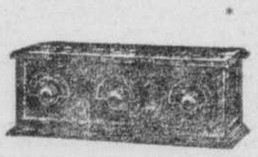
Modèle 300
Appareil à 5 lampes
$70
(moins les accessoires)
STEWART-WARNER
Distance—Sélectivité—Volume
Modèle 385
Appareil à 6 lampes
$90
(moins les accessoires)
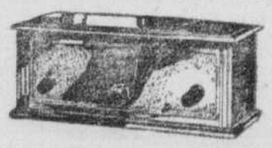
Facilités de paiement
$15 Comptant et $10 par Mois
sans frais supplémentaires
LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE
512 rue S.-Catherine Ouest — (Juste à l'ouest de Peel)
394 rue S.-Catherine Est — (Angle rue S.-Hubert)
MONTREAL

Voyez les Nouvelles

EDISON MAZDA LAMPS
Un produit de la Canadian General Electric

DEMANDEZ LE
Bright's Concord
Vin Rouge Canadien
(Native Port)
Embouteillé à la fabrique
NIAGARA FALLS WINE CO.
T. G. BRIGHT & CO., Ltd., Props.
NIAGARA FALLS, ONT.
Capacité: 1½ million de gallons.
Maison fondée en 1874

Clôture du premier congrès des jardiniers-maraîchers de la province de Québec

La question du marché de nouveau posée par le député provincial de Napierville-Laprairie. — Important travail de M. Georges Maheux sur la lutte contre les insectes, et éloquente allocution de M. l'abbé J.-A. Froment.

CONFERENCE DE M. W.-J. TAWES, ETC.

Le congrès des jardiniers-maraîchers s'est terminé hier après-midi après un séance fort laborieuse à laquelle prirent part plusieurs conférenciers. Le premier fut M. Pierre Deguire qui parla de la nécessité d'une protection modérée et de la coopération comme facteurs essentiels de succès en culture maraîchère. Il fut suivi à la tribune par M. E. Charbonneau, député provincial de Napierville-Laprairie, qui fit d'importantes suggestions en vue d'apporter une solution à la question de l'agrandissement du marché Bonsecours ou de l'établissement d'un marché central nouveau. M. Charbonneau s'est intéressé activement à ce problème et est d'avis qu'on ne saurait procéder avec trop de diplomatie dans les démarches poursuivies à cette fin. Il conseille aux divers groupes divisés sur cette question de faire de mutuelles concessions et d'en venir à un accord, sans quoi rien de concluant ne pourra s'effectuer. Personnellement, il croit que l'on devrait, avec les $2,000,000 que la ville est autorisée par la législature à mettre à contribution, procéder à l'agrandissement du marché Bonsecours. Le reste viendra ensuite par surcroît.

DELEGATION A OTTAWA

M. J.-H. Lavoie, chef du service de l'horticulture, rappela en quelques mots que l'association des maraîchers a beaucoup fait pour intéresser la commission du tarif à reviser ses taux de façon à satisfaire les intéressés dans les diverses provinces du pays. La commission est prête à recevoir d'autres suggestions le 16 courant; il invite en conséquence les maraîchers à se rendre en grand nombre à Ottawa, ce jour-là. M. Paul Wattiez appuie la proposition, puis l'on passe à une autre conférence.

M. GEORGES MAHEUX

M. le professeur Georges Maheux, entomologiste en chef de la province, développa le sujet: lutte contre les insectes nuisibles aux légumes et aux petits fruits. Nous extrayons de sa conférence les lignes suivantes, quitte à y revenir dans l'intérêt des praticiens:

Avec l'avènement, puis l'expansion considérable de la culture maraîchère, dit M. Maheux, l'horticulture a pris en certains quartiers une importance énorme. Elle forme, en diverses sections de tous les pays, la seule branche de l'agriculture qui y soit en honneur, à tel point qu'on serait tenté d'en faire un domaine à part ou, du moins, un état dans l'Etat. Concentration et échanges incessants permettent d'une part de grossir les revenus et, d'autre part, fournissent aux parasites des plantes cultivées, des milieux idéals où se multiplier et se maintenir.

On admet aujourd'hui que toute culture intensive entraîne facilement à sa suite des épidémies, des fléaux et, conséquemment, ceux qui s'y livrent doivent s'armer d'autant mieux pour la lutte contre les parasites et la défense de leurs cultures. C'est la situation qui est faite à l'immense majorité des membres de la société des jardiniers-maraîchers de la province de Québec. Sans doute, bon nombre d'entre eux sont fixés quant à la nécessité de guerroyer sans relâche contre les insectes dévastateurs et les maladies épidémiques; mais il reste quand même une faction importante qui n'a d'autre préoccupation que de semer, d'entretenir, de récolter pour toucher le plus fort revenu possible, sans songer qu'on ne peut raisonnablement arriver à ce but si l'on ne protège pas à la fois son capital et son travail.

UNE ASSURANCE

La protection des plantes peut justement se comparer à l'assurance, mais à une assurance qui fait chaque année une part des profits à chaque participant. On l'appellerait plus exactement une assurance sur la récolte à prime minime dont on touche le principal chaque année. C'est, aussi bien, la **surproduction permanente,** puisqu'en la pratiquant vous mettez en échec les facteurs nocifs qui travaillent à **l'encontre de vos intérêts, vous réduisez au minimum les aléas et vous assurez de la sorte les plus forts rendements.** "Aide-toi, le ciel t'aidera", est une maxime vieille comme le monde et que les travailleurs de la terre oublient trop souvent.

CONDITIONS DEFAVORABLES

Certes, les conditions climatériques sont souvent défavorables; le gel, les pluies, la sécheresse peuvent survenir et anéantir les champs entiers en quelques heures, mais même vis-à-vis de ces facteurs si longtemps réputés incontrôlables la prévoyance et l'expérience font merveille. Que dire alors des éléments dont le contrôle vous est connu? Que dire des méthodes de destruction des parasites éprouvées depuis longtemps, donnant des résultats certains? Vous n'ignorez pas que les maraîchers étrangers qui vous font une désastreuse concurrence sont des adeptes fidèles des moyens de protection, et ils s'en trouvent bien puqu'ils s'en servent régulièrement et les améliorent sans cesse.

PLACEMENT AVANTAGEUX

A tout prendre, il n'y a pas de placement qui soit plus avantageux, qui rapporte davantage et de façon plus assurée que l'argent dépensé à lutter contre les parasites de vos cultures. A ce compte vous auriez tort d'hésiter. Mon rôle aujourd'hui est de vous entretenir des seuls insectes nuisibles. Hier, M. Omer Caron vous a parlé des maladies des plantes, en sorte que vous aurez ainsi l'exposé d'ensemble de la protection des cultures maraîchères."

M. Maheux pose ensuite les grandes lignes de son travail: 1° Pourquoi les insectes sont de si redoutables ennemis. 2° De quels dégâts ils se rendent responsables. 3° Quelles espèces l'on doit s'attacher plus particulièrement à combattre. 4° Quelles méthodes de combat il recommande. 5° Quels sont les facteurs de succès dans cette lutte.

INNOMBRABLES ESPECES

De tous les groupes d'animaux de toutes sortes et de toutes tailles qui vivent actuellement sur la surface de la terre, les insectes, dit-il, forment le plus important. Il y a aujourd'hui près de 500,000 espèces connues et il en reste probablement autant à découvrir. Leur multiplication est phénoménale. Slingerland a calculé que la descendance d'une seule femelle de puceron, en une saison, atteint le chiffre incroyable de 222 sextillions d'individus. Le gros des insectes se compose d'êtres minuscules qui se tapissent sous le moindre objet, circulent dans les fentes, entre les diverses parties des plantes sans que leurs ennemis puissent les apercevoir. On les trouve attablés par centaines sur une seule feuille. Ils préfèrent certaines plantes: la doryphore s'attaque toujours aux pommes de terre, la teigne du chou revient chaque année aux crucifères et la teigne de l'oignon à l'oignon, peu importe les poisons, les embûches que vous semez sur leur chemin.

LEURS RAVAGES

Les ravages causés par les insectes dans le domaine agricole, en forêt, dans les magasins et entrepôts, chez les animaux et les humains, atteignent aisément $200,000,000 par année, au Canada; ils sont d'un milliard et demi aux Etats-Unis. Dans la province de Québec, où la récolte globale des légumes était évaluée à $29,500,000 en 1923, les dégâts attribuables aux insectes étaient estimés sans exagération à $1,800,000. La récolte annuelle des maraîchers de Québec atteint en moyenne $6,500,000. Or, un dixième en est détruit chaque année par les insectes, soit une somme de $650,000. C'est une taxe écrasante payée sans nécessité à un tyran qui trop souvent a le champ libre.

PRINCIPAUX INSECTES

Les principaux ennemis des jardins et des cultures maraîchères sont les vers gris, les altises ou puces de terre, la chrysomèle de la pomme de terre, les pucerons qui s'attaquent aux pois, aux navets, aux choux, aux gadeliers et groseilliers. Il y a aussi les limaces qui sont un fléau pour les cultures maraîchères. La pyrale du maïs fait des ravages énormes et menace de faire disparaître cette culture dans certaines sections du Canada et des Etats-Unis.

MOYENS DE COMBAT

M. Maheux énumère les moyens de combat, les substances insecticides et fougicides: arséniate de plomb, bouillie bordelaise, vert de Paris, bichlorure de mercure, arsénite de sodium, sulfate de nicotine, hellébore, émulsion de pétrole. Il dit comment les préparer et les appliquer dans chaque cas spécifique. Puis il souligne les progrès énormes réalisés depuis 25 ans dans la fabrication et la mise au point des appareils pulvérisateurs ou vaporisateurs servant à distribuer dans les jardins et les vergers les poisons liquides ou en poudre destinés à l'extermination des insectes. Ces appareils devraient être utilisés par les maraîchers aussi bien que par les cultivateurs de fruits.

M. J.-H. Lavoie, chef du service de l'horticulture de la province, se lève après M. Maheux pour dire que le ministère de l'agriculture fait bénéficier d'une réduction de 25% tout achat de machine à moteur valant de $100 à $500.

M. L'ABBE J.-AD. FROMENT

Tous ceux qui connaissent l'abbé Froment, et tous les jardiniers-maraîchers syndiqués de la province sont de ceux-là, ont pu apprécier bien avant aujourd'hui son grand coeur et son inlassable dévouement. Mais devant le congrès cet apôtre zélé de la classe agricole s'est dédoublé pour ainsi dire et dans l'éloquente allocution qu'il a prononcée au cours de la dernière séance, il s'est révélé plus que jamais encore le lutteur intrépide, le défenseur vaillant, l'aviseur sage de la belle association dont il est l'aumônier estimé, le directeur spirituel sincèrement aimé de tous. Pendant près d'une heure il a tenu suspendu à ses lèvres son auditoire, l'étreignant de ses gestes, l'enthousiasmant de sa parole chaude, prenante irrésistiblement persuasive. Voici un bien pâle résumé de son vibrant discours:

Vous vous êtes demandé peut-être, et je me suis posé moi-même la question plusieurs fois dans mon modeste intérieur comment il se faisait que le petit vicaire de Saint-Martin était l'aumônier de l'Association des Jardiniers-Maraîchers de la province de Québec. Il y a plus d'une raison à cela.

Je le dois tout d'abord à la bienveillante condescendance du président, M. Paul Wattiez que l'honorable ministre de l'agriculture a décoré ce matin en reconnaissance de ses grands mérites personnels et des services sans nombre qu'il a généreusement rendus à la classe agricole. C'est que peut-être aussi je suis l'humble vivaire de la plus belle paroisse maraîchère non seulement du comté Laval, mais de toute la province de Québec. C'est peut-être encore à cause de mes ancêtres, étant le fils d'une famille de 16 enfants, issu d'une mère qui était le 26e enfant d'un père et d'une mère profondément attachés à la terre, le rejeton de deux souches, la famille Froment par mon aïeul paternel et la famille Forest par mon aïeule maternelle, qui ont donné en 90 ans 118 mains à l'agriculture du Québec. C'est que peut-être également, je suis prêtre et qu'à ce titre, à l'exemple de tant de membres de notre patriotique clergé, je porte aux agriculteurs de ma province et de mon pays un intérêt que je sens grandir de plus en plus chaque jour.

PUISSANCE DE L'UNION

L'abbé Froment souligne alors ce que le clergé et les communautés religieuses ont fait pour déclancher et soutenir le mouvement agricole dans notre province à la suite des RR. PP. Trappistes dont les initiatives désintéressées, les nobles élans, la science agricole consommée, les sublimes exemples de vertu, l'inaltérable dévouement ont été et sont sans cesse pour nos cultivateurs l'objet des plus fécondes inspirations. Et pourquoi le clergé s'intéresse-t-il si vivement à votre association? C'est qu'elle a pour but de grouper les coeurs et les âmes et d'établir ainsi dans l'union des individus une force collective, à la fois physique et morale, pour l'accomplissement des oeuvres de Dieu et le progrès de nos belles populations rurales. Grâce à cette force résultant de l'union indissoluble des coeurs, des volontés et des énergies, il n'est rien d'impossible; vous pouvez tout obtenir des gouvernements, de quelque nuance politique qu'ils soient, pourvu que vous y alliez avec mesure et pondération, l'esprit dépouillé de toutes les petitesses de la mesquine ambition.

ENTHOUSIASME NECESSAIRE

Commentant la conférence de M. J.-B. Cloutier sur les bienfaits de la coopération agricole, l'abbé Froment rappelle que ce dernier a mentionné trois choses essentielles à l'économie rurale: la terre, la capital et le travail. Mais ce n'est pas tout, dit-il, il faut en outre de l'enthousiasme dans l'union des efforts pour commander le succès. Si les 150,000 cultivateurs de la province mettaient à contribution ces quatre moyens d'action, ils seraient indubitablement la classe dirigeante au lieu de la classe dirigée. En veut-on un témoignage? Par le seul fait de leur réorganisation sagement dirigée, les jardiniers-maraîchers de la province de Québec ont obtenu en huit mois plus que toute autre association depuis vingt-cinq ans.

RESTEZ SUR VOS TERRES

L'abbé Froment est un apôtre de la vie rurale. Restez sur vos terres, s'écrie-t-il dans une belle envolée oratoire; améliorez votre sol, donnez à vos cultures tous les soins qu'elles réclament, ne négligez aucun des moyens que la science agricole met à votre service et vous verrez que vous avez la meilleure part de toutes les professions qui rivalisent dans la rude bataille de la vie économique, parce que votre travail vous tient plus près de Dieu et de sa Providence qui ne vous abandonnera jamais. N'est-ce pas dans un jardin de délices qu'habitèrent nos premiers parents après la création, et sous l'apparence d'un jardinier avec sa bêche qu'apparut un jour le Christ ressuscité?

SOYONS CANADIENS

L'abbé Froment explique ensuite en détail la signification du bouton-insigne de l'association, emblème d'union, de force et de paix, comme il l'a si bien souligné dans une interview à la "Presse". Il engage les jardiniers-maraîchers à le porter avec fierté, à s'inspirer de la noble devise qu'il comporte, ce qui peut se traduire par ces mots: Soyons fidèles à notre foi et à notre pays; toujours et avec orgueil soyons Canadiens!

M. W.-J. TAWES

M. W.-J. Tawes, professeur au collège Macdonald, avait préparé le travail suivant sur la sélection, la préparation et la vente des légumes, qui fut lu par M. Pierre Déguire:

Le succès ou l'insuccès dans la culture des légumes dépend de l'habilité des jardiniers-maraîchers à fournir en temps approprié aux consommateurs les produits que ceux-ci veulent avoir. — Examinons les huit règles indispensables au succès:

1o. — Se rendre compte des exigences du marché en fait de variétés, sélections et emballages.

2o. — Produire des légumes de toute première qualité.

3o. — Produire au plus bas coût possible.

4o. — Prendre tous les soins voulus pour que la mise des légumes sur le marché n'en diminue pas la qualité.

5o — L'efficacité du marché.

6o. — La préparation soignée des produits pour le marché.

7o. — L'édification d'une renommée de bonne qualité et d'emballage supérieur.

8o. — Observation minutieuse des plantations du sud et des marchés canadiens.

Les consommateurs veulent avoir certaines variétés et il est indispensable que nous produisions ce qu'ils veulent. Les producteurs ne doivent pas faire des cultures d'expérimentation; c'est trop dispendieux, et d'ailleurs, le gouvernement s'en charge pour le bénéfice du producteur.

LA DEMANDE

La demande aujourd'hui tente à favoriser des légumes de petites dimensions; ceci s'explique du fait que dans les villes l'on vit dans des appartements restreints, dits maisons à appartements, et l'on n'a pas les facilités des anciennes maisons avec caves spacieuses, et ainsi tout doit être consommé au fur et à mesure que l'achat en est fait.

Il est payant d'acheter les bonnes variétés et de bonnes lignées. Les producteurs de choux-fleurs d'Erie dans l'Etat de New-York font une expérience d'échantillons des graines de semence un an avant que leur asssociation en place définitivement l'achat. Surveillez bien les nouvelles variétés. Le céleri Golden Plume (Wonderful) a été le vainqueur dans le concours de céleri, lors du congrès annuel des producteurs de légumes d'Amérique, tenu cette année à Cleveland, Ohio.

PRODUCTION

Etudiez soigneusement votre production afin de la réduire à son plus bas coût possible. N'oubliez pas qu'il en coûte tout autant, et quelquefois plus, de cultiver des produits inférieurs que ceux de première qualité, et la vente de ces derniers est autrement plus rémunératrice.

Produisez aussi économiquement que possible et surveillez vos prix de revient. Plusieurs producteurs qui tiennent compte de leur coût d'exploitation sont souvent surpris de certains chiffres à la fin de l'année, ce qui les amène à faire disparaître certaines mauvaises pratiques et même certaines cultures. Rendez-vous compte des appareils modernes qui sauvent dans la culture maraîchère un temps précieux. Surveillez bien aussi la question des engrais et rendez-vous surtout compte des besoins de certaines cultures qui, à l'encontre d'autres, ne peuvent souffrir d'acidité.

PREPARATION

Ensuite, soignez bien la préparation pour la mise des légumes sur le marché. N'oubliez pas que les acheteurs les veulent frais et en bonne condition. Le secret de la mise sur le marché est surtout dans le choix des meilleures variétés et l'arrachage à point.

Saveur. — La plupart des jardiniers n'apprécient pas suffisamment ce que leur vaut la qualité dans leurs produits, et le désir des acheteurs de se procurer des légumes bien cultivés, bien préparés et surtout bien frais.

Il faut qu'un producteur soit bien alerte pour trouver son profit dans la vente au gros, car il ne reçoit qu'un tiers du prix de vente. Il est certain qu'un de ces jours un groupe entreprenant de jardiniers-maraîchers fera vendre ses produits sur la même base que les laiteries et boulangeries. Il pourra ainsi fournir aux consommateurs un produit frais et d'une bonne apparence.

TRANSPORT

Plusieurs producteurs obtiennent un produit de bonne qualité, mais sont peu soigneux dans le transport de leurs marchandises sur les marchés, en diminuant l'apparence considérablement, et ensuite s'étonnent que les profits sont minces. Pourquoi donc les producteurs de légumes ne peuvent-ils pas, comme dans d'autres pays, faire vendre leurs produits par une agence centrale, dont les vendeurs s'occupent exclusivement de la vente et n'ont pas tous les tracas du producteur en plus de leur ouvrage?

EMBALLAGE

Surpassez vos compétiteurs dans la mise de vos légumes sur le marché. Les maisons de gros n'aiment pas les fournisseurs locaux parce que leurs produits manquent d'uniformité, sont mal emballés, même lorsque pas du tout. Quelques centins dépensés en emballage approprié rapporte beaucoup plus que le coût. Les producteurs de pommes dans Québec, il y a quelques années, ne pensaient même pas aux boîtes, cependant, aujourd'hui on les emploie considérablement et même l'on emploie des demi-boîtes pour le commerce dans les maisons à appartements. Combien de producteurs emboîtent leurs choux ou emploient des sacs bien propres pour leurs oignons! Il est intéressant de constater aujourd'hui les emballages uniformes et de belle apparence qui sont en majorité sur les marchés de Rochester, Cleveland et Détroit.

MARCHES LOCAUX

Les grands succès des marchés locaux démontrent clairement l'avantage de négocier directement avec le consommateur, et dans plusieurs villes, nous trouvons des marchés qui sont la propriété et qui sont administrés par les producteurs mêmes. Les jardiniers-maraîchers de St.-Louis ont acheté leur terrain du marché au coût de $145,000 en 1915 et y ont érigé des bâtiments au coût de $54,337 et il faut croire que cela les payait puisqu'en 1923, ils rebâtirent un nouveau marché au coût total de $151,000. Ils perçoivent un loyer annuel de leurs membres, et leur espace est retenu jusqu'à une certaine heure chaque matin, après quoi, il peut être loué à d'autres producteurs. Le succès de la vente dépend beaucoup d'un marché convenable, où les produits peuvent être conservés frais et, où le producteur est à l'abri des intempéries. Détroit possède un marché municipal qui devrait être un modèle pour toutes les autres villes; chaque producteur a son nom et son adresse bien en vue au-dessus de l'espace qui lui est réservé et qui peut loger deux camions. En temps de pluies, ils ont des portes d'acier sur rouleaux qui leur permettent de se tenir à l'abri.

SOINS METICULEUX

Les produits doivent être préparés d'une façon attrayante. Le céleri et les asperges sont doublement attrayants lorsqu'attachés en paquets, avec une bande rouge, dont la couleur fait ressortir celle des légumes et impressionne autrement l'acheteur que la corde ordinaire. Des lavages appropriés et des nettoyage soignés redoublent l'apparence.

Etudiez-vous à vous créer une réputation pour la bonne qualité et le choix. Ne mettez jamais sur le marché des produits inférieurs; cela paye plus de les laisser pourrir. La sélection sauve du temps au consommateur de se procurer juste ce qu'il lui faut et pas plus. Les acheteurs des grosses maisons qui ont une série de magasins de détail ne peuvent acheter des produits périssables des producteurs parce qu'ils ne sont pas classifiés et ne sont pas emballés d'une façon uniforme.

Un acheteur, entre autres, à qui je parlais lors de la convention de Cleveland, a acheté pour une chaine de 12,000 magasins, comme exemple d'un produit classifié, 15,000 wagons de patates. Il est facile d'acheter des produits uniformes et classifiés, mais très difficile d'acheter des produits périssables non classifiés et en lots.

COOPERATION

Pour résumer, rappelons-nous et considérons la valeur et la force de la coopération, qui reste toujours le plus grand pouvoir du monde. Sans la coopération, l'uniformité est impossible. Le chiffres suivant, puisés dans une lettre du Conseil Canadien d'Horticulture au Ministre des Finances, le prouvent suffisamment :

Les importations, durant l'année fiscale se terminant le 31 mars, en légumes et fruits des mêmes variétés que celles produites en Canada, se sont élevées à $13,613,930.00; ce qui représente la production de 6,807 fermes à $2,000.00 chacune, et ce qui fournirait du travail à 42,067 personnes.

Cette question de coopération semble ne pas avoir été bien considérée par les producteurs de légumes du Canada, et ceci me rappelle l'histoire de cette petite fille qui après une journée au cours de laquelle elle avait été punie plusieurs fois, disait à sa mère :

"Tu m'as entendu faire mes prières hier soir, n'est-ce pas, maman ?

Oui ma chérie.

Et tu m'as bien entendu demander au Bon Dieu de faire de moi une bonne petite fille ?

Oui ma chérie.

Et bien, Il ne l'a pas fait !

AUTRES CONFERENCES

L'espace nous manque pour donner ici aujourd'hui un résumé des autres conférences. M. G. Belland, secrétaire correspondant de l'association des Jardiniers-maraîchers fit d'intéressantes remarques et observations sur la société et sur la culture maraîchère. M. H.-U. Racicot, pathologiste préposé au laboratoire de pathologie végétale, à l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, traita des maladies de la pomme de terre et fut suivi de M. B. Baribeau inspecteur de district et préposé au même laboratoire, qui parla d'inspection et de certification des pommes de terre. Ces deux conférences furent illustrées de projections fort instructives sur l'écran cinématographique. Elles marquèrent la fin du congrès.

UN GRAND BANQUET

Le premier congrès de la Société des jardiniers-maraîchers de la province de Québec s'est clôturé, hier soir, par une grand banquet chez Kerhulu et Odiau. On y remarqua plusieurs centaines de membres et de délégués accompagnés de leurs femmes.

A la table d'honneur, il y avait: MM. Paul Wattiez, président de l'Association et officier du mérite agricole; J.-V. Desaulniers, président de la Chambre de Commerce de Montréal; l'abbé J.-A. Froment, vicaire à Saint-Martin de Laval et aumônier de la société; H.-M. Nagant, professeur à l'institut agricole d'Oka; J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de Québec; M. J. McAvoy, Wilfrid Lorrain, maire de l'Abord-à-Plouffe; Rosaire messier, rédacteur du Bulletin de la ferme et Paul Boudrias.

M. WILFRID LORRAIN

Le premier orateur fut M. Wilfrid Lorrain, qui parla de la nécessité d'un grand marché dans le nord de la ville. Pour lui c'est la meilleure solution. Il craint que dans quelques années le marché Bonsecours soit tellement encombré qu'il faudra songer à l'établissement d'un autre marché. Il est préférable d'agir sans retard pour faire bénéficier les cultivateurs de la partie nord des mêmes avantages dont profitent ceux du sud.

M. J.-V. DESAULNIERS

M. Desaulniers, président de la Chambre de Commerce, l'invité d'honneur, déclara que la question d'un marché était vitale. Il ne tient pas à être prophète, mais il croit que le conseil municipal agirait si on lui présentait quelque projet. Il dit que la Chambre de Commerce s'est déjà prononcée pour la construction de marchés dans le nord et dans l'ouest; pour l'agrandissement du marché Bonsecours et à la conservation de celui de Maisonneuve.

M. J.-A. Depelteau, président de l'Association des épiciers, regretta de dire que cette dernière n'avait pas encore pris de décision sur la question des marchés.

M. Paul Massé président de la Société du bon parler français créa ensuite MM. l'abbé J.-A. Froment et Paul Wattiez, officier de l'Ordre du bon parler français.

Ce fut l'abbé J.-A. Froment qui clôtura la série des discours par un appel aux jardiniers-maraîchers de s'unir et de travailler dans un but commun. Il remercia les membre d'avoir suivi avec un grand intérêt les intéressantes conférences qui furent prononcés au cours du congrès.

On entonna ensuite "O Canada" et les convives se dispersèrent.

Religieuses qui seront payées pour ce travail

Au nombre des enfants qui reçoivent l'instruction au couvent des Soeurs du Sacré-Coeur, au Sault-au-Récollet, 82 sont de Montréal et ne sont pas sous la juridiction de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Les autres enfants sont de Pont Viau, de Montréal-Nord et de plusieurs autres municipalités. Ces paroisses ne sont pas non plus sous le contrôle de la Commission. Cependant, les Soeurs du Couvent du Sacré-Coeur ont donné l'instruction aux enfants de Montréal depuis plusieurs années sans recevoir aucun salaire fixe.

A l'assemblée régulière du Bureau Central, hier après-midi, les commissaires ont décidé de payer $1.00 par mois pour chaque élève qui reçoit l'instruction au Couvent du Sacré-Coeur. Les soeurs ont demandé d'être placées sous le contrôle de la Commission, du moins en ce qui concerne les enfants de Montréal. Les commissaires ont satisfait à cette demande.

Les commissaires décidèrent également de payer $200 annuellement pour les frais de déplacement des cinq religieuses qui se rendent chaque jour de St-Laurent à Cartierville pour fin d'enseignement. Chaque religieuse recevra ainsi $40. Cette demande fut accordée sans discussion.

Les travaux d'excavation à l'école Holy Cross furent autorisés immédiatement parce qu'ils sont moins coûteux en ce temps qu'au printemps. L'on décida également de commencer les travaux de transformation à l'école de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

Essayez
Le nouveau
PAIN
ZENITH
à sa perfection
de CARON
Tél. CAlumet
0186-0187

LE PIANO WILLIAMS
Modèle Living Room
est le résultat de trois quarts de siècle d'expérience dans la fabrication de bons pianos. Entièrement fabriqué au Canada et vendu partout à prix raisonnable — $450 (transport en sus).
The Williams Piano Co.
Limited
Oshawa Ontario

LES PIANOS
WILLIAMS
sont en vente chez
Lauzon & Phaneuf, Ltée
810 Mont-Royal Est. Bél. 5390

Avis Important aux Annonceurs

Par suite du nombre sans précédent d'annonces que nous recevons en retard, et de l'encombrement quotidien qui résulte de l'arrivée de tant de copie à la dernière minute, LA "PRESSE" se voit dans l'obligation d'avertir ses annonceurs désirant avoir une insertion certaine de leurs annonces de bien vouloir nous les faire parvenir aussi à bonne heure que possible, la veille de la date de l'insertion désirée.

Nous ne pourrons garantir l'insertion des grandes annonces dont la copie arrivera après 5.30 p.m. la veille du jour de la publication et des annonces classées après 10 heures a.m. le jour de la publication, à l'exception de celles du samedi et des jours de fête où elles doivent nous parvenir avant 6 heures p.m. la veille du jour de la publication. Exception est toujours faite pour les annonces de décès qui sont acceptées jusqu'à midi le jour de la publication et pour l'édition du samedi avant 9 heures p.m. vendredi.

Les annonces qui nous seront envoyées de bonne heure recevront, naturellement, une meilleure attention, tant sous le rapport de la composition que sous celui de la position et de la classification.

Pour la Jeunesse

L'esprit et les membres ont besoin de relâchement et, dans la jeunesse surtout, le plaisir est un tonique. Mais il faut cependant au sang vicié et aux organes affaiblis plus que des distractions pour les mettre en état de remplir leurs fonctions. Rien ne remplit mieux ce but de dépuration et de tonification chez les jeunes gens et les hommes que les

PILULES MORO

"La santé de mes deux fils m'inquiétait; eux que je voulais voir forts et robustes, avaient mauvaise mine. L'un avait la figure couverte de boutons et se plaignait d'être toujours fatigué; l'autre était pâle, avait les yeux cernés de noir et transpirait beaucoup la nuit. Tous les deux avaient grandi en peu de temps. Pour m'aider à en faire des hommes, je me suis procuré des Pilules Moro que je leur ai fait prendre. Bientôt, j'ai remarqué qu'ils paraissaient mieux. Ils avaient un bon appétit et ne refusaient aucun exercice. Leurs forces se sont augmentées et leur santé s'est affermie". Mme P. Beauchemin, Holyoke, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1670, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours de 9 heures du matin à 8 heures du soir, excepté les dimanches et fêtes religieuses. Vous serez satisfaits des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous traiter à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

Compagnie Médicale Moro, 1570, rue St-Denis, Montréal.

Avez-vous déjà donné votre commande des Fêtes?

Commandez une caisse aujourd'hui.

Laurentian
DRY GINGER ALE

Faite avec l'eau pétillante de la fameuse source Laurentienne

Servie dans les hôtels, clubs, etc., et vendue par les bons magasins partout.

Si votre épicier ne l'a pas téléphonez Est 3500-1

Au premier Symptome du Rhume!

Prenez sans tarder le SIROP MATHIEU pour le RHUME et débarrassez-vous du rhume et de la toux qui vous épuisent.

Le meilleur traitement connu pour RHUMES, TOUX, BRONCHITES, GRIPPE et les maladies des voies respiratoires. Recommandé par la profession médicale.

EN VENTE PARTOUT

CIE J. L. MATHIEU—SHERBROOKE, P.Q.

SIROP MATHIEU

Au Goudron et Extrait de Foie de Morue

Rhumes qui dégénèrent en pneumonie

Les toux et les rhumes opiniâtres engendrent des troubles sérieux. Vous pouvez maintenant les enrayer avec la Créomulsion, émulsion de créosote agréable au goût. La Créomulsion est une nouvelle découverte médicinale qui produit un double effet en calmant et soulageant les membranes enflammées et en enrayant le développement des germes.

Les médecins qui font autorité conviennent que la créosote est l'un des meilleurs agents connus pour soulager toux et rhumes opiniâtres et toute forme de maladie de la gorge. La Créomulsion contient outre la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées et fort cesser l'irritation et l'inflammation pendant que la créosote pénètre dans l'estomac, est absorbée par le sang, attaque le mal à sa source même et enraie le développement des germes.

La Créomulsion est garantie donner satisfaction dans le traitement des toux et rhumes opiniâtres, de l'asthme, bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies des conduits respiratoires et elle est excellente comme reconstituant de l'organisme après les rhumes ou l'influenza. L'argent est remboursé si l'on ne réussit pas à se débarrasser de n'importe quel rhume ou toux après avoir suivi les directions.

Demandez-la à votre pharmacien. Créomulsion Co., Limited, Toronto, Ont.

CREOMULSION

Sortez de la cuisine au temps des Fêtes--

Les cuisines Clark vous aideront à diminuer les heures passées dans la cuisine.

Les soupes Clark, par exemple, sont délicieuses et ne demandent qu'à être diluées et réchauffées. Ensuite il y a nombre d'autres mets préparés Clark prêts à servir.

Parmi les nombreux autres mets préparés Clark, en voici quelques-uns qui seraient les bienvenus dans n'importe quelle maison: les Fèves au lard Clark, Le Diner Bouilli Canadien Clark, la Langue de Boeuf Clark et les Lunch Tongues, les Viandes en Pain Clark et les Viandes en Terrine, le Boeuf Salé cuit Clark. Toute épicerie bien approvisionnée tient un assortiment de ces excellents mets préparés Clark.

"CANADA APROVED" se trouve sur les étiquettes de tous les mets à la viande Clark. C'est une importante garantie.

"Les Cuisines Clark vous aideront"

Les célébrations de l'époque des Fêtes exigent un esprit plus subtil, quelque chose de qualité toute spéciale comme le "J.J." Faites-vous un point d'honneur d'en avoir.

Pas une goutte ne s'en vend qu'il n'ait atteint sept années d'âge.

John Jameson & Son, Limited. Dublin
Maison fondée en 1780

Bouteille de 26 onces $4.25

JOHN JAMESON
THREE STAR
WHISKEY

CONSOLIDATED SMELTERS GAGNE PLUS DE DIX POINTS

BOURSE DES MINES

Cours fournis par Mount Co. Limited, courtiers en mines, Montréal.

Argonaut—3000 à 43, 1000 à 46, 2000 à 44, 100 à 45.

Bidgood — 2000 à 9¼, 2000 à 9¼, 2000 à 9¼.

Don-Rouyn—500 à 40, 100 à 39, 100 à 40.

Kirkland-Lake—1000 à 74½, 2000 à 74, 1000 à 73, 1000 à 73¼, 500 à 73, 500 à 73¾.

Stadacona-Rouyn—1000 à 45¼, 1000 à 45¼, 500 à 45¾, 500 à 45¼, 2000 à 45¾, 1500 à 46, 500 à 46, 1000 à 45¼, 1000 à 45¾.

Corona-Mines — 2000 à 22½, 2500 à 22½, 2500 à 23¾, 2500 à 23, 5000 à 23½, 5000 à 23¼, 500 à 22½, 2500 à 23, 2000 à 23¼, 100 à 23, 200 à 22, 1000 à 23¼, 1000 à 23½, 500 à 23¼, 1500 à 23¼, 2000 à 23½, 1000 à 23¾, 2500 à 24, 2000 à 24, 2000 à 24, 500 à 24, 2000 à 24, 500 à 24.

North.-Am.-Lead—200 à 1.63, 100 à 1.63, 50 à 1.62, 50 à 1.63, 100 à 1.64, 150 à 1.64, 200 à 1.64, 250 à 1.64, 100 à 1.64, 100 à 1.65, 150 à 1.65, 100 à 1.65, 50 à 1.65, 100 à 1.65, 100 à 1.66, 50 à 1.66, 50 à 1.66, 50 à 1.66, 150 à 1.66, 150 à 1.66, 300 à 1.66.

Nipissing—100 à 7.10, 100 à 7.10, 100 à 7.20, 200 à 7.20, 100 à 7.40.

Porcupine-Crown—2500 à 7.

Towagmac—100 à 4.95, 100 à 4.98, 100 à 4.98, 200 à 5.00.

Tough-Oakes—1000 à 53, 1000 à 53, 500 à 54, 1000 à 54.

Barclay Mines—500 à 32¼, 400 à 32, 100 à 32, 500 à 32¼, 500 à 32½, 300 à 32½, 200 à 32½, 500 à 32¾.

HORS-COTE

Bourlamaque—200 à 1.35.

Capital-Rouyn—300 à 38, 100 à 38, 200 à 38, 500 à 37¾, 100 à 38, 200 à 38¼, 100 à 38½, 400 à 38¼, 100 à 38¼, 100 à 38¼, 100 à 38½.

Dupont—1000 à 39, 500 à 34, 1000 à 38, 2000 à 39, 3000 à 36, 500 à 39, 1000 à 39.

Jay-Crocker — 500 à 84¼, 100 à 83¾, 100 à 84¼, 500 à 84¼, 100 à 84¼, 500 à 84¼, 500 à 85, 500 à 87, 500 à 88, 500 à 89, 500 à 90, 500 à 91, 500 à 92, 500 à 93, 500 à 94, 500 à 96, 1000 à 96.

Noranda—100 à 22.90, 100 à 22.90, 100 à 22.90, 100 à 22.90.

Les ventes du matin ont été de 163,700 actions.

PARFUMERIE J. JUTRAS, LTEE

La présente émission a pour but d'accroitre le chiffre d'affaires et de bénéfices assurant des dividendes applicables aux actionnaires.

Le champ d'action est vaste, immense même, la demande des parfums J. Jutras existe aussi bien dans les centres canadiens-français de l'Ontario que chez les populations acadiennes des Provinces Maritimes; tout comme dans la Nouvelle-Angleterre (Fall River, Woonsocket, Lowell, etc.) et l'Ouest canadien français.

Mais cette demande n'est pas exploitée et développée suffisamment: il s'agit donc tout simplement, pour la Parfumerie J. Jutras Ltee, de continuer une organisation de vente suivie et bien outillée dans ces districts, pour "canaliser" cette demande accrue et acquérir une nouvelle clientèle des plus payantes.

Et les capitaux souscrits par nos actionnaires serviront à ce développement progressif, de même qu'à perfectionner davantage le système de distribution et de vente dans la province de Québec. Le but de cette émission, c'est uniquement de décupler les ventes... et les profits distribuables sous forme de dividendes aux actionnaires.

Ces dividendes, par ailleurs, seront payés sur le rendement, moins les frais d'administration. Dès maintenant, les bénéfices nets annuels suffisent amplement à assurer les actionnaires sur cette émission de dividendes semi-annuels intéressants.

Voulez-vous faire un placement rémunérateur et sûr?... achetez des actions de **La Parfumerie J. Jutras Limitée, 5270 Papineau. Tél. AMherst 8110.**

MOUVEMENT ASCENDANT A NEW-YORK

New-York, (Wall Street), 15. — Dès l'ouverture de la séance de cet avant-midi, Baldwin Locomotive a atteint un nouveau sommet. Les transactions furent nombreuses et la demande était vive.

Dès le début aussi, United States Steel ordinaire, General Motors, Allied Chemicals et certaines autres valeurs industrielles se hissèrent d'une fraction. Les huiles étaient lourdes. Une dizaine d'actions de Texas and Pacific ont changé de mains à 1410; ceci représente une hausse de soixante points depuis hier.

Le mouvement ascendant s'est continué par la suite, mais il était apparent que les courtiers rencontraient de l'opposition ou de la résistance. L'attention fut particulièrement attirée sur American Agricultural Chemical de priorité à cause de la décision prise par le gouvernement fédéral relativement aux combines.

Dans quelques minutes, Baldwin gagna deux points, McCrory Stores, quinze, et une vingtaine d'autres valeurs se vendaient à un point ou environ au-dessus du prix de fermeture d'hier. Les spéculateurs, songeant aux pronostics favorables de 1927, ont été actifs. Les valeurs industrielles étant à un nouveau sommet, le public a pris un intérêt plus qu'ordinaire dans le marché. Hier, les ventes ont dépassé 2,000,000: c'est la première fois depuis six semaines que cecl arrive.

Le change étranger s'est ouvert ferme. La livre sterling valait $4.84¾ et le franc français, 3.95.

Dans le cours de la séance, Allied Chemical, Atlantic Refining et International Harvester ont monté de 2 à 3½. Cette dernière valeur a touché 157¾, ce qui établit un record. Baldwin, de même que des moteurs, des tabacs et des ferroviaires ont quelque peu fléchi. Advance Rumely a tombé à 22.

Les prêts à vue n'ont pas changé à cinq pour cent.

Cours fournis par Geoffrion & Cie, courtiers, 101 rue Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Ouv.	Mid.
Allied Chemical	140¾	141¾
Amer. Can.	82¾	83¾
Amer. Smelting	140¾	140¾
Baldwin Locomotive	164¾	165¼
Baltimore & Ohio	107¾	108¾
Bethlehem Steel	47¾	47¾
Canadian Pacific	106¼	106¼
Cons. Gas of N.Y.	110¼	110¾
Chrysler Motors	42¼	42¾
Congoleum Nairn	18¾	19
Continental Can.	75	75¾
Dupont de Nemours	172¾	171
Famous Players	116¼	115¾
Fleishmann Yeast	47¼	47¾
General Electric	85¾	85¾
General Motors	151¾	150¾
General Railway Signal	84	84¾
Hudson Motors	48¼	47¾
Intern. Nickel	38¾	38¾
Intern. Paper	93¾	93
Marland Oil	85¾	85¾
Mack Trucks	160¾	99¾
New York Central	137¾	138¾
Packard Motors	37¾	37¼
Pan. Amer. Pet. "B"	64	63¾
Philips Petroleum	55¾	55¼
Pierce Arrow	24½	24¼
Postum Cereal	100¾	99¾
Radio Corporation	59¾	59¾
Reading	86¾	86¾
Southern Pacific	107¾	107¾
Standard Gas	55¾	56
Studebaker	56¾	56
Texas Oil	57¾	57¾
Tobacco Products	109¾	109¾
U.S. Cast Iron Pipe	234¼	234¼
U.S. Industrial Alcohol	79¾	79¾
U.S. Rubber	60¾	60¾
U.S. Steel	152¾	154¾
Wabash R.R.	40¾	41¼
White Motors	58¾	58¾
Willys Overland	24¼	23½
Yellow Cab	28¾	28

LA NASH MOTORS CO.

New-York, 15.—Le 30 novembre dernier, la Nash Motors Company a clos la meilleure année de son histoire, tant au point de vue des ventes que des recettes. Bien qu'il soit impossible d'avoir des chiffres définitifs avant le commencement de janvier, il semble que les profits seront de plus de $20,000,000, ce qui équivaut à plus de $7.50 sur chacune des 2,730,000 actions du capital.

Pendant les premiers neuf mois de l'année fiscale, les profits ont été de $14,731,221, alors que pendant la période correspondante de l'an dernier, elles étaient de $11,133,411. Pendant les derniers trois mois, les recettes ont été d'environ $5,500,000 contre $4,859,978.

Au cours des douze derniers mois, la production a été de 140,000 à 145,000 véhicules. L'an dernier elle était de 93,000 et, en 1929, de 20,737. La demande des automobiles en général a diminué, mais ceci ne semble avoir affecté en rien la Nash Motors.

Une production qui a quelque peu diminué

Ottawa, 15.—Le Bureau fédéral des statistiques rapporte que la production des instruments aratoires au Canada, pendant 1926, avait une valeur de $24,770,316, contre $26,447,171 en 1924; c'est une diminution de 6 pour cent. La somme dépensée pour la matière première dans cette industrie a aussi baissé de 5 pour cent à $11,089,182, mais le nombre de personnes employées a été de 7,759, alors qu'il était de 8,700 pendant l'année précédente.

Le capital investi dans cette industrie, qui est particulièrement considérable dans l'Ontario, est de $81,861,961. Une somme de non moins de $9,089,220 a été payée en salaires.

L'ACTIVITE A LA BOURSE DE MONTREAL

Evidemment, l'augmentation du taux du dividende sur les actions de la Consolidated Mining & Smelting à 10% par année a été jugée très satisfaisante dans les milieux financiers, car le cours du marché pour cette valeur a fait une hausse sensationnelle, ce matin. Dès l'ouverture, un gain de 3¼ a été enregistré à 254, puis sous la poussée d'une demande très considérable, le prix s'est hissé à 262, une avance totale de 11¼ points sur la fermeture précédente.

Un nouveau record de hausse a été établi par les Canadian Industrial Alcohol, à 54¾ sur le dernier cours d'hier. Les Canada Cement ont répété leur maximum d'hier, c'est-à-dire 120. Une amélioration de ¾ est à noter chez les Dominion Bridge, à 114¾, quoique les dernières transactions se soient faites sans la fraction.

Les deux titres de la Canadian Car & Foundry se sont distingués par une vigueur peu ordinaire; l'ordinaire a touché 40¾, une amélioration de 1¾, et le privilégié à 85 montre un gain de 2½ points. Asbestos de priorité a clôturé à 83¾, soit 1¼ plus fort qu'hier.

Le Québec Power de priorité se traite ex-dividende 1¾%, aujourd'hui, mais le marché a complètement ignoré ce détail et la cote a fait un bond de 1½ à 71, ce qui représente un gain total de 2¾ avec le dividende. Shawinigan, quoique peu actif, a cependant gagné 4 points à 171. Les Brazilian s'est raffermi à 106 et les nouvelles Steamships privilégiées ont gagné ½ à 76. Montreal Power à 79 indique une reprise additionnelle d'un-quart de point.

Les Dominion Glass, ex-dividende 1¾%, auraient dû fléchir d'autant mais au contraire, elles ont gagné 2 points à 99.

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien & Cie., rue Notre-Dame ouest.

Abitibi Power & Paper—5 à 88¼, 50 à 88½, 50 à 88¾, 10 à 88½, 150 à 89¼, 50 à 89½, 50 à 89¾, 25 à 89¼, 25 à 89¾, 50 à 89¾, 25 à 89½, 10 à 89¾, 50 à 90, 25 à 89¾, 25 à 90, 10 à 89¾, 25 à 90, 10 à 90¼, 25 à 90¼, 25 à 90¾, 100 à 90¼, 10 à 90¾, 25 à 90¾, 10 à 90¾, 25 à 90¾, 50 à 91, 75 à 91, 25 à 91, 25 à 91, 260 à 91, 25 à 91, 25 à 91, 25 à 91, 50 à 91, 30 à 91, 10 à 91, 50 à 91¼, 50 à 91½, 150 à 91½, 100 à 91¾, 50 à 92, 50 à 92, 25 à 92, 25 à 92, 10 à 92.

Asbestos Corporation.—25 à 24, 40 à 24½.

Atlantic Sugar.—15 à 30¾, 50 à 30½.

Bell Telephone—140¾; 1 à 140; 3 à 140; 2 à 140; 4 à 140¼; 1 à 140¾; 1 à 140¾.

B. C. Fishing—100 à 97½; 10 à 97½; 10 à 97¾; 25 à 97¾; 5 à 97½; 25 à 97½; 25 à 97½; 5 à 97½; 10 à 97½; 10 à 97½; 10 à 97½.

Brazilian Traction—10 à 105¾; 70 à 106; 10 à 105¾; 1 à 105; 100 à 105¾; 25 à 106; 25 à 106; 25 à 106; 25 à 106; 25 à 106; 25 à 106; 80 à 106; 10 à 106; 25 à 106; 25 à 106; 5 à 106¼; 25 à 106; 5 à 106; 65 à 106; 5 à 106; 5 à 106.

Brompton Paper—10 à 58; 50 à 36; 25 à 36; 25 à 36; 25 à 36; 25 à 36; 25 à 36; 10 à 36; 5 à 36; 15 à 36; 25 à 36; 25 à 36; 10 à 36.

Canada Car & Foundry.—10 à 39¼; 50 à 39½; 25 à 40; 40 à 40.

Canada Cement.—3 à 119; 5 à 119.

Canada Steamship pfd.—10 à 30.

Canadian Gen. Electric.—2 à 57½; 1 à 57¾.

Canadian Ind. Alcohol—10 à 53; 90 à 53½; 10 à 53; 75 à 53; 25 à 53; 75 à 53; 240 à 53; 25 à 53¼; 175 à 53¾; 40 à 53¾; 100 à 53¾; 25 à 53¾; 5 à 53¾; 10 à 53¾; 200 à 53¾; 25 à 53¾; 25 à 53¾; 25 à 53¾; 100 à 53¾; 100 à 53¾; 200 à 53¾; 25 à 53¾; 100 à 53¾; 50 à 53¾; 10 à 53¾; 25 à 53¾; 25 à 53¾; 100 à 53¾; 50 à 53¾; 25 à 53¾; 100 à 53¾; 50 à 53¾; 50 à 53¾; 25 à 53¾; 10 à 53¾; 25 à 53¾; 5 à 53¾; 10 à 53¾; 25 à 53¾; 25 à 53¾; 25

BOURSE DE NEW-YORK

CLOTURE D'HIER

	Ouv.	Clôt.
Abitibi Paper	88	88
Adams Express	125½	125½
Ajax Rubber	7½	7½
Allis-Chalmers	89½	90
Allied Chemical	140	139⅞
Am. Agri. Chemical	148⅝	148⅝
Am. Beech Magneto	18	17⅞
Am. Can	152½	152⅝
Am. Car & F.	104½	104⅝
Amerada Corp.	31	31⅛
Am. Int. Corporation	29½	29⅞
Am. Locomotive	109½	110
Am. Ship & Com.	6	6⅛
Am. Smelting	141½	140½
Am. Steel Foundries	44⅞	45
Am. Sugar	84	85
Am. Sumat. Tob.	39⅝	39⅝
Am. Tel. & Tel.	150	150⅛
Am. Waterworks	63⅝	64
Am. Woolen	34⅞	34⅞
Anaconda Copper	45¼	48¼
Atchison	160⅜	160¼
Atlantic Gulf & W. I.	39½	39⅝
Atlantic Refining	109¾	111
Baldwin Loco.	157¼	163½
Baltimore & Ohio	107¼	107⅝
Barnsdale Corp.	28	28⅜
Brook Edison	155⅜	155⅜
Bethlehem Steel	47	47⅝
Brooklyn Man. Tran.	73½	76
California Packers	70⅝	71
Canada Dry Ginger Ale	37	37
California Petrol.	31	31
Canadian Pacific	164	165
Cerro de Pasco	66	65¼
Chandler Motors	9	9⅝
Chesapeake & Ohio	164¼	163⅞
Chicago M. & St. P. pfd.	19½	19⅝
Chicago Rock Island	60⅜	60⅝
Chile Copper Co.	25⅝	25⅞
Chrysler	44	43⅞
Colorado Fuel & Iron	45⅜	44⅛
Columbia Gas	88⅛	87⅝
Congoleum	19⅜	19
Con. Gas	111½	111
Continental Can	75	75
Corn Products	81¼	81
Crucible Steel	80⅞	81
Cuba Co.	22⅜	22½
Cuban Amn. Sug.	28	27⅝
Cuba Cane Sugar	10⅜	10⅞
Do. pfd.	49⅜	49½
Davison Chem.	28½	26⅞
Delaware & Hudson	174	174
Detroit Edison	137¾	137½
Dodge Common	28	28⅛
Do. pfd.	85	85
Dupont	170¾	172
Erie Railroad	40¼	40⅛
Do. 1st pfd.	50¼	50⅜
Famous Players	118¼	118
Fleischman Co.	48¼	48½
Freeport Tex.	23⅞	24
General Asphalt	86½	86⅜
General Cigars	54⅛	55⅝
General Electric	86⅛	85⅞
General Motors	150½	151⅛
Gen. Ry. Sig.	84	83⅞
Goodrich	43½	43⅞
Granby Mining	33½	35¼
Great Northern pfd.	83⅛	82
Great Northern Ore	18⅛	18⅛
Gulf States Steel	57⅞	58⅛
Hayes Wheel	23½	23
Houston Oil	58⅛	58⅜
Hudson Motors	49	49
Inland Steel	40	40
Inspiration Copper	27⅛	27⅛
Internat. Nickel	38¼	38⅝
Int. Merc. Marine	7⅜	7⅛
Do. pfd.	39¼	38⅝
Internat. Paper	60¼	59⅝
Internat. Tel. & Tel.	119⅜	120¾
Kansas C. South	43¼	43¼
Kennecott Copper	63¼	63⅜
Lago Pete	21⅝	21¾
Liggett Myers "B"	98½	98⅛
Loews Theatre	46½	46½
Mack Trucks	98⅝	100
Marland Oil	55⅞	55⅞
Miami Copper	16½	16⅝
M. St. P. & S. Ste. M.	32⅝	32⅝
Missouri K. & T.	34¼	34⅝
Missouri Pacific	38⅝	38⅝
Montgomery Ward	71⅝	71
National Cash Reg.	40¼	40⅛
Mid.-Cot.-Pete	32	32½
National Lead	165¼	168¾
New Haven	43⅜	43⅝
N.Y. Air Brake	41	42⅜
New York Central	137⅞	137⅞
Norfolk & Western	160½	160
North American Co.	47⅞	47⅞
Northern Pacific	81⅛	81
Owens Bot.	88⅜	89⅜
Pan. Amer. Petrol	64	63¾
Pan.-Pete.-B.	61½	64
Pennsylvania R.R.	56⅛	56⅛
Pere Marquette	120	118¾
Philips Pete	56⅞	56⅞
Pierce Arrow	24⅞	24⅞
Pierce Petr.	3⅛	3⅛
Public Ser. Corp.	132¾	132¾
Pullman	189	190
Punta Sugar	48¼	48¾
Pure Oil	27¼	27½
Radio Corp.	60	58¾
Reading	96	95¾
Republic Iron & S.	56⅞	57
Reynolds "B"	119½	119½
Royal Dutch	49⅞	49⅞
Shell Union Oil	29⅛	29⅜
Sears Roebuck	56¾	56¼
Simmons Bed	32⅝	32½
St. Louis & S. F.	102½	102¾
St. L. S. W.	62½	63½
Simplair Consolidated	19	19
Skelly Oil	34⅜	34⅜
Southern Pacific	107⅞	107⅝
Southern Railway	118	118⅜
Stand. Gas & Elec.	56	55⅝
Stand. Oil, N.J.	38	38
Stewart Warner	66⅝	66⅝
Stromberg Cr.	53½	53½
Studebaker	55⅞	56⅜
Tennessee Copper	11¾	10⅞
Texas Gulf Sulphur	49⅞	50
Texas Oil	57	57⅝
Texas Pacific	52	52½
Tobacco Prod. Co.	110½	109⅝
Trans. Cont. Oil	3⅞	3⅞
Union Pacific	161¾	161¾
United Fruit	122	122
U.S. Cast Iron Pipe	230½	236
U.S. Indus. Alcohol	70⅛	70⅝
U.S. Realty	64⅜	64½
U.S. Rubber	59⅜	60¾
U.S. Steel	151⅜	153¼
Vanadium Steel	40½	40
Wabash common	40⅞	40⅞
Wabash "A"	75	75⅜
Westinghouse	65⅝	68⅞
White Motor	60¾	59⅝
Willys-Overland	23	24
Woolworth	191¾	181¾
Yellow Cab	29¾	28¼

EPUISE?
FATIGUE?
NERVEUX?

"Fruit-a-tives" Redonne le Désir de Vivre.

M. J. O. RINGHEIM

"Avant d'entendre parler de "Fruit-a-tives", je me sentais épuisé, fatigué et tout à fait nerveux. Le travail me semblait impossible. Depuis que j'ai pris "Fruit-a-tives", je suis courageux et j'ai repris le désir de vivre. Je dois ma santé à "Fruit-a-tives" et le recommande sans hésiter".

L'expérience de M. John O. Ringheim, Wynndel, C.B. est typique parmi celle des milliers que ce remède aux fruits a ramenés à la santé.

Quand les intestins, l'estomac et le rein ne fonctionnent pas normalement, des maux nerveux souvent s'ensuivent. "Fruit-a-tives", le remède naturel, rétablit le système rapidement et sûrement. "Fruit-a-tives" est formé de jus de fruits frais, intensifiés et de toniques—un remède merveilleux. Entrez chez le pharmacien le plus près. Achetez-en une boîte de 25c ou 50c et recouvrez votre bonne santé.

Fruit-a-tives
Le traitement aux fruits.

A L'AVANTAGE DU PORT DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — La question des taux de fret sur le transcontinental, qui a été discutée à plusieurs reprises, aux communes, depuis ces dernières sessions, reviendra encore sur le tapis, au cours de la session actuelle. MM. N. Campbell, député progressiste de MacKenzie, Sask., demande, dans la résolution qu'il vient d'inscrire au feuilleton de la chambre, que "les tarifs d'exception dirigés contre le port de Québec devraient être supprimés et que le grain devrait être transporté par cette voie régulière, d'après le même tarif milliaire que celui qui s'applique entre les prairies et la tête des lacs."

Dans le préambule de sa résolution, M. Campbell rappelle que "le transcontinental a été construit pour donner le trajet le plus court possible vers la mer aux produits des prairies, et aussi pour développer les ports de Québec et des provinces maritimes, en facilitant le transport de ces denrées par une voie essentiellement canadienne."

TAUX EXORBITANTS

Le député de MacKenzie ajoute que "l'exécution de ce projet a été empêchée par l'imposition de taux de fret exorbitants et injustifiés" et que "le port de Québec offre des avantages exceptionnels, comme point d'expétition, pour le bétail d'exportation, avantages qui sont perdus pour l'éleveur, vu l'impossibilité de faire des cargaisons mixtes, en l'absence d'un approvisionnement régulier de grain vers l'exportation."

UN CHAUFFEUR PUNI DE SEPT JOURS DE PRISON

Vers 2 heures 30, hier matin, le constable Scanlon, du poste No 8, vit passer, rue Lusignan, un auto Ford dans lequel il y avait cinq personnes. L'auto semblait zigzaguer et le chauffeur avait la figure couverte de sang. Le constable fit stopper l'auto et il constata alors que le chauffeur, un nommé Alphonse Brouillette, était ivre. Il raconta à l'agent qu'il revenait d'une fête quelconque au cours de laquelle il avait reçu des coups de bouteille sur le crâne. Il fut arrêté et logé dans une cellule,après avoir été pansé. Hier avant-midi, devant le juge Enright, il a plaidé coupable à l'accusation d'avoir, alors qu'il était en état d'ivresse, conduit un auto.

"Vous pouvez vous trouver heureux de ne pas avoir frappé d'autres voitures alors que vous étiez dans cet état, lui a dit le juge. Vous auriez pu tuer quelqu'un et cela vous aurait conduit devant les assises. Je vous condamne à sept jours de prison."

Brouillette a tenté d'attendrir le président du tribunal, en parlant de sa femme et de ses enfants, mais le juge n'a pu rien faire, lui ayant donné le minimum de la peine pour un délit de cette nature.

INCENDIE A DELSON

(Spécial a la PRESSE)

Delson, 15. — Un incendie a détruit, lundi soir, vers 6 h. 30 la maison occupée par les familles Ovide Longtin et Arthur Bélair avec tout l'ameublement qui s'y trouvait. Cet incendie menaça de se communiquer à l'hôtel Central qui était en face, mais heureusement nos pompiers volontaires et les employés de la National Brick Co. purent éteindre les flammes avant qu'elles ne causent plus de dommages.

La coupe des cheveux est portée à 35 cents

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Les figaros de Québec ont décidé d'augmenter leurs taux et d'uniformiser leur tarif pour la coupe des cheveux. Ils ont décrété que les hommes, les femmes et les enfants devraient, à l'avenir, payer 35 cents, au lieu de 25 cents.

Ce règlement est entré en vigueur immédiatement.

Feu M. P.-E. Chevalier

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel.— Les funérailles de M. Paul-Emile Chevalier, pharmacien, ont eu lieu, ces jours derniers, à l'église Saint-Pierre, de Sorel. Un landau chargé de fleurs précédait le cortège.

Les porteurs des coins du poêle étaient les docteurs J.-W. Robidoux, Ed. Provost, A. Chartier, E.-A. Laferrière, H. Pontbriand et I. Sylvestre.

Les porteurs du corps : MM. J.-A. L'Heureux, Michel-L. Larochelle, P.-N. Pontbriand, Elie Salvas, J.-W. Martel, J.-M.-C. Ethier.

Conduisaient le deuil : MM. P.-L.-N. Beaudry, beau-père du défunt; J.-R. Brousseau, Lionel, Léonce et Arthur Beaudry, ses beaux-frères; Paul, Jean et Marc Constantineau, Bernard Brousseau, ses neveux; Arthur Francoeur, son cousin.

Le service fut chanté par M. l'abbé Beauregard, assisté des abbés Cordeau et Gagner, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction du Dr W. Robidoux, a exécuté la messe de Piétro-A. Yon. Mme Robidoux touchait l'orgue. Les solistes furent: le Dr J.-W. Robidoux, le Dr A. Chartier, MM. A. Baril et Ant. Mondor.

Outre les parents déjà nommés, le défunt laisse, pour déplorer sa perte, sa femme, née (Adrienne) Beaudry et deux soeurs: Mmes J.-A. Naud, (Alyine), et J.-R. Gauthier, (Minette), de Montréal.

Fils de feu le Dr Gustave Chevalier, le défunt est décédé subitement, à l'âge de 56 ans et 6 mois. Il était juge de paix, pour le district de Richelieu et faisait partie de l'Association des gardiens-royaux et de pieuses congrégations.

Ofrandes de fleurs : Mme P.-Emile Chevalier, M. et Mme P.-L.-N. Beaudry; M. et Mme J.-R. Brousseau et famille; MM. et Mmes J.-R. Gauthier, A.-P. Beaudry, T. Beaudry; MM. J. et A. Beaudry; M. et Mme I. Demers, MM. P.-J. et M. Constantineau, Narcisse Dupuy; Docteur et Mme H. Pontbriand, la Loge Lalonde, No 59, Sorel; M. et Mme Oscar Paradis.

Offrandes de messes : Mme P.-Emile Chevalier, P.E. Guay; MM. et Mmes J.-R. Brousseau, Albert Matton, R. Gauvreau, J. Biron; M. André Massue, Mlle Henriette Massue, famille J.-O. Dauphinais; MM. et Mmes A. Dupuis, René Massue, M. M.-G. Larochelle, M. et Mme Louis Massue, la famille J.-N. Duguis, M. et Mme J. Lamoureux, M. et Mme A. Turgeon, Mlles C. et S. Brousseau, l'hon. P.-J.-A. Cardin et Mme Cardin, M. Aristide Guévrement; MM. et Mmes Duckett, A. Monat, N. Faribault; Mme C.-O. Paradis, M. et Mme J. Naud et Mme A. Girard; MM. et Mmes I. Geoffrion, P.-O. Doucet, M. P.-A. Matton, la pharmacie Guévremont, Mme J.-J. Loranger, M. et Mme Aimé Langlais, M. et Mme L.-P. Sénécal.

DES TEMOINS QUI VIENDRONT DE LOIN

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — A l'occasion de la séance publique de la commission du tarif, jeudi prochain, sur l'application du conseil canadien d'horticulture, relativement au tarif sur les fruits, les légumes, les fleurs et les arbustes, il viendra des témoins de Winnipeg et de Vancouver.

C'est le conseil canadien d'horticulture qui est en charge de la cause pour les producteurs des neufs provinces, par l'entremise de son secrétaire, M. L.-F. Burrows, alors que le conseil canadien d'agriculture sera représenté par A.-E. Darby, de Winnipeg. Plusieurs départements des gouvernements provinciaux ont soumis des témoignages en faveur ou contre les modifications proposées.

Lorsque la commission siègera, les 18 et 20 janvier prochain, elle entendra aussi l'application de la "Canadian, Vegetable Parchment Co.", de Toronto.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Ville Mont-Royal

Ave Vivian, vacant. Lot No Pte 623-521, terrain 10 x 100.7". Landed Investment Ltée, à Jack Graham Ireland. $302.10—130228.

Boulevard St-Laurent, vacants. Lots Nos 262-237 à 309, 180 et 181, terrain 25 x 146 chacun. J.-Bte Peloquin, à Primo Nardello. $21,000.—130240.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Ave Walkley, Nos 292 et 294. Lot No 155-275, terrain 40 x 117. Chs.-Emile Duclos à Jos.-Honoré Hébert. $15,250. — 130236.

Quartier St-Louis

Rue Droiet, Nos 11 et 11A. Lots Nos 902-97B et 98A. Mme Philippe Tanguay à Mme Vve Léonard Clément.—130208.

Quartier Rosemont

4e Ave, vacant. Lot No 172-480, terrain 25 x 78. Paul Gervais à René Larivée. $200.—130292.

Rue Ellerdale Nos 2507 et 2509. Lot No 208-1940-1, terrain 17 x 110. Jos. Gauthier à Lucien Goulet. $4,500.—130285.

Rue Des Ecores, vacants. Lots Nos 208-892 à 899. Frs.-La. Savignac, à Arsène Phaneuf. $1,985—130260.

Quartier Crémazie

Rue Ontario Ouest, No 16, coin Clarke. Lot No 325, terrain 108 x 7o. City Sponging Works Ltée à J.-Nimphore Dubrule. $95,600.—130223.

Quartier St-Jacques

Ruelle Contant, Nos 21 à 34, rue Bonaparte. Nos 25 à 41. Ptes 228-9, 229-9, Pte 229-229-8, 229-8-B. Succ. Joseph Paquette à Le.-Nap. Bélanger. $42,500.—130200.

Quartier St-Eusèbe

Rue Harbour, Nos 2170 à 2778. Lot No 166-360, terrain 2915'. Prosper St-Aubin à Jos.-Adolphe Pelletier et al. $10,000.—130176.

Quartier St-Henri

Rue Charlevoix, bâtisses, lot No ptes 2733 et 2734, terrain 35 x 121 65/100. Le-Jos. Robillard à Olivas Vezeau, $6700—130173.

Rue Beaudoin, bâtisses, lot No 1913-61, pte N.E. 1913-40, 1 lot 600', 1 lot 26 x 100. Hermaine Montpetit à Dame Vve Amable Lebuis, $14000—130248.

Ave Grasne, Nos 2238, etc., lot No 2238, terrain 80 x 90. The City Ice Co. Ltd à Odilon E. Desrochers, $8000—130247.

Quartier Delorimier

Rue Fullum, Nos 4216 à 4270, lot No 9-75, terrain 25 x 78. François Bouvier à Joseph Guindon, $11000—130246.

Quartier Ahuntsic

Rue Marquette, Nos 6862 à 6866, lot No 483-68, terrain 25 x 80. Guiseppe alias Joseph Martino à Nicola Iosenza Tu Vincenza, $5050—130170.

Outremont

Rue Wilder, vacant, lot No 39-39, terrain 50 x 104. Jos. Alfred Gagnon à E. Rutledge Marquette, $2375.—130233.

Quartier St-Jean-Baptiste

Ave Laval, Nos 724 et 726, lot No 15-1124, terrain 20 x 69. Le Shérif de Montréal à Dame Vve Gaston Corbeil, $4100—130169.

Quartier St-André

Rue Fort, No 28, lot No 1653 2-E, terrain 21 x 111 environ. Dame Vve John Frotter à O. Vernon Rupert, $6250—130166.

Rue Mackay, No 292, lot No 1584-5, terrain 2746. Wm. Bruce Taylor à Ulric P. Robert, $22000—130253.

HYDE PARK
LONDON DRY GIN
26 oz $2.50
40 oz bouteille ovale $3.75

Annoncez dans la "Presse"

PARMI toutes les suggestions pour cadeaux, quelques-unes seulement sont réellement merveilleuses. L'auto Ford en est une. Cet auto populaire apporte plus de plaisir et de confort que n'importe quel autre cadeau que vous puissiez acheter.

Lorsque vous considérez que chaque membre de la famille en bénéficie, et que ce cadeau sera à leur service chaque jour de l'année, pendant des années à venir, vous commencez à réaliser que c'est un cadeau peu dispendieux.

Vous pouvez acheter un auto Ford pour livraison le matin du jour de Noël ou du jour de l'An, et le payer d'après le plan d'achat si commode Ford. Visitez l'étalage de votre distributeur autorisé Ford, et voyez les derniers modèles Ford avec leurs nombreuses améliorations.

Ford

LE VÉRITABLE AUTO CANADIEN

PRODUITS DE QUALITÉ TRADITIONNELLE

LES SPORTSMEN DE MONTREAL DONNERONT UN GRAND BANQUET A KID ROY A SON RETOUR D'EUROPE

LE SPORT DE LA BOXE FAIT UNE NOUVELLE VICTIME EN DEUX JOURS

LE CHAMPION KID ROY SERA L'HOTE D'HONNEUR A UN DINER A SON RETOUR

L'on nous annonce que Léo Kid Roy, champion poids plume du Canada sera à son arrivée, l'invité d'honneur à un grand dîner qui sera donné au National ou à l'Hôtel Mont-Royal. Cette fête destinée à rendre hommage à un athlète qui a fait le plus grand honneur au Canada réunira, croit-on, quatre à cinq cents sportsmen représentant l'élite de la métropole. Un détail qui démontre bien la popularité dont jouit ici Kid Roy est le fait que le principal organisateur de ce banquet est, non un canadien-français, mais un Juif, M. Charles C. Hershon, courtier en assurance et sportsman bien connu.

Le fait qu'un étranger à notre race se met en tête d'une démonstration destinée à honorer un athlète canadien-français est extrêmement flatteur et démontre à l'évidence que Kid Roy a eu, par ses grandes qualités sportives, conquérir la sympathie et l'admiration de toutes les races qui habitent Montréal. Nul doute que le beau geste de M. Hershon sera apprécié comme il convient par les amis du champion poids plume.

L'on ne croit pas que Kid Roy et le promoteur Alex Meore passent tout l'hiver en Europe. On suppose même qu'ils seront de retour pour le mois de janvier. Dans tous les cas, aussitôt que Kid Roy annoncera son retour, les préparatifs du banquet marcheront rondement. Il n'est pas douteux que tous les sportsmen de Montréal voudront participer à cette fête. L'on profitera de l'occasion pour présenter à Kid Roy la coupe offerte par M. Hershon, coupe qu'il a gagnée en battant Vic Foley, de Vancouver, le 28 octobre dernier. L'on espère que ce trophée sera remis au champion par l'hon. Athanase David.

A gauche, LEO KID ROY, champion poids plume du Canada, qui sera l'invité d'honneur à un grand banquet qui lui sera offert par les sportsmen de Montréal à son retour d'Europe. A droite, CHARLES-C. HERSHON, sportsman bien connu, principal organisateur du banquet. Au centre, coupe gagnée par Kid Roy lors de sa victoire sur Vic Foley, qui lui sera officiellement remise lors du banquet. — (Cliché Famous Studio, 33 Sainte-Catherine Est.)

QUEBEC, 3; NEW HAVEN, 2

Québec, 15. — Le club Québec piloté par Louish Berlinguette a battu le New-Haven par 3 à 2 dans une rude partie hier soir. Pas moins de seize punitions ont été infligées aux joueurs pendant les 60 minutes de jeu. Sommaire :

Première période

1—New-Haven..Harrington 50
2—Québec.....Berlinguette . . . 9.50
3—New-Haven..Cahill 1.00

Deuxième période

4—Québec.....Gagnon 1.45
5—Québec.....Bennett 6.48

Troisième période

Aucun point.

ZIG-ZAG
Papiers à Cigarettes
Grand livre double 120 feuilles.
Le plus beau à acheter!
EVITER IMITATIONS
POUR 5¢

Colisée Pitt
rue Guy, près Dorchester
Patinage, trois fois par jour—Fanfare tous les soirs ainsi que le samedi et le dimanche après-midi—Le jour, 25c, 3 pour $1.00.—Le soir, 40c, 3 pour $1.00. Dames, 4 pour $1.00. Pour heures de hockey, tél. à Up. 1338. 43-6 C

Ohé! les Amateurs de la Glissoire
Vous trouverez au grand complet chez
H. RAVARY, 400 Ontario Est
coin St-Hubert, "Toboggans". Coussins de Toboggans, toutes grandeurs — réparations de tous genres avec prompt services. 11,15C

LIGUE INDEPENDANTE

Trois parties seront jouées ce soir, à l'Aréna entre clubs de la Ligue Indépendante Amateur. Voici le programme:

Canadien Delorimier vs Durand Hardware.

Université vs Bordeaux-Cartierville.

La "Patrie" vs Excelsior Henderson.

La première joute commencera à 8 heures. Georges Dufresne sera l'arbitre.

Ligue de hockey de l'Est

Deux parties de la Ligue de hockey de l'Est seront jouées ce soir, à l'Arena de l'Académie Roussin. Ce sera la l'ouverture de la saison de la ligue. La rondelle sera mise au jeu par le notaire Raoul Dumouchel, président de la ligue.

Chaque club alignera une forte équipe.

La fanfare de l'Académie Roussin exécutera un joli programme de musique. Les amateurs de hockey verront à l'oeuvre plusieurs joueurs de la Ligue des Banques, des étudiants, etc.

ASSEMBLEE DU MONTAGNARD

Les membres du comité de régie du club de raquetteurs le Montagnard sont priés de prendre note que vendredi 17 décembre aura lieu une assemblée du comité à la salle de l'Union du Commerce, rue Berri, à 8 h. 15 p.m. Que tous les officiers du club se fassent un devoir d'être présents.

BOUCANIER, 4; CANADA, 1

Le club de hockey Le Boucanier a inauguré sa saison de hockey par une belle victoire sur la fameuse équipe du Canada.

La partie a été rapide et exempte de toute brutalité. Delorme, une nouvelle recrue, a scoré 3 points pour sa part et a aidé par son jeu magnifique Charles Fortin à scorer l'autre point. Raoul Giroux, bien qu'il n'ait pas entré de point a été le principal artisan de la victoire. Enfin toute l'équipe a joué avec un entrain et un ensemble dignes des clubs professionnels. Le seul point du Canada a été enregistré par un joueur du Boucanier. Le club Le Boucanier lance un défi à tous les clubs de campagne en particulier Vaudreuil-Valleyfield, Terrebonne, S.-Thérèse, St-Rose et les clubs de Montréal. Inf. Roméo Paquette, gérant, Amherst 3034, 4265 Ch.-Colomb.

NEUVIEME VICTOIRE DU CLUB OTTAWA

New-York, 15. — Deux points faits l'un après l'autre par Cy Denneny sur des passes de Hooley Smith, au commencement de la première période, ont donné la partie d'hier soir au club Ottawa, par un score de 2 à 0. Cette victoire de l'Ottawa sur l'American de New-York, est sa neuvième de la saison.

Onze mille personnes ont été témoins de la rencontre. Elles ont vu une première période très rapide et ensuite, pendant les deux dernières elles ont vu le club Ottawa jouer un jeu de défense impénétrable. Pendant ces quarante minutes, toutes les attaques du club local sont allées se briser sur la murailles formée par Boucher, Clancy et les joueurs d'attaque qui leur prêtaient main forte. La lutte n'a pas été brutale et les arbitres n'ont infligé que quatre punitions.

Le gardien de buts Connell a accompli d's exploits extraordinaires devant la forteresse de l'Ottawa.

Ottawa		American
Connell	buts	Forbes
Boucher	défense	Langlois
Clancy	défense	Simpson
Nighbor	centres	Burch
Denneny	ailes	R. Green
H. Smith	ailes	McKinnon
A. Smith	substituts	Roach
Kilrea	substituts	Himes
German	substituts	Bouchard
Adams	substituts	Boucher
Halliday	substituts	Reise
	substitut	Scott

Arbitres: Jerry Laflamme et Bob Hewitson.

Première période

1—Ottawa — Denneny — 5.39
2—Ottawa — Denneny — .08

Seconde période

Aucun point.

Troisième période

Aucun point.

Punitions: Adams, Simpson et Langlois.

BOSTON, 7; DETROIT, 2

Boston, 15.—Le club Boston a enfin réussi à gagner une partie. Il a battu hier soir le Détroit par 7 à 2 dans une partie rapide et plus contestée que le score le laisserait supposer. Le manque de précision des joueurs de Détroit en tirant vers les buts a causé leur défaite. D'un autre côté, les membres du club Boston pouvaient loger la rondelle dans le filet en tirant de tous les angles possibles. Sheppard a sauvé son club de l'humiliation d'un "blanchissage" en comptant deux points en 18 secondes dans les derniers moments de la joute.

Composition des équipes :

Boston		Détroit
Stewart	buts	Holmes
Shore	défense	Loughlin
Cleghorn	défense	Halderson
Herberts	centres	Frederickson
Cooper	ailes	Arbour
Galbraith	ailes	Gordon
Hitchman	substituts	Walker
Keats	substituts	Hart
Oliver	substituts	Foyston
Stuart	substituts	Sheppard
Coutu	substituts	Kitchen
Briden	substituts	Oatman

Arbitres : Lou Marsh, Toronto; Ed. Enright, Boston.

Première période

1—Boston.....Galbraith 15.46
2—Boston.....Herberts 18.41

Deuxième période

3—Boston.....Keats 58
4—Boston.....Stuart 13.13

Troisième période

5—Boston.....Oliver 8.06
6—Boston.....Oliver 12.32
7—Boston.....Shore 17.05
8—Detroit.....Sheppard 18.40
9—Detroit.....Sheppard 18.56

Punitions : Galbraith, Halderson, Shore, Herberts et Halderson.

LES HOMMES FORTS

Donat Flourdie, de retour de New-York depuis hier, convoque la Fédération Canadienne Haltérophile à une assemblée pour jeudi soir, à 8 heures précises, à ses quartiers généraux.

La date du championnat amateur de force sera décidée jeudi, et les participants qui ne se sont pas encore inscrits sont priés de le faire au plus tôt. S'adresser à R. Lesage, 266 Hadley, Ville-Emard.

LE BOUCANIER

Dimanche prochain le club Boucanier courra la Guignolée dans la paroisse Saint-Louis de France avec les membres de la Société Saint-Vincent de Paul.

Voici le programme de la journée:

9 h. a.m.—Ralliement à la salle Girard.
9 h. 30—Parade.
10 h.—Messe à l'église Saint-Louis de France.
1 h. p.m.—Ralliement à l'institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis.
1 h. 15—Guignolée dans la paroisse.
5 h.—Comptage des boîtes. Goûter.

Tous les membres sont cordialement invités.

Les amis du club qui désirent prendre part au réveillon de Noël au Boucanier, sont priés de s'adresser le plus tôt possible au président C.-E. Paquette, Bélair 2304J.

LE TRAPPEUR

Vendredi soir, à 8 heures, assemblée du club de raquette le Trappeur, au No 831 rue Marie-Anne, chez M. Lesage. Tous les membres sont invités.

VICTOIRE DE MORRIS

Jimmy Morris qui avait été défait par Eld Allen a pris une éclatante revanche ces jours derniers en mettant Allen hors de combat en trois rondes, à Beaurepaire. C'est là le dixième adversaire que Morris met hors de combat en 12 rencontres. Il a aussi fait partie nulle de 4 rondes, avec le scientifique Adélard Pigeon, de Montréal Nord. Mercredi soir, il se battra avec Ovila Caron.

LE MONTREAL BAT TORONTO PAR 3 A 0

Le Montréal qui avait subi toute une série de défaites a enfin réussi à gagner une partie. Il a battu hier soir le Toronto par 3 à 0 devant quelques mille personnes. Les trois points ont été enregistrés par Broadbent, Seibert et Stewart. Comme on le voit, Babe Seibert est sur la liste des compteurs. C'est là son premier point de la saison qui s'est ouverte le 16 novembre. C'est dire que Seibert a pris du temps pour se mettre à l'oeuvre.

On peut dire que le Montréal a remporté une victoire facile, car le Toronto a été faible et sans le jeu superbe de Roach dans les buts des visiteurs, le score serait beaucoup plus élevé.

La première période a fourni un spectacle très monotone, mais la lutte s'anima et devint fort intéressante dans les deux engagements suivants. Le premier point de la soirée enregistré par Broadbent au bout de 4 minutes, dans la deuxième période, eut pour effet de stimuler le Montréal et de lui inspirer une ardeur qui porta ses fruits. En effet, Babe Seibert compta un peu plus tard alors qu'il fit une course en zig zag et tira. La rondelle frappa Roach à la poitrine et rebondit en avant. Seibert lança un coup de bâton au puck et le lança dans le filet.

Le Toronto eut une belle chance de compter dans cette période, car il se trouva un moment à lutter six hommes contre quatre.

Tous les efforts furent vains cependant et les deux hommes punis revinrent sur la glace sans que les visiteurs eussent réussi à loger la rondelle dans le filet.

Dans la période finale, Nelson Stewart qui n'avait pas compté depuis six parties donna un point à son club, mettant le score 3 à 0. Ce fut là le résultat final. On peut dire que le jeu du Toronto a été désappointant, surtout après la sensationnelle partie qu'il a jouée ces jours derniers avec Ottawa. Carson Brydge et Bailey ont fait des attaques superbes, mais rendus sur la défensive du Montréal, ils perdaient invariablement la rondelle ou se la faisaient enlever. Il est vrai que le Montréal a eu recours à des tactiques plutôt reprehensibles, accrochant les jambes de ses adversaires pour les faire tomber, etc.

L'assistance à la partie était la plus maigre vue cette saison à une joute professionnelle.

Composition des équipes:

Montréal		Toronto
Benedict	buts	Roach
Noble	défense	Brydge
Munro	défense	McCaffrey
Stewart	centres	Bill Carson
Siebert	ailes	Bailey
Broadbent	ailes	Day
Phillips	substituts	Bellefeuille
F. Carson	substituts	Denneny
Rothchilds	substituts	Bourgeault
Dutton	substituts	Corbeau
Holway	substituts	

Arbitre — Cooper Smeaton, Montréal.

Première période

Aucun point.

Punitions—McCaffrey, Phillips, Denneny, Noble.

Deuxième période

1—Montréal....Broadbent 4.55
2—Montréal....Siebert 9.20

Punitions — Munro, Noble, Stewart, Bill Carson.

Troisième période

Punitions — Broadbent, Dutton, (2) Bill Carson.

POSITION DES CLUBS

Division canadienne

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Ottawa	9	6	1	23	10	13
American	4	5	1	15	17	9
Montréal	4	6	1	17	22	9
Canadien	4	6	0	16	21	8
Toronto	2	6	1	16	21	5

Division américaine

Rangers	6	2	0	15	8	12
Chicago	4	5	1	29	25	9
Boston	4	5	0	21	19	8
Detroit	4	5	0	18	22	8
Pittsburgh	3	4	1	18	22	7

NOUVEAUX JOUEURS POUR LE MONTREAL

Le club de hockey Montreal a engagé trois nouveaux joueurs qui prendront part à la pratique d'aujourd'hui au Forum. Ce sont Fat Walsh, gardien de buts; Babe Donnelly, défense, et Woodruff, aile gauche. Ces trois hommes sont des anciens membres des Greyhounds du Sault Sainte-Marie, et cette saison, ils ont fait partie du Detroit, de la Ligue Américaine, qui s'est démembré dernièrement parce qu'il n'avait pas de patinoire.

Sportsman en visite

M. J.-A. McVicar, président de la Amateur Athletic Union of Canada, de Winnipeg, était de passage à Montréal, hier. En compagnie de l'inspecteur de police Arthur Maranda, l'athlète bien connu, M. McVicar est allé, hier après-midi, rendre visite au chef de police Pierre Bélanger.

Quevillon vs S.-Arnaud

Saint-Arnaud et Quevillon se rencontreront ce soir dans la deuxième partie de leur match de pool de 600 points, à la salle Imperial, 222 Sainte-Catherine Ouest. Quevillon a gagné par 200 à 104 dans la première partie du match, mais tous les connaisseurs s'accordent à dire que Saint-Arnaud a été très malchanceux. Saint-Arnaud est un joueur très populaire dans la partie Est où il a établi un beau record. On s'attend à ce qu'il se remettie d'aplomb ce soir et qu'il montre ce qu'il peut faire.

VICTOIRE DE SAINT-JEAN

Roméo Saint-Jean a battu Behrer par 200 à 148 dans la première partie de leur match de 600 points à la salle Central. La deuxième partie sera jouée ce soir au même endroit.

LIGUE NATIONALE DE POOL

La salle Daigneault rendra visite à la salle Girard, 2095 rue Frontenac, ce soir. Les représentants de la salle Girard sont deux parties en avant de tous les clubs de la ligue et s'attendent de gagner encore ce soir. Les amateurs sont invités. L'admission est gratuite.

LIGUE DE POOL

Résultats des parties jouées le 1er décembre :

Daigneault.		Maisonneuve	
R. Lebeau	85	Paquette	100
F. Martin	100	Giroux	81
R. Archambault	100	Desmarais	77
Papineau.		Girard	
Nadon	21	R. Grimard	100
Lamarche	73	L. Miron	100
Gauthier	100	E. Tessier	66
Laval		Académie Bil.	
Fournier	82	L. Daigle	100
Chénier	94	A. Tremblay	100
Hélanger	8	St Vincent	100

Résultat des parties de pool jouées le 8 décembre :

Daigneault		Académie	
Lebeau	38	Llonel Daigle	100
Archambault	100	Tremblay	97
Martin	100	Vincent	76
Girard	3	Laval	0
Papineau		Maisonneuve	
Dubois	75	Desmarais	100
Gauthier	79	Giroux	100
Champagne	96	Provost	100

Ce soir, à 8.30, il y aura trois parties qui se joueront aux salles suivantes :

Maisonneuve vs Académie Bell, Ontario, 285 Ontario Est, près Aylwin.

Daigneault vs Girard, 2095 Frontenac, près Ontario.

Laval vs Papineau, 5838 Papineau, près Boul. Rosemont.

Les amateurs sont invités.

LA BOXE CAUSE DEUX MORTS EN DEUX JOURS

Minneapolis 15. — Harry Berglund, mi-lourd d'Indianapolis, qui a été mis hors de combat au dernier assaut d'un match de six rondes ici hier soir, est mort ce matin à un hôpital local.

Cette mort est la deuxième en deux jours de suite, causée par la boxe. Charles Pegulihan, mi-lourd français est mort hier à Hartford, Conn., à la suite d'un combat avec Elmer Friedman.

Berglund a été mis hors de combat 15 secondes avant la fin de son match avec Carl Augustine, de Saint-Paul. Sa tête a frappé le plancher avec force. Les premières nouvelles de l'affaire étaient à l'effet que Berglund avait eu le crâne fracturé, mais la cause de la mort n'a pas été annoncée à l'hôpital. Berglund n'a pas repris connaissance depuis le moment où il a été transporté hors de l'arène jusqu'à celui où il est mort.

Albany, N.Y.—Sammy Marco, Detroit, a battu Red McGee, New York, en douze rondes.

West Palm Beach, Fla.—Battling Finch, Savannah, a mis Pete Stamaty, Boston, hors de combat en 7 rondes.

S.-Petersburg, Fla.—Kewple, Trimble, chicago, a battu Dandy Kid, Dorland, Oklahoma, en 10 rondes.

Des Moines, Ia.—Louis Mays, Des Moines, a pratiquement mis Billy Morris, Milwaukee, hors de combat en 8 rondes.

Vernon, Calif.—Harry (Kid) Brown, Philadelphie, a battu Joe Gans, San Diego, en 10 rondes.

Butte, Mont.—Corporal Izzy Schwartz, poids mouche de New York, et Dixie Lahood, Butte, bantamweight, ont fait partie nulle de 12 rondes.

New York, 15.—Grâce au promoteur Tex Rickard, Madison Square Garden a rapporté près d'un million de piastres de profits pour sa première année comme salle de sports. Le premier rapport annuel de Madison Square Garden accusait un profit net de $957,000.

La boxe, les courses en bicycles et le hockey ont produit ce revenu pour les actionnaires. Le profit est net, la dépréciation, le fond d'amortissement et les dépenses ayant été considérés.

Kansas City, 15. — Ed. Strangler Lewis a défait Ivan Zackowski, le tombant deux fois de suite, hier soir.

Joe Toots Mondt, du Colorado, et Jack Locker, Kansas, ont fait lutte nulle de 30 minutes.

Wayne Munn, du Nebraska, a battu Harry Coffman, Kansas, ce dernier étant incapable de continuer après que chacun des deux hommes eut pris une chute.

UN INTERESSANT PROGRAMME POUR VENDREDI SOIR

Les boxeurs amateurs du National donneront vendredi soir une intéressante soirée dont le programme comporte de fortes attractions.

Lelbovich, qui rencontrera Cohen, est une étoile dans sa classe et ses amis le surnomment un second Ben Leonard.

Les débutants fourniront toujours de bons spectacles. On verra quatre d'ces débutants dans les deux combats suivants: Swindele vs Jacques et Desmarteaux vs Roberge.

Desmarteaux est une trouvaille d'Eugène Brosseau avec qui il travaille aux Postes et de nombreux employés de la malle iront encourager leur confrère.

Roberge est une des étoiles grandissantes du S.-Brigide et il ne manque pas d'admirateurs.

Un combat qui sera certainement intéressant est celui qui mettra aux prises B. O'Connell, de Montréal, vs S. Piotkins, de la Y.M.H.A. O'Connell est animé d'un courage extraordinaire, tandis que Piotkins possède une science que les experts disent merveilleuse pour son âge.

G. Smith et P. S.-Germain ont un vieux compte à régler; en effet, Smith obtenait la décision de l'arbitre contre S.-Germain au tournoi du C.N.R. Ce verdict fut tout à fait impopulaire et S.-Germain prétend qu'il n'était pas mérité. On connaîtra sans doute le meilleur des deux hommes vendredi soir.

J. Connelly rencontrera Bébé Lacombe. Au tournoi d'ouverture de la saison, au National, Connelly obtint une décision fort discutée contre Giroux. Les juges prétendirent que sa méthode agressive donna la décision à Connelly. Ce dernier aura de quoi se dépenser parce que Lacombe est des plus agressifs.

Les autres combats au programme mettront aussi aux prises des boxeurs qui ambitionnent la première place de leur classe, et le programme qui comporte quatorze combats vaudra la peine d'être vu.

On peut se procurer des billets réservés en s'adressant au contrôle de la Palestre, rue Cherrier.

AU COLLEGE LOYOLA

Paul Noble, ancienne étoile de football et de hockey du Collège Loyola a accepté la charge d'instructeur des équipes de hockey intermédiaire et junior, du collège Loyola.

S.-JEAN, 200; BEHRER, 147

Roméo Saint-Jean a battu Behrer par 200 à 147 dans leur première partie de leur match de pool à la salle Central. Les plus fortes séries de Saint-Jean ont été de 52 et 21, et celles de Behrer, 37 et 23. La deuxième partie du match sera jouée mercredi au même endroit.

RECRUE DU CANADIEN

GUZZY HART, du club Detroit, qui a été engagé par le Canadien et qui fera son début jeudi soir contre le Boston, au Forum.

DERNIER MATCH DE BOULANGER DU BEAURIVAGE

Les officiers de la Ligue Mont-Royal regrettent fort de voir que l'un des meilleurs gardiens de buts qui ait jamais joué dans cette organisation, Boulanger, du Beaurivage, laisse leurs rangs. Il est possible que Boulanger joue dimanche prochain sa dernière partie dans la Ligue Mont-Royal, contre le Tacoma. Boulanger s'en va jouer à Berlin, N.H. Boulanger est l'un des nombreux joueurs qui ont été recrutés dans la Ligue Mont-Royal. De fait, une équipe complète qui jouait dans cette ligue est maintenant dans la classe senior. Le président Denis Anderson a en outre reçu des lettres de divers clubs des ligues mineures au sujet de certains joueurs.

Depuis que l'on tient compte du jeu des gardiens de buts et que l'on tient un record de leur travail, ces derniers ont accompli des exploits prodigieux comme le démontrent les scores peu élevés des joutes de dimanche dernier.

Arthur Therrien n'est pas découragé parce que son club a perdu sa partie de dimanche dernier avec le Beaurivage. Tout en admettant que le Beaurivage est un bon club, il attend avec impatience la partie du 18 janvier qui mettra de nouveau les deux mêmes clubs en présence. Il espère engager un nouveau joueur cette semaine pour renforcir son équipe.

Le gérant Martineau, du Champêtre, s'est assuré les services d'un nouveau joueur, Ferry, qui "checke" dur et qui manie habilement le bâton. Carbonneau, l'habile joueur d'avant est pratiquement l'un des plus vieux membres du Champêtre et il mérite richement sa place sur la ligne d'attaque. On peut en dire autant de Paul Leduc. La mère de Paul est considérée comme l'un des plus enthousiastes partisans de la ligue, et, en dépit de toutes les sortes de temps, elle n'a pas manqué une partie depuis les cinq dernières années. Les officiers de la ligue voient à ce qu'elle ait un bon siège.

Les joueurs du Beaurivage ont été chaleureusement félicités dimanche après leur partie par le président E.-A. Vinet, le vice-président H. Vinet et le gérant J.-B. Geoffrion.

Voici le programme pour dimanche :

Champêtre vs S. Anthony.
C. P. Verdun vs Eureka.
Tacoma vs Beaurivage.

TRAVAIL DES GARDIENS DE BUTS

	Parties	P.C.
Boulanger, Beaurivage	3	2
Morin, C. P. Verdun	3	4
Beaudry, S. Anthony	5	6
Cyr, Champêtre	5	9
Armstrong, Tacoma	5	9
Whittaker, Eureka	5	9

Lapointe du Saint Anthony et Lafrance du Beaurivage sont les meilleurs compteurs de la Ligue Mont-Royal avec cinq points chacun. Voici la liste des compteurs:

Lapointe, S. Anthony, 5; Lafrance, Beaurivage, 5; Pirrie, Eureka, 3; Barry, St Anthony, 2; Valois, C. P. Verdun, 2; Brisebois, C. P. Verdun, 2; O'Connell, S. Anthony, 2; Carbonneau, Champêtre, 2; Emard, Beaurivage, 2; Murray et Lavinge, C. P. Verdun, 1; O. Hearn, S. Anthony, 1; Hamel, Beaurivage, 1; Doyle et Arnold du Tacoma, 1; Dunn, Leduc et Ferry, Champêtre, 1; Booth, Berry, Shearer et Barker, Eureka, 1; Hart et Schutz, Tacoma, 1; Bennett, C. P. Verdun, 1.

Le Canadien recevra demain la visite du Boston au Forum

Le Canadien rencontrera le club Boston, demain soir, au Forum.

Hier, le Bleu Blanc Rouge a eu une bonne pratique. Guzzie Hart, le nouveau joueur engagé par Cecil Hart, a fait son apparition sur la glace dans le costume du club. Il a créé une très bonne impression. Il fera son début demain soir.

Le Canadien se reposera aujourd'hui. Du premier au dernier, tous les joueurs sont prêts. Ils sont reposés et n'attendent que le signal de commencer la lutte contre le Boston piloté par Art. Ross.

Selon toute probabilité, les arbitres seront Lou Marsh et Bobby Hewitson de Toronto.

Le Canadien se propose bien de vaincre.

Le même soir, le club Détroit jouera à Ottawa.

Samedi, le Canadien jouera à Toronto, le Pittsburgh à Boston, l'American Chicago et l'Ottawa à Montréal.

STATUE DE BOXEUR

Rome, 15.—Le professeur Rhys Carpenter, de l'Académie Américaine de Rome, a fait une découverte archéologique extrêmement importante en déchiffrant la signature du sculpteur sur l'une des plus fameuses statues en bronze d'autrefois, au sujet de laquelle les savants se sont longtemps disputés.

La statue qui représente un boxeur assis, des anciens jours, la figure meurtrie et les oreilles enflées, est l'un des trésors du Musée National aux bains dioclétiens, ici.

Sur les courroies qui attachent l'ancien gant de boxe ferré dont se servaient les gladiateurs dans leurs combats, le Prof. Carpenter a découvert la signature à peine perceptible de l'artiste, signature qui était gravée en si petits caractères, qu'elle n'avait jamais été remarquée jusqu'ici.

Le Prof. Carpenter a pu lire le nom "Apollonius, fils de Nestor". Ce sculpteur est déjà connu par sa signature sur l'un des chefs-d'oeuvres reconnus de l'univers, le Torse du Belvedère au musée du Vatican.

LIGUE BANCROFT

Jeudi soir, 16 décembre, à l'aréna Dickson, coin Monsabré et Hochelaga, aura lieu l'ouverture officielle de la sura lieu l'ouverture officielle de la ligue. Les amateurs seront servis à souhait car les clubs sont en grande forme et promettent de se livrer de dures batailles.

M. Frank Walnright, de la maison Bancroft, a accepté l'invitation du président de la ligue, M. R.-C. Dickson, de mettre la rondelle au jeu. La première partie commencera à 8 heures, alors que le Mercier et le Laval d'Hochelaga en viendront aux prises, suivis de près par le Notre-Dame des Victoires et le P. S.-Jacques. La dernière partie sera entre le fameux Cadillac et le C.P. Vlauville composé d'étoiles de première force.

Donc, à l'aréna Dickson jeudi.

FOURNIER ACCEPTE

Philippe Fournier relève le défi lancé par Albert Lemay, de Grand'Mère, pour une lutte qui aurait lieu à ce dernier endroit. La lutte serait de 2 dans 3, à catch. Fournier, en n'importe quel temps. Fournier refuse le handicap offert et est prêt à parier $30 sur le résultat.

CHEVALIERS DE COLOMB

Le conseil des C. C. de Verdun vient de former un club de gouret qui sera dirigé par Joseph Galarneau, gérant, Léo Payette, entraîneur et Edouard Dion, capitaine. Le club fera l'ouverture de sa saison dimanche prochain. En cette circonstance, M. Euclide Desjarlais, avocat, Grand Chevalier du conseil, mettra la rondelle au jeu.

Le C. C. Verdun lance un défi à tout club amateur de la province. Pour information, s'adresser à Jos. Galarneau, gérant. York 0612W.

C. P. SAINT-JACQUES

Le C. P. Saint-Jacques piloté par deux experts de hockey, P.-E. Chamberland et A. Therrien, aura une fameuse équipe cette saison. La première partie de la ligue aura lieu le 16 décembre à 8 heures précises, à l'Aréna Dickson.

Le C. P. Saint-Jacques compte sur la présence de ses partisans.

CLUBS DE HOCKEY DU NORD

Lundi soir prochain, 20 décembre, une assemblée de tous les gérants de clubs de hockey du nord, sera tenue chez M. Raoul Besner, 4655 rue DeLanaudière. D'importantes et intéressantes questions y seront discutées. Les clubs S.-Jean-Berchmans, S.-Paul de la Croix, le Rapide, le Raymond Hardware sont particulièrement invités. Pour informations, s'adresser par téléphone à M. Raoul Besner, Amherst 1955 ou à M. Roger Désautels, le soir, Calum 4926M.

LES BRAVES DE VERDUN

Jean-Paul Lafrance, ailes — Adrien Valiquett, défense

BRAVES DE VERDUN

Dimanche dernier, le club de gouret Braves de Verdun a inauguré sa saison par une victoire sur le C. P. St-Paul par le score de 4 à 1. La partie fut des plus intéressantes et tous les joueurs s'en tinrent strictement au hockey.

Les Braves de Verdun sont prêts à rencontrer toutes équipes de 16 à 18 ans de la ville ou d'en dehors. Pour toutes informations s'adresser à Lou G. Caron, 448 Gordon, Verdun, par lettre ou tél. York 4941F entre 7 et 9 p.m.

Le tirage organisé par les Braves de Verdun a eu lieu vendredi dernier. L'heureux gagnant est Larry Lamoth 265 Boul. Des Marchais, Verdun.

Cordial merci à tous ceux qui ont contribué à ce tirage.

FORUM UPTOWN 9112
JEUDI, 16 DECEMBRE
à 8.30 p.m.
BOSTON
vs
CANADIEN
Prix: $2.50, $1.75, $1.50, $1.00, .50
Taxe incluse. Billets maintenant en vente

BOSCA
DE LUXE
PIPE À $1.00
L'EMPORTE SUR TOUTES LES AUTRES
UN CADEAU TRÈS APPRÉCIÉ!
CHOIX DE 31 MODÈLES AVEC LE TUBE ANTI-NICOTINE 'FILBI' BRUYÈRE DE CORSE SÉLECTIONNÉE TEINTE ACAJOU EMPAQUETAGE SPÉCIAL GARANTIE PARFAITE
VENDUE PAR TOUS LES MARCHANDS DE TABAC
ACHETEZ DE BONNE HEURE

Nous Faisons des Chapeaux Neufs avec des Vieux

Faites
NETTOYER
et
REMETTRE EN FORME
votre chapeau d'après le nouveau PROCEDE DE MICHAUD
RENOVALINE
Enlève les taches de graisse et la sueur.
Venez assister à une démonstration.
Ed. MICHAUD
Importateurs et Manufacturiers
3 MAGASINS
911 RUE SLEURY
183 BOUL. ST-LAURENT
173 RUE McGILL
LANC. 3048 10, 15 C

Pour les fêtes — les hommes aiment les cigares mais ils *préfèrent*
Les CIGARES OVIDO

Le Tabac Pur Canadien Naturel
FOREST FRERES
est toujours le meilleur
En plus des paquets réguliers dont la popularité augmente tous les jours, les fumeurs pourront maintenant se procurer les tabacs Forest Frères en boîtes d'une demi livre avec humecteur aux prix suivants:—
FORT ½ lb. .80 FAIBLE ½ lb. .65
MEDIUM ½ lb. .80 PARFUM D'ITALIE ½ lb. .70
PUR QUESNEL ½ lb. .80
Maintenant en vente partout
FOREST Frères Limitée Montréal

JOUEURS DE POOL DE LA SALLE GIRARD

A. GIRARD, propriétaire. — R. GRIMARD, capitaine. — Elphège Tessier — Louis Miron.

WHITE HORSE Scotch WHISKY
ESTAB 1742
"Toujours la même Formule depuis 1746"

CIGARES La Fortuna
~le cadeau par excellence

Insuccès d'un subterfuge de contrebandier

Le capitaine du "Trucilla" raconte comment son navire fut saisi à Vancouver.

DECLARATION DEMENTIE

Vancouver, 15. — Les dépositions de deux témoins à l'enquête sur les douanes sont venues en conflit hier après-midi. Le second des deux témoins, F.-H. Anderson, avocat de Vancouver, a déclaré que le capitaine R.-G. Lawson, qui le précéda comme témoin, avait menti en témoignant. Lawson avait déclaré qu'Anderson avait fait une pression sur lui pour obtenir un affidavit relativement au voyage du "Trucilla" au printemps de 1923. Ce navire transportait une cargaison de liqueurs au Mexique, mais il fut saisi en chargeant les caisses dans des sacs à Reef Bay, Tumbo Island, près de Vancouver.

Le capitaine Lawson a fait le récit de ce voyage. Il a raconté qu'il transportait 1,448 caisses de liqueurs consignées à Mexico par la Consolidated Exporters of British Columbia. Le "Trucilla" appartenait à A. McGillis. Le bordereau de santé du navire fut remis à Russell Whitelaw, vice-président des expéditeurs. A Me Robert-L. Calder, qui le questionnait, le témoin dit qu'il remit ce bordereau aux exportateurs, parce qu'il croyait que c'était l'usage général. Il fit cela pour obtenir le certificat de débarquement.

LE CAMOUFLAGE

"Voulez-vous dire que le navire ne se rendit pas à destination ? demanda Me Calder.

Le capitaine Lawson répondit qu'il était parfaitement entendu entre M. Whitelaw et lui que le bateau n'irait jamais au Mexique. Continuant son témoignage, il dit qu'une fois en route, il reçut avis du propriétaire du navire d'atterrir à Tumbo Island! Là, tandis que l'équipage mettait les bouteilles dans des sacs, survint Barton, chef de la police de la prohibition qui saisit le "Trucilla" et le ramena à Vancouver. N'eût été cette saisie, les liqueurs auraient été transbordées sur d'autres navires canadiens, les "Chackawana" et l'"Erskine". Ensuite, le "Trucilla" aurait attendu trois semaines dans un endroit ignoré avant de revenir avec le certificat de débarquement.

UN DEMENTI

Lawson déclara que McGillis et Whitelaw l'avaient menacé de perdre sa place s'il déclarait la vérité, mais ces deux personnes ont nié cette assertion. Il assura comme M. Anderson que Lawson avait été destitué comme capitaine du "Malahat" pour s'être enivré, étant dans l'exercice de ses fonctions. "Les liqueurs saisies, dit M. Whitelaw, étaient destinées à la Californie et ne devaient pas revenir au Canada".

Le capitaine Lawson a aussi raconté un voyage qu'il fit sur un autre vaisseau, prenant plus de deux mille caisses de liqueurs du navire "Principio" pour les porter à Barclay Sound et les cacher sur le rivage. Il pense que cette liqueur devait être prise par d'autres navires canadiens et livrée aux Etats-Unis. Il débarqua dans une autre occasion des liqueurs sur la côte du Washington.

BANCROFT affile les patins d'une manière supérieure.

Les...

PROFESSIONNELS ont trouvé qu'il était beaucoup plus profitable sous tout rapport de faire affiler leurs patins au moyen de la machine que nous avons installée au coût de $800, et qui donne à ces derniers un fini et un tranchant qui assurent satisfaction.

Main d'oeuvre experte garantie

Tranchant supérieur
Fini à la pierre à l'huile

Prix populaires 35c et 50c.

BANCROFT
1247 RUE BLEURY

51-L

Le charme séduisant d'yeux brillants

Rien ne fait paraître aussi jeune, aussi fraîche et aussi radieuse que des yeux qui brillent. Vous aussi pouvez posséder le charme séduisant d'yeux brillants et vifs par l'emploi quotidien de Murine.

La Murine ne contient ni belladone, ni autres ingrédients nocifs. Elle rafraîchit les yeux faibles et fatigués — les rend clairs, brillants et beaux. Servez-vous-en matin et soir. En vente dans toutes les pharmacies. Faites venir livre GRATUIT sur la beauté des yeux.

Murine Eye Remedy Co., Dépt. 51, Chicago.

MURINE
Pour vos Yeux

GIN HOLLANDAIS
BOLS

Bols est un délicieux gin moelleux, savoureux, très vieilli et quatre fois distillé. Il repose dans le bois d'où il tire sa couleur de paille. Sa renommée est universelle. Aucun autre gin n'égale son goût. Merveilleux comme apéritif et tonique.

Les connaisseurs préfèrent prendre leur Gin Bols sec. Ils aiment goûter la douce saveur en entier — jouir de la douceur extraordinaire, sans "couteau". Essayez-en un peu sec, pour "le coup de l'étrier"

Lucas Bols
fondateur de la distillerie à Amsterdam. 1575

Pot en verre Bols-¾ de litre $3.50
Pot en Pierre Bols-1 litre, 4.25

Un très vieux quai de pierre du port de Montréal est mis à jour, rue des Commissaires

Au cours des travaux d'excavation pour la pose d'une conduite d'eau principale, dans la rue des Commissaires, on vient de mettre à jour l'une des plus anciennes maçonneries du vieux Montréal.

Les journaliers de la ville employés à creuser la tranchée ont atteint, à une profondeur d'environ huit pieds un solide rempart de pierre à chaux et de mortier, qui s'étend sur la partie sud de la rue des Commissaires, entre la Place Royale et la Place Jacques-Cartier. Ce rempart servait autrefois de quai, au temps où le port de Montréal n'était visité que par des bateaux à voile, qu'on déchargeait à la chaloupe. Il s'arrête exactement à la ligne de démarcation entre la bande de terre appartenant au gouvernement fédéral et le territoire de la ville, c'est-à-dire le milieu de la rue des Commissaires, qui était autrefois très peu large. On ne sait à quelle hauteur descend le rempart, comme on n'a eu à l'attaquer que de quelques pieds pour obtenir la dimension nécessaire de la tranchée. En maints endroits, il forme un lit solide pour les immenses tuyaux de fonte qu'on y descend constamment.

L'une des particularités de cette longue jetée, c'est qu'elle est recouverte, sur presque toute sa longueur, d'énormes poutres de cèdre encore intactes, qui formaient un barrage d'arrêt contre les glaces du printemps et protégeaient les maisons situées à quelque vingt pieds de là.

Cette vieille relique du passé sera de nouveau enfouie dans quelques jours, lorsqu'on aura rempli la tranchée. Elle n'a que peu été atteinte par les pics des terrassiers et le temps qu'on a pris à en faire sauter quelques éclats atteste sa solidité et sa bonne contruction. La longueur de la jetée est d'environ 1,500 pieds.

Imposantes obsèques de M. U. Bourgie

Les funérailles de M. Urgel Bourgie, entrepreneur de pompes funèbres, décédé dimanche dernier, à l'âge de 64 ans et 6 mois ont eu lieu, ce matin, à l'église de Sainte-Cunégonde. Un très grand nombre de citoyens ont pris place dans le cortège qui a quitté la demeure du défunt, 1418, rue Notre-Dame ouest, à 9 h. 15, pour se rendre au temple paroissial. Le deuil était conduit par MM. Anatole et Lionel Bourgie, fils du défunt; Dr Georges Frédéric Séguin et Camillien Houde, M.P.P., ses gendres; Jacques Bourgie et Georges Séguin, ses petits-fils; Henri, Jean-Baptiste et Lomer Bourgie, ses frères; Azarie Jodoin, Fridolin Provost et O. Jodoin, ses beaux-frères; Raoul, Oscar, Rosario, Roméo, Jude, Ovila et Oscanio Bourgie, Alfred Larocque, Jean, Carolus et Omer Provost, Léopold, Raoul, Raphaël et Léon Roy, Henri Jodoin, Osias, Domina et Joseph Saint-Onge, Urgel Hébert, Dalma Brisson, Arthur Brunet, Alexandre-Crevier, ses neveux; C. Provost, P. Lavigueur, F. Tanguay, Eugène Beaupré, père, Eugène Beaupré, fils; Alcibiade Collin, J.-M. Kennedy, Arthur Bourgie, st D. Cardinal, ses cousins.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé A. Paiement. Le service a été chanté par M. l'abbé Lionel Séguin, curé de Cartier. Ont., assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Ethier et Matte.

Sous la direction du notaire Deschênes, la chorale a chanté la messe de Pérosi. Les solistes furent MM. A. Guénette, W. Descoteaux, Eugène Richard, Charles Bérard, Jos. Morency, A. Langlois, Jos. Tremblay.

Dans le cortège nous avons remarqué : MM. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, Hilaire Labissonnière, Rosaire Paradis, Arthur Lespérance, Joseph Gagné, André Dussault, Joseph Therrien, Irénée Leduc, Armand Lefebvre, Joseph Dagenais, Jean Laporte, Léon Gauthier, Aimé Brunet, Patrick Labelle, C. Courville, Jules Aubin, A. Galarneau, D. Dumberry, J. Trudeau, J.-B. Meloche, M. Lacoste, W. Meloche, A. Lefebvre, L.-P. Saint-Cyr, A. Fortier, A. Prévost, Pierre Lépine, W. Lagacé, Louis Lafond, Alfred Lefebvre, G. Samson, C. Lamarche, Henri Hébert, Domina Legault, H. Lanciault, J. Boisvenault, J.-H. Prévost, Alphonse Saint-Denis, D. Normandeau, A. Lalonde, F. Lusignan, G. Viens, E. Laurendeau, H. G. Turcot, E. Rochon, O. Côté, J.-A. Nantel, J.-O. Massy, H. Sainte-Marie, H. Martin, Fred. Bézier, C. Fabien, Emile Mercier, G.-A. Godue, J.-A. Roger, F. Cava, J.-B. Ritchot, Félix Rhéaume, Charles Lacroix, O. Patenaude, O. Legault, G. Brisebois, E. Duplantis, Louis Morin, W. Vézina, E. Drapeau, Arthur Lussier, N. Marien, L. Kaltenback, J.-F. Parisien, L. Trudeau, Oller Cardinal, Auguste Rogalle, J.-David Dupont, Jos. Filon, A. Lafond W. Lescarbeau, Arthur Picard, Joseph Elie, Arthur Lapointe Edgar Lacombe, A. Chrétien, E. Champagne, Eugène Noiseux, F. Lépine, H.-R. Primeau, A. Gendron, E. Legault, E. Piché, Eugène Bélanger, Z. Blasonnette, L. Robert, W. Gendron, C.-A. Desroches, Léopold Poitras, Eugène Poitras, Edouard Thomas, C. Mathieu, D. Ethier, Ovila McLeod, J. Guilemette, Alphonse Marcil, Alphonse Martin, W. Presseau, L. Maréchal, E. Sabourin, R. Tondreau, René Huot, Alfred Blais, Albert Pelletier, l'ex-capitaine Reilly, Alphonse Laberge, l'hon. Rodolphe Monty, Alfred Durandeau, M.P.P., W. Jodoin, E. Racicot, W. Vézina, G.-E. Gendron, R. Monast, E. Tanguay, Jos. Moreau, L. Moreau, V. Sainte-Marie, O. Paquin, Jos. Laporte, Emery Larivière, Jos. Chartrand, l'échevin Alfred Legault, Dorius Chevrier, Ernest Paquette, Paul-Emile Lemieux, Edouard Garand, M. Bisson, Armand Roussin, Calixte Courtemanche, Napoléon Poirier, le R. F. Georges-Marie Harnois, des Pères Blancs, J. Leduc, A. Amyot, J. Piante, L. Collet, Georges Villeneuve, Jos. Labelle, A. Lalonde, V. Viau, l'échevin J.-M. Gabias, A. Lafleur, M.P.P., J.-E. Noiseux, Ovila Legault, N.-H. Tremblay, Wilfrid David, J.-R. Lacasse, Alphonse Leduc, R. Bélair, A. Camille, P. Courville, R. Lemieux, H. Majeau, Jos. Delcico, J.-A. Bélanger, L. Girard, Ernest Godin, P. Parent, le notaire Paul Blondin, L. Séguin, J.-A. Ducharme, J.-A. Champagne, A. Robillard, G.-N. Monty, Dr L.-O. Moffatt, J. Robert, J.-A. Charette, R. Renaud, D. Guérin, Louis Gagné, J. Julien, O. Lupien, H. Houle, A. Dorvilliers, Adrien Lebianc, Dr J.-H. Jasmin, Eugène Viau, Dr Eugène Côté, J.-H. Williams, S. Baudin, Dr J.-G. Renaud, Albert Lelièvre, Georges Messed, A. Lacasse, Zacharie Bourgie, Arthur Renaud, Armand Cyphot, J.-D. Normandeau, E. Talarico, A. Malette, A. Castonguay, A. Geoffrion, U. Chevrier, W. Cadieux, D. Poitras, P.-E. Poitras, Allan Bray, M.P.P., G. Sasseville, N. Boisvert, J.-N. Lapointe, Ernest Gosselin, Alfred Leduc, ex-M.P., le lieutenant de police A. Gravel, J.-L. Saint-Jacques, M.P.P., Paul Lafontaine, A. Lafontaine, A. Dumoulin, O. Patenaude, W.-F. Turnbull, Dr J.-A.-E. Beaudoin, M.P.P., Dr J.-A. Pellerin, M.P.P. et une foule d'autres.

Offrandes de fleurs: MM. et Mmes Henri Bourgie, Albert Bourgie, Anatole Bourgie, Lionel Bourgie, Mlle Jeanne Bourgie, M. et Mme Lomer Bourgie, Docteur et Mme Georges Frédéric Séguin, M. Camilien Houde, M.P.P. et Mme Houde, les enfants de M. et Mme Albert Bourgie, les enfants de M. Anatole Bourgie, les enfants de M. et Mme Lionel Bourgie, les enfants du Docteur et de M. Georges-Frédéric Séguin, les enfants de M. et Mme Camillien Houde, M.P.P., M. Oscar Bourgie, MM. et Mmes Rosario Bourgie, Roméo Bourgie, Emile Mercier, Léopold Roy, Raoul Bourgie, Raoul Roy, Paul-Emile Poitras, Fridolin Provost, J. Saint-Onge, Joseph Guillemette, famille de M. Azarie Jodoin, les employés de la maison Urgel Bourgie Limitée, maison Georges Vandelac, maison Adolphe Lemay, compagnie Générale des frais Funéraires, l'association des entrepreneurs de pompes funèbres de la province de Québec, G.-A. Godue et Cie Girard et Godin Limitée, MM. J.-N. et S. Perreault de Saint-Gabriel de Brandon; Thibault Limitée, l'imprimerie D. Brisson, M. Charles Milette, les courtiers d'assurance Rochon et Fils, S. Larroche, les familles D. Brisson, D. Roy, Elzéar Normandeau, M. C. Hamel, MM. et Mmes H.-G. Turcot, E. Drapeau, Louis-Philippe Poitras, M. Jos. Elie, Mlle J. Benoît, MM. et Mmes R. Gadbois, J.-A. Lanouette, F.-X. Lusignan, Georges Viens, R. Perrier, Dr A. Carreau, Dr H.-A. Blagdon, Dr Oneil Carreau, M. P. Parent, Mme E. Marleau, M. et Mme Armand Dumoulin, M. T. Mathieu, M. et Mme Manseau, famille J.-N. Poitras, M. et Mme Alphonse Martin, M. Paul Blondin, M. Arthur Robillard, MM. Thériault, M. et Mme Roger, M. Fred. Bezier, MM. et Mmes Pronoveau, E. Thomas, M. Irénée Renaud, Eugène Beaupré, Albert Lelièvre, Mme A. Adam, M. Ernest Rochon, famille Louis Séguin.

Offrandes de messes: docteur et Mme J.-E. Saint-Onge, M. et Mme Léopold Lachance, Mme veuve M. Duracq, M. Anastase Dupré, M. et Mme Albert Gagné, M. Charlemagne Lapensée, Dr J.-H. Jasmin, MM. et Mmes Herménégilde Vachon, Edmond Thériault.

Bouquets spirituels: les familles D. Jodoin, Futenaude, Euclide Parent, M. et Mme Omer Provost, Mlle Alice Cyrihot, Mlle Renaud, famille Napoléon Brault, Mlle Z. St-Jean, Mlle Eliane Hébert, M. et Mme Léon Saint-Amour, Mme F.-X. Durand., Mlle Léda Lévesque, MM. et Mmes D. Grignon, Arthur Monette, M. Francois Lépine, MM. et Mmes C.-S.-A. Renaud, Arthur Vigeant, Mlle Annette Lefebvre, famille Charles Desmarchais, MM. et Mmes Alphonse Marcil, Joseph Brunelle, famille H. Mailhot, M. et Mme Emile Pitre, Mme Edouard Lachapelle, M. Gédéon Leroux, M. et Mme Arthur Robitaille, M. Charles Leroux.

Télégrammes et lettres de sympathie: M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition; M. l'abbé Lionel Séguin, de Cartier, Ont., M. l'abbé Elie Poitras, curé de Saint-Alexis de Montcalm; M. l'abbé Gérald Lefebvre, M. Philippe Dubois, d'Ottawa, Mme J.-W. Séguin, Mme Richard Boult, M. Hervé Boult, Dr J.-A. Séguin, M. F.-J. Larocque, d'Embrun, Ont., MM. et Mmes Armand Renaud, Gaudias Renaud, Charles Renaud, Albert Girard, M. Charles Lapensée, Mlle Alice Latrémouille, Godue Casket et Cie, M. et Mme Henri Perron, Mlle J. Neveu, le Chevallers de Colomb, conseil Saint-Henri, M. Elzéar Drapeau et autres.

Grand euchre-concert de Saint-Barthélemy

Ce soir à huit heures et demie aura lieu à l'Académie Christophe-Colomb, coin des rues Bélanger et Christophe-Colomb, un grand euchre-concert au profit de la nouvelle paroisse Saint-Barthélémy, Montréal. Cette partie de cartes sera présidée par le curé, l'abbé J.-Alphonse Lefebvre.

Ces visites d'écoles

Comme on le sait, la ligue des propriétaires de Montréal visite depuis déjà quelque temps certaines de nos écoles.

Hier une délégation a visité l'école Saint-Pierre-Claver, qui se composait de MM. J.-M. Savignac, notaire et secrétaire de la ligue; Charles Duranceau, Anthime Desjardins, Alfred Leclair, Noé Leclair, Achille Leblanc.

Prévenu qui résiste fortement aux agents

Un nommé Remi Roch a comparu, cet avant-midi, devant le juge Enright, sous l'accusation d'avoir volé, il y a six mois, l'auto coach Franklin, valant $1,000, de M. J. Robinson, 825, rue Université. L'enquête a été fixée au 22 du courant. Roch sera gardé pendant trois jours à la Sûreté.

Ce sont les sergents-détectives Ennis et Thivierge qui ont arrêté le prévenu, hier soir, dans une taverne, à Saint-Lin. Pour opérer cette arrestation, les agents étaient accompagnés du colonel Cox, du bureau de l'"Automobile Loss Investigation".

Hier matin, l'homme que les agents ne connaissaient pas, avait nié son identité, et les limiers sortirent pour aller enquêter dans le voisinage. A six heures, munis des informations voulues, ils arrêtèrent Roch. Il se soumit sans résistance à l'arrestation, mais les agents prétendent que le long du chemin, il leur a donné beaucoup de fil à retordre, si bien qu'en arrivant au poste de Villeray, on a dû lui passer les menottes aux poignets.

Feu Mme T. Brownlee

Du correspondant de la PRESSE

Ottawa, 15. — Mme Thursy Brownlee, de la rue James, est décédée, hier, à l'âge de 79 ans. La défunte, née aux Etats-Unis, vint très jeune au Canada et résidait dans le district d'Ottawa depuis plus de cinquante ans.

LE JEU DE DAMES

MATCH POITRAS-RACINE

La troisième reprise de cet intéressant match aura lieu ce soir, au Canadien Saint-Henri. Le public est gracieusement invité. Entrée gratuite.

Position	
Poitras	1½
Racine	½

LIGUE D'AMERIQUE

Les équipes de la classe C se sont livrées de dures batailles dimanche dernier et plusieurs surprises furent à l'ordre du jour.

Le club Iberville a fait un vrai massacre de l'équipe du Plessis, battant ceux-ci par 6½ à 3½, score qui surprit tout le monde, même les hommes du capitaine Verdun.

Par cette victoire, le club Iberville prend la tête dans la course au championnat, ayant fort augmenté ses chances.

Les équipiers de l'Iberville peuvent être fiers de cette victoire car ils ont fait baisser pavillon à une très forte équipe.

Voici le détail de cette joute:

CLASSE C

Iberville		Plessis	
H. Boyer	½	E. Renaud	½
F.-X. Verdon, sr	0	D. Chartrand	1
R. Chartrand	½	J. Daigle	½
N. Laurin	1	E. Trépanier	0
E. Legault	0	O. Pion	0
E. Verdon	½	J. Lafortune	½
A. Tessier	½	C. Mathieu	½
O. Quevillon	1	C. Cardinal	0
C. Verdon	1	E. Leblanc	0
F.-X. Verdon jr	½	A. Vézina	½
Total	6½	Total	3½

Capitaines: MM. C. Verdon, E. Robert.

Juge: C. Labelle.

De son côté le club Verdun rendit visite au club St-Henri et causa lui aussi toute une surprise en réussissant à vaincre celui-ci par le score de 6 à 4.

Le club Verdun peut être fier de cette belle victoire, et il mérite des félicitations non seulement pour avoir réussi à battre une aussi bonne équipe, mais aussi pour avoir su organiser une si forte équipe en si peu de temps.

Par cette victoire, les hommes du capitaine Poirier ont prouvé qu'ils avaient de l'étoffe et que leurs futurs adversaires n'ont qu'à se bien tenir.

Suit un résumé de la joute:

CLASSE C

Verdun		St-Henri	
A. Poirier	1	J. Beaulieu	0
J. Goulet	1	R. Landry	0
A. Latour	0	G. Paquette	1
A. Nepveu	1	J. Martelle	0
E. Nepveu	0	A. Léger	1
J. Jacques	1	A. Labalée	0
J. Russella	½	O. Taillefer	½
B. Morissette	½	W. McDuff	½
C. Lacombe	0	R. Côté	1
D. Trépanier	1	H. Boyer	0
	6		4

Capitaines: A. Poirier et U. McDuff.

Le Delorimier qui rendait visite au club M. L. H. & P., a, comme ses confrères de l'Iberville et du Verdun, remporté les honneurs de la journée.

Comme on peut le constater, ce fut la journée par excellence des clubs visiteurs, puisque les trois clubs receveurs subirent l'amertume de la défaite.

Une chose qui est certainement à remarquer, c'est le fait que le M. L. H. réussit, à chaque rencontre, à remplir ses cadres et même deux ou trois en réserve, ce qui montre la bonne volonté et l'esprit sportif des membres de ce nouveau club.

Voici un résumé de cette rencontre:

Delorimier vs		M. L. H. & P.	
A. Hodd	0	M. Gendron	1
L. Simoneau	½	G. Lacasse	½
J. Hamel	0	R. Dagenais	1
J. Piché	1	H. Fournier	0
A. Girardin	0	C. O. Bruneau	1
O. Gravel	½	J. Boyer	½
J. P. Picotte	1	R. Jacques	0
D. Bélanger	0	A. Darcy	1
M. DeBlois	0	J. Larivière	1
J. A. Sauvé	0	J. Monette	1
	2		6

MM. M. Gendron, J. Piché, capitaines. M. H. Thivierge, juge.

"EN AVANT GARDE!"

En effet, c'est le mot d'ordre des quatre capitaines de la classe A, dont les parties de ligue auront lieu ce soir.

La lutte va être corsée de part et d'autre, chaque club ayant des chances égales de remporter le championnat.

Les cinq équipes de cette classe sont si bien balancées que le club champion de 1926-1927 est très difficile à prévoir, et que le club qui décrochera la magnifique coupe, emblème de cette classe, ne l'aura pas volée.

Le St-Denis qui a réussi à annuler contre le Plessis, il y a 15 jours, ira essayer de faire baisser pavillon au National, qui lui-même a également annulé, contre les bouillants équipiers du Maisonneuve, le même jour.

Ce dernier club se rendra au local du Delorimier, avec un seul et unique but: "vaincre". Mais... il y a un mais et un gros, vaincre les étoiles du Nord, n'est pas chose facile, et si le capitaine Dussault réussit ce tour de force, il aura certainement droit à nos félicitations.

Le Plessis prendra un repos bien mérité, puisqu'après avoir vaincu le Maisonneuve il a partagé les honneurs avec le St-Henri sur son propre terrain. Voici le pairage pour ce soir:

St-Henri au National.
Maisonneuve au Delorimier.
Plessis au repos.

Un immense paquebot et Une croisière par excellence en Méditerranée

Une unité de la flotte de la Cie White Star spécialement affrétée

HOMERIC

"Le paquebot des splendeurs"

et le plus gros vaisseau partant pour la Méditerranée quittera New-York le 22 janvier pour une superbe croisière de 67 jours pleins d'intérêt, de charme, de confort et de luxe. Le voyage qui se terminera le 30 mars 1927 suivra un itinéraire qui comprend tous les endroits intéressants; un long séjour en Egypte, en Terre Sainte, etc.

Notre propre flotte sur le Nil est la plus importante et la plus luxueuse sur ce remarquable fleuve. Pour les personnes qui le peuvent et celles qui recherchent de belles récréations cette croisière est pour elles d'un attrait tout spécial.

Livre-guide illustré et renseignements complets sur demande.

THOS. COOK & FILS
526 rue Ste-Catherine Ouest,
Montréal, Canada

16-M.n.v

Hotel Astor
NEW YORK

UN DES GRANDS HOTELS D'AMERIQUE

Chambres avec bain—
Simples, $4.50 et plus.
Doubles, $7.00 et plus.

Aussi chambres avec eau chaude et eau froide courantes, mais sans bain—Simples $3.00 et plus; doubles, $5.00 et plus.

"Au carrefour universel"
F. A. Muschenheim

TIMES SQUARE
BROADWAY 44 ST 45 ST

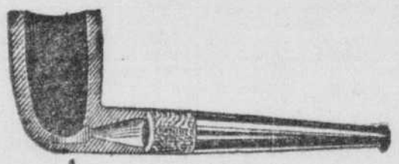

La Cavité (pas de tube)

Californie

San Francisco
Los Angeles
San Diego

Visitez le Canada en vous rendant au pays du soleil. Traversez le continent par voie du Pacifique Canadien. Vous verrez les vastes prairies, les majestueuses Montagnes Rocheuses Canadiennes, les villes de Vancouver et Victoria—Victoria, la ville jardin du Pacifique, où les pelouses restent vertes tout l'hiver durant. A Victoria, vous trouverez à l'hôtel Empress, la plus franche hospitalité et le confort parfait.

Service du Pacifique Canadien jusqu'à la Côte du Pacifique—c'est-à-dire: service insurpassable.

Nous nous ferons un plaisir de préparer votre itinéraire.

Bureau des billets: 41 St-Jacques, tél. Harbour 4811, et aux gares Place Viger, Windsor, Mile End, Westmount et Montréal-Ouest.

Les chèques de voyage de la Cie des Messageries du Pacifique Canadien sont acceptés dans le monde entier.

Voyagez par le PACIFIQUE CANADIEN

Apéritif
DUBONNET

BOURGOGNES
CHAUVENET

CHAMPAGNE
POMMERY

COGNAC
Jules Robin

LIQUEURS
CUSENIER

VICHY CELESTINS

Célèbre dans le Monde Entier

Partout cette eau minérale pure et vivifiante est reconnue souveraine pour donner la santé. Pour être toujours bien portant et éviter les maladies de l'estomac et des reins—buvez-en régulièrement.

Elle n'est pas laxative.

EN VENTE PARTOUT

Maladies Vénériennes
soignées promptement et sûrement par un médecin expert.
820 STE-CATHERINE ouest
Up. 6476. près Peel.
De 10 hrs A.M. à 9 hrs P.M.
266-1.M.s.n

HUITRES SUR ECAILLE
Les organisateurs de Banquets trouveront toujours chez nous leur choix.
E. W. CARON
141 Des Commissaires Est. MAin 1689-6405.

UNE SOIREE DE LA S.-JEAN-BAPTISTE

Spécial à la PRESSE)

Longueuil, 15. — La paroisse de Longueuil était conviée, samedi soir, à une soirée récréative, organisée, à l'hôtel de ville, par la section de Longueuil de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Cette soirée était sous le patronage de l'hon. Dr Jean Girouard, conseiller législatif. Le maire L.-J.-E. Brais, M. J.-A. Thurber, député, et M. Wilfrid DuCap, président de l'Association des guides historiques, de Montréal, assistaient à cette soirée, accompagnés de M. J.-O. Moquin, président, et des officiers de la section de Longueuil. On remarquait également MM. David Vanier et A. Cusson, de la section Saint-Charles.

L'échevin Léon Trépanier, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, décrivit la randonnée d'un journaliste et philosophe, à travers les rues de la métropole. Le maire Brais présenta le conférencier et en profita pour inviter ses concitoyens à donner leur plus vif encouragement à notre société nationale.

MM. Moquin et DuCap remercièrent le conférencier et parlèrent de l'importance de faire revivre, à Longueuil, les traditions de notre société nationale.

M. Hercule Lavoie et Mlle Lucile Turner, de la Société canadienne d'opérette, fournirent un programme de musique fort intéressant. Mlle Laurette Turner accompagnait au piano. L'orchestre symphonique de Lachine, sous la direction de M. Horace Géraldi, exécuta un programme musical.

Après la soirée, il y eut réception chez le président J.-O. Moquin. Le maire Brais remercia vivement Mme Moquin et Mlle Moquin.

FORD ACHETERAIT LE "LAKE GAITHER"

L'on disait, hier, dans les milieux maritimes, que le célèbre fabricant d'automobiles Ford doit acheter le vapeur "Lake Gaither", dont il a tant été question vers la fin de la saison de navigation. On se rappelle que ce vaisseau a été utilisé dans le but d'essayer à établir un service direct entre Toronto et d'autres ports des grands lacs, et les ports de l'Amérique du Sud. On doit aussi se rappeler l'échec qui a suivi cette tentative. Le "Lake Gaither" est encore dans le port de Montréal, où il doit hiverner, après que la cargaison d'automobiles qu'il portait en a été enlevée.

L'Egypte sera représentée

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Mohammed-Askar Bey, du Caire, a notifié le secrétaire du congrès avicole international, que le département de l'agriculture de l'Egypte serait représenté au congrès, en juillet prochain. Le gouvernement égyptien a l'intention d'exposer un incubateur spécial.

Louez un auto quand vous en avez besoin!

La nouvelle méthode de transport personnel qui se gagne des foules d'amis tous les jours

Beaux et puissants sedans à 6 cylindres à un prix aussi bas que

18 cents par mille

Les frais à l'heure sont éliminés (excepté les samedis soirs et dimanches)

Petits autos à un aussi bas prix que

11 cents par mille

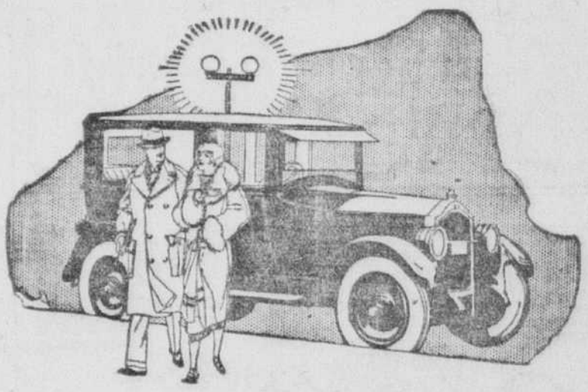

pour les affaires!

PLUSIEURS maisons d'affaires de cette ville louent des autos Hertz Drivurself au lieu d'acheter des automobiles pour les membres de leur personnel. Les vendeurs emploient aussi ces autos pour leur travail quotidien. Taux aussi bas que 11c par mille, moins des rabais spéciaux de 5% à 15% à ceux qui louent des autos régulièrement. Un nouveau bas tarif est en vigueur pour les autos loués de 8 a.m., lundi à midi le samedi. Demandez notre brochurette spéciale contenant les taux commerciaux.

QUAND les chemins sont glacés et que le froid rend le démarrage difficile, l'usure excessive à laquelle sont exposées les voitures privées fait de l'automobilisme un coûteux ennui plutôt qu'un plaisir. C'est alors qu'il est économique et commode de louer un magnifique sedan Hertz Drivurself.

Demandez le prospectus gratuit

Hertz Drivurself Stations
OF CANADA LTD
Rues Mansfield et Cathcart, Montréal.

LANCASTER 6000

Le Courrier de Colette

YVONNE B.—Il se vend chez les bottiers une pommade spéciale pour nettoyer les souliers gris. On peut aussi se servir de benzine, si le cuir est taché; on le polit ensuite à sec avec un chiffon de flanelle.

RODRIGUE.—Adressez-vous, pour faire de la culture physique, à la palestre du National, rue Cherrier.

QUI AIME VOTRE COURRIER.—Vous aurez chez n'importe quel marchand d'appareils photographiques, une brochure française indiquant la manière de développer les films.

AMPHITRITE.—Quand vous allez voir une religieuse, c'est à elle à s'avancer la première pour vous embrasser.

FRANCOISE.—Une petite timbale d'argent, un hochet, un petit bracelet, un joli bavoir brodé, sont des cadeaux qui peuvent le mieux être offerts à un filleul de deux mois.

MAIS...—Votre lettre est amusante et bien spirituelle, c'est pourquoi, je demande à tous les échos du courrier, la manière, n'étant pas abeille, de fabriquer du miel. Du miel artificiel, s'entend. Si on me l'envoie, je me hâterai de la publier ici, à votre intention, almable Québecquois.

VIOLETTE.—Je ne puis conseiller à une jeune fille d'accepter un manteau de fourrure en cadeau d'un jeune homme qui n'est pas son fiancé. Un cadeau de cette importance engage d'une façon désobligeante, l'honneur de celle qui l'accepte.

UN DECOURAGE.—Vous devez assistance à votre père s'il est dans le besoin, mais vous n'êtes aucunement obligé de le garder chez vous, si sa présence met la discorde dans votre ménage. Entendez-vous avec lui et avec vos frères et sœurs pour qu'il aille demeurer ailleurs quitte à lui payer votre part de pension, s'il est sans ressources.

M. LOUISE QUI AIME A SAVOIR.—Rien ne s'oppose à ce qu'une femme assiste aux funérailles de son mari.

ROXANNE. — Le 22 novembre 1879 était un samedi.

CONSTERNEE.—Ma chère amie, contentons-nous de vivre selon les données de notre conscience et laissons à ceux dont c'est la mission le soin de disserter la morale, d'en établir les prescriptions et d'en faire respecter les lois.

UN ABONNE.—La bonne tenue à l'église est ce par quoi on peut le mieux juger de l'éducation d'une personne. Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis de votre avis et que je trouve du dernier vulgaire, une personne qui se croise les jambes dans l'église.

BLONDINETTE—Pour offrir un cadeau de Noël à un ami intime, consultez discrètement ses goûts et faites une tournée dans les magasins, où vous pourrez choisir d'après les ressources dont vous disposerez.

J.-ROBERT C.—Les alliances se font en platine ou en or vert, finement gravé, et sont de forme étroite.

RECONNAISSANT. — Pierre Paradis marié à Barbe Guyon fut le premier colon de ce nom; il est mort à Sainte-Famille, I.O., le 29 janvier 1678.

UNE QUI N'A JAMAIS DE REPONSE, G.—Vous pouvez fort bien inviter cet ami qui vous connaissez depuis deux mois à venir passer la Noël chez ous, si vos parents vous y autorisent.

ELEONORE.—Quand on est en deuil, on envoie ses voeux du jour de l'an sur une carte de visite bordée de noir. Je vous remercie pour votre si gentille appréciation.

UNE QUI A HATE DE SAVOIR.—Frottez l'intérieur de votre chaudron de fer, avec de l'alcool de bois pour l'empêcher de rouiller.

Y. G.—Vous pouvez décorer votre table de Noël avec des poinsettia, des roses de Noël ou du houx. Il n'est pas d'usage qu'une jeune fille offre un cadeau à un jeune homme.

PAUL-EMILE F.—Vous pouvez écrire à Gloria Swanson au Studio Universal, Universal City, Cal.

UNE ABONNEE A LA "PRESSE".—Vous servez un repas froid, après le mariage, quand les mariés doivent partir deux heures plus tard. Comme menu, usez des ressources dont vous disposez; il n'en est pas de spécial. Placez les prêtres, s'il y en a, auprès de la maîtresse de la maison, à droite et à gauche, les mariés l'un auprès de l'autre, et les autres personnes, en alternant, un homme une femme, par rang d'âge ou de sympathie. Si la table n'est pas assez grande, que tout le monde soit debout et que chacun soit servi à tour de rôle par quelques jeunes filles amies. C'est le marié qui devra découper le gâteau de noces et en offrir une part à chacun des invités. C'est le père de la mariée qui paie sa propre voiture. Si le trajet est long, la mariée fera bien de ne porter qu'un bouquet de corsage, puisque les voitures seront découvertes, me dites-vous, et qu'on craint la gelée. Si l'église est très chauffée, la mariée pourra enlever son manteau, sinon, il vaudra mieux le garder. Pour la toilette, choisissez d'après les ressources dont vous disposez; il sera pratique de choisir un costume qu'elle pourra garder pour le voyage. Robe de crêpe, manteau de drap de même teinte que la robe et garni de fourrure; c'est le marié qui doit s'occuper d'expédier les bagages. En faisant graver vos faire-parts, on vous donnera une formule appropriée. Je ne puis vraiment répondre à une liste de questions comme celle que vous m'envoyez. Plusieurs ont déjà reçu leur solution ici; nous avons aussi publié, il n'y a pas longtemps, des articles spéciaux à ce sujet; permettez donc que je supprime vos autres questions, en justice pour les autres correspondants qui attendent leur tour et ont droit à leur part d'espace.

Colette

CORRIGEZ LA CAUSE DE LA FAIBLESSE DES ENFANTS

On ne devrait pas punir les enfants qui mouillent leur lit. Ces accidents proviennent de la faiblesse des reins ou de la vessie. Les mères trouveront mon traitement domestique très précieux pour leurs petits. N'envoyez pas d'argent; demandez simplement par lettre aujourd'hui même le traitement d'essai gratuit. Les adultes atteints d'affections urinaires trouveront aussi mon traitement satisfaisant. 31 F

Mme M. SUMMERS
BOITE 11 WINDSOR, ONT.

MESDAMES !

Si vous avez tout essayé inutilement, demandez à votre pharmacien les PILULES du Dr MARTEL POUR LES FEMMES, en boîtes de fer-blanc cachetées, et elle vous seront envoyées sur réception de $1.00 (ou les pilules "Spéciales" pour les cas graves, $2.50). Rien de nouveau, mais un bon vieux remède sur le marché depuis des années. Si vous souffrez de nervosité, épuisement, mal de dos ou de n'importe quel symptôme propre à votre sexe, ayez recours à ces pilules.

KNICKERBOCKER REMEDY CO.,
71 Front St. E., Toronto

298-L.M.w

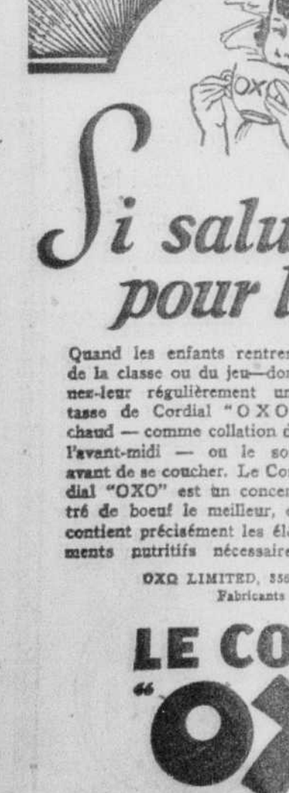

Mouton de Perse

Modèles très appréciés par les personnes qui possèdent le goût du beau

Vous serez d'autant plus intéressée quand vous constaterez que ces manteaux ne coûtent pas plus cher que des manteaux sans style et de provenance inconnue.

Vous pouvez vous en rendre compte sans obligation d'acheter; nous apprécierons votre visite.

Walter F. Cummings
148 Notre-Dame Ouest
PRES DE LA RUE ST-PIERRE

Si salutaire pour les enfants

Quand les enfants rentrent de la classe ou du jeu—donnez-leur régulièrement une tasse de Cordial "OXO" chaud — comme collation de l'avant-midi — ou le soir avant de se coucher. Le Cordial "OXO" est un concentré de boeuf le meilleur, et contient précisément les éléments nutritifs nécessaires pour fortifier et affermir leur petit système.

De préparation si facile! — une cuillerée à thé pour une tasse d'eau bouillante, et voilà, le tout en une minute!

Un casse-tête pour les enfants — 72 morceaux — envoyé GRATIS sur réception d'une capsule de bouteille de 16 oz. ou 20 oz.

OXO LIMITED, 556 rue Saint-Antoine, Montréal
Fabricants des cubes "OXO"

LE CORDIAL "OXO"

14 F

UNE EXPOSITION DE FOURRURES DE RENARDS ARGENTES AU WINDSOR

L'ouverture d'une exposition de fourrures de renards argentés a eu lieu, hier soir, à l'hôtel Windsor, où au-delà de 300 exhibits étaient installés. L'on y remarquait une ou deux de ces pelleteries confectionnées en vêtement, mais la plupart ne l'étaient pas et au milieu de la salle d'exposition l'on remarquait, dans une grande cage, deux bêtes vivantes, ce qui permettait à l'observateur de prendre note de toutes les phases de cette industrie.

Dans une causerie, M. E.-H. Rayner a donné une juste idée de l'élevage du renard argenté aux personnes présentes à l'ouverture de l'exposition. Débutant, il y a environ 34 ans, dans l'Ile du Prince-Edouard, cette industrie s'est ensuite répandue dans les provinces d'Ontario et de Québec, puis aux Etats-Unis. L'an dernier, déclare M. Rayner, la Canadian National Fox Breeding Association a reçu 20,000 demandes de jeunes renards.

Ce commerce au Canada, consiste principalement en exportations, vers l'Europe surtout. Depuis quelques années, le prix de ces fourrures a considérablement diminué, étant aujourd'hui à la portée de la plupart des bourses.

M. Rayner a aussi parlé des débuts de cette industrie, de ses résultats financiers, affirmant que l'élevage du renard coûte relativement peu et rapporte beaucoup. Un renard peut être mis en vente quand il a douze mois, mais c'est ordinairement lorsqu'il a six ans qu'on le vend. M. Rayner a aussi déclaré que cette exposition avait pour but de faire connaître l'importance de ce nouveau commerce canadien de la fourrure.

Echos de la Pérade

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Anne-de-la-Pérade, 15. — Les euchres qui ont eu lieu dans la salle paroissiale, ces jours derniers, ont remporté un grand succès. L'assistance était nombreuse et plus de cent cadeaux furent distribués en prix. M. Auguste Baribeau, maire du village, présida les deux soirées. Les recettes, qui dépassèrent de beaucoup l'espérance des organisateurs, seront employées à payer l'entretien de notre patinoire.

—Ces jours derniers, à une assemblée des margulliers, M. Joséphat Rompré a été choisi comme remplaçant de M. Johnny Juneau, qui doit sortir de charge, le premier de l'an prochain.

—M. Henri Godin est de retour d'un voyage à Québec.

—M. Antonio Lanouette est venu dernièrement rendre visite à son père, M. Diodore Lanouette.

—Mme Arthur Baribeau est allée à Québec, la semaine dernière.

—M. Prosper Leboeuf, de Trois-Rivières, est venu rendre visite à son frère, M. Georges Leboeuf.

—Le Dr J.-L. Bouillé, médecin hygiéniste à Rouyn, et qui a exercé sa profession durant plusieurs années à La Pérade, était, ces jours derniers, en visite dans notre paroisse.

—M. et Mme Armand Carignan, de Longueuil, sont à La Pérade, les invités de M. et Mme Zotique de Grammont.

—Mlle Jeanne Marcotte est à Québec pour quelques jours.

—Mlle Priscilla Rompré est de retour d'un voyage à Lachevrotière.

—Mlle Pauline Sénécal, d'Ottawa, est depuis quelques jours l'invitée de sa soeur, Mme Melvil Rousseau.

Euchre de charité

Demain, jeudi, à 2.30 hres, dans la salle de l'académie Saint-Eusèbe, 2345 rue Rouen, il y aura un euchre au bénéfice du vestiaire des pauvres de la paroisse, sous la présidence de Mme F. Mongeau. Prière d'apporter cartes et crayons.

AUBAINES

SATIN SKINNER
COTON HORROCKSES
Flanellette et tissus à Chemises
Tissus à manteaux, doublures et boutons
Point d'aiguille
Collets en velours Canevas
Tissus à costumes et à robes
Coupons — Soies — Brimborions

I. WEISBERG
4095 Boul. St-Laurent
BElair 8630 11.15

MAISONS D'EDUCATION

APPRENEZ L'ANGLAIS CHEZ-VOUS
Seulement 15 minutes par jour
Méthode très facile et pratique
PRIX TRES MODERES
Résultats merveilleux après quelques leçons
SUCCES GARANTI PAR ECRIT
Ecrivez pour renseignements
THE UNIVERSAL INSTITUTE
128 E. 58 St., D. 152, New-York, N.Y.
145-M.s.n.a

Si vous avez un chatouillement dans la gorge, le commencement d'un rhume, n'attendez pas. Un remède sûr, agréable, c'est le Baume Rhumal. Ne contient aucune drogue nuisible et il est aussi sûr pour les enfants ou les vieillards que pour les hommes les plus robustes. Chez tous les marchands; 35c.

Jambon Triomphe
CONTANT
IL EST DELICIEUX
DEMANDEZ LE

34-L.M.n

Le respect de ces coutumes est possible

Ce que lord Willingdon dit de l'Empire britannique, à Québec.

RECEPTION CIVIQUE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Lord et lady Willingdon ont été reçus officiellement, hier après-midi, par les autorités municipales, dans la salle du conseil, décorée sobrement mais avec goût, de drapeaux anglais et canadiens et de palmiers. La foule était très considérable. Le maire V. Martin leur a lu une adresse de bienvenue, dans les deux langues. Lord Willingdon y a répondu, dans un excellent français.

LE RETOUR DE CET ECUSSON

S'adressant au maire, il dit: "Vous avez fait allusion à l'écusson qui, après plus d'un siècle d'absence est revenue dans sa ville d'origine et qui demeure comme un gage d'amitié entre l'Empire britannique et la France. Je serai toujours heureux d'avoir facilité le retour de cet écusson, qui préside maintenant les délibérations de votre conseil". (On sait que l'écusson occupe une place d'honneur, au centre même de la salle du conseil, depuis que la ville en a repris possession).

Lord Willingdon ajouta: "Dans la remise de cet écusson par la ville de Hastings il faut voir une manifestation de l'esprit de coopération qui anime tous les peuples de l'Empire. La ville de Hastings en regrettant le départ de cette vieille relique qui lui était chère s'est dit: "Elle appartient à Québec".

LE MAINTIEN DES COUTUMES

"M. le maire, il est possible pour un des associés de cette communauté de nations que nous appelons l'Empire britannique, de maintenir les traditions et les coutumes qui lui sont particulières, sans pour cela déroger aux principes d'entente et d'union qui assurent l'existence de notre empire. C'est ainsi que nous pourrons resserrer les amitiés nées de la guerre, amitiés qui reposent autant sur les contrastes que sur les ressemblances.

Lady Willingdon me prie de vous dire toute sa gratitude pour les mots si aimables que vous lui adressez. C'est avec empressement qu'elle prendra part à toutes les oeuvres sociales si nécessaires au développement d'un pays".

UNE GERBE DE ROSES

Immédiatement après cela, Mlle Madeleine Hamel, fille de M. Edouard Hamel, l'un des ingénieurs de la ville, présenta à lady Willingdon, une gerbe de roses.

La réception a été un brillant événement. Lorsque Leurs Excellences firent leur entrée dans la salle, l'orchestre du Royal 22ième régiment joua le "God Save the King".

Parmi les principaux personnages, on remarquait l'hon. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province et Mme McKenna; l'hon. Alexandre Taschereau, premier ministre et Mme Taschereau; l'hon. Cyr.-F. Delâge, surintendant de l'instruction publique; Mlles Marguerite Delâge et Jeanne Caron; tous les échevins de Québec et leurs épouses; Mgr Laflamme, P.D., curé de la basilique, le lord-évêque Williams, le rév. M. Scott, le rév. M. Kelly, le capitaine J.-T. Burstall, M. le chanoine Laberge, chancelier de l'archevêché; M. C.-B. Reilly, du bureau fédéral des appels, d'Ottawa; le greffier de la cité, M. H.-J.-J.-B. Chouinard.

AUTRES ASSISTANTS

On voyait aussi le capitaine Emile Trudel, chef de la police municipale; le sous-chef A.-S. Bigaouette, le commandant intérimaire King, du district militaire de Québec; le colonel J.-M. Proner, D.S.O.; le colonel Vanier, D.S.O., M.C., A.D.C.; le colonel D.-B. Papineau, aide de camp du lieutenant-gouverneur; le major G.-R. Bouchard, D.A.A., Q.M.G.; le major Garon, le capitaine Grenier, le capitaine Duchesnay, tous du district militaire de Québec; le colonel Snow, contrôleur de la maison du gouverneur et Mme Snow; M. R.-B. Osborne, secrétaire de lord Willingdon et Mme Osborne; le capitaine vicomte Hardings, A.D.C.; le capitaine Price Davies, A.D.C.; le capitaine honorable J.-E. Jarvis, A.D.C.

La présentation des souhaits du maire et le discours de Lord Willingdon étant terminée, Leurs Excellences passèrent dans le grand salon de l'hôtel de ville, où les citoyens allèrent leur présenter leurs hommages. La réception s'est terminée vers 5 heures.

Echos de S.-Hyacinthe

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe, 15. — A la dernière assemblée du syndicat national catholique, M. Armand Beaudoin, président du syndicat national et catholique des imprimeurs de S.-Hyacinthe, a lu une lettre du syndicat des imprimeurs et relieurs de Hull, félicitant l'association locale d'avoir jeté les bases d'un syndicat national et catholique des imprimeurs de notre ville. Après la lecture de cette lettre, il fut décidé d'envoyer une lettre de remerciements au syndicat de Hull.

—La quête annuelle de la guignolée sera faite, cette année, dans le quartier centre, vendredi, le 17 décembre. Dans quatre autres quartiers, elle sera courue, le 28 décembre. Quant au quartier 5, la date n'est pas encore fixée.

—M. T.-D. Bouchard, maire de notre ville et député à la législature, vient de transmettre à la commission scolaire du village S.-Joseph d'Yamaska, un chèque de $1,500 du département de l'Instruction Publique de Québec. Ce chèque est en paiement d'un octroi de $3,000 que M. Bouchard a obtenu pour cette municipalité dans le but de l'aider à défrayer le coût de construction de l'école neuve que la commission scolaire de S.-Joseph a fait construire près de l'église.

POUR ABRITER LES CHEVAUX PENDANT LA SAISON FROIDE

L'organisation "The League for Justice to Animals" songe à faire l'achat d'un immeuble, une ancienne manufacture située dans une partie centrale de la ville, pour être utilisée comme abri pour les chevaux appartenant à des gens pauvres, qui n'ont pas les moyens de leur offrir le confort voulu. Cette mesure s'appliquera pendant la saison d'hiver. Durant l'été, l'abri sera converti en une sorte de pension pour abriter les animaux que les citoyens confieront aux soins de gardiens engagés par la ligue. La présidente de l'organisation, Mme J.-Powell Davies, a déclaré qu'il n'y avait plus qu'à faire le choix d'un emplacement pour donner suite au projet. Mais, avant de faire la transaction, il faudra prélever une somme de $5,000 pour créer le fonds voulu. La ligue n'aura pas à demander de souscriptions; elle tâchera d'avoir de nouveaux membres. En établissant cet abri, a dit Mme Davies, nous aiderons les propriétaires de chevaux qui ne peuvent en prendre soin d'une façon convenable, durant la saison froide.

DES EXPLICATIONS DE M. R.-B. TEAKLE

"La marine marchande du gouvernement canadien est une compagnie de transport et, à ce titre, doit accepter le fret qui lui est offert", dit M. R.-B. Teakle, gérant général de cette marine, lorsqu'on l'interrogea au sujet de la déclaration faite devant la Commission des douanes, siégeant à Vancouver, par M. Russel Whitelaw. Cette déclaration faisait voir que la marine marchande du gouvernement canadien avait accepté de transporter des liqueurs enivrantes de la Grande-Bretagne à Vancouver sur connaissements directs pour les ports du Mexique et de l'Amérique Centrale.

"Cette expédition de liqueurs de la Grande-Bretagne au Canada est légale en tous points", ajouta M. Teakle. "Nous acceptons les consignations et, comme question de fait, en qualité de compagnie de transport, nous allons plus loin, et sollicitons toutes sortes de fret sur nos navires faisant le service entre les ports d'outremer et le Canada. Ces consignations, à leur arrivée à Vancouver, sont déchargées selon le règlement du ministère des douanes, et notre devoir finit lorsque ces consignations sont livrées aux consignataires en conformité avec ces règlements. Que ces consignations soient faites de liqueurs enivrantes ou d'autres produits, tant qu'elles sont légales, nous devons les accepter, si nous voulons continuer à rester compagnie de transport".

Immeuble à cinq étages

Il y avait, hier soir, inauguration officielle d'un immeuble à cinq étages, rue Centre, de la "Sherwin-Williams Company Limited", à laquelle assistèrent plus d'un millier d'invités. Parmi ceux-ci on remarquait environ 200 représentants de la compagnie venus des différentes grandes villes du Canada et des Etats-Unis.

Cette fête coïncidait avec le congrès annuel des ventes que la compagnie avait fixé à cette semaine. Les congressistes seront conviés, demain soir, à un grand banquet à l'hôtel Mont-Royal.

La Constipation cesse quand l'estomac triomphe

Aidez la nature à mettre fin à vos malaises

Si votre estomac et votre foie sont faibles, votre nourriture ne se digère pas. Les aliments aurs et non digérés restent dans votre corps et causent la mauvaise haleine, les gaz et la constipation. Depuis 54 ans, les gens ont facilement corrigé la constipation avec les Pastilles Chamberlain pour l'estomac et le foie. Non seulement elles enrayent la constipation mais elles font disparaître la cause du mal: la faiblesse d'estomac. 50 Pastilles Chamberlain ne coûtent que 25c à votre pharmacie, ou bien envoyez 25c. à The Chamberlain Medicine Co., 861 Park Street, Des Moines, Iowa.

Elles aident la nature à enrayer la constipation.

25¢ CHAMBERLAIN'S PASTILLES

Pour faiblesse de l'estomac et du foie

VOULEZ - VOUS VOUS ASSURER D'UN

DENTIER PARFAIT

Ce qu'il y a de mieux avec le meilleur matériel

VOYEZ LE Dr

MEDERIC MASSON

SPECIALISTE

qui fait

L'Extraction sans Douleur

par la formule

NOVO-CODINE

qui lui est exclusive

4064 ST-DENIS

PRES DULUTH

Tél. Belair 4513

L'ETAT ACTUEL DES ROUTES DANS QUEBEC

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 15. — D'après les renseignements obtenus au ministère de la voirie de notre province, les automobilistes peuvent encore, sans danger, circuler sur pratiquement toutes les grandes routes, malgré la saison avancée. Voici les détails fournis sur chacune de ces routes par le ministère, jusqu'à date:

Route Montréal - Sherbrooke. — Cette route est passable sur toute sa longueur.

Route Montréal - Québec.—Egalement passable partout.

Route Lévis-Saint - Lambert.—Encore ouverte à la circulation de Lévis à Sainte-Angèle, et de Sorel à Saint-Lambert.

Routes Montréal à Malone, Beauce-Jonction-Sherbrooke. — Ouvertes à la circulation sur toute leur longueur.

Route Lévis-Rimouski. — Ouverte de Lévis à la Rivière-du-Loup. Fermée de la Rivière-du-Loup à Rimouski.

Route Beauceville - Sherbrooke.—Ouverte sur toute sa longueur.

Route Montréal-Ottawa, via Hull.—La route est encore très belle et les autos peuvent y circuler en tout temps.

Route Edouard VII. — Ouverte et en bonne condition.

Route Lévis - Sherbrooke. — Ouverte partout.

Route Montréal—Mont-Laurier. — La circulation est encore possible sur certaines sections. Le reste est fermé.

Routes Saint-Hyacinthe - Rougement, Sherbrooke Derby-Line, Montréal-Rouse's Point via Saint-Jean.— Ces routes sont encore ouvertes et en bonne condition.

Route Québec-Saint-Siméon.—Ouverte jusqu'à Saint-Joachim. Fermée entre Saint-Joachim et la Baie Saint-Paul.

Routes Richmond-Yamaska, Hull Aylmer.—Ces deux routes sont encore ouvertes.

Route Rivière-du-Loup — Edmundson —Cette route est fermée depuis une dizaine de jours.

Routes Trois-Rivières — Grand'Mère, Montréal-Valleyfield, Joliette-Saint-Jacques, Sherbrooke - Norton Mills, Lévis-Jackman, Saint-Georges-Lac-Frontière, Saint - Vallier-Saint - Camille, Lacolle-Knowlton, Montréal - Toronto, Iberville-Saint-Albans, Aylmer - Chapleau, Hull-Wakefield. — Toutes ces routes sont encore ouvertes à la circulation.

Route Rimouski-Matapédia.— Fermée depuis une dizaine de jours.

Routes Saint-Hyacinthe - Melbourne, Rawdon - L'Assomption, Victoriaville-Woburn, Charlemagne-Saint - Eustache, Beauharnois-Saint-Jean, Drummondville-Annaville, Waterloo-Newport, Marieville-Cowansville, Victoriaville - Sainte-Angèle.—Toutes ces routes sont encore ouvertes à la circulation.

Routes Grande-Baie - Saint - Bruno, Tour du Lac Saint-Jean, Rimouski-Sainte-Anne-des - Monts. — Toutes ces routes sont fermées.

CAUSERIE SUR L'AGE D'OR DE LA GRECE

Le Dr Eugène Saint-Jacques, professeur de déontologie médicale, à l'université de Montréal, a été le principal conférencier, hier soir, à la réunion de la "Saint-James Literary Society". Il a su vivement intéresser ses auditeurs en leur parlant de ce qu'a laissé la Grèce à la civilisation moderne. Cette intéressante causerie a été accompagnée de projections lumineuses montrant à l'auditoire quelques-uns des chefs-d'oeuvre de l'art plastique et de l'architecture de l'Age d'Or de la Grèce.

L'orateur a établi une comparaison entre la civilisation de la Grèce à l'époque de Périclès et celle des autres nations, à l'Age d'Or, affirmant qu'en grandeur, la première est toujours restée infiniment supérieure. "La philosophie, la science et l'art de l'Age qui a produit un Platon, un Anaxagore, un Aristote, un Phidias, un Périclès, a laissé une influence permanente qui a grandement contribué à la grandeur romaine, qui a été l'inspiration de la Renaissance et a éclipsé toute autre influence, même sur l'idée moderne." L'hon. juge E.-Fabre Surveyer présidait.

Un courrier de Noël considérable

Le plus considérable courrier de Noël, jamais apporté au Canada, se trouve à bord de l'"Ascania", de la ligne Cunard, attendu à Halifax, vendredi. Ce courrier se compose de 2,101 sacs de lettres et 2,282 paniers de colis.

Le transport de ce courrier nécessitera l'emploi de huit wagons de chemin de fer. A la même date, l'an dernier, le transport entre Halifax et Montréal, du courrier de Noël exigeait 5 wagons.

A. Papineau Mathieu
C.R., AVOCAT
Le soir Uptown 8971, 180 St-Jacques
50 Drummond Main 2276

56-M.s.n.y.w

Montres-Bracelets

Comme Cadeaux

Un meilleur cadeau qu'une montre-bracelet est difficile à imaginer.

Toujours utile, c'est un article des plus désirables pour madame, aussi bien que pour monsieur.

Nos offres de Noël cette année sont de merveilleux exemples en valeur, beauté et utilité.

Un bel étalage qui comprend des montres d'or, d'argent et de platine—ou serties de pierres précieuses pour convenir à votre goût et à votre bourse.

Alfred Eaves Enr.
W. E. Hayes, successeur.
23, Nôtre-Dame Ouest

Pour ceux qui veulent faire les plus belles Etrennes

QUOI de plus approprié pour une femme qu'un miroir qui réfléchisse sa beauté ou une brosse qui fasse valoir sa chevelure — surtout quand ces objets sont de la marque Keystone?

Pour le père et les garçons il y a les brosses militaires en ébène, ivoire français ou écaille de tortue, qui font vraiment de superbes étrennes.

Les *miroirs* Keystone sont constitués par une glace française biseautée fixée dans un cadre étroit.

Les *brosses* Keystone sont faites de soies russes longues et fermes, d'un blanc éclatant, qui durent indéfiniment.

Vous trouverez chez votre bijoutier, votre pharmacien ou au magasin à rayons de votre préférence, une grande variété d'articles Keystone que vous pouvez offrir comme étrennes, savoir des brosses à linge, des brosses à main, à chapeau ou à bonnet. Faites-vous montrer les brosses militaires Keystone en ébène naturel intachable d'un fini indestructible.

Perle, Ebène, Ecaille de Tortue, Ivoire Français
Keystone

STEVENS HEPNER CO. LIMITED
PORT ELGIN
Ontario

L'AMERICAN DRUG STORE

tient toujours un Assortiment des produits KEYSTONE

559 STE-CATHERINE OUEST Up. 6138

Tous ont été exonérés de tout blâme

Le jugement au sujet de l'incendie qui a détruit le "Montréal."

CAUSE MYSTERIEUSE

La compagnie Canada Steamship Lines Limited, propriétaire du vapeur le "Montréal", détruit par un incendie dans la nuit du 18 au 19 novembre dernier, près de Sorel, le capitaine S.-N. McGlennon, de ce navire, les officiers et membres de l'équipage du vaisseau, ont été exonérés de tout blâme dans le jugement qui a été rendu, hier après-midi, à Montréal, par le capitaine L.-A. Demers, commissaire enquêteur fédéral sur les accidents maritimes. A l'enquête tenue à Montréal, le capitaine Demers avait été assisté du capitaine Charles Lapierre et du mécanicien Eugène Hamelin, comme assesseurs.

AU MOMENT DE L'INCENDIE

Il est déclaré que le navire était bien équipé, bien conduit et qu'il a été impossible de découvrir la cause de l'incendie.

Au moment de l'incendie, le "Montréal" était parti de Montréal pour Sorel, Trois-Rivières et Québec, avec une cargaison de marchandises de tous genres. Vers 11 heures p.m., le capitaine S.-N. MacGlennon sentit de la fumée à la timonerie. Il se rendit dans la cabine du sans-fil, où il perçut la même odeur, puis ensuite à sa cabine et sur le pont. Il avait précédemment ordonné à la vigie d'appeler l'équipage, vu que le navire approchait de Sorel. Les flammes furent alors découvertes et l'ordre fut donné de diriger le navire vers bahord, en même temps que d'en augmenter la vitesse, mais ce dernier ordre ne se rendit pas à destination, vu que les fils avaient été détruits par les flammes.

Le navire fut échoué sur la rive sud du fleuve, un peu en haut de Sorel. Pendant ce temps, les flammes s'étaient propagées au centre du navire. Plusieurs membres de l'équipage sautèrent par-dessus bord, pour gagner la rive. Le capitaine laissa le navire le dernier et réussit à atteindre la rive sans monter dans la chaloupe de sauvetage.

Ce ne fut que le matin suivant que l'on put faire l'appel de l'équipage et l'on découvrit qu'il manquait trois membres à l'appel. Après l'extinction de l'incendie, on organisa des recherches; on découvrit les restes de quatre chevaux, mais il n'y avait aucun vestige des victimes. Il reste établi que celui qui faisait la garde était à l'avant et il vit de la fumée et commença à verser des seaux d'eau, mais la fumée devint tellement épaisse et les flammes se propagèrent si rapidement qu'il dût abandonner son travail.

UNE INSPECTION MINUTIEUSE

Le navire avait été soigneusement inspecté en avril dernier et on a déclaré qu'il était bien équipé, muni de chaloupes, de ceintures de sauvetage, de boyaux à incendie, etc., et que le tout était en bonne condition. Le "Montréal" appartenait à la Canada Steamship Lines, Limited, de Montréal; il faisait le service de transport de passagers et de fret sur le Saint-Laurent. Le transport des passagers avait été discontinué au commencement de novembre. Il avait 340 pieds de longueur, 43 pieds de largeur, et un tirant d'eau de 10 pieds 3 pouces. Sa vitesse était de seize milles à l'heure et il avait un équipage de 43 hommes.

LE NAVIRE ETAIT BIEN EQUIPE

Dans sa décision, le tribunal déclare:

Que le "Montréal" était bien équipé sous tous rapports; qu'à cause de la soudaineté et de la violence de l'incendie, il fut impossible de recourir aux boyaux et aux bouches d'eau ou de communiquer avec la chambre des machines; que le fait pour le capitaine de virer à babord pour atterrir le plus près possible était la manoeuvre à suivre dans les circonstances; que par suite de l'espace réservé à la cargaison s'étendant de l'avant jusqu'à la cloison la séparant de la section des passagers, et des ouvertures nécessaires, il existait un courant d'air comme dans un puits d'ascenseur; que le lancement en avant du navire avait été fait avec toute la diligence voulue.

PERSONNE N'EST A BLAMER

En conséquence, le tribunal, bien que dans l'impossibilité d'expliquer la cause du feu, estime que, dans les circonstances, on ne peut accuser le capitaine, les officiers ou l'équipage, d'avoir manqué à leur devoir.

Il est extrêmement malheureux que trois vies aient été perdues. Le fait le plus triste est que le gardien avait personnellement ordonné à son fils d'appeler l'équipage. Le fils est au nombre des disparus.

Il fait plaisir à la Cour de mentionner et d'apprécier la conduite du capitaine alors qu'au moment de quitter le navire le dernier, il refusa de monter dans la chaloupe de sauvetage à cause de son poids pour ne pas mettre en danger la vie des autres occupants. Il resta dans l'eau, se faisant pratiquement remorquer jusqu'à la rive.

La chambre des machines avait dû être abandonnée, puisqu'elle était sur le même pont que la cargaison. Mais comme les fils télégraphiques étaient détruits, le mécanicien ne reçut aucune instruction. Par conséquent, quand le navire atterrit, les machines fonctionnaient encore. Grâce au peu de tirant et à la vitesse du navire, celui-ci s'échoua profondément; par conséquent, l'eau était peu profonde et cela permit à l'équipage de nager et même de marcher jusqu'à la terre ferme.

LA CAUSE EST INTROUVABLE

La cour a enquêté, espérant découvrir l'origine du désastre, mais cela a été impossible. La cargaison, dans laquelle le feu fut découvert tout d'abord, se composait de caisses ou colis contenant du carton pour la confection de boîtes; il y avait ensuite des barils d'huile, et au centre, il y avait quatre chevaux attachés à une barre longitudinale, mais ils n'avaient aucune litière de paille ni fourrage. Le reste de la cargaison se composait de marchandises diverses, d'une nature plus ou moins inflammable, disposées sans aucune classification, mais de telle façon qu'il était possible de les décharger sans déranger le reste de la cargaison, ce qui permettait d'effectuer un travail rapide.

Le pont était en bois, même où se trouvaient les chevaux, de sorte que les piaffements de ces derniers ne pouvaient causer aucune étincelle. En outre, ce n'est pas là que le feu a commencé. L'on avait fait défense l'an dernier de fumer sur ce pont, mais les autorités devant le peu de succès de leur défense, s'étaient quelque peu relâchées dans leur vigilance, car en fait on pouvait fumer n'importe où.

Quand on remarque que des immeubles à demi protégés contre le feu sont détruits jusque dans leurs fondations, malgré tout le travail accompli par les pompiers, bien outillés, comment est-il possible de recommander ou de suggérer des mesures préventives? Il est vrai que des navires construits en acier, avec des cloisons protégées, permettraient davantage à l'équipage dans de telles circonstances de contrôler le feu et d'empêcher les flammes de se propager.

UNE SERIE DE SUGGESTIONS

Il conviendrait peut-être de faire les suggestions suivantes:

Qu'un tube acoustique soit installé sur le pont de la cargaison pour communiquer avec la cabine du pilote et qui servirait au gardien pour faire rapport du résultat de son inspection à diverses reprises; qu'un gong soit placé dans un endroit où on pourrait l'entendre facilement, pour donner l'alarme dans de tels cas. Ceci est laissé à la considération des propriétaires et des armateurs de navires.

La cour remarque ensuite que le transport par eau des marchandises aux ports locaux est une nécessité et que la classification des cargaisons n'est pas toujours possible. Elle croit aussi qu'il est pratiquement impossible d'empêcher de fumer et elle déclare ne pas tenter d'émettre aucune critique sur la liberté donnée à l'équipage de fumer n'importe où.

Enfin, dit le jugement en terminant, la cour est d'opinion que les disparus n'ont pas péri dans l'incendie, mais se sont noyés, ayant été étourdis d'une manière quelconque en se sauvant.

La cour offre ses plus profondes sympathies aux parents des victimes.

LES PIONNIERS D'UNE ASSOCIATION

On voit groupés ici onze des douze premiers présidents de l'association de la jeunesse libérale de Montréal que celle-ci avait conviés, par l'entremise de son président actuel, M. Georges Caron, à un dîner au club de Réforme, hier soir. De gauche à droite, assis: MM. Hector Perrier, Ernest Bertrand, Emile Massicotte et J.-Emery Phaneuf; debout: MM. Maurice Lalonde, Bernard Bourdon, Armand Lebeau, Omer Legrand, le juge A. Monet, Georges Caron, Léonce Plante — le plus ancien des présidents présents — et Irénée Vautrin, ex-M.P.P. (Cliché la "Presse").

Recouvra bientôt le Sommeil

C'est ce qui arrive toujours aux personnes épuisées qui emploient la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs

Quand vos nerfs sont épuisés vous devenez agité, irritable et vous perdez le sommeil. L'emploi régulier de la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs aura tôt fait de vous soulager en fournissant à l'organisme les éléments naturels qui créent la force nerveuse.

Mm H.-N. Tardell, Harrowsmith, Ont., écrit:—"J'avais les nerfs tellement délabrés que je ne savais ce que c'était qu'une bonne nuit de repos. Je ne pouvais manger et je me sentais jamais bien. Après avoir pris pendant quelques jours la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs, je pus bien dormir la nuit, l'appétit me revint et je me sentis plus forte et mieux portante. Après la troisième bouteille, j'étais parfaitement rétablie."

Sapinol

Véritable spécifique contre

Rhumes, Bronchites, Pneumonie, la Grippe, Catarrhe Pulmonaire et la Coqueluche.

Vente en Gros

MARTINEAU-BOUCHER

143 Saint-Maurice — Montréal

NE VOUS RENDEZ PAS MALADE A BOIRE DE L'EAU IMPURE, BUVEZ

Laurentian SPRING WATER

Embouteillée fraîche comme elle jaillit de terre.

Vous serez en bonne santé si vous en buvez. Téléphonez: Est 3500 et faites-la livrer à votre domicile.

Garniture pour 4 TARTES - 15c

Assez de garniture dans chaque boîte pour 4 tartes !!! Moins de 4 sous par tarte. Quelle preuve plus convaincante pourrions-nous donner de l'économie résultant de l'emploi des Garnitures de Tartes "Meadow-Sweet"? N'oubliez pas de les employer pour vos desserts durant les fêtes.

Le MODE d'EMPLOI est INDIQUE sur CHAQUE BOITE.

15¢ la boîte — suffisant pour 4 Tartes

Refusez toutes imitations

Garniture de Tartes (Pie Fillings) "Meadow-Sweet"

CITRON, ANANAS, FRAISES, FRAMBOISES, ORANGES, CERISES.

Fabriqué Par Meadow-Sweet Cheese M'f'g. Co Limited, Montreal.

Un service qui laisse à désirer

Témoins entendus au sujet de la traverse entre Trois-Rivières et Sainte-Angèle.

UN QUAI A AMELIORER

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 15. — La commission des services publics, présidée par M. A. Beaudry, assisté de M. F.-C. Laberge, a siégé, hier après-midi, ici, pour entendre les plaintes du comté de Nicolet, au sujet de la traverse entre Trois-Rivières et la rive sud. Il a été finalement décidé de prendre la cause en délibéré. Dans l'intervalle, la Commission fera directement un rapport aux chemins de fer nationaux et cherchera de savoir quelles sont les intentions de ces derniers, relativement à la construction d'un quai à Sainte-Angèle.

"Il est possible, dit M. Beaudry, que le C.N.R. nous donne des renseignements que personne n'a actuellement et qui changeraient notre manière de voir. C'est pourquoi je n'aimerais vraiment pas à me prononcer maintenant".

Plusieurs témoins furent entendus du comté de Nicolet, entre autres MM. Jérémie Polquin, Gentilly; Frs Munseau, préfet du comté et maire de la paroisse de Nicolet; Ulric Levasseur, maire de Sainte-Angèle de Laval; Ben Deshaies, maire de Bécancour; Joseph Lemay, de S.-Pierre-les-Becquets.

A QUI CE QUAI?

Les plaignants avaient encore d'autres témoins à faire entendre, mais le président de la commission déclara à Me Grenier qu'il en avait suffisamment pour prouver ses prétentions.

Me Georges Méthot fit comparaître quelques témoins, en défense: MM. Donat Lamy, capitaine du "Progrès"; B. Grandmont, ingénieur du département fédéral; Jacques Dénéchaud, assistant-trésorier et Arthur Béliveau, greffier.

Le président du tribunal voudrait savoir à qui appartient le quai. Personne ne semble être très affirmatif. L'ingénieur de district du gouvernement fédéral est appelé pour produire des plans du quai de Sainte-Angèle. Il y a là-dessus un projet de construction d'un nouveau quai. L'ingénieur déclare que le chemin en question, qui comprend le quai, appartient aux chemins de fer nationaux, et que le gouvernement n'a actuellement rien à y voir.

SERVICE NON SATISFAISANT

Me Méthot fait ici certaines protestations, et le président Beaudry réplique qu'il sait que le service de la traverse est loin d'être satisfaisant, et que la commission a reçu nombre de plaintes.

Des relevés des recettes et des dépenses du département de la traverse furent produits comme exhibits. De 1914 à 1921, ils accusent des déficits, mais à partir de 1921 ils montrent des surplus augmentant graduellement. L'an dernier, il fut de quelque vingt mille piastres.

Les avocats résument leur preuve et argumentent. Me Grenier insiste sur le fait que la situation actuelle est intolérable et qu'il doit être fait quelque chose immédiatement. Me G. Méthot plaide que la ville désire aussi donner un service excellent, mais qu'il faut qu'elle soit dans les conditions pour le faire. Il soumet qu'avec le quai actuel il lui est impossible d'agir autrement qu'elle le fait.

UNE DETTE DE $100,000

Il n'est pas juste, dit-il, que la ville, qui s'est imposée des sacrifices, en accumulant des déficits, au début de l'exploitation de sa franchise, se voie maintenant condamnée à se mettre $100,000 de dettes sur le dos et se trouver dans une position désastreuse, quand elle commence à retirer des revenus.

M. Beaudry affirme que c'est quelque chose comme cela qui va se produire si l'on ne s'occupe à l'amélioration de sa situation actuelle.

Un euchre-concert au profit de la nouvelle paroisse S.-Barthélémy

Ce soir, à 8.30 heures, dans la salle de l'Académie Christophe-Colomb, coin des rues Christophe-Colomb et Bélanger, sera donné un euchre-concert au bénéfice de la nouvelle paroisse Saint-Barthélémy. La soirée sera présidée par M. l'abbé J.-A. Lefebvre, curé de la nouvelle paroisse.

Le "Nightingale" s'ouvre ce soir, au Mont-Royal

Ce soir au Mont-Royal, a lieu l'inauguration du "Rossignol", qui est le nom du nouveau cabaret exotique que la direction de l'hôtel vient de faire aménager. Il est superflu de dire que ce cabaret aura du succès, étant donné sa fastueuse décoration, imaginée à l'Orientale par un artiste de renom, et l'étrange arrangement de la pièce illuminée par un dôme d'or, disposée en octogone et rafraîchie par des jardins d'où paraît chanter le Rossignol.

NOUVELLES DE LA NAVIGATION

Au cours de la saison de navigation qui se termine, 87 des navires achetés par Henry Ford du bureau de la marine marchande des Etats-Unis ont passé par le port de Montréal en route vers Détroit pour y être démolis, afin que les matériaux puissent en être utilisés. Il est à remarquer que ces vaisseaux transportaient les matériaux d'autres navires de la même flotte qui avaient été démolis aux Etats-Unis. Henry Ford a acheté, en tout, 199 navires de la marine marchande du gouvernement américain pour la somme totale de $1,697,470.

SUR L'"ASCANIA"

Le paquebot l'"Ascania", de la ligne Cunard, est attendu vendredi à Halifax avec un bon nombre de passagers de cabines et plus de 300 passagers en troisième classe. Parmi les Canadiens à bord mentionnons Mlle D.-D. Craske, M. et Mme F.-M. Gibaut, Mlle A.-L.-I. Graves, Mlle A. Hawks, Mlle W. Howell, Mlle H.-M. Kitchingham, Mme Ward Price et Mme E.-W. Scott.

FERMETURE DES PORTES

L'on a commencé, hier, à placer les portes du mur le long du port qui protège la ville contre les inondations possibles. Il faudra, lorsque toutes ces portes seront en place, passer à l'aide d'escaliers pardessus le mur pour pénétrer sur les quais.

MARINS CATHOLIQUES

Le concert annuel de Noël au club des Marins catholiques, sous la direction de MM. Thomas Foy et Harry Kavanagh, aura lieu au Congress Hall, à 8 h. 15 demain soir. Un programme intéressant a été élaboré.

La soirée artistique annuelle du collège Loyola au bénéfice du club aura lieu au Victoria Hall de Westmount, lundi, le 20 décembre, à 8 h. 15 p.m.

VENTE DE VAISSEAUX

Londres, 15—Le gouvernement anglais a décidé de vendre les trois navires de guerre l'"Ajax", le "King-George-the-Fifth" et le "Thunderer", et de convertir le "Centurion" en vaisseau-cible.

Mais deux autres navires de guerre en construction, le "Nelson" et le "Rodney", entreront en service dans environ six mois. Le nombre des navires de guerre de la Grande-Bretagne sera ainsi réduit à quatorze, alors que les Etats-Unis en ont dix-huit. Mais, en revanche, la Grande-Bretagne possède quatre croiseurs de guerre, alors que les Etats-Unis n'en ont pas. En faisant disparaître de sa flotte de guerre les quatre navires mentionnés, la Grande-Bretagne se conforme à ses obligations en vertu du traité de Washington.

PAQUEBOTS A MOTEURS

la Royal Mail Steam Packet Com la Royal Mail tSeam Packet Company, lord Kylsant, a déclaré, hier, à une réunion de l'Institute of Marine Engineers, qu'il est probable que, dans un avenir rapproché, les paquebots, même les plus puissants, seront mus par des moteurs à essence. Ces moteurs, a-t-il dit, sont plus économiques, et, en outre, ils occupent beaucoup moins d'espace.

PAQUEBOTS ATTENDUS

Les paquebots dont les noms suivent étaient attendus ce matin aux dates et aux ports indiqués ci-dessous:

Ancania, Cunard, Halifax, vendredi; Bergensfjord, Nor. Amer., Halifax, aujourd'hui; Doric, White Star, Halifax, samedi; Brottningholm, Swed. A., Halifax, dimanche; Montcairn, Pacifique Canadien, Saint-Jean, dimanche; Oscar II., Scand. Amer. Halifax, samedi; Letitia, Ancher, Don., Glasgow, mardi; Metagama, Pacifique Canadien, Liverpool, lundi; Pennland, Red Star, Plymouth, aujourd'hui; Vestris, Lam. and Holt, New York, aujourd'hui; Pres. Monroe, Dollar, New York, demain; Roma, Fabre, New York, demain; Geo. Washington, gouvernement américain, New York, vendredi; Rochambeau, Compagnie générale transatlantique, New York, vendredi; Lituania, Baltic Amer, New York, vendredi.

Léger incendie

Un incendie a endommagé la demeure de M. A. Bélanger, première avenue, à Montréal-Nord, hier après-midi. La prompte intervention des pompiers volontaires, sous les ordres du chef Bourgeois, a sauvé la maison de destruction.

Votre Enfant Est-il trop Maigre?

Les mères peuvent recueillir gratuitement des faits importants

Les enfants qui croissent devraient avoir un certain poids étalon. De façon générale, ils devraient peser autant de livres qu'ils mesurent de pouces jusqu'à l'âge d'environ six ans. Après cela, le poids de l'enfant devrait augmenter en proportion approximative de sa taille. Un tableau détaillé faisant voir le poids normal des enfants sera expédié gratuitement à toute mère qui écrira à la Father John's Medicine, Immeuble Leeming Miles, Montréal, en sollicitant ces renseignements. L'on fait cette offre afin que les mères puissent se rendre compte de la valeur du Father John's Medicine comme tonique reconstituant des chairs pour leurs enfants.

Des milliers de mères l'emploient régulièrement dans leurs maisons et constatent que leurs enfants gagnent du poids constamment tant qu'ils prennent de ce vieux remède de famille. Si votre enfant ne pèse pas le poids normal, il est sérieusement en danger. Ne courez pas de risque. Commencez immédiatement à lui faire prendre le Father John's Medicine.

Rappelez-vous qu'il n'offre aucun danger aux enfants, ne contenant pas d'alcool ni de drogues dangereuses. Il possède une histoire faite de 70 années de succès.

Father John's Medicine CONTRE TOUX OPINIATRES

PIANOS A LOUER

A partir de $3 par mois

Un splendide assortiment au choix.

CHEZ LINDSAY

C.W. LINDSAY LIMITEE

512 Rue Ste-Catherine Ouest MONTREAL

10,13,15,17,20,22,24

Le ministre recevra une copie du rapport

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 15. — Le conseil de la chambre de commerce s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. J.-S. Royer. Il a d'abord pris connaissance de la réponse du ministre des postes, l'hon. P.-J. Veniot, à la lettre que la chambre de commerce lui a envoyée, au sujet du service des malles, à Québec. Le conseil a décidé d'adresser au ministre une copie du rapport préparé par le comité qui avait été chargé d'étudier la question, afin d'aider à l'enquête que l'hon. M. Veniot a l'intention de faire. Il a été aussi question, à cette séance, de l'abolition de la taxe du revenu, que le conseil veut demander au gouvernement. Cette question sera étudiée plus à fond, la semaine prochaine.

$1 PAR SEMAINE

BON SUR CHAQUE ACHAT $2 POUR DE $20.00 OU PLUS MAISON ISIDORE

Seulement un Coupon avec chaque Achat

$1 PAR SEMAINE

Complets & Paletots

100 Paletots d'Hiver

Lot No 40

Tissus épais et plus forts que celui d'ordinaire. Dans des dessins et patrons différents. Réduits à 12.50

Paletots pour Hommes

Lot No 41

1000 paletots pesants d'hiver, pour hommes. Bleu-marin, doublure en peluche. Valeur $50. Réduit seulement à 17.50

Lot No 36

250 habits en tweed pour hommes. Valeur régulière $22.00. Très spécial à 5.98

Lot No 37

Un gros lot d'habits pour hommes. Worsted ou en tweed. Valeur régulière $45.00. Très spécial pour seulement à 14.95

Ouvrez un Compte Courant

Vous n'avez rien à payer d'extra, et c'est une commodité insurpassable.

Vous achetez quand vous voulez — vous faites inscrire le montant de votre achat à votre compte — vous payez par petits versements hebdomadaires, bi-mensuels ou mensuels.

Manteau Nouveauté en Rat Musqué argenté

Le bel effet de ce manteau doit être vu pour être apprécié...$225.00

AUTRES VALEURS

Rat Musqué $174

Hudson Seal $279

Seal français $95

Mouton de Perse $275

Seal "Superior" $200

Joncas LIMITEE

419, RUE SAINT-PAUL

Portez-le Maintenant Payez plus Tard

Habillez-vous DERNIÈRES MODES

POUR NOEL TERMES FACILES

MANTEAUX

Nouveaux manteaux, ayant une parure prodigue Needle Point, collet et manchettes garnis de fourrure très fournie. Très jolis modèles. Valeur régulière $100. Prix de vente . . $29.50

Manteaux en suédine. Une déduction sans précédent. En vente aujourd'hui $14.95

Fourrures

Manteaux en suédine. Une réunis en écureuil. Valeur ordinaire de 275, pour $135

Beaux manteaux de rat musqué argenté ou doré, fini avec peaux de renard, castor, civette, chat ou renard noir, très bien agencées. Vente spéciale à $375, $295, $245, $195, $175 et . . $155

Manteaux de seal — Pleines peaux. Toutes les grandeurs. Valeur de $250. pour $72.50

PAR SEMAINE MAISON ISIDORE PAR SEMAINE

701 STE CATHERINE EST (COIN, VISITATION)

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hrs.—Samedi jusqu'à 11 P.M.

MAGASIN OUVERT TOUS LES SOIRS

VENTE DE NOEL DE MANTEAUX DE FOURRURE

Aux Bas Prix de Janvier dès Maintenant

Seal Hudson, avec écureuil, martre ou unis. Rég. jusqu'à $350.00 . . . . . $250.00

Manteaux de rat musqué, collet en renard. Rég. jusqu'à $275.00 . . . . . $195.00

Seal français, collet, manchette et bande du devant en écureuil taupe. Rég. jusqu'à $175.00 . . . . . $149.50

Manteaux de mouton de Perse, martre d'Alaska. Rég. jusqu'à $180.00 . . . . . $139.50

Seal français et rat musqué, écureuil, martre. Rég. jusqu'à $200.00 . . . . . $135.00

Manteaux de seal français. Rég. jusqu'à $110.00 . . . . . $69.50

TOUS LES AUTRES MANTEAUX DE FOURRURE A DES RABAIS DE 10% A 20%.

CADEAUX UTILES

ROBES de soirée, de rue et d'après-midi

Rég. jusqu'à $15.00 . . . . $ 9.95
Rég. jusqu'à 19.50 . . . . 12.95
Rég. jusqu'à 25.50 . . . . 15.00
Rég. jusqu'à 35.50 . . . . 19.95

MANTEAUX garnis de fourrures

Rég. jusqu'à $19.50 . . . . $13.95
Rég. jusqu'à 35.00 . . . . 24.95
Rég. jusqu'à 39.50 . . . . 29.50
Rég. jusqu'à 53.50 . . . . 35.00

CHARMANTES PETITES CHOSES POUR CADEAUX DE NOEL.

Bas de chiffon et soie. Boîte de 3 paires . . $2.95
Sacoches pour dames et pour enfants . . .75 à $10.00
Mouchoirs . . . . .15 à .90 chacun
Bas de soie et laine 79

Gants en chamoisette . . .59 à 98
Kimonos pour dames $4.95, $7.95, $8.95

Echarpes de soie $1.29, $1.98, $2.98
Echarpes en georgette $4.95
Pantoufles pour dames . . .98
Chandails épais pour les sports . . . $4.95
Chandails de laine . . . $3.95

ET DES CENTAINES D'AUTRES ARTICLES UTILES A BAS PRIX.

St. Georges Store Ltd.

284-286 rue STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL

Le RADIO de LA PRESSE

Avec le poste du Chemin de fer National du Canada, à Ottawa, le poste CNRM donnera un seul programme, demain soir, de 7 heures à minuit.

LES POSTES AMERICAINS

Au poste C.K.A.C.

DEMAIN SOIR

Une seule émission sera donnée demain soir, à 7 heures, par le poste du Chemin de fer National du Canada, à Montréal, qui, simultanément avec le poste C.N.R.O., de la même compagnie, à Ottawa, donnera le programme suivant:

Demi-heure des enfants par Tante Bessie. Rapport du marché sur la vente des produits agricoles. L'orchestre de concert du Château-Laurier, directement de la salle à manger de l'hôtel.

A 8 heures 30, "In a Persian Garden" morceau pour quatre voix avec accompagnement d'orchestre. Traduction de "The Rubaiyat", composition d'Homar Khayyan, par Fitzgerald. Musique par Liza Lehmann. Soliste: — Mme Maud Poure, Mme E.-G. Howe, M. Harry Underwood, M. Chas Watt; directeur, M. James McIntyre.

L'orchestre de danse du Château-Laurier, directeur du Grill de l'hôtel.

Emissions locales

AUJOURD'HUI

4 heures p.m. — CKAC — Rapports sur la température et les derniers cours de la bourse à Montréal et New-York. L'heure.

7 h. 30 p.m. — CHYC — Orchestre de concert.

8 h. 30 p.m. — CHYC — Programme du studio.

DEMAIN

12 h. 35 p.m. — CFCF — Orchestre de concert, température et prix du marché. L'heure.

4 heures p.m. — CKAC — Rapport sur la température et les derniers cours de la bourse à Montréal et New-York. L'heure.

4 h. 45 p.m. — CKAC — Thé dansant, directement de l'hôtel Windsor.

7 heures p.m. — CNRM — Transmission simultanée avec le poste CNRO, Ottawa.

Mercredi, 15 décembre

POSTES SILENCIEUX

Ce soir les postes suivants ne donnent pas d'émission: CKAC, CFCF, WHAZ.

ARTICLES D'INTERET

9 H. P.M.

WBBM, 226, Chicago: Excursion aux Indes.

10 H. 30 P.M.

WEAF, 491.5, New-York: L'opéra: "Ruddigore".

11 H. P.M.

WRNY, 375, New-York: Le "Cirque".

LES PROGRAMMES

6 H. P.M.

WBBM, 226, Chicago: La musique en dînant.

WEAF, 491.5, New-York: — sique en dînant.

WTAM, 389.4, Cleveland: Les "Royal Canadians".

6 H. 15 P.M.

KDKA, 309.1, E.-Pittsburgh: Concert.
WBZ, 333.3, Springfield: Ensemble; les "Mirth Makers".
WOR, 405.2, Newark: L'ensemble Jacobs.

6 H. 50 P.M.

WLW, 422.3, Cincinnati: Orchestre.

7 H. P.M.

WEAF, 491.5, New-York: Service spécial.
WJZ, 454.3, Newark: Orchestre de concert.
WOR, 405.2, Newark: L'ensemble Jacobs.
WRNY, 375, New-York: Programme varié.

7 H. 15 P.M.

WBZ, 333.3, Springfield: Concert Copely Plaza.

7 H. 30 P.M.

WEAF, 491.2, New-York: La fanfare de l'armée américaine aussi transmis par WJAR, WSAI, WHC et WTAM.
WLW, 422.3, Cincinnati: Orchestre.
WOR, 405.2, Newark: Orchestre.
WRNY, 375, New-York: L'orchestre Roosevelt.

7 H. 45 P.M.

KDKA, 309.1, E.-Pittsburgh: Discours Université Pittsburgh.

Vient d'arriver!

Une Nouvelle Consignation

d'Eliminateurs Balkite "B"

Il s'agit du Balkite "B" nouveau modèle. S'adapte à tout poste à 5 lampes ou moins et se vend maintenant au bas prix de

$39.50

Payable $5.00 comptant et $5.00 par mos.

LAYTON BROS
LIMITED

Le principal magasin de pianos et phonographes de Montréal.

550-552 rue Ste-Catherine O.
(Angle Stanley)

Succursale à 248 Ste-Catherine Est

AU POSTE C. K. A. C.

Demain après-midi, à 4 heures, le poste radiotéléphonique de la "Presse" donnera les rapports sur la température et les derniers cours de la Bourse à Montréal et New-York.

4 h. 45: Thé dansant directement de l'hôtel Windsor.

WEBH, 370.2, Chicago: Orchestre et chant.
WGY, 379.5, Schenectady: Chant.
WJZ, 454.3, New-York: Programme de musique.
WLW, 422.3, Cincinnati: Les "Melody Boys", musique.
WPG, 299.8, Atlantic City: Orgue.
WTAM, 389.4, Cleveland: Programme du studio.
WRNY, 375, New-York: Les Vagabond Serenaders.

10 H. 15 P.M.

WOR, 405.2, Newark: Concert.

10 H. 30 P.M.

WJZ, 454.3, New-York: L'orchestre Denny aussi transmis par WBZ.
WLW, 422.3, Cincinnati: Les "Pep Boys", Musiciens.

11 H. P.M.

KDKA, 309.1, E.-Pittsburgh: Orchestre.
WBBM, 226, Chicago: L'heure Walton.
WEAF, 491.5, New-York: L'orchestre Lopez.
WEBH, 370.2, Chicago: Orchestre.
WOR, 405.2, Newark: Orchestre.
WTAM, 389.4, Cleveland: Les "Royal Arcadians".

11 H. 15 P.M.

WBBM, 226, Chicago: L'heure de Walton.
WLW, 422.3, Cincinnati: Musique.

11 H. 30 P.M.

WGY, 379.5, Schenectady: Récital d'orgue.
WRNY, 375,, New-York: L'orchestre Napoléon.

12 H. P.M.

CKCL, 357, Toronto: Programme spécial des "Madcaps".
WBBM, 226, Chicago: Les "Night Hawks".

12 H. 15 A.M.

WLW, 422.3, Cincinnati: Les Sky Terriers, musique.

Musique de danse

11 H. P.M.

KDKA, 309.1, E.-Pittsburgh: Orchestre de danse.
WOR, 405.2, Newark: Musique de danse.

11 H. 15 P.M.

WLW, 422.3, Cincinnati: Musique de danse.

11 H. 20 P.M.

WPG, 299.8, Atlantic City: Programme de danse.

BULLETIN DE RÉCEPTION

D'après les ingénieurs de la compagnie Marconi, les conditions de la réception radiotéléphonique à Montréal, hier soir, ont été très bonnes.

Les émissions des postes suivants ont été entendus: WBBM, WJZ et WBAL.

Un acquittement

M. Zakararon a été acquitté, hier, par le juge Lacroix, sous l'accusation d'avoir obtenu une somme de $600, de Mme Marie-Anne Raymond, sous de fausses représentations.

Feu M. A. Labelle

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Rose de Laval, 15. — M. Amable Labelle, un des plus vieux citoyens de S.-Rose, est décédé à l'âge de 91 ans, chez son neveu, M. G. Labelle. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. le curé J. Cloutier, assisté de l'abbé Goyer, comme diacre, et du frère Jules, comme sous-diacre. Touchait l'orgue Mme T. Ouimet. La chorale était sous la direction

M. AMABLE LABELLE, qui est décédé, à Sainte-Rose, à l'âge de 91 ans.

de M. H. Chevalier et les solistes étaient les frères Thomas et Roméo. MM. Raoul Valliancourt, William Chartrand, Pierre Lauzon, Cyr. Vaillancourt et L. de Labonville.

Conduisaient le deuil: M. G. Labelle, neveu du défunt; ses fils, Jean, Albert et Roger, et sa fille, Marguerite, ainsi que M. et Mme Adélard Labelle, MM. Nap. et Emile Labelle, MM. et Mmes Ernest et Paul Labelle; MM. R., Charles-Edouard et Jean Labelle, Mmes Paquin et Paquette, M. et Mme A. Grenier, Mlle Juliette Grenier, M. Hector Grenier, le Dr Ovila Desroches, Mlle Gabrielle Desroches, MM. Nap. Desroches, J. Bélair, Mmes Z. Bélair, E. Champagne, M. et Mme Z. Vaillancourt, tous parents du défunt.

On remarquait dans le cortège: le maire et Mme J. Longpré, MM. Arthur Pepin, Roch et D. Ouimet, M. et Mme T. Ouimet, le Dr Amelin, MM. et Mmes J. Larouche, Léon Mallard, Naud, J.-B. Mathieup, H. Beauparlant, J.-A. Cloutier, G. Nadon, W. Nadon et leurs filles, Hélène, Lucienne et Alice; A. Nadon, F. Labelle, J.-B. Debien, MM. Phil. Delorme, E. Dutrisac, P. Labelle, A. Charbonneau, Bouchard, J. Gagnon, Lacasse, MM. et Mmes T. Nadon, F. Cloutier, M. Nap. Charbonneau, Mme A. Lebrun, M. et Mme S. Dagenais, M. Alp. Lecavalier, Mme T. Locas, M. et Mme Locas, MM. Roy, P.-E. Roy, M. et Mme A. Cloutier, Mlle Maria Cloutier, MM. Beauregard, R. Bélanger, E. Labelle, J. Labelle, M. Phillias Labelle, Mmes Mat. Ouimet, M. Vinsirail, M. et Mme Rondeau, MM. J. Chartrand, F. Brunet, Art. Léonard, Manette, etc.

LES PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

Vous souvient-il?

La "Presse" écrivait, le 16 décembre 1886, il y aura 40 ans demain:

Une foule immense se presse tous les soirs dans la vaste église Sainte-Brigide, pour entendre le R. P. Ruhlmann, S.J. Ce soir, à l'heure ordinaire des réunions, il doit y avoir une conférence donnée par le R.P. Ruhlmann et M. l'abbé Dugas, ayant pour sujet: "La confessioon."

* * *

Une assemblée des personnes favorables à l'établissement d'une Chambre de commerce canadienne-française, pour le district de Montréal, a eu lieu hier après-midi, aux salles de M. M. Parent, coin des rues Saint-Jacques et Saint-Lambert. M. Desjardins, M.P., présida l'assemblée.

* * *

Les cinq cloches de Saint-Vincent de Paul de Montréal et les quatre cloches de Sainte-Brigide sont fixées à leur place et sonneront pour la première fois à la messe de minuit. Le gros bourdon de Notre-Dame a sonné pour la première fois à la messe de minuit en 1847.

* * *

On lisait dans la "Presse", le 16 décembre 1896, il y aura 30 ans demain:

M. E.-S. Clouston, gérant général de la Banque de Montréal, est revenu hier d'un voyage en Angleterre. Il dit que le taux des prêts dans les banques, en ce pays, a beaucoup haussé. Il y a quelque temps on empruntait à ½ pour cent, mais actuellement impossible d'avoir d'argent à moins de 3½ pour cent.

* * *

Les libéraux du comté d'Argenteuil auront, mardi prochain, une convention à Lachine, afin de choisir un candidat pour les prochaines élections provinciales. Le choix se fera, dit-on, entre M. W.-A. Weir, avocat de Montréal, et M. John Hay, cultivateur de Chatham.

* * *

Le terme de la Cour criminelle s'est ouvert à Joliette, hier matin, sous la présidence de l'hon. juge de Lorimier. Onze indictements et deux appels constituent la besogne à effectuer.

* * *

La "Presse" relatait, le 15 décembre 1906, il y a 20 ans aujourd'hui:

M. C.-R. Devlin, candidat du gouvernement Laurier dans le comté de Nicolet, a laissé Ottawa, hier soir, pour se rendre dans la division électorale qui l'a prié d'être candidat. Il restera dans le comté jusqu'à la fin de la lutte.

* * *

Prochainement, on va célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société de l'Adoration nocturne, l'association fondée par M. Martineau, P.S.S., et M. L.-J.-A. Dérome dont le siège se trouve à l'église Notre-Dame.

* * *

Le conseil de la ville Saint-Louis a siégé en comité général, hier soir, sous la présidence du maire C. Gélinas. Etaient présents, en plus du maire, les échevins A. Godon, Chalifoux, Turcot, Neville, Jubinville et Desjardins. On a discuté l'annexion à la cité de Montréal.

* * *

On lisait dans la "Presse", le 16 décembre 1916, il y aura 10 ans demain:

Le bill amendant la charte de la cité de Maisonneuve a passé, hier soir, au comité ds bills privés de l'assemblée législative, mais avec des coupures considérables. On a biffé un grand nombre de clauses, entre autres la plupart des clauses relatives aux emprunts.

* * *

M. Adolphe Volbert, P. S. S., vice-directeur et professeur de mathématiques, au séminaire de philosophie, est décédé ce matin, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 63 ans. M. Volbert était né à Charpentry dans la Lorraine, en France. Il était le fils de Mathias Volbert et de Zenaïde Joseph.

* * *

Les Français remportent une éclatante victoire entre la Meuse et Woevre. Les lignes de l'ennemi sont brisées sur un front de six milles, dans la région de Verdun et plus de 7500 Allemands sont faits prisonniers.

Une retraite fermée pour nos policiers

Une retraite fermée de la police aura lieu du 20 au 23 courant, à la Villa Saint-Martin. Tous les officiers et constables qui désirent assister à cette retraite devront s'adresser à leur inspecteur de division ou au sergent-détective A. Tremblay, à la Sûreté.

Représentant des Belges

Paris, 15. — S. Parker Gilbert, agent général pour les réparations, a annoncé la démission de René Tilmont, membre belge du comité de transport. M. Albert-E. Janssen remplacera M. Tilmont.

PACIFIQUE CANADIEN

Inauguration d'un service de wagon-salon — Montréal-Trois-Rivières-Grand'Mère.

Un wagon-salon circule maintenant tous les jours entre Trois-Rivières et Grand'Mère, quittant Trois-Rivières à 7.40 p.m. et arrivant à Grand'Mère à 8.55 p.m. Au retour, ce wagon quitte Grand'Mère à 2.10 p.m., arrivant à Trois-Rivières à 3.25 p.m., donnant ainsi un service de wagon-salon entre Montréal, Shawinigan Falls et Grand'Mère, aux voyageurs qui quittent la gare Viger à 5.00 p.m., tous les jours. Au retour ce wagon est attaché au train No 353, entrant à la gare Windsor, tous les jours à 6.15 p.m.

Les voyageurs sont cependant obligés de changer de train aux Trois-Rivières. 15,17 (r)

Mort de M. Robert Herron

M. Robert Herron, le plus vieux marchand d'épices de Montréal, est décédé dans sa 88e année à la demeure de son gendre, M. W.-H. Johnson, 66 Trente Cinquième avenue, Lachine, après onze jours de maladie. Natif du comté de Down, Irlande, il était venu avec ses parents au Canada quand il n'avait que huit ans et demeura toute sa vie à Lachine. Il fonda il y a cinquante ans la firme R. Herron and Co., marchands de cafés et d'épices, laquelle est devenue trente ans plus tard la maison Herron Leblanc limitée, rue Saint-Paul ouest. Le défunt laisse un fils, M. Robert Herron, quatre filles, Mmes W.-H. Johnson, de Lachine, James Young, Walkerville, Ont., Gordon Birnie, de Montréal, et Robert Stone, de Meadville, Pennsylvanie.

Concert à McGill

Le premier concert d'orchestre de la Faculté de musique de l'université McGill se donnera au Moyse Hall, à 5 h. 15 cet après-midi, en commémoration du centenaire de la mort de Beethoven.

En préparant votre voyage en Californie ne manquez pas de faire venir cette brochurette gratuite: "40 Ways and More to California and the North Coast", inappréciable pour choisir une route convenant à votre goût. Cartes détaillées indiquant les différentes routes de Chicago et le territoire couvert, aussi les passages et autres renseignements. Ecrivez à A.-E. Ladwig, agent général, Chicago & North Western Ry., 619, Transportation Bldg., Detroit, Mich. (ann)

4C12 .... $25

Le cadeau idéal *pour les enthousiastes du radio*

—le nouveau cône Amplion est si mécaniquement parfait qu'il reproduit la magnifique musique des fêtes telle que jouée et chantée par les meilleurs artistes— avec toute la douceur et la clarté d'intonation d'origine.

D'apparence gracieuse — dans un joli cabinet en acajou à deux tons, 14" x 14" x 9". *Demandez une démonstration à votre fournisseur.*

Reproducteurs Amplion, $11 à $50

AMPLION
THE AMPLION CORPORATION OF CANADA LTD
Dépositaires:
Burndept of Canada Ltd. Dept. NC16, 367, rue St-Jacques, Montréal

voici des Cadeaux Bienvenus pour les Fêtes

Le prince des superhétérodynes et le plus puissant appareil qui existe pour usage à la maison. Il satisfait sur tous les points: qualité, sensitivité, capacité de sélection, distance et volume.—Muni de sept des fameuses lampes "Peanut" et de deux des nouvelles et puissantes DX221. Avec antenne extérieure ou antenne intérieure (Loop) R-7000. Prix $245.00 sans tubes.

R-41-L, "Super" à Neuf Lampes

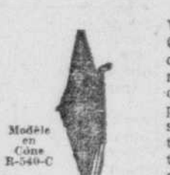

Modèle en Cône R-540-C

Voici le haut parleur original en Cône. On le recommande pour sa capacité d'améliorer la qualité de la réception sur tous les appareils de cinq lampes et plus. Il donne un son plein, riche et facile. De toutes les surfaces du cône, le son jaillit dans toutes les directions et c'est ce qui explique le ton si naturel. Prix $35.00.

Modèle en cornet R-6000

Le haut parleur en cornet est le frère jumeau du fameux modèle en Cône. Il a le mérite d'amplifier grandement la réception sur les appareils de petit modèle sans avoir besoin de batteries additionnelles. Cette caractéristique le rend très utile pour les appareils de trois lampes ou plus. Prix $35.00.

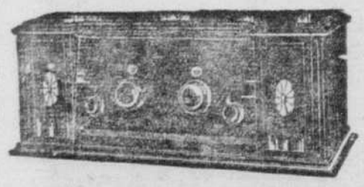

Appareil R-24 à Trois Lampes

L'appareil R-24 est le successeur du R-21, qui fut l'appareil favori du Canada pendant l'année dernière. Il est muni d'un circuit régénératif perfectionné, le meilleur connu pour donner la capacité de volume et de distance à un appareil à 3 lampes. Il fait usage de trois des fameuses lampes "Peanut", ce qui a pour effet de réduire au minimum le coût d'opération. Prix $55. sans tubes.

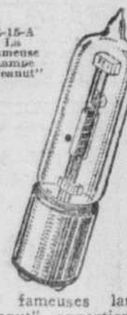

R-15-A La Fameuse Lampe "Peanut"

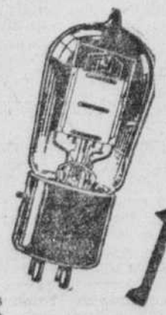

DX-221 (Nouvelle) Lampe de Base "Standard"

Les fameuses lampes "Peanut" appartiennent exclusivement aux appareils Victor-Northern Electric. Les lampes "Peanut" ajoutent des milles à la réception à distance. Incomparable pour son économie et la sereine qualité de sa réception. Installée sur n'importe quel appareil au moyen de la douille No. R-8400. Prix $3.60.

Cette nouvelle et puissante lampe de base "Standard" peut améliorer la réception de n'importe quel appareil. Employée à la fois comme détecteur et amplificateur, elle s'adapte bien à toutes plaques et à tous voltages de filaments, ce qui a pour effet de donner réception plus uniforme et meilleure sélectivité. Prix $2.75.

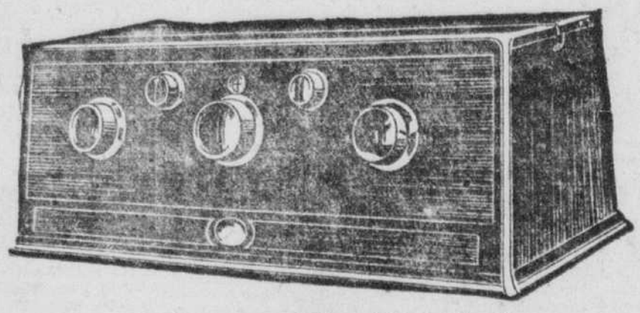

Le Nouveau "One-Dial Five"

Le "R-50" est l'un des plus récents développements de Victor-Northern Electric et il est déjà le favori de tous. Cet appareil fait usage d'un circuit à fréquence syntonisée d'un modèle nouveau et exclusif. Muni du contrôle à un seul cadran et de deux cadrans supplémentaires pour plus grande perfection d'ajustement. Fait usage de trois des fameuses lampes "Peanut" et de deux nouvelles lampes DX221. Prix $110 sans tubes.

BIENVENU par tous... Accueilli dans tous les foyers parce que les mots Victor-Northern Electric donnent à l'acheteur l'assurance qu'il peut compter sur cet appareil. — Deux noms fameux! — Tout le monde reconnaît le nom de "Victor" comme représentant le dernier mot en fait de musique à la maison... tous, en effet, ont vu ce nom sur le Victrola. Quant au nom de "Northern-Electric", il est connu d'un bout de l'Amérique du Nord à l'autre comme synonyme de perfection, soit dans le domaine de l'irradiation, soit dans le domaine des appareils pour la transmission des sons... et des appareils de radio depuis qu'il y a des appareils de radio.

Victor — Northern Electric

est un nom qui assure satisfaction et cette assurance est essentielle quand il s'agit de cadeaux... Allez chez n'importe quel marchand de Victor-Northern-Electric et demandez à voir un appareil de radio au prix que vous désirez, ou bien demandez à voir les hauts parleurs, soit les Cônes soit les Cornets... ou bien les fameuses lampes "Peanut"... ou bien la nouvelle et puissante lampe de base "Standard" DX221. Les prix vont de $2.75 à $245. et sont à la portée de toutes les bourses. Croyez que votre cadeau sera fort apprécié.

Victor Northern Electric

Victor Talking Machine Company of Canada, Limited
Montreal

Froid intense dans l'ouest de notre pays

De 22 à 35 degrés au-dessous de zéro dans la province du Manitoba.

AUX ETATS-UNIS

Winnipeg, 15. — Il y a eu, hier dans l'ouest du Canada, la plus grosse vague de froid enregistrée depuis nombre d'années.

La température est tombée, la nuit dernière, à 35 degrés au-dessous de zéro à Portage-la-Prairie et à Brandon, alors qu'ici on enregistrait 22 degrés.

Tous les départements du feu des villes de l'ouest furent appelés à combattre nombre d'incendies coïncidant avec cette vague de froid intense. D'un autre côté les affaires sont relativement tranquilles, malgré les approches de la fête de Noël, cependant que les trains de chemin de fer subissent certains retards.

Trois personnes sont mortes dans l'ouest par suite de la vague de froid qui avait commencé à se faire sentir, à la fin de la semaine dernière, dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. D'autres personnes auraient également perdu la vie à cause du froid.

Des rapports mandent, en effet, que cinq prospecteurs sont disparus, qui travaillaient dans le district minier du lac Rouge où il fait un froid vif depuis lundi.

DANS LA REGION DU LAC SUPERIEUR

Sault-Sainte-Marie, 15. — Un vent froid d'une vitesse de quarante milles à l'heure balaie en ce moment la région du lac Supérieur, ce qui cause beaucoup d'ennui à la navigation. Plusieurs cargos ne peuvent quitter à temps leurs ports. Le nombre, hier, en aurait été de vingt-cinq.

DANS L'ALBERTA

Calgary, 15. — Le thermomètre a varié ici, au cours de la journée d'hier, entre 15 et 24 degrés au-dessous de zéro. Dans la partie des montagnes Rocheuses située à l'ouest de Calgary, on a enregistré 50 degrés au-dessous de zéro.

On mande que dans la province trois personnes sont mortes à cause du froid.

DIX-HUIT MORTS AUX ETATS-UNIS

Chicago, 15. — Le nombre des morts causées par la vague de froid venant des côtes de l'Alaska et s'étant abattue sur les Etats-Unis, partie ouest du pays, est de dix-huit. On prédit que cette vague de froid se continuera encore aujourd'hui.

Il y a, actuellement, une douzaine d'Etats de la république américaine qui souffrent tout particulièrement de la température glaciale. On appréhende que l'hiver sera assez long et rude.

Se demandait pourquoi elle avait si mauvaise haleine

Brooklyn. — Voici ce qu'écrit Mlle Rose Dittmar:—Quoique je brossasse mes dents et me lavasse la bouche, mes amis se détournaient lorsque je leur parlais et je me demandais pourquoi mon haleine était si mauvaise alors que d'autres personnes sans prendre les mêmes soins que moi n'avaient pas mauvaise haleine. Après avoir pris durant un certain temps, les Petites Pilules Carter pour le Foie, le mal commença à disparaître. Je remarquai aussi que ma figure était mieux, que ma peau devenait plus claire, que mes yeux étaient plus brillants, que j'avais plus d'appétit et que je ne souffrais plus de constipation". Pour vous débarrasser de la mauvaise haleine il faut vous attaquer à la racine du mal. Chez tous les pharmaciens, 25c et 75c dans les paquets rouges.

CARTER LITTLE LIVER PILLS
65 Front St., East, Toronto.

Davies CHAPEAUX Limited

Ajustés à toutes les têtes et vendus AUX PLUS BAS PRIX AU CANADA.

DEMAIN SOIR

Parade du Père Noël

de la gare Moreau au No 2756 rue Rouen.

Le père Noël invite tous ses petits amis à venir le voir à mon magasin.

J.-A. VERDON
2756, RUE ROUEN

où il les recevra tous les soirs au département de jouets.

POUR RIRE

Nouveau marié. — Maintenant que nous sommes mariés, chérie, nous ne devons plus avoir de secrets l'un pour l'autre.

Elle. — Dans ce cas, mon Georges, commençons tout de suite, et dis-moi donc franchement ce que tu as payé pour mon jonc de mariage.

* * *

Le monsieur rentrant de voyage. — Dites-moi, concierge, on n'a pas cambriolé chez moi pendant mon absence?... On a dit qu'il y avait des cambrioleurs dans le voisinage...

Le concierge.. ..— Nous les attendons d'un instant à l'autre, mais ils ne sont pas encore arrivés!

ENTRE AMIES

—Vous savez, son mari, c'est un gros marchand de bois...

—Ah! bien... c'est sans doute pour ça qu'elle est toujours fagotée...

La maman. — Mais, Henriette, c'est de la pure extravagance! A table, tout à l'heure, devant nos invités, tu as mangé de la confiture sur ton beurre...

Henriette. — Mais, non, maman, c'était de l'économie, puisque le même morceau de pain servait pour les deux!...

* * *

La petite Marie veut imiter sa soeur qui vient de jouer un morceau de piano, et tapote au hasard sur le clavier.

—Laisse donc, lui dit sa soeur, tu ne sais pas jouer!

Marie se redresse et répond gravement:

—Je joue aussi bien que toi, seulement, ce n'est pas le même morceau.

EXCELLENT VOYAGE DU PRINCE GEORGES

Liverpool, 15. — Le prince Georges, le plus jeune fils du roi d'Angleterre, est arrivé ici hier, à bord du "Montroyal", vaisseau du Pacifique Canadien. Le voyage du prince, qui s'est effectué, depuis l'Orient jusqu'en Angleterre, par les lignes maritimes et ferroviaires du Pacifique Canadien, a été parfait sous tous rapports et le royal voyageur s'en est déclaré enchanté.

Sir George McL. Brown, gérant du Pacafique Canadien en Europe, rencontra le prince au débarcadère.

Les funérailles de Mme veuve I. Gingras

Ces jours derniers, ont eu lieu en l'église Sainte-Catherine, les funérailles de Mme Isaïe Gingras, née Girard, Clorinthe, épouse de feu Isaïe Gingras, notaire, autrefois de Longueuil.

La défunte laisse quatre fils, Avila, Rosaire, Armand et Hector; quatre filles, Mmes R.-S. Weilbrenner (Régina), Z. Fournel (Annette), Mlles Jeanne et Mercédès, et dix-huit petits-enfants. Le service a été chanté par M. l'abbé J. Murphy, assisté de MM. les abbés Barbeau et Caillé, comme diacre et sous-diacre.

La chorale, sous la direction du Dr Janvier Coupal, a rendue une messe harmonisée des morts.

Les porteurs étaient: Mmes Durette, Curadeau, Latourelle, Messier, Lachapelle et Geoffrion, dames de la chorale, dont la défunte était la présidente.

Conduisaient le deuil: MM. Armand, Rosario et Hector, fils de la défunte, R.-S. Weilbrenner, Z. Fournel, ses gendres; Saint-Georges Weilbrenner, J. Gingras, P. Gingras, L. Gingras, R. Gingras, ses petits-fils; H. Gingras et E. Girard, ses cousins.

Dans le cortège, on remarquait: l'échevin D. Généreux, MM. A. Damien, N.-A. Vallée, W. Robin, D. Martel, R. Robert, C.-J. Wight, D. Lefebvre, P. Lefebvre, G. Lefebvre, H. Cuerrier, A. Frenette, A. Guilbault, J. Clément, J. Baillargeon.

Un libera a été chanté à Longueuil par M. l'abbé J. Murphy.

Offrandes de fleurs: la famille I. Gingras, Jean et Simone Gingras, Lucien Gingras, M. Jean Baillargeon, M. H. Cuerrier, Mme H. Perreault, M. -A. Legault, famille C.-J. Wight, les employés du bureau général de Dupuis Frères Mlle De Francesco.

Offrandes de messes: les employés du bureau général Dupuis Frères la maison Dupuis Frères, le syndicat catholique et national, section Dupuis Frères, la chorale des Dames de Sainte-Anne, section Sainte-Catherine, Gaston Gingras, Mlle Thérèse Rousseau, M. J.-R.-A. Frenette, Mlle V. Robert, M. et Mme D. Martel, la famille N. Rivet.

Bouquets spirituels: la chorale des Dames de Sainte-Anne, Laurette et Saint-Georges Weilbrenner, famille A. Petitclerc, famille J.-W. Robin, famille R. Robert, famille F. Provost, Mlles J.-L.-R. Maheu, W. Huet, Rachel Gagnon, Mme M.-R. Pepin.

Echos d'Iberville

(Du correspondant de la PRESSE)

Iberville, 15.—M. et Mme Eldège Hénault, de Montréal, étaient dans notre localité, ces jours derniers.

—Mme J. Y. Lalonde était parmi nous, ces jours derniers.

—Mme Henri Bolleau et sa fille Odette, de New Bedford, sont parmi nous pour quelques jours.

—Mlle Rose Surprenant, de Sainte-Agathe, a rendu visite à des parents et des amis de notre localité, ces jours derniers.

—La Compagnie Anglin-Norcross ayant obtenu un gros contrat pour l'érection d'un édifice dans l'Ouest canadien, augmenterait le nombre de ses tailleurs de pierre après le 1er janvier prochain. C'est une aubaine pour notre localité.

—Les recettes de la dernière soirée des membres au cercle Saint-Charles sont des plus satisfaisantes.

—Mme Léopold Bienvenue, de Sherbrooke, était dans notre ville, ces jours derniers.

—Le secrétaire municipal a averti les contribuables que pour avoir droit de vote aux élections municipales prochaines, il faut avoir payé toutes ses taxes et redevances municipales avant la fin de décembre.

—Mme Paul Giroard et sa fille, Hélène de Saint-Albans, Vt., étaient au milieu de nous, ces jours derniers.

—Mlle Séléane Groleau et sa soeur, Mme Horace Lapierre, toutes deux d'Ottawa, étaient en visite chez des parents et des amis de notre ville, ces jours derniers.

PERVENCHE – O POESIE

L'URGENTE NECESSITE DE COLLECTIONS POUR L'HISTOIRE NATURELLE

M. Germain Beaulieu a fait récemment une causerie devant la Société d'histoire naturelle, sur la "Nécessité des collections d'étude en histoire naturelle". Le conférencier déplora l'absence presque absolue, chez nous, de collections importantes en entomologie, en zoologie, etc. Et pourtant, ces collections sont fondamentales. L'inventaire de nos richesses naturelles n'est qu'ébauché, et même, dans un grand nombre de spécialités, n'a jamais été commencé. Notre enseignement secondaire a donné trop longtemps aux lettres une prépondérance exagérée, au détriment des sciences. "Les littérateurs, dit M. Beaulieu en terminant, sont vaniteux parce qu'ils ne savent rien, les savants sont humbles et désintéressés parce qu'ils cherchent à savoir quelque chose".

Au cours de la séance du 4 décembre, M. Jacques Rousseau fit une communication sur "La méthode colorimétrique de détermination du pH." Le conférencier fit quelques expériences très démonstratives sur des échantillons de sol prélevés au cours de l'été dernier dans le bas Saint-Laurent.

L'utilité de cette méthode pour les naturalistes est évidente, puisque ceux-ci sont souvent appelés à déterminer l'acidité ou la basicité des milieux et des habitats naturels.

Le R. F. Marie-Victorin parla ensuite de "Queiques vieux bouquins de botanique": le "Canadensium plantarum" de Jacques Cornuti, qui date de 1635; l'"Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France" (1664), de Pierre Boucher, dont la première édition est une grande rareté; le mémoire de Lafitau sur le Gin-Seng; la "Flore Canadienne" de Provancher, etc. Au sujet de ce dernier ouvrage, qui date de 1862, et qui n'a jamais été réédité depuis, le conférencier fait d'intéressantes remarques: Provancher, dit-il, a écrit cet ouvrage au début de sa carrière, alors qu'il n'avait pas encore l'expérience requise, et c'est ce qui explique les lacunes et les imperfections qu'on y trouve.

COUR SUPÉRIEURE

14 décembre 1926. Président: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

La R. Raymond vs. Canada Steamship Lines Limited. Requête du demandeur pour pension; requête renvoyée avec dépens.

Arthur-Robert Baldocle, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.

The British & Colonial Furniture Co. Limited (Woodhouse Co.) vs. A.-M. Roberts. Motion de la demanderesse pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Dame Eva Rafter vs. Dame Florence Rafter et vir et al. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Dame Blanche Garny vs. Henri Carrier. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps. Saisie à domicile; accordée, dépens à suivre.

J.-B. Côté, débiteur. Assemblée des créanciers; Hermas Perras nommé syndic.

H.-P. Clayton Corporation limitée débitrice. Assemblée des créanciers; Georges Duclos nommé syndic.

Kazanels Registered, débitrice. Assemblée des créanciers; Georges Duclos nommé syndic.

Harry Hallinger, débiteur. Assemblée des créanciers; Nathan Grobstein nommé syndic.

Joseph-Alexandre Mongeau, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Napoléon Bourgeois, débiteur. Assemblée des créanciers; P.-H. Dufresne nommé syndic.

Tidioute Refining Co. of Canada Limited vs. J.-H. Brisson et al. Motion de la demanderesse pour interroger témoin; accordée, dépens à suivre.

L. Sarrazin vs. D. Bélanger. Motion du demandeur pour règle Nisi; accordée, rapportable le 20 courant.

Dame D. Fauteux vs. Ferdinand Brisebois. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Henri Villeneuve vs. Brown & Ryan. Requête du demandeur pour pension; accordée, pension fixée à $13 par semaine à partir de la signification de la requête, dépens à suivre.

14 décembre 1926. Prés.: hon. juge Coderre. Séance de l'après-midi. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Wilfrid-Azarias Desjardins vs McLean Kennedy Limited. Requête du demandeur pour ester en justice in forma pauperis suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Pierre Fédium vs The Peck Rolling Mills, Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

John Levert vs Dufresne Construction Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre le sort de la cause.

W. Daoust vs O.-L. Brunelle et Dame M.-L. Leclerc, opposante. Motion du demandeur pour péremption de l'opposition; accordée, avec dépens.

J.-A. Marcotte vs M. Zaltzman et défendeur. Opposition à jugement reçue et ordre de sursis accordé.

J.-A. Marion vs John-H. Roberts et Montreal World Publishing Co., T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S.

Dame Régina Dépatie vs Joseph Béland et Elie Lusignan, T.S. Motion de la demanderesse pour ordonnance suivant l'article 591 C.P.; accordée.

A. Gillet vs N. Théorêt. Jugement maintenant saisie revendication.

Arthur McDuff vs John Gallagher et Arthur Lefebvre, T.S. Jugement pour $60.

Dame Juliette Leblanc vs Jean Dupont. Requête de la demanderesse pour pension, garde des enfants, domicile et provision de frais; accordée, dépens à suivre.

Donat Pilon et-al. vs J.-A. Legault et T. Brassard, mis-en-cause. Jugement pour $728.47.

The Royal Trust Co. vs John Mack. Jugement pour $3,036.41.

Emilien Gervais vs Eugène Stephens. Jugement pour $195. Juge Bruneau.

La Cité de Montréal, requérante et lignes de la rue S.-Dominique. Requête pour établissement de lignes; accordée.

Joseph Filion vs Alfred Laurier. Jugement pour $110.89.

LE CANADA ET LE PANAMERICANISME

New-York, 15.—Un plaidoyer en faveur d'une plus étroite coopération entre les Etats-Unis et le gouvernement canadien afin d'encourager l'établissement de l'excédent de la population des Etats-Unis au Canada, où la main-d'oeuvre se fait sentir, a été fait au congrès Commercial panaméricain ici hier par M. W. M. Neal, assistant du vice-président du chemin de fer Pacifique Canadien.

M. Neal fit remarquer que les chemins de fer et le gouvernement du Dominion travaillaient de concert afin de peupler le pays au moyen de l'immigration.

M. Neal dit, en faisant allusion au commerce d'exportation des Etats-Unis au Canada, qui se chiffre à $600,000,000 annuellement, que le commerce s'accentuait de plus en plus entre le Canada et les pays de l'Amérique du Sud.

M. KING S'INTERESSE

Ottawa, Ont., 15. — "Je n'ai rien à dire pour le moment", a fait remarquer le premier ministre Mackenzie King quand on lui présenta une dépêche de New-York relativement à l'ouverture de la conférence commerciale panaméricaine. M. John Barrettt, son président, a proposé dans son discours que le Canada se joigne à l'Union panaméricaine. Le premier ministre King n'a pas caché le grand intérêt qu'il portait à cette suggestion soumise dans le rapport des délibérations, mais il a déclaré qu'il ne pouvait prendre une décision à ce sujet sans avoir consulté ses collègues.

"Le réveillon de Noël"

Une fois de plus nous avons goûté la saveur des charmantes coutumes canadiennes d'autrefois et de nos moeurs rurales, à la soirée de folklore donnée par M. Conrad Gauthier, hier soir, au Monument National. La grande salle était entièrement vendue, ce qui s'explique par l'intérêt du spectacle et le fait qu'il se donnait au bénéfice de la Société catholique de protection et de renseignements.

Pendant la scène de la "messe de minuit", la chorale Sainte-Hélène, sous la direction de M. A.-C. Théoret, a superbement rendu les airs de Noël. M. J.-E. Michaud était le soliste. "L'habitant d'autrefois", du R. P. E. Desjardins, S.J., valut un beau succès à M. Hector Charland. La partie substantielle du programme fut "Le réveillon de Noël", reconstitution folkloriste d'un réalisme parfait, de M. Conrad Gauthier. En fait de costumes, accessoires, répertoire, mise en scène, danses, musique de campagne, langage, diction, on ne peut demander plus vrai et plus naturel. Ce fut un rire continuel, un rire sain, franc et honnête. Chaque interprète de ce captivant spectacle a donné sa pleine mesure et chacun peut prendre sa part de l'immense succès remporté. M. Conrad Gauthier et ses artistes font une belle oeuvre et c'est toujours avec empressement qu'on ira les voir jouer.

M. M. Feldman obtient $578.50 de dommages

L'hon. juge Martineau, de la Cour supérieure, a, hier, accordé $578.50 de dommages à M. Moses Feldman, du Syndicat Saint-Henri. Le défendeur, M. Joseph Gour, avait acheté un manteau de fourrures du demandeur, puis le lui avait renvoyé sous prétexte que les peaux n'étaient pas de la qualité exigée. Le juge, après preuve faite, en est venu à la conclusion que le défendeur avait renvoyé le manteau seulement parce que sa femme était tombée malade et qu'elle n'en avait plus besoin.

GRAND EFFET PREVU.

Washington, 15. — Le représentant Garner estime que la diminution de la taxe sur les sociétés commerciales et industrielles réduirait le coût de la vie de $800,000,000 par an.

LA DEMANGEAISON DU CUIR CHEVELU

est l'avertissement naturel des maladies du cuir chevelu. Enrayez la démangeaison et prévenez la perte des cheveux en emulsionant quotidiennement

L'Herpicide de Newbro

Les pharmaciens le vendent— Les barbier l'appliquent.

Le METS par Excellence

Bacon WINDSOR CONTANT

le meilleur

EXIGEZ-LE

84-L.M.D

PRINCIPE QUE LA COUR SANCTIONNE

L'hon. juge Boyer, de la Cour supérieure, a sanctionné le principe qu'une action en dommages peut être prise séparément contre le mari et la femme ou conjointement contre les deux, lorsque l'un ou l'autre se trouve dans un automobile appartenant à l'un des deux et que cet auto est cause de dommages. M. Auguste Bélair avait poursuivi pour un montant de $255.25 dame Marie Martin, épouse de M. L.-V. Laperle, pour la raison que le mari de la défenderesse, alors qu'il conduisait un auto, frappa la bicyclette du fils du demandeur, blessant l'enfant et brisant la bécane. Mme Laperle alléguait que son mari était propriétaire de l'auto et qu'elle n'était pas responsable. Le juge décida que le demandeur pouvait poursuivre le mari ou la femme, ou les deux conjointement, et lui accorda un dédommagement de $115.

Le premier ministre de l'Australie en visite au Canada

Service de l'"United Press", spécial à la "Presse".)

Londres, 15.—Il est annoncé que l'honorable Stanley Bruce, premier ministre de l'Australie, qui est actuellement en Europe, visitera Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver, en s'en retournant dans son pays. Il débarquera à New-York et visitera Washington et Chicago, avant de venir au Canada.

Les tendances du roman français d'après-guerre

M. le professeur Henri Dombrowski a prononcé, hier soir, à l'hôtel Mont-Royal, une conférence intitulée: "Les tendances du roman français d'après-guerre". L'honorable juge Gonzalve Desaulniers présidait.

Le conférencier est d'opinion que le caractère qu'ont pris les romans français qui se publient depuis la guerre est artificiel et appelé à disparaître. L'invasion des terres françaises durant la guerre par les Anglais et leurs "beef-steak", par les Américains avec leurs rasoirs de sûreté, a créé en France le désir de la nouvelle d'aventure.

M. Dombrowski mentionne comme principaux auteurs Paul Morand, Jean Geraudoux et François Maurlac. Il termine en mentionnant le grand nombre de romans qui se publient, chaque année, en France et assure que graduellement, les écrivains français retourneront aux vieilles traditions.

Echos de Sherbrooke

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 15.—M. J.-A. Blais, organisateur syndicaliste de Montréal, est venu à Sherbrooke dimanche, expliquer les avantages des syndicats ouvriers à un grand nombre d'employés des manufactures Paton, Connecticut et Walter Blue. Les bases d'un nouveau syndicat ont été jetées.

—Siégeant à Sweetsburg à la fin de la semaine, le magistrat Lemay a suspendu la sentence dans la cause de Dame Albina Ladurantaye, trouvée coupable de s'être approprié un portemonnaie qu'elle avait trouvé sur la rue.

Mouton de Perse

Voyez nos Valeurs

Achetez votre Mouton de Perse d'un spécialiste: Nous avons toujours en mains un assortiment considérable et nos prix défient toute compétition.

SPECIAL

Manteaux garnis en Alaska, Ecureuil Gris, etc.

GRAND CHOIX 115 à 225

J. E. McCOMBER

GROS ET DETAIL

361 Ste-Catherine Ouest

MONTREAL.

Au conseil de S.-Jean

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jean, 15.—A la récente assemblée du conseil de Saint-Jean, sous la présidence du maire Pierre Trahan, les échevins suivants étaient présents: J.-B. Gaudette J.-E. Dupuis, O. Granger, H. D'Orsennens, Clifford Trotter et Martial Rhéaume, ainsi que le secrétaire H. Morais.

M. P. Trahan obtient un permis pour faire le transport d'un bâtiment appartenant à M. E. Robert.

Le club des Kiwanis demande que la ville contribue pour une somme de $25, pour défrayer les dépenses de l'arbre de Noël, pour les enfants pauvres de la ville. Il demande aussi que la ville lui remette la somme de $15, pour l'usage de la salle du Marché, lors du euchre, au mois de novembre. Le secrétaire est autorisé à écrire au secrétaire, M. Joseph Lachance, que la ville est prête à souscrire la somme de $25, comme à l'ordinaire, pour leurs oeuvres de Noël.

Léopold Choinière, de Granby, convaincu d'avoir eu en sa possession un alambic, a été condamné à une amende de $200 et aux frais ou à six mois de prison.

—Un cheval appartenant à M. J.-A. Vidal, boulanger, de Sherbrooke, a été tué par un train du Pacifique Canadien, à quelques milles de Sherbrooke. Il n'y avait personne dans la voiture au moment de l'accident.

—M. Aimé Lachance, 44 ans, de Lac Mégantic, a eu une jambe fracturée par un billot, en travaillant à la scierie de M. Cliche. Il a été transporté à l'hôpital S.-Vincent de Paul de notre ville.

—Les élèves les plus avancées du couvent Mont Notre-Dame ont donné, dimanche, leur séance musicale annuelle.

—Mme Alexandre Ouellet, de notre ville, est décédée à l'hospice du Sacré-Coeur, à l'âge de 71 ans.

—Mme Louis Roberge, de Laurierville, s'est infligé de graves brûlures aux bras et aux mains en renversant sur elle un chaudron rempli d'eau bouillante.

—Le bazar qui vient de se terminer dans la paroisse de S.-Antoine de Lennoxville, a rapporté la somme de $1,200. L'heureuse gagnante du concours de popularité fut Mlle Cécile Lessard.

M. Alex. Colas, ancien vétéran, demande un permis pour faire de la sollicitation, de porte en porte, pour la vente d'un extincteur chimique. Le conseil ne croit pas devoir se rendre à sa demande.

Me Yvon Sabourin est porté au rôle d'évaluation comme locataire du No 22, rue Saint-Jacques, et demande que son nom soit chargé pour celui de Me Stanislas Poulin.

M. François Payette ayant vendu une propriété à M. Ad. Roy et ayant payé les taxes de 1924 et 1925 sur cette propriété, obtient le remboursement de ces taxes, qui seront chargées à M. Roy.

A PROPOS D'UN MALADE

Une lettre du secrétaire provincial est lue, au sujet d'un nommé Ernando Torro, un aliéné qui vient d'être interné à Saint-Jean de Dieu. Cet homme aurait été un employé de la "Fashion Craft Co." de cette ville. Pendant la grève, l'été dernier, il aurait été battu par des grévistes et transporté à l'hôpital Royal Victoria de Montréal et plus tard, à Saint-Jean de Dieu. On tient les autorités municipales de Saint-Jean responsables. Il est décidé de faire une enquête pour découvrir sa résidence pour savoir si réellement ce nommé E. Torro était un citoyen de notre ville.

La "Standard Lime Co.", qui a fourni la pierre pour les travaux permanents de la ville obtient le remboursement de son dépôt de $500.

MM. Gervais & Frère obtiennent le paiement d'un compte de $1,117.81 pour fourniture d'outils aux différents départements de la ville.

M. Isidore Gagnon, qui a reçu un compte de la ville, pour une taxe de commerçant, pour avoir reçu et vendu dans la ville une cargaison de patates, se plaint des dommages qu'il a eus à sa propriété, lorsque la ville a fait le canal de la rue S.-Joseph. Il obtient le remboursement de sa licence, à condition qu'il se désiste de sa demande de dommages.

REGLEMENTS A RESPECTER

M. H. D'Orsennens se plaint qu'un très grand nombre de personnes ne respectent pas les différents règlements municipaux et demande au maire de faire respecter ces règlements.

M. J.-B. Gaudette propose que la publication du règlement des hôteliers, récemment amendé par le conseil, soit retardée au mois d'avril prochain. Ce règlement diminue les licences d'hôteliers de $300, à $150.

M. D. Lord se plaint que des vapeurs venant de l'usine "Franco Canadian Dyers" font perdre de la valeur à sa propriété. Comme cette plainte n'était que verbale, on demandera à M. Lord de formuler une plainte écrite.

M. H. D'Orsennens propose que le conseil paye les dépenses pour la réception aux délégués de la Survivance Française, qui nous visiteront, le 21 décembre.

L'avocat de la ville, Me Jacques Cartier, est autorisé de rencontrer l'avocat de la commission scolaire et celui de la "Fashion Craft Co", au sujet des taxes scolaires de cette dernière compagnie.

L'assemblée est ajournée au 27 décembre.

CADRES

Voyez nos nouvelles moulures à cadres pour cadeaux de Noël. Matériaux d'artistes de tous genres.

ART EMPORIUM Limited
23 Avenue McGill College Montréal

7,9,13,15,17,20,22,23

Pères et Mères
Jeunes Filles et Jeunes Gens
Garçonnets et Fillettes

s'intéressent beaucoup à notre immense assortiment de

Meubles—Lampes et Abat-jour—Verrerie et Nouveautés, etc.—Nouveautés Indiennes et Japonaises en cuivre, pour Cadeaux de Noël.

Le Magasin des Cadeaux

Objets d'Art et Articles de Fantaisie. Jeux et Jouets.

Chaque coin du magasin regorge de pimpantes nouveautés de Noël!—et les prix ne sont pas la moindre attraction. Voici quelques occasions pour aujourd'hui:

TRAIN MECANIQUE de $3.50 pour $2.75

CHEVAUX

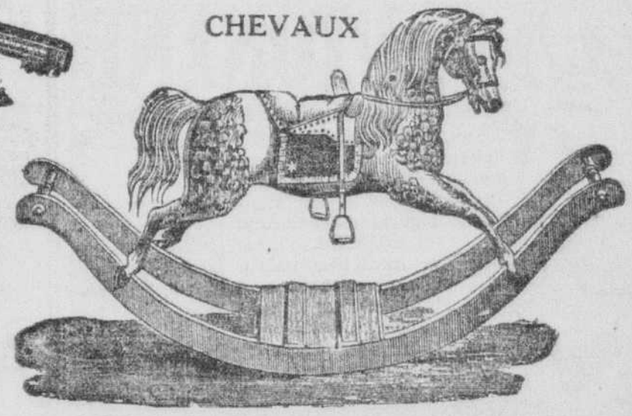

Chevaux berçants de $15.00. Mercredi matin $12.00
Chevaux berçants de $12.00. Mercredi matin $9.00
Carrosses de poupées de $6.00 et $7.00 . . . . . $5.00

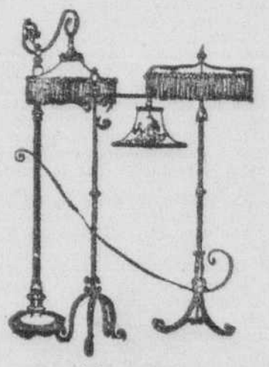

Rayon des Lampes et Abat-Jour

Lampes et abat-jour de $95.00 pour	$65.00
Lampes et abat-jour de $14.50 pour	$12.50
Lampes et abat-jour de $12.50 pour	$10.00
Lampes et abat-jour de $7.50 pour	$6.00
Lampes et abat-jour de $3.50 pour	$2.75
Bougeoir en métal antique de $1.25 pour	.75
Pots à eau et verres en verre irridescent. Valeur de $1.25 pour	.75

Occasions au Rayon des Meubles

Porte-magazine de couleurs: rouge chrome, vert et rouge. Rég. $9.75. Spécial	$ 6.95
Tables de bout pour Chesterfield, couleurs: rouge, chrome, vert et noir. Rég. $9.75. Spécial	$ 6.95
Nécessaires de fumeurs en noyer. Rég. $16.75 Spécial	$12.75
Table de bout en acajou et noyer, sculptée. Rég. $16.75. Spécial	$13.50
Tables gigogne japonaises, couleurs: rouge, vert, chrome et noir. Rég. $22.50. Spécial	$19.75
Tables à café hindoues, trois grandeurs, avec grands cabarets en cuivre ouvragé à la main. Rég. $47.50, $50.00, $55.00. Spécial	$40.00, $42.50, $45.90

The G. A. Holland & Son Co.

517-19-21 rue Ste-Catherine Ouest, près Peel

LA VIE DES SAINTS

DEMAIN : SAINT EUSEBE

Saint Eusèbe, né en Sardaigne, de nobles parents, fut élevé dans la pratique de la vertu et dans l'étude des sciences ecclésiastiques. Evêque de Vercell, il s'attacha à former un clergé vertueux en lui faisant joindre à la vie séculière la vie monastique, et de nombreux évêques s'empressèrent de l'imiter. Exilé par un empereur arien, il mourut en Thébaïde, de mauvais traitements, et l'Eglise le qualifia de martyr.

LA BIENHEUREUSE MARIE DES ANGES

La bienheureuse Marie des Anges, née à Turin, et cousine de saint Louis de Gonzague, fut, par son enfance si pure et si vertueuse, la digne émule de l'héroïque patron de la jeunesse. A quatre ans, elle gémissait de ne pouvoir communier ; à six ans, elle voulait s'enfuir en la solitude pour vivre dans la pénitence jusqu'à sa mort. Elle tomba gravement malade de chagrin, à la suite des obstacles qui s'opposèrent à ses desseins, et guérit soudain après avoir reçu la douce apparition de Marie tenant Jésus dans ses bras. Après sa première communion, vers l'âge de onze ans et demi, son confesseur l'autorisa à communier trois fois par semaine. Elle vécut quelque temps dans le monde comme une vraie carmélite, et entra à quinze au Carmel de Turin, où rien ne l'étonna dans la vie austère qu'on y mène. Dieu la purifia par de longues maladies, par des peines de conscience, par la permission qu'il donna au démon de la tenter d'une manière effrayante, quelquefois même visiblement. Elle sortit de l'épreuve comme l'or de la fournaise, et Dieu la gratifia dès lors des faveurs les plus extraordinaires, don d'oraison, don de prophétie, don de pénétrer les coeurs, don d'extase, don de miracles. Elle était l'apôtre dans le cloître et pensait à tous les besoins divers des âmes rachetées par le sang du Sauveur. Sa charité était sans bornes. On raconte qu'ayant fait demander sans succès à son souverain la grâce d'un soldat condamné à mort pour crime de désertion, elle se jeta aux pieds d'une image de Jésus agonisant et s'écria : "O mon doux Sauveur, si je m'étais adressé à vous, vous n'auriez pas manqué d'exaucer ma prière !" A peine achevait-elle ces mots qu'on vint lui annoncer que sa prière avait été écoutée et que le condamné serait rendu à la liberté. Elle s'employait très efficacement pour la délivrance des âmes du Purgatoire.

(Extrait de la Vie des Saints pour tous les jours de l'année. Mame Tours, France, éditeur.)

Nouvelle élection à Saint-Michel

Le texte d'un jugement important de l'hon. juge Charles-A. Duclos.

LES MIS EN CAUSE

Un jugement intéressant pour les municipalités des alentours de Montréal vient d'être rendu par l'hon. juge Duclos, de la Cour supérieure, dans une cause de Ferdinand Michaud et autres contre Joseph Robin et autres. La municipalité de Saint-Michel avait été mise en cause par Me Julien Brisson, procureur des requérants.

Voici le texte du jugement:

"La Cour ayant entendu les parties par leurs avocats sur le mérite de la présente cause, vu et entendu des témoins, examiné la preuve et les procédures au dossier, et délibéré:

"Le 1er février dernier 1926, en la municipalité de la Ville Saint-Michel de Laval, district de Montréal, après les formalités voulues par la loi, eut lieu l'élection du maire et des échevins de la dite municipalité;

"Dans la dite élection, deux candidats ont été mis en nomination à la charge de la mairie, soit: MM. Joseph Robin et Joseph Alexandre Saint-Denis, et onze candidats à la charge d'échevins: MM. Paul Corbeil, Napoléon Pesant, Joseph Gagnon, Joseph Brochu, Pierre Guinois, Napoléon Robin, William Daignault, Ferdinand Michaud, Sinaï Martineau, Onésime Pesant et Joseph Pesant.

LE RESULTAT

"L'officier-rapporteur de ladite élection a donné le résultat suivant:

Maire: Joseph Robin, 70 votes ; J.-A. St-Denis, 66 votes; Echevins: Paul Corbeil, 75 votes; Napoléon Pesant, 70 votes; Joseph Gagnon, 67 votes; Joseph Brochu, 65 votes; Pierre Guinois, 64 votes; Napoléon Robin, 64 votes; William Daignault, 62 votes; Ferdinand Michaud, 62 votes; Sinaï Martineau, 62 votes; Onésime Pesant, 60 votes; Joseph Pesant, 59 votes, et a déclaré élus, à la mairie l'intimé Joseph Robin et à l'échevinage, MM. Paul Corbeil, Napoléon Pesant, Joseph Gagnon, Joseph Brochu, Pierre Guinois et Napoléon Robin, comme ayant obtenu, chacun dans leur ordre respectif, le plus grand nombre de votes.

"Les requérants demandent que l'élection et la proclamation de l'intimé Joseph Robin, comme maire, et des intimés Joseph Brochu et Napoléon Robin, comme échevins de ladite Municipalité de la Ville Saint-Michel soient déclarées irrégulières, illégales et nulles, alléguant que les intimés par eux-mêmes, par leurs agents ou représentants, à leur connaissance, avec leur autorité, approbation et consentement ont commis des actes de corruption et des manoeuvres frauduleuses.

DE CONSENTEMENT

"Après avoir entendu un certain nombre de témoins, à la suggestion de la Cour, les parties et leurs avocats, Cour tenante, ont consenti à ce que jugement soit rendu déclarant l'élection des intimés comme maire et échevins de la Municipalité de la Ville Saint-Michel irrégulière et nulle; à ce que les autres conclusions de la requête soient rejetées; le tout avec dépens contre les intimés.

"Vu le consentement ci-haut mentionné:

"MAINTIENT la requête; DECLARE l'élection de Joseph Robin, comme maire, et desdits Joseph Brochu et Napoléon Robin comme échevins de la Ville de Saint-Michel irrégulière et nulle; CASSE ET MET DE COTE ladite élection; REJETTE les autres conclusions de ladite requête, le tout avec dépens contre tous les intimés; ET ORDONNE qu'une nouvelle élection pour le maire et les deux sièges d'échevins de la Municipalité de la Ville Saint-Michel soit tenue suivant la loi."

Echos de Victoriaville

(Du correspondant de la PRESSE)

Victoriaville, 15 — Samedi, les nombreux amis de M. J.-C.-A. Bordeleau lui ont fait une belle manifestation au chalet "Les Cèdres", à l'occasion de sa promotion dans le service civil. Le ministère des douanes vient, en effet, de le nommer inspecteur du district de Sherbrooke pour les douanes et l'accise. Il est le deuxième Canadien-français appelé à cette importante position dans notre province. Depuis vingt-cinq ans, il est dans le service civil, à la douane.

Une fête aux huîtres avait été organisée après quoi on présenta au héros de la fête un nécessaire de voyage. Des discours furent prononcés par MM. W. Girouard, M. P., A.-A. Paradis, J.-E. Alain, Wil. Laliberté, Geo. Cantin, W.-F. Bodden, P. Marchand, J.-A. Forand, Ed. Bourbeau, Dr J.-P.-H. Masicotte, Art. Delisle.

Ont pris part à cette fête, MM. W. Girouard, M.P., J.-E. Alain, A.-A. Paradis, Geo. Cantin, Wilfrid Laliberté, P. Marchand, J.-A. Farand, Aug. Bourbeau, Achille Pelletier, Hector Beaudet, Henri Levasseur, L.-P. Chevalier, Edouard Bourbeau, J.-W. Lessard, René Demers, Arthur Paradis, Ludger Brunelle, Ernest Charretier, Arthur Gaudet, L. Descôteaux, Eddy Roy, J.-O. Beauchemin, Dr Edgar Larouche, Dr J.-P.-H. Massicotte, J.-H.Matte, B. Milot, P. Houle, Arthur Délisle, W.-F.Bodden, Arthur Boucher, Rodolphe Hamel, H. Racine, R. Allie, Ernest Auger, Menotte Capelli, Mezzino Capelli, Thos. Edward.

—Le Cercle Littéraire de l'académie Saint-Louis de Gonzague, des frères du Sacré-Coeur, a donné une jolie séance musicale et littéraire, qui montre avec quel soin les frères du Sacré-Coeur travaillent à la formation intellectuelle de nos jeunes gens. Ceux qui ont eu l'avantage d'assister à cette séance sont unanimes à féliciter les élèves et leurs professeurs. Figuraient au programme: la maîtrise du cercle, MM. Maurice Hamel, J.-M. Boucher, F. Saint-Cyr, G. Lemay, A. Carignan, B. Brochu, M. Houle, A. Cloutier, R. Fréchette, M. Marcoux, R. Charland, E. Matte, E. Baril, F. Provencher W. Roux F. Boissonneault R. Nadeau R. Courtois P. Leblanc L. Marchand J.-P. Boisvert et L. Gendron. La séance se termina par une allocution du frère directeur.

—M. et Mme Nap. Laliberté sont partis pour Ottawa. M. Laliberté est le secrétaire français de la commission pour la refonte des statuts fédéraux.

—M. et Mme Louis Fréchette, de Warwick, étaient chez M. et Mme Sénévé Labbé, ces jours derniers.

—Mme N. Talbot, de Québec, était en visite chez Mme Wilfrid Talbot, ces jours derniers.

—M. Napoléon Desharnais a vendu à M. Médéric Pépin, un lopin de terre sur le chemin d'Arthasbaska. La ville s'agrandit dans cette direction.

Toux et Rhumes

Arrêtez-les

Ils ne sont qu'un commencement. Trop de maladies sérieuses proviennent de la négligence de ces maux. Ne jouez pas avec votre santé. Arrêtez-les tout de suite avec

SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY

Exigez le grand flacon. Il ne coûte que 60c.

E44. New York D. WATSON & CO. Montreal

Les femmes trouvent

beaucoup de confort dans ce nouveau tampon hygiénique qu'elles peuvent jeter aussi facilement que du papier de toilette—pas de lavage.

LES FEMMES en très grand nombre abandonnent l'ancien "tampon hygiénique".

Il y a quelque chose de nouveau — quelque chose qui multiplie la protection — quelque chose aussi qui résout l'ancien problème embarrassant de disposer de ce tampon.

Ce quelque chose de nouveau c'est le KOTEX. Il met fin à l'insécurité du tampon d'hygiène d'autrefois. Cinq fois plus absorbant. Et il *déodorise* — éliminant TOUTE crainte de gêner.

On en dispose aussi facilement que du papier de toilette. Pas de lavage — pas d'embarras.

Vous l'achetez dans une pharmacie ou un magasin à rayons en demandant simplement du KOTEX. Demandez-le sans hésiter.

Ne coûte que quelques sous. Employé par 8 femmes sur 10 dans la meilleure société. Prouve les risques inutiles des anciens procédés.

KOTEX

Pas de lavage — on en dispose aussi facilement que du papier de toilette.

Un vrai régal en tout temps

—dit l'opinion publique

Nous sommes très fiers de notre nouveau pain—fiers de sa mie d'une blancheur crémeuse, de sa croûte dorée et sa saveur exquise. Mais nous sommes particulièrement fiers de l'accueil que le public de Montréal lui a fait.

Cela signifie que des milliers et des milliers de foyers profitent tous les jours—oui trois fois chaque jour de l'année—d'un pain plus nourrissant, plus délicieusement appétissant, de fait, meilleur que vous n'auriez cru que le pain puisse être.

Un appel téléphonique amènera le vendeur du PAIN MERIT à votre porte.

LAncaster 7105

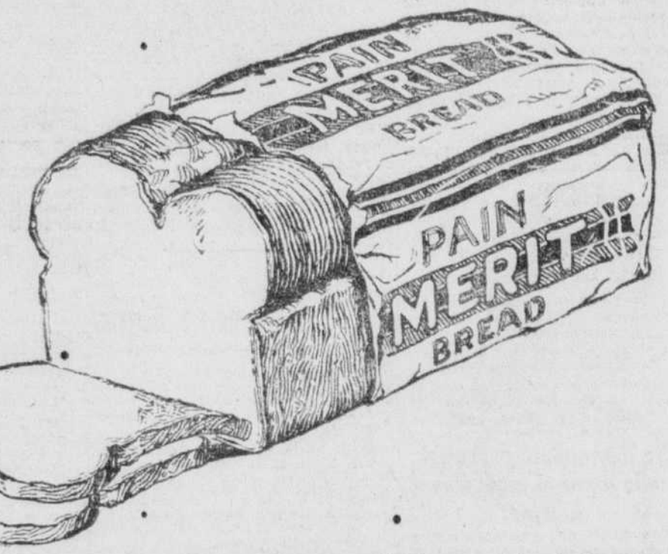

PAIN MERIT

de James Strachan

JAMES STRACHAN LIMITED—246 Avenue de l'Hotel-de-Ville, Montréal

PEPTONINE

la Nourriture idéale pour le bébé

Absolument digestible, fortifiante et contenant tous les éléments indispensables à la croissance, la PEPTONINE est vraiment l'aliment rationnel du bébé. C'est aussi le meilleur reconstituant connu pour les personnes affaiblies ou convalescentes.

EN VENTE PARTOUT

OFFRE SPECIALE de BEURRE de CREMERIE de CHOIX

Aux magasins Martin 2 lbs 79c

Marque "Regal" —

Les Meilleures Patates des Montagnes Vertes

10 lbs pour 20c

(Pas plus de 20 lbs par client)

VENTE D'AGNEAU DU PRINTEMPS

Gigot 28½c

Devant 15½c

Nouveaux pois verts français, 3 boîtes 29c

OEUFS CHOISIS

Strictement premiers, douz. 48c

2 douzaines pour 95c

POISSON FRAIS

Hadock frais 11½c

Filets fumés 15c

DES TONNES DE JEUNE PORC EN VENTE

Rôtis dans la longe, préparée 28½c

Epaule 21½c

VERITABLE BOVILLON DE L'OUEST

Rôtis et steaks dans la ronde- 20c

Surlonge, 25c Devant, 15c

GRANDE VENTE D'ORANGES ET DE POMMES CETTE SEMAINE CHEZ MARTIN.

A. MARTIN LIMITED

MAGASINS PAR TOUTE LA VILLE

Feuilleton illustré de la Presse

Jeunesse Tragique

GRAND ROMAN PARISIEN

PAR

PAUL SEGONZAC

Reproduction de la Presse Associée

33 (Suite)

—Un enfant qui ne vous a pas coûté cher, qui vous a rapporté plutôt, observa tranquillement le patron.

Et, arrêtant la réponse aux lèvres de Bistouille:

—Ne faisons pas de sentiment, s'il vous plaît! Venons au but de votre visite. Vous voulez me parler de la paye qui n'a pas été faite hier soir...

—C'est la première fois depuis vingt-six ans! remarqua Bistouille.

Le prince haussa les épaules:

—Laissez-moi donc tranquille avec vos vingt-six ans. Hier, c'était hier; aujourd'hui, c'est aujourd'hui. Hier, le caissier avait des fonds, aujourd'hui, il n'en a pas. Mais il en aura dans huit jours: ceux qui ne veulent pas attendre, n'ont qu'à s'en aller.

—Sans être payés? fit Bistouille. N'y comptez pas, monsieur le directeur! N'y comptez pas et prenez garde!

La voix de Bistouille était devenue sèche et coupante.

Salvatt se redressa, hautain:

—Des menaces!

Bistouille poursuivit, démuselé maintenant, lâchant tout ce qu'il avait là, comme il disait, et presque éloquent dans son évocation du mal fait par le prince:

—Voilà des mois que ça couve, monsieur le directeur, des mois que les têtes se montent, que les sourcils se froncent, que les poings se serrent! Oui, je sais, vous n'avez rien remarqué. Vous vous figurez que l'ouvrier ne voit que son boulot, que, sorti de là, il ne réfléchit pas, et que, s'il réfléchit, c'est pour se dire: "C'est pas mon affaire! "Erreur, monsieur le directeur, erreur grave! L'ouvrier voit tout, et il pèse et il juge, et il se dit justement que c'est son affaire! Il sait que son travail rapporte, il se rend compte que cette maison où il travaille, c'est par lui, grâce à son travail, qu'on l'a faite, et qu'elle lui appartient un peu, à lui aussi; et quand il s'aperçoit que, par la faute du patron, cette maison tombe, il a le droit de crier qu'on a gaspillé son bien!

—Et puis? fit simplement Salvatt, tandis que Bistouille reprenait haleine...

Le brave homme reprit:

—Et puis? Je vous l'ai dit: ça couve pendant des mois, et, un beau jour, un jour où de tout ce qu'a produit son travail il ne reste plus de quoi lui faire sa paye de quinzaine, l'ouvrier hurle: "Je suis volé!" Et c'est fini de couver, ça éclate, et le volé se paye comme il peut, quelquefois sur la peau du patron!

Le prince se contenta de constater:

—C'est assez clair! C'est à ma peau qu'on en veut!

La réponse tomba, rude et juste:

—On veut être payé, monsieur le directeur, payé et dirigé. On veut que la maison reprenne sa marche régulière et ne tombe pas la dernière des dernières, après avoir été la première! On veut travailler bravement, comme on a toujours travaillé, mais avec la certitude d'y trouver son pain et celui de sa famille. Voilà ce qu'on veut, monsieur le directeur, est-ce trop?

Tout cela devait porter, même sur une brute; Salvatt ne voulait rien savoir.

—Je vous répète que ceux qui ne sont pas contents n'ont qu'à s'en aller.

—La maison sera vide, alors!

—Eh bien! nous la fermerons.

Bistouille devint nerveux:

—Vous parlez comme un fou, monsieur le directeur!

Et sans prendre garde au mouvement de colère que son injure arrachait à Salvatt:

—Vous n'avez pas le droit de fermer cette maison que vous avez reçue riche et prospère! Ce serait plus qu'un vol, ce serait une trahison.

—Accusez-moi donc tout de suite de m'être vendu à nos concurrents! ricana le prince.

La réponse de Bistouille fut un nouveau soufflet :

—Nos concurrents ne sont pas assez bêtes pour acheter ce qu'ils peuvent avoir pour rien : la maison croule sans qu'ils s'en mêlent; pour la vendre, vous êtes réduit à vous adresser à des étrangers qui attendent l'agonie pour faire leur coup... Et la voici l'agonie, voici le glas qui sonne, cette paye que vous ne pouvez pas faire...

—J'ai promis qu'elle serait faite à huitaine, elle le sera...

—Trop tard! c'était hier qu'il fallait la faire.

C'était l'arrestation immédiate, et il avait la main sur l'appareil téléphonique, il allait exécuter sa menace...

Salvatt eut un mouvement d'impatience :

—Ah! vous m'embêtez à la fin et je suis bien bon de vous écouter. Faites-la donc, vous, la paye!

Le patron s'enlevant, Bistouille redevint très calme :

—C'est ce que je viens vous offrir, monsieur le directeur...

—M'offrir... la paye?

—Oui.

Le prince regardait avidement Bistouille.

—C'est sérieux?

—Je n'ai pas le coeur à la farce, monsieur le directeur...

—Je veux bien le croire, mais vous savez qu'il s'agit d'une somme importante.

—Je connais exactement le chiffre.

—Et il ne vous effraie pas?

—J'ai les fonds sur moi..

—Vous avez... alors...

Salvatt changeait de mine; il savait la grande honnêteté de Bistouille, son attachement profond à la maison et admettant très bien son geste sauveur, éprouvait le besoin de remercier le brave homme:

—Vraiment, père Bistouille, vous êtes une véritable Providence.... C'est très beau ce que vous faites là, et si vous n'aviez pas la croix, il faudrait vous la donner... Ainsi vous m'offrez... vous allez me verser...

Mais Bistouille envoya cette douche:

—Vous verser à vous, non! c'est au caissier que je vais remettre les fonds, et la paye sera faite devant moi... Et ce n'est pas tout. Je veux aussi m'assurer que la maison va reprendre sa marche régulière...

—J'en réponds! essaya Salvatt.

—Ça ne suffit pas. Vous avez fait vos preuves, et vous avouerez bien qu'elles ne sont guère engageantes...

Le prince redevenait nerveux:

—Alors, quoi qu'est-ce que vous voulez?

—Je veux que la maison soit dirigée comme autrefois.

—Comme autrefois... Ah! Ah! J'en étais sûr! Je vous attendais là, M. Darisse, n'est-ce pas? Vous allez m'imposer M. Darisse...

—Oui, M. Darisse, de préférence à tout autre parce qu'il connaît la maison mieux que personne...

—Inutile d'expliquer. Vous savez que vous me demandez l'impossible! M. Darisse est mon ennemi mortel, c'est lui qui m'a brouillé avec ma belle-mère et, par ricochet, séparé de ma femme...

Bistouille secouait la tête:

—M. Darisse n'est pour rien dans tout ça...

—Je sais ce que je dis, s'obstina Salvatt. M. Darisse rentrant ici, je n'aurais qu'à en sortir...

—Eh bien! mais pourquoi n'en sortiriez-vous pas?

—Hein? Vous dites?

—Je dis: pourquoi ne vous retireriez-vous pas

Bistouille était arrivé à la question capitale, il l'exposait froidement:

—Avec un dédommagement, bien entendu... quoique, entre nous, vous ne le méritiez guère; mais, enfin, vous avez reçu la direction par contrat de mariage; on ne peut pas vous mettre dehors sans vous donner quelque chose... Nous allons fixer la somme, elle vous sera payée aujourd'hui même.

—Et je n'aurai plus qu'à disparaître?

—Comme vous dites.

—A la bonne heure! Voilà qui est net.

Le prince sourit, de son rire insolent et cruel:

—Je vois enfin d'où viennent les fonds que vous offriez tout à l'heure pour la paye! Vous êtes tout bonnement l'agent de Darisse et de ma belle-mère, et ce sont leurs rancunes, leur besoin de m'écraser que vous servez... Ah! ah! ah! vous jouez là un joli rôle! Et je marchais, je vous remerciais, j'allais vous serrer la main... Imbécile que j'étais! Vous deviez bien rire en dedans, hein?

Et froid, tranchant:

—C'est fini! Je refuse! Je refuse tout! Et puisqu'on me réduit aux pires extrémités, puisqu'on veut que je fasse le saut, je saute! C'est vrai que j'étais en marché pour la vente de la maison; les négociations ont échoué grâce aux renseignements fournis par mes ennemis; on ne m'offre plus rien qu'un morceau de pain; je n'en veux pas; je préfère sauter! La maison sera fermée ce soir, et le matériel vendu à l'encan!

—Non! Non! vous ne ferez pas ça! cria Bistouille, tout pâle...

Et suppliant:

—Je vous en prie, monsieur le directeur, ne jetez pas sur le pavé tous ces braves gens qui sont vos ouvriers... tous ces pères de familles...

—Vous pouvez aller les prévenir, vous ouvriers. Je ferme! Je ferme l'usine, et je vends le matériel!... Allez! je vous ai assez vu!

Bistouille ne bougea que pour se pencher vers le prince et lui répondre, les dents et les poings serrés:

—Je m'en vais, mais pas sans vous cracher vos vérités: monsieur le prince de Salvatt, vous êtes un misérable!

Salvatt montra la porte d'un geste furieux:

—Sortez! sortez d'ici et de l'usine! Je vous chasse!

—Vous nous chassez même tous, nous qui l'avons faite, cette usine! remarqua farouchement Bistouille. D'ailleurs, c'est entendu, je pars, je m'en vais, mais vous entendrez encore ceci: Tout a une fin, vous finirez mal, comme un bandit!

Et il s'en alla, sans se hâter, tout voûté et frémissant.

Salvatt haussa les épaules:

(A suivre).

Mesures que les députés vont étudier

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Parmi les résolutions inscrites au feuilleton de la chambre, et qui seront discutées au cours de la présente session, on en remarque sept dont le parrain est M. T.-L. Church, député conservateur de Toronto.

Dans l'une, M. Church demande l'établissement de pensions pour les vieillards et d'autres mesures de législation sociale destinées à améliorer le sort des citoyens canadiens.

Une autre demande l'imposition d'un droit sur la houille américaine et l'octroi, au transport du charbon, des taux de fret accordés au grain et à la farine. Il dit que le temps est venu pour le Canada d'avoir un programme national relativement à son approvisionnement de houille, afin qu'aucune partie du pays ne soit laissée à la merci des Etats-Unis. Il demande que le gouvernement étudie immédiatement l'établissement d'un approvisionnement britannique et canadien de houille; qu'un droit soit imposé sur la houille américaine, pour assurer au Canada un approvisionnement britannique.

DOMMAGES A RECLAMER

Dans une autre résolution, le député de Toronto demande que la Chambre tente de recouvrer les dommages faits au Canada, et à titre de réparation due au Canada, par la déversion illégale des eaux des grands lacs par la ville de Chicago.

Le gouvernement, par l'entremise du gouvernement britannique, devrait prendre des mesures immédiates et draconiennes, dit-il, pour appliquer le traité des eaux limitrophes (1909) et pour recouvrer immédiatement des Etats-Unis des dommages pour infraction au traité relativement au canal de drainage de Chicago.

Il veut que la responsabilité de faire respecter ce traité incombe à la Grande-Bretagne et au Canada, et non pas à des particuliers."

MESURES DE SECOURS

L'hon. Dr J.-W. Edwards, député conservateur de Frontenac-Addington, a l'intention de demander au gouvernement d'accorder aux déposants qui ont eu à souffrir de la faillite de la "Farmers' Bank" les mêmes mesures de secours dont ont bénéficié les perdants dans la faillite de la "Home Bank". Le Dr Edwards a inscrit une résolution à cet effet au feuilleton de la chambre.

LE SENAT EST VISE

M. J.-S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg, demande qu'un comité spécial de la chambre soit chargé d'étudier les amendements à apporter à l'"Acte de l'Amérique Britannique du Nord". Ces amendements, dit-il, tout en conservant les principes de la Confédération, nous permettraient d'affronter les problèmes compliqués qui se présentent maintenant au Canada. Cette résolution vise tout particulièrement le sénat.

Dans une autre résolution, le député travailliste de Winnipeg demande l'établissement d'un système national bancaire au Canada. Depuis quelques années, M. Woodsworth soulève un débat semblable à chaque session.

POUR LA DISSOLUTION

La question de la dissolution des chambres et l'opportunité d'exiger qu'un parlement termine son terme naturel de cinq ans, tel que prévu par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, avant que le gouvernement en appelle au peuple, feront l'objet d'un débat, aux Communes, au cours de la présente session.

Dans une résolution qu'il vient d'inscrire au feuilleton de la chambre, M. A.-M. Carmichael, député progressiste de Kindersley, Sask., déclare qu'aucun gouvernement ne devrait avoir le droit de dissoudre le parlement avant de terminer le stage de cinq ans prévu dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, à moins d'y être autorisé par la majorité de la chambre."

M. J.-J. DENIS

Dans une question, inscrite au feuilleton de la chambre, M. Jean-J. Denis, député de Joliette, demande toute une série de renseignements sur le montant d'argent reçu par l'hon. C.-J. Doherty, depuis qu'il est au service de l'Etat, soit comme député, soit comme juge, soit comme procureur dans l'affaire du Labrador, soit comme représentant du gouvernement à la Société des Nations, soit comme délégué canadien aux négociations du traité de Versailles.

De son côté, le colonel R. Geary, l'un des députés conservateurs de Toronto, veut connaître quelles sont les patentes hydrauliques actuellement en vigueur et émises par le département des chemins de fer et canaux, ainsi que tous les détails relatifs à la quantité d'énergie louée; la date des divers baux, le nom des locataires et des titulaires actuels et à la révocation ou à l'annulation des patentes hydrauliques. M. Geary a inscrit un avis de motion à cet effet.

NOS PERIODIQUES

M. H. Hocken, député conservateur de Toronto-Centre-Ouest, présentera la même résolution qu'il a déjà inscrite au feuilleton de la chambre, l'année dernière, relativement aux périodiques canadiens.

M. Hocken croit qu'il est désirable de prendre des mesures pour encourager la publication de magazines et périodiques canadiens.

Le même député veut aussi savoir combien de maisons du Canada n'avaient pas encore payé leurs taxes de vente, le 1er décembre 1926, et la répartition de ces détails, par provinces.

POUR LES VIEILLARDS

M. R.-E. Ryerson, député de Brantford, demande l'établissement d'un régime strictement fédéral de pensions de vieillesse, évitant les risques et retards d'un système déjà proposé, qui exigerait la collaboration des gouvernements provinciaux.

L'ENERGIE ELECTRIQUE

M. T.-L. Church demande aussi à la chambre des communes d'appuyer le gouvernement d'Ontario et la commission ontarienne d'énergie hydro-électrique, dans leur demande d'exploitation et de production d'énergie, à Morrisburg, et de leur permettre d'utiliser un débit augmenté de la rivière Niagara, afin de suppléer à l'insuffisance de l'énergie, dans l'Ontario.

Réceptions qui seront offertes à ces voyageurs

L'échevin Léon Trépanier, président du comité de réception qui recevra les Canadiens-français de l'ouest faisant le voyage organisé par la "Survivance française", nous a communiqué, ce matin, le programme officiel des fêtes qui seront données en l'honneur des délégués. M. Trépanier nous informe que cette année, les voyageurs seront au nombre de 400; ils partiront de Winnipeg, samedi.

La délégation se compose de fermiers et de colons du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ils sont tous nés dans la province de Québec. Quelques-uns d'entre eux n'ont pas vu notre province depuis une quinzaine d'années. Le président du voyage est le magistrat Henri Lacerte, de Winnipeg; il sera accompagné de chefs du mouvement canadien-français de l'ouest.

L'arrivée à Montréal est fixée pour trois heures, lundi après-midi. Un des trains arrivera par la gare du Canadien National, rue Lagauchetière, et l'autre, par la gare Windsor. Les deux trains seront composés de dix wagons chacun. Une fanfare, fournie par le comité de réception, sera à la gare Windsor, et une autre à la gare du tunnel de la rue Lagauchatière. Il y aura pour recevoir les voyageurs, des représentants de toutes les sociétés canadiennes-françaises de la métropole, le comité de réception, comme nous le disons plus haut, étant présidé par le leader du conseil, l'échevin Léon Trépanier, qui est en même temps président général de la Société Saint-Jean-Baptiste.

A LA CATHEDRALE

A 3 h. 30, les délégués se rendront à la basilique, où ils seront reçus par l'archevêque-administrateur, Mgr Georges Gauthier. Ils assisteront au salut du Très Saint-Sacrement. Précédés d'une escouade d'agents cyclistes, les voyageurs de l'ouest laisseront la basilique pour se rendre à l'hôtel de ville. Une centaine d'automobiles seront mis à leur disposition. A l'hôtel de ville, il y aura également une fanfare fournie par les sociétés qui forment le comité de réception. Elle jouera le "O Canada" à l'arrivée des délégués. Son Honneur le maire Médéric Martin recevra les voyageurs. Cette cérémonie est fixée pour 4 h. 30.

A 6 heures, lundi, les délégués sont invités à un lunch intime à l'hôtel Viger. A 7 h. 30, il y aura parade des raquetteurs, avec l'organisation du National en tête. Les délégués, précédés des raquetteurs, monteront la rue Saint-Denis, passeront par la rue Sainte-Catherine, et descendront la rue Saint-Laurent jusqu'au Monument National. Un corps de bugles prendra part à la parade.

AU MONUMENT NATIONAL

Au Monument National, les étudiants de l'université de Montréal seront présents à la soirée de famille qui y sera donnée. Cette soirée est offerte par la Société Saint-Jean-Baptiste. Il est possible que M. Henri Bourassa et l'abbé Groulx soient au nombre des orateurs. Un programme de chants canadiens sera exécuté par le quatuor Emile Gour. Le soir, les voyageurs retourneront à leurs convois, où ils passeront la nuit.

Le lendemain matin, les voyageurs iront magasiner. A 11 heures, il y aura réception à l'université de Montréal, et à midi, ils assisteront à un lunch qui sera donné à l'hôtel Viger par la Société des Artistes canadiens-français. Cette fête sera organisée par le commandeur Rodolphe Bédard, président général des Artisans. Après le lunch, les délégués se rendront à leurs trains respectifs, à la gare Bonaventure et à la gare Windsor, pour se rendre à Saint-Jean, Québec. Le départ est fixé pour trois heures.

De semblables réceptions seront ménagées aux voyageurs à Saint-Jean, à Nicolet, à Québec, à Trois-Rivières et à Joliette. Les sociétés qui seront représentées dans le comité de réception sont: la Saint-Jean-Baptiste, la Société des Artisans canadiens-français, l'Alliance Nationale, la Chambre de Commerce, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, les voyageurs catholiques de commerce, les syndicats catholiques et nationaux, l'Action française et le National.

THE HAWKING SHOPS LIMITED

788, rue Ste-Catherine Ouest, près Guy — 5, Hôtel Mont-Royal

Cadeaux de Noel de l'Orient

Un merveilleux assortiment de jolies choses venant de la Chine et des Indes, à prix variés commençant au-dessous d'un dollar.

OUVERT LE SOIR

Pour la commodité de ceux qui ne peuvent pas magasiner durant le jour, ces deux magasins seront ouverts le soir à partir de jeudi, le 16, jusqu'à la veille de Noël. 15,17

Quel sera le titre du roi?

Londres, 15. — Le premier ministre Baldwin a dit aujourd'hui à la Chambre des communes que, quand une loi sera présentée pour permettre de changer le titre du roi, le gouvernement profitera de l'occasion pour proposer que le titre du parlement, à l'avenir, soit celui-ci: "Le parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande septentrionale". Il a été demandé au premier ministre si le même style et le même titre s'appliqueraient au roi, et M. Baldwin a déclaré qu'avant de répondre, il devra obtenir de nouvelles opinions.

Village sauvé par les oies

Bucarest, Roumanie, 15. — Pour avoir sauvé le village de Crajowa que menaçait de détruire l'incendie, une troupe d'oies condamnées à être tuées pour les fêtes de Noël vivront peut-être jusqu'au jour de l'an au moins. Les oies sont souvent considérées comme stupides, mais elles ont gagné l'estime des habitants du village de Crajowa qui sont convaincus que leurs maisons ont été épargnées par le feu parce que les oies ont par leurs cris donné l'avertissement du danger.

Sans l'avertissement des oies, le village de Crajowa aurait peut-être été complètement détruit.

W. Damrosch démissionne afin de ne pas voir diminuer sa gloire

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse")

New-York, 15.—Plutôt que d'entendre chuchoter, durant les années qui viendront, qu'il n'est plus le grand chef d'orchestre d'autrefois, Walter Damrosch, l'une des principales figures du monde de la musique aux Etats-Unis, a donné sa démission comme chef de l'Orchestre Symphonique de New-York, qu'il a dirigé pendant 42 ans.

Sa démission arrive presque à la veille de son 65ème anniversaire de naissance. Damrosch quittera le service à la fin de la saison. Parmi les musiciens de marque qui ont fait leur première apparition en Amérique sous sa baguette, on remarque Paderewski, Kreisler, Saint-Saëns et Tschaikowski.

Messages échangés, ce matin, entre les premiers magistrats de Bristol et de Montréal

A l'occasion de la visite officielle qu'il a faite, ce matin, au bureau de poste de Bristol, Angleterre, le lord-maire de cette ville a adressé le message suivant au maire de Montréal:

"Le lord-maire de Bristol et son épouse, qui visitent officiellement le bureau des postes de Bristol, par voie du système de télégraphie sans fil à rayons dirigés, adressent leurs souhaits au maire de Montréal. La ville de Bristol est vivement intéressée à ce nouveau lien rapprochant le Canada de la Grande-Bretagne."

Le maire Martin a immédiatement répondu, par la même voie:

"Le maire de Montréal remercie chaleureusement le lord-maire de Bristol et son épouse pour leur message bienveillant, transmis par le système à rayons dirigés et offre également ses meilleurs souhaits de prospérité pour la ville de Bristol et ses citoyens".

Le pape Pie XI supprime les fonctions de majordome et de préfet des palais du Vatican

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse")

Rome, 15. — Le pape Pie XI, selon des renseignements venant de source autorisée et communiqués à l'"United Press", a décidé de réorganiser la cour papale en abolissant la charge moyennageuse de majordome. Mgr Riccardo Sanz de Samper, majordome du pape, a démissionné et se prépare à quitter le Vatican pour prendre de nouvelles fonctions administratives. Cette réorganisation comprend en outre l'abolition de la préfecture des palais apostoliques et ces deux charges seront dorénavant sous la juridiction du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat.

Mgr Sanz de Samper est Colombien. La nouvelle de sa démission comme majordome a produit une profonde émotion dans les cercles du Vatican. La charge de majordome était la plus élevée de la cour pontificale et Mgr de Samper l'occupa pendant quinze ans sous les règnes de trois souverains pontifes. Le protocole de la cour accordait à Mgr de Samper de se tenir à la droite du pape et dans les cérémonies papales le majordome était toujours la figure la plus en évidence après le souverain pontife.

LE DEBAT SERAIT DE COURTE DUREE

Ottawa, 15. — Ayant disposé de l'adresse en réponse au discours du trône, la chambre prendra la discussion du bill des subsides, cet après-midi, lorsqu'elle se réunira, à deux heures.

Les crédits à voter se chiffrent à $64,590,350.74 et couvrent le montant des subsides présentés, à la dernière session, mais qui n'ont pas reçu la sanction royale ou qui ont été octroyés, après la dissolution du parlement, par mandats spéciaux du gouverneur général.

C'est l'opinion générale que la discussion ne sera pas longue et que le délégué du gouverneur général donnera la sanction royale, au cours de l'après-midi, permettant ainsi aux fonctionnaires civils de retirer, aujourd'hui même, leur salaire.

Comme le mercredi est consacré à la législation privée et appartient pour ainsi dire aux députés, il faudra le consentement unanime de la chambre, pour prendre la discussion des crédits, mais il n'y aura aucune objection, et la députation pourra disposer de ce travail, en quelques heures.

Le premier ministre présentera ensuite une motion demandant l'ajournement de la chambre jusqu'au 8 février. Il ne semble pas que l'opposition veuille apporter quelques objections à cet ajournement, d'autant plus que le débat sur l'adresse est terminé et qu'au retour, la députation prendra immédiatement le travail régulier de législation.

Euchre et bal masqué

Un grand euchre et bal masqué au bénéfice des pauvres aura lieu le 8 janvier à la palestre du National, rue Cherrier. Cette fête sera sous la présidence de MM. Irénée Vautrin, Adrien Macbeth et de l'échevin J.-M. Gabias. Il y aura en même temps un concours de popularité pour lequel trois prix seront donnés. Pour les gagnants du euchre et pour ceux qui porteront les plus beaux costumes, on distribuera 300 prix. Cette fête sera organisée par MM. A. Lapierre et J. Georges. Il y aura aussi concours de beauté, concours de valse et de fox-trot.

Mlle VALEDA BEAUDIN, l'une des candidates du concours de popularité du 8 janvier.

LES STATISTIQUES DE L'ILE AU SABLE

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 15. — Dans son rapport annuel, le surintendant de l'Ile Au Sable déclare que la population de cette île est de 55 âmes. Les récoltes, l'an dernier, n'ont pas été satisfaisantes. Celle des choux a complètement manqué. Un cuisinier, nommé McGowan, a quitté l'île, en juillet dernier, pendant une tempête dans une petite embarcation, mais a pu atteindre la terre ferme. On ignore pourquoi il a quitté son poste. Un cheval, âgé de 19 ans, est mort pendant l'année. On a retiré de la mer une barrique d'alcool qui était tombée d'un navire de pêche français.

Les armes à feu

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 15. — Le sénateur Belcourt a déposé hier au Sénat un projet de loi pour restreindre la vente des armes à feu, principalement les revolvers. Si ce projet de loi est adopté tout citoyen qui possède un revolver devra en faire enregistrer le numéro dans les archives de la police.

Pour la soirée-bénéfice...

Suite de la première page

à l'occasion du spectacle-bénéfice qui, avec la haute approbation de S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, sera donné vendredi, au théâtre Saint-Denis.

Mlle Suzanne Prévost	$ 2.00
Sénateur C.-P. Beaubien	10.00
Joseph Gascon	1.00
Anonyme	1.00
Mlle Emilie Lamontagne	1.00
Anonyme	3.00
L.-P. DeGrandpré	5.00
J.-A. Leprohon	5.00
L.-A. Joubert	1.00
John-S. Norris	100.00
Anonyme	1.00
Sir Hormisdas Laporte	10.00
Raoul Grothé	50.00
Vinet et Dufresne	1.00
Alphonse Racine	100.00
Banque Canadienne Nationale	25.00
Sir Mortimer Davis	500.00
Hon. James-A. Robb, ministre des finances	10.00
Dr Véronneau, Coaticook	5.00
Sénateur R. Dandurand	20.00
Un ami	1.00
Un ami	5.00
L.-N. Ducharme	10.00
Paul-A. Béique	2.00
Hon. Georges Simard	10.00
J.-W. Moquin	1.00
T.-A. Callaghan	10.00
Anonyme	5.00
Casgrain et Charbonneau	10.00
A.-T. Gauthier	2.00
Mme Victor-E. Mitchell	100.00
Jules Bélanger	1.00
Anonyme	1.00
P.-E. Boivin, M.P.	50.00
Louis Corbin	1.00
Dr Milton Hersey	15.00
P. Emond	1.00
Un ami	1.00
Un ami	1.00
Anonyme	25.00
Donat Raymond	25.00
G. Moreau	1.00
Stephen Fournier, limitée	5.00
L.-O. Deguise	1.00
Edgar Laliberté	5.00
Auto Radio Equipment	10.00
Sir Lomer Gouin	25.00
L. de G. Beaubien	10.00
A.-P. L'Espérance	50.00

PROGRAMME-SOUVENIR

Voici la liste des souscriptions reçues sous forme d'annonces pour le programme-souvenir de la soirée:

Duranceau et Duranceau	$10.00
Hudon et Orsali	20.00
Kruger Paper Co., Ltd.	10.00
Thos. Cook et Fils	25.00
Maisonneuve Quarry Co., Ltd.	25.00
Crédit Canada, Ltée.	20.00
Leo Feldman	10.00
Brasserie Frontenac	50.00
Walter-F. Cummings	5.00
Cummings & Cummings	5.00
Syndicat S.-Henri	25.00
Legaré Automobile and Supply Co., Ltd.	10.00
Paquin et Cie.	10.00
J. Jutras	10.00
Kahn Bros.	7.00
Marché de vêtements S.-André	10.00
A. Paquette, Ltée.	20.00
National Breweries	100.00
Varsity Clothes Shop	25.00
J.-B. Baillargeon	10.00
Pariscau et Frères	13.00
St-Maurice Valley Sales Ltd.	100.00
Banque de Montréal	50.00
Capitol (Harry Dahn)	100.00
Palace (George Ratsky)	100.00
Loew's (James Adams)	100.00
L.-C. Barbeau, limitée	10.00
Ed. Michaud	25.00
Cook's Friend	13.00
La Prévoyance	25.00
Diamond Taxi Co.	10.00

Ce programme-souvenir sera distribué gratuitement au théâtre. Il est donc entendu qu'aucune dépense ne sera imposée aux spectateurs, sous quelque forme que ce soit.

Mais, encore une fois, qu'on se procure au plus vite des billets, aux magasins de musique et aux théâtres dont la liste est publiée séparément.

JE N'AI JAMAIS FLECHI...

Suite de la page 3

que ses membres les plus éminents aient l'occasion de démontrer leurs qualités de législateurs et leurs talents d'administrateurs. Alors, pourquoi certain groupe supporte-t-il le pire ennemi du parti conservateur dans cette province? Les idées conservatrices seraient-elles dangereuses, rétrogrades, contraires au sens commun, à la justice et au progrès?

Evidemment non; notre programme répond le mieux aux besoins de la province. Si nous croyons que les législatures ont été créées pour l'administration des affaires locales au bénéfice du pays, nous n'oublions pas que les Pères de la Confédération, sous les instances de Cartier, assignèrent à la Législature de Québec une mission particulière: la garde des traditions et des institutions de la race canadienne-française, la sauvegarde aussi des droits de la minorité anglaise et protestante. C'est au parti conservateur que celle-ci doit les lois organiques qui lui ont donné le régime de justice dont elle jouit, et que lui envie la minorité des autres provinces.

Nous avons réclamé un entrainement plus scientique, des organisations plus efficaces, une conception plus élevée des affaires publiques, l'organisation et le développement de nos ressources, d'après des méthodes qui assurent la santé, le bien-être et la prospérité. Nous avons préconisé la construction dans notre province, de moulins de pulpe et de papier, l'utilisation pratique de nos pouvoirs d'eau, la distribution à bon marché de l'énergie électrique, l'exploitation rationnelle de nos richesses naturelles, qu'il faut développer, utiliser et conserver, la création de nouvelles industries en vue d'ouvrir de nouveaux marchés aux cultivateurs. Depuis 15 ans, nous faisons motion sur motion à cet effet.

NECESSITE DES CAPITALISTES

J'ai souvent dit que les capitalistes sont nécessaires, qu'il faut les protéger, les respecter, pourvu que leurs capitaux soient placés dans des entreprises qui profitent au pays, à ses citoyens et à son avenir. Je le répète devant vous, capitalistes et hommes d'affaires, je suis en faveur d'une protection qui protège non seulement toutes les classes mais tous les droits, et la justice pour tous, les minorités comme les majorités, les pauvres comme les riches. Homme du peuple, j'agis comme tel. J'ai une grande sympathie pour la classe agricole et la classe ouvrière et j'ai du respect pour le capitaliste.

M. Sauvé cite l'article du programme conservateur adopté à la convention de 1922, se rapportant à l'éducation. Il cite aussi l'article concernant le développement minier dans notre province, programme qui recevait dès 1922, l'approbation du Chronicle de Québec, qui, alors, n'était pas associé au Telegraph ni inspiré par M. Charles Lanctôt.

Le chef de l'Opposition insiste sur la nécessité d'un inventaire national, réclamé d'ailleurs par la Commission de conservation du Canada, par son président, par un sénateur libéral, M. Edwards. On a dit que 80% du capital investi dans l'industrie forestière et le développement hydraulique est du capital étranger. Il ne faut pas être injuste pour le capital étranger. Il faut protéger ce qui doit être protégé, mais il convient aussi de connaître quelle est la situation exacte de notre province et quelles sont nos garanties pour l'avenir.

Pourquoi certains journaux, pour des considérations particulières, pour le patronage, les privilèges et les faveurs, appuient-ils et louent-ils le gouvernement de Québec? Je déclare que tous les journaux louant le gouvernement, représentent les vues de certains particuliers, les intérêts personnels. Le temps est venu de dénoncer ce système dont notre parti souffre tant. La première séparation faite sur cette base de spéculation a causé notre première défaite et a provoqué une autre séparation. J'ai le plus grand respect pour les journaux réellement indépendants, ou pour les organes de partis véritables et honnêtes. Je n'en ai pas pour les autres. Je suis résolu à dénoncer avec énergie ces sortes de journaux qui nous insultent et nous combattent. Je n'ai jamais fléchi, je ne fléchirai pas devant ce que je considère un devoir et une justice pour notre cause.

Cinq visiteurs ecclésiastiques..

Suite de la page 3

taine a aussi ajouté, qu'il y avait certainement des employés qui avaient des autos, mais il ne voyait aucune appropriation au budget déclarant que les réparations de ces autos étaient payées par le bureau central.

LES INSPECTEURS ET LES VISITEURS D'ECOLE

Les inspecteurs d'école relèvent du département de l'Instruction Publique. Le bureau central n'a aucun contrôle sur eux. Ils envoient leur rapport au département de l'Instruction Publique. Ils sont payés par le gouvernement.

Chaque commission de district a un visiteur qui est désigné par l'archevêché. Il y a en plus un visiteur anglais chargé de visiter toutes les classes anglaises situées dans les quatre districts scolaires. Ces visiteurs reçoivent un salaire de $2,000 par année. Les visiteurs sont: MM. les abbés J.-G. Gibeault, J.-W. Lessard, J.-A. Gariépy, J.-A. Bélanger et John O'Rourke. Ces visiteurs font rapport à la commission de district où ils visitent, qui transmet ensuite leur rapport au bureau central.

Les secrétaires-directeurs sont payés par le bureau central, mais ils sont nommés à la suggestion de la commission de district.

"L'ECOLE CANADIENNE"

Cette revue a été fondée au mois de juin 1925. C'est une revue pédagogique mensuelle. Elle a été publiée 13 fois depuis sa fondation. Les éditeurs et imprimeurs sont: MM. Harbour & Dupuis. Un contrat forfait existe entre les imprimeurs et le bureau central. Le directeur est M. Eugène Achard. Il reçoit un traitement annuel de $2,500.

Les profits retirés des annonceurs dans la revue et autres bénéfices sont portés au compte des éditeurs-imprimeurs. Ceux-ci se sont engagé à en fournir 3,000 copies gratuitement, mensuellement. La distribution est faite par le bureau central. Tous les instituteurs et institutrices sous le contrôle de la Commission des écles catholiques de Montréal en reçoivent une copie. Me Lafontaine a déclaré que depuis sa fondation, la revue a coûté $10,000 au bureau central.

"Je ne vois pas le bien fondé de cette dépense, a alors dit M. Lavallée, quand il y a tant de revues pédagogiques qui peuvent être achetées pour moins."

"On a cru, au bureau central, a répondu Me Lafontaine, qu'il serait utile d'avoir un organe officiel se rapportant à la pédagogie."

Plusieurs numéros de cette revue ont été déposés afin que les commissaires-enquêteurs puissent en prendre connaissance.

La séance a alors été ajournée à jeudi matin, à 9 h. 45. On a décidé d'appeler comme témoins: le juge Monet, M. Leblond de Brumath, principal de l'Ecole du Plateau, et M. Eugène Achard, directeur de la revue, "l'Ecole Canadienne."

Etaient présents, hier: sir Lomer Gouin, S. G. Mgr Deschamps, MM. G. DesSerres, L.-A. Lavallée, l'échevin J.-A.-A. Brodeur, J.-A. Leduc, Victor Doré, E.-McG. Quirk, Edouard Montpetit.

Tel. Est 8000

Faites Examiner vos Yeux chez Dupuis

Profitez de la circonstance que notre magasin est maintenant ouvert tous les soirs pour venir vous faire examiner la vue par un de nos spécialistes opticiens diplômés. De plus vous pourrez profiter de nos prix spéciaux.

Lunette ou Lorgnon

avec verres bombés de 1ère qualité, monture au choix. Avec une garantie d'un an sur la monture et trente jours d'essai pour les verres. Très spécial 5.45

Les mêmes avec verres à double foyer invisible 7.45

Service d'optique — Dupuis Frères, Ltée.

J.-O. GIROUX, Optométriste-Opticien, Diplômé.

Service d'Optique — Dupuis Frères Limitée LE MAGASIN DU PEUPLE — au premier

rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Albert Dupuis, Vice-Président.
A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

VOYEZ NOTRE AUTRE ANNONCE PAGE 26

Température

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . . 28
AUJOURD'HUI MINIMUM . . . 10

Baromètre: 8 h. a.m., 30.12; 11 h. a.m., 30.16; 1 h. p.m., 30.08

Même date l'an dernier:
Maximum, 29; Minimum, 14

Chiffres fournis par R. de Méslé, opticien, 1610 rue Saint-Denis.

Grands lacs—Vents frais puis violents de l'ouest; généralement beau et froid, ce soir et demain; chutes de neige locales ou bourrasques.

Baie Georgienne: vents frais puis violents de l'ouest; généralement beau et froid ce soir et demain. Chutes de neige ou bourrasques locales.

Vallée de l'Ottawa et haut et bas Saint-Laurent: Vents frais de l'ouest; bourrasques de neige locales, mais généralement beau et froid.

Provinces maritimes—Vents modérés, beau et froid. Demain, vents frais; beau; peu de changement.

Lac Supérieur — Vents violents de l'ouest au nord-ouest; généralement beau et décidément froid aujourd'hui et demain; bourrasques de neige locales.

Provinces de l'Ouest—Manitiba: beau et décidément froid, aujourd'hui et demain. Saskatchewan: beau et décidément froid; Demain, généralement beau et froid. Bourrasques de neige locales; Alberta: Chutes de neige locales, ce soir et demain. Froid dans le nord; moins froid dans le sud.

EPHEMERIDES

Paris et tout le nord de la France étaient couverts de neige, ce matin. Après une brève période de temps doux, la plus rude tempête de neige, depuis 10 ans, s'est abattue sur le pays.

NAISSANCES

BERNIER — M. et Mme Charles-Edouard Bernier, 7881 St-Denis, ont l'honneur de faire part de la naissance d'un fils, le 12 décembre, baptisé Joseph-Raymond-André-Luc.

Parrain, M. Raymond Lapalice, marraine, Mlle Cécile Bernier.

CARDINAL—A Montréal, le 11 déc. 1926, au No 4700 Garnier, à M. et Mme Adélard Cardinal, née Marguerite Brosseau, un fils, Joseph-André-Henri-Raoul.

Parrain et marraine, M. et Mme Henri Cardinal, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Louise Brosseau, tante de l'enfant.

NEVEU—A Montréal, le 13 décembre 1926, au No 5049 rue Fabre, à M. et Madame N.-T. Neveu, née Yvonne Rivard, une fille, baptisée: Marie-Thérèse-Yolande.

Parrain et marraine, M. et Mme S. Machabée. Porteuse, Mlle Eva Morin.

DECES

ALEXANDER—A Montréal, le 14 décembre 1926, à l'âge de 9 ans, 3 mois, est décédée Marie-Angélina-Madeleine, enfant d'Emiéry Alexander et Laura Bergeron.

Les funérailles auront lieu 16 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 3524, rue Delorimier à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 50-2

BARREIRO—A Terrebonne, le 13 déc. 1926, décédée à 78 ans, 10 jours, Olive Bélanger, épouse de Florence Barreiro.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils à 9 hrs ¼ pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9¼ heures et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 50-2

BERGIN—A St-Adolphe, le 14 décembre, à l'âge de 85 ans, décédé William Bergin, de St-Adolphe de Howard, époux de feu Marie Proulx.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 hrs à l'église St-Adolphe. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BLANCHARD—A Montréal, le 15 décembre 1926, à l'âge de 2 ans, 3 mois et 29 jours, est décédée Gertrude Blanchard, enfant bien-aimée de M. et Mme Emile Blanchard, bijoutier.

Funérailles privées.

BOISVERT.—A Montréal, le 14 déc. 1926, à l'âge de 69 ans, est décédée Marie Rivard, épouse d'Elzéar Boisvert.

Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No. 80 rue Bourget à 7 h 15 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 7 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était tertiaire, Dame de Ste-Anne et de Charité.

BUSSIERES — M. Joseph Bussières, commandant des Zouaves Pontificaux de Montréal, Commandant de l'Ordre de S.-Grégoire le Grand, décédé le 13 décembre, à l'hospice Gamelin, 1440 Dufresne.

Le service sera chanté jeudi, le 16 décembre, à 8.30 hrs dans l'église S.-Vincent de Paul.

Les Zouaves Pontificaux canadiens et les amis sont invités aux funérailles. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Le défunt était âgé de 79 ans. 50-2

CHAMPAGNE — A Montréal, le 14 décembre 1926, à l'âge de 26 ans, est décédé Paul Champagne, fils de feu Hector Champagne, anciennement notaire de St-Gabriel de Brandon.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 449 rue St-Antoine, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 50-2

COMTOIS—A Maisonneuve, le 15 décembre 1926, à 73 ans, est décédé Cléophas Comtois.

Funérailles vendredi le 17. Le convoi funèbre partira de la Providence, Blvd Pie IX, à 7 h. 15 pour se rendre à l'église de la Providence où le service sera célébré à 7.30 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister.

COURTEAU—A New-York, le 12 décembre, à l'âge de 66 ans, est décédé Camille Courteau, entrepreneur menuisier.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, Toussaint de Maisonneuve, No 1676 St-Christophe, à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église Saint-Jacques où le service sera célébré à 7.45 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était tertiaire, Dame de Ste-Anne et de Charité.

DAOUST—A St-Timothée, le 13 décembre, à l'âge de 77 ans, 8 mois, est décédée Mme Julien Daoust née Julie Boyer.

Les funérailles auront lieu le 16 courant, à 10 hrs, à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 50-2

ETHIER—A Sainte-Thérèse, le 13 décembre 1926, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Vve Théophile Ethier.

Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant, à 9 hrs 30 à l'église paroissiale après l'arrivée du train de Montréal, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 50-2

GAGNE—A Montréal, le 14 décembre 1926, à l'âge de 58 ans, 8 mois, est décédé à l'hospice Gamelin, rue Dufresne, Mme veuve Joseph Gagné.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de l'hospice Gamelin, rue Dufresne, à 8 hrs pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul, où le service sera célébré à 8.15 et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 51-2

GIBAULT—A Cochin, Saskatchewan, le 14 décembre 1926, à l'âge de 77 ans, est décédé Eusèbe Gibault, bourreois, autrefois marchand de la ville de St-Jérôme. Funérailles le 18 décembre 1926.

HOGUE—A Montréal, le 14 déc. 1926, à l'âge de 82 ans, 9 mois, est décédée Mme Rosiana Désautels, veuve de feu Augustin Hogue.

Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de l'hospice de la Providence, No 401 rue Pie IX pour se rendre à

Tel. Est 8000 — Orchestre "Les Carabins" à notre Buffet tous les jours de 12.15 à 1.30 p.m. — au rez-de-chaussée — Tel. Est 8000

Occasions du Jeudi chez Dupuis

Demain sera une Journée importante dans notre Semaine de Grandes Economies avant les Fêtes

Donnez des Pantoufles — Vous lui ferez plaisir,
Voici la meilleure occasion de faire votre choix

Dans de Jolies boîtes de Fantaisie

PANTOUFLES JULIETTE
en feutre de la meilleure qualité; garnitures de fourrure, talons en cuir et semelles flexibles en cuir. Pointures: 3 à 7 — 1.50

PANTOUFLES DANIEL GREEN
en satin piqué — très riches teintes — Toutes les pointures — 4.00

PANTOUFLES DANIEL GREEN
en satin piqué avec garniture de fourrure dans le haut. Nuance noire ou vieux rose. Talon recouvert de satin. Pointures: 2½ à 7 — 6.50

PANTOUFLES DANIEL GREEN
en satin piqué, genre appelé "Mules". — Toutes les pointures — 6.00

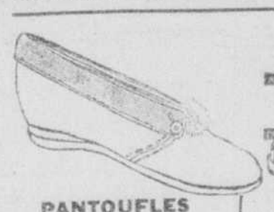

PANTOUFLES COSEY
en feutre avec col rabattu en satin piqué; nuance bleue ou rose. Pointures: 3 à 7 — 1.95
Très appréciables comme cadeau.

PANTOUFLES QUADRILLEES
en tissu tout laine ou en poil de chameau; semelles en feutre, recouvertes avec semelles de cuir cousues. — Pointures: 3 à 8 — .75 à 3.00

PANTOUFLES INDIENNES
de différentes nuances. Pointures: 3 à 7. Chaque paire dans une jolie boîte. Juste en temps opportun, à un très bas prix, pour cadeaux — .95 à 6.00

PANTOUFLES EN FEUTRE
GENRE KOSEY
de la meilleure qualité; finies avec ruban; très confortables, et d'apparence excellente. Pointures: 3 à 7 — .95

Pantoufles "Bunny" pour Enfants
En feutre fauve avec garniture de fourrure grise. Toutes les petites filles seront fières d'avoir de ces jolies petites pantoufles. Pointures: 3 à 10 — 75

Pantoufles en feutre rouge pour enfants.
Dessins comiques peints et courroie en feutre. Modèle tout d'un morceau. — Pointures: 3 à 10. La paire — .75
Rayon des chaussures pour dames — au premier

Jolies Lampes électriques portatives
pour chambres à coucher ou boudoir; pied en imitation de porcelaine, avec décoration d'un beau petit serin sur le pied et abat-jour de soie de différentes nuances. Au complet avec ampoule. Très spécial, jeudi — 3.78

Carillons des Anges
pour arbres de Noël; grande nouveauté; garnis de petits anges et sonnettes. Vous raccordez ce carillon à une série de lumières de l'arbre, en enlevant l'une des petites ampoules et en y vissant la fiche de contact. Aucun danger. Très spécial — 1.69

Garnitures
pour arbres de Noël; 8 ampoules avec dessins d'ananas; au complet — 1.29

Dupuis Frères—au deuxième

Bas de Noël
N'attendez pas — ordonnez ce qu'il vous faut immédiatement.

Nos bas de Noël défient la concurrence. Nos prix sont: .15 — .29 — .49 et plus.

Voyez notre bas spécial. Longueur 23 pouces — .69

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

JOUETS

JEUX DE PARCHESI. Un jeu de famille par excellence, grandes dimensions; — .69

CHEVAUX en peluche sur planchette avec roues — .98

CARROSSES DE POUPEE en osier véritable; dessus mobile, roues en broche de 7 pouces et caoutchoutées — 3.95

IL N'Y A PLUS QUE *8 JOURS* POUR VOIR LE PERE NOEL
IL EST A SA GROTTE TOUS LES JOURS DE 10 A 11 A.M. ET DE 3 A 4 P.M.
Il donne à chacun de ces petits visiteurs une bonbonnière-souvenir. Conservez-la; car elle est numérotée. — Chaque vendredi nous annoncerons 50 numéros gagnants, d'ici à NOEL. ENTRE .05

JINGLE-KAR émaillés crème, avec roues caoutchoutées et cloche nickelée — 3.95

Dupuis Frères—au deuxième

EPICERIE
LIVRAISON GRATUITE et rapide à domicile, à Montréal et dans la banlieue. **Tel: Est 8000**

FARINE
Ogilvie ou Five Roses — sac 24 lbs 1.25 — sac 8 lbs 4.95
Farine de sarrasin pur — 5 lbs .25

Miel pur ambré — chaudière 5 lbs .69

CONFITURES PURES
aux framboises et pommes — marque Mother; chaudière 4 lbs. Prix .49
ord. .53 pour

CONFITURES aux framboises pures, marque Langley, Harris; chaudière 4 lbs .73
Confitures aux fraises pures — chaudière 4 lbs .75

Confitures aux ananas purs, marque Crawford — jarre 4 lbs .89

SAUMON DE GASPE
Boîte 1 lb .37

VIN
au gingembre — Sherry — Port ou raisin, marque Armour — bouteille .39
Sirop de Grenadine; bouteille .89 et 1.25

Crème de menthe de Moureaux Frères de France — bouteille 1.00 — 1.49 et 1.69

Chartreuse au curaçao — bouteille .40

PETONCLES
(Scallops)
de Carlton: Boîte .29 .50

SUCRE D'ERABLE pur; lb .30

LEGUMES
Tomates de qualité; 6 boîtes .79 — 12 boîtes 1.45

Maïs sucré, marque Colonial; 6 boîtes .79 — 12 boîtes 1.50

Poudre à pâte Perfection; bte .25 — 1 lb

Raisin de Corinthe; lb .15

Ecorces de fruits confits (citron, orange, citronnelle) marque Mucphochies; bte .35 — 1 lb

Raisin Sultana — qualité extra; 15 onces .25

Pommes Fameuse — douzaine .27

Raisin de table, paquet 1 lb .35

Fèves en gousses, marque Colonial — 2 boîtes .33

Pêches, dans un sirop épais; bte .29 — No 2

Pruneaux de la Californie; 2 lbs .27

SUCRE
Le meilleur sucre granulé. En sacs de coton 10 livres .68 — En sacs de jute — 100 livres 6.75

Pamplemousses; 2 pour .25
Oranges; douzaine .45 .59 et .69
Dattes Hallowee; 2 lbs .25

Noix de coco, en filaments — livre .25
EMINCE (Mince Meat) de Clark; paquet 24 onces .39
Amandes écalées; lb .65

Grenobles écalées; lb .59

BEURRE
Le meilleur beurre de crémerie des Cantons de l'Est; lb — 10 lbs 4.00

LAIT
Carnation — petite boîte — 6 pour .35
Moyenne bte; 2 pour .25

POIS
Belges (moyens) — 2 boîtes .29

FARINE
à pâtisserie Duprex — sac 7 lbs .29

Jarres à Tabac ou Cigares
en verre pressé, avec couvercle en verre doublé en métal pouvant contenir une éponge pour conserver le tabac ou cigares frais. Prix ordinaire 2.00. Jeudi seulement — 1.19

Cigares
Si vous êtes embarrassés pour acheter vos étrennes — choisissez des cigares.

25 CIGARES OVIDO CONGRESS — 2.25
25 CIGARES LA FORTUNA — 2.25
25 CIGARES DUPREX — 2.10
50 CIGARES LORD MILFORD — 1.69
50 CIGARES GANTEMO — 1.98
50 CIGARES MADAME BUTTERFLY — 2.98

Visitez notre comptoir de suggestions pour fumeurs.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Vaisselle
VAISSELLE en simili-porcelaine anglaise comprenant: assiettes à dîner, assiettes à soupes, tasses, soucoupes, assiettes à dessert, assiettes à pain et à beurre. Au choix — Tasses et soucoupes — 1.20

Légumiers
LEGUMIERS avec couvercle, en simili-porcelaine anglaise. Plats à viande, 14 pouces de diamètre, en simili-porcelaine anglaise assorties de décorations. Au choix, chacun — .79

Dupuis Frères—au sous-sol

Edredons
(CONFORTABLES)
bien remplis avec coton purifié et sans odeur; recouverts en tissu de nuances pâles et foncées. Dimensions: 60 x 72 pouces. Chacun — 2.95

50 Couvre-pieds Blancs au Crochet
confectionnés avec fil à 2 plis, et offrant un choix de dessins conventionnels en relief; bord ourlé et grandes dimensions pour lits doubles: 76 x 90 pouces. Prix ordinaire 3.98 pour — 2.19

Couvertures "Woolnap"
en coton épais et de qualité recommandable pour la durée et la chaleur; aussi pesantes que les couvertures de laine; filets bleus ou roses; dimensions pour lits doubles. La paire — 3.65

Dupuis Frères—au premier

Papier-Tenture
Des milliers de rouleaux de PAPIER-TENTURE, dans un choix de centaines de dessins pour toutes les pièces de la maison à des prix de grande économie. Le rouleau — .07½ — .10 — .20
et plusieurs autres bonnes valeurs.

Dupuis Frères—au troisième

Au Sous-Sol
Planches à Repasser
sur pied; 12¾ pouces de largeur par 58 pouces de longueur. Jeudi, tant que le lot durera — 1.89

Séchoirs
pour le linge, forme paravent, ouvrant en 3 sections — 4 pieds de hauteur. Jeudi, tant que le lot durera — .98

Séchoirs à Rideaux
6 x 12 pieds; petits écous nickelés, garantis ne pas rouiller le linge. Jeudi, tant que le lot durera — 2.69

Dupuis Frères—au sous-sol

Chandails de Fantaisie pour Garçons
Chandails tout laine; modèle fermé avec col en V ou avec col châle de nuances variées, à dessins quadrillés ou de fantaisies. Un cadeau utile et confortable. Taille: 24 à 32. Prix ordinaires jusqu'à 2.50. Spécial jeudi — 1.79

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Paletots pour Garçons
En frieze gris ou brun; modèle Ulster avec col tempête; demi-doublure en tweed pour garçons de 14, 15, 16 et 17 ans. Valeurs jusqu'à 12.95 pour — 7.95

Dupuis Frères—au premier

Drap Polo
Texture pure laine, 54 pouces de largeur; deux nuances seulement: beige et vert; le tissu toujours en demande pour manteaux. Prix ordinaire 1.49 la verge pour — .89

Caracul
(IMITATION DE FOURRURE)
Texture pure laine de 50 pouces; tissée serrée et de belle apparence pour manteaux. Nuances: brun, gris et sable. Tissu garanti à l'épreuve du mauvais temps. Prix ordinaire 2.49 pour — .95

Dupuis Frères—au premier

Spécial à 8 heures ce soir

Velveteen fini Chiffon
A ENVERS CROISE
Texture de 22 pouces; qualité qui ne s'effacera pas pour robes d'enfants, ouvrages de fantaisie, etc. Toutes les nuances ainsi que noir. Prix ordinaire 1.25 la verge pour — .79

Velours à Côtes
VELOURS A COTES (CORDUROY) BROCHE
Texture cordée semi-gros et de bonne qualité durable pour kimonos, etc., etc. 33 pouces. — Nuances: sable acier, bleu paon, jade, mauve et corail. Prix ordinaire 1.49 pour: — 1.19

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Sous-Vêtements en Tricot de Soie
marque HARVEY; tricot à mailles fines et serrées. Modèle opéra de nuances: maïs, rose, mauve, bleu pâle, jaune pâle, pêche et blanc. Buste: 36 à 42 dans le lot — 1.29

Bouffants
de marque HARVEY; tricot à mailles fines et serrées; coupe ample avec gousset; bords élastiques à la taille et aux genoux. Nuances: rose, mauve, bleu poudre, beige, vert, noir, etc. Tailles: 36 à 42 dans le lot — 1.98

Camisoles
de marque WOOD, parfumées à la lavande, dans une jolie boîte de fantaisie. Modèle opéra renforcé sous le bras. Tricot extra fin et nuances pâles — 1.98

BOUFFANTS pour appareiller 2.98

Dupuis Frères—au premier

Gilets pour le Sport, pour Dames
Modèle se passant par-dessus la tête, avec col militaire; gros tricot Jumbo tout laine blanc. Buste: 36 à 42 — 3.98
Autres qualités 2.49 et 2.98

Kimonos Japonais
Manteaux courts genre mandarin, de couleurs vives avec dessins fantastiques de nuances opposées. Nuances: rouge, vert, jaune et bleu — 6.98

Jupons-Combinaisons
Marque Harvey en tricot de soie de qualité très fine; modèle opéra avec jupe double; tailleur ou avec plissé de fantaisie. Nuances: rose, beige, vert Nil, rose de juin, pêche, bleu paon, blanc, noir dans le lot. Tailles: 36 à 42 — 3.98

Dupuis Frères—au premier

Robes de Chambre
POUR FILLETTES
en édredon Beacon et Lawrence, à dessins fleuris ou à effet de plaid; modèle avec col châle ou col fermé; variété de nuances — quelques-unes avec garniture de satin et d'autres avec galon de soie. Toutes avec cordelière en soie. Pour fillettes de 8 à 14 ans. Spécial — 4.98

Chandails
en tricot Jumbo, pour fillettes jusqu'à 14 ans; modèle avec col roulé et deux poches. Nuances: bleu poudre, beige et blanc. Le vêtement idéal pour le sport. Spécial — 3.49

TUQUES pour appareiller — .98

Combinaisons avec pieds
en laine et coton de bonne pesanteur, tricot cordon se tirant à la taille; coupe ample. Nuances: gris, rouge et blanc. Ages: 1 à 5 ans. Prix ordinaire .98 pour — .79

Jolies Robes pour Fillettes
DE 2 A 6 ANS
Elles sont en crêpe de Chine épais dans une variété de modèles. Plusieurs avec volant en pareil et d'autres avec ruban. Nuances: pêche, corail, chair, blanc, mauve. Spécial — 6.50 et 7.50

Dupuis Frères—au premier

Jupons-Combinaisons
Modèle opéra, jupe simple ou double dans le lot; beau tricot de soie ou soie rayon. Nuances pâles au choix. Buste: 36 à 42 dans le lot. — Spécial — 1.79

Dupuis Frères—au premier

Robes pour Dames
Balance de séries, de robes comprenant robes de velours, crêpe de Chine, crêpe satin et plusieurs en flanelle française et d'autres en Poiret, ou de faille de laine; les plus jolis modèles se trouvent dans ce lot, et un choix considérable de très belles nuances. Ce sont des robes pratiques pour le temps des fêtes, où il vous faut changer de robes si souvent. Prix ordinaires jusqu'à 12.00 pour — 7.39

Culottes d'Equitation
VENTE DE CULOTTES D'EQUITATION (BREECHES) POUR DAMES ET JEUNES FILLES
Ces culottes de sport seront sans contredit un cadeau très appréciable pour Noël. En tweed de fantaisie de qualité épaisse, donnant tout le confort pour les jours froids. Nous avons aussi un joli choix de culottes bleu marine pour le ski. Ces culottes sont longues et lacées à la chaussure; poches dans le côté et en arrière. Qualité épaisse et grand choix de nuances: bleu marine, beige, gris, brique, etc. Tailles assorties; — 2.98 à 6.98

Dupuis Frères—au premier

Cretonne Réversible
60 pouces de largeur; très bonne qualité. Profitez de cette offre pour renouveler vos draperies pour les fêtes. Prix ordinaire .85 — Spécial — .49

Popeline Rayée
(50 POUCES)
pour draperies, portières, tapis de table, dessus de bureaux. Qualité de 1.50 à 2.75. La verge — .69

Dupuis Frères—au troisième

Bas Golf
en pure laine de fabrication canadienne, pour garçons. Nuances: brun, gris Oxford, chameau, noir, Laval, et bruyère. Jolis revers de fantaisie. Pointures: 6 à 10. La paire — .39

Gantelets
en chamoisette; manchettes longues finies avec courroie. Nuances: mode, castor, noir, blanc, gris, rosâtre brun. Jolies rayures sur le dessus de la main. Pointures pour dames: 6 à 8 — La paire — .29

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Chocolat au Lait
Délicieux chocolats au lait, de formes variées. Dans une boîte de 1 lb. Très spécial, la lb — .39

Pétards
(CRACKERS) POUR LES FETES
Boîte de 1 douzaine, avec chapeaux. Prix ordinaires .59 et .69 la boîte — 2 boîtes pour 1.00

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Calendriers du Sacré-Cœur, pour 1927
avec bloc de sentences pieuses à effeuiller chaque jour — 1¾ x 8½ pouces — sur papier gaufré — Chacun — 1.00

Dupuis Frères—au troisième

Remèdes Brevetés
VIN, FER ET BOEUF; 16 onces — .55
LAIT MAGNESIE — .33
SEL EFFERVESCENT Duprex — .25
HUILE DE FOIE DE MORUE, préparée aux cerises — .69

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Articles en Ivoire, Ecaille, etc., pour Cdaeaux
NECESSAIRES A MANICURE dans un étui en cuir, or dans une boîte doublée de satin; 7 à 15 morceaux, ivoire, ambre ou écaille de tortue — 3.95 à 14.98
NECESSAIRES DE TOILETTE de dames pour le voyage; ébène, ivoire, ambre et écaille — 16.95 à 35.00
PARFUMS des meilleures marques; en bouteilles et en coffrets — 1.00 à 15.00
POTS A BARBE, avec blaireau; ivoire — 2.98
POTS A BARBE, avec blaireau; écaille de tortue — 2.98
NECESSAIRES A BARBE, 2, 3 et 4 morceaux, dans une jolie boîte doublée de satin, avec ou sans tiroir — .49 à 7.95

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Meubles
Jardinières
en rotin fini ivoire ou brun; 7 pouces de diamètre; 33 pouces de hauteur — 1.98

Lampes de Parquet
modèle Bridge; pied fini polychrome avec abat-jour fini parchemin ou en soie. Au complet avec corde — 8.95

Dupuis Frères—au deuxième

2 SPECIAUX A 9 HEURES A. M.

Flanellette de Fantaisie
à rayures, pour sous-vêtements chauds — 36 pouces de largeur. Spécial, la verge — .20

Indienne de Fantaisie
à dessins de nuances pâles ou foncées de teintes durables; 30 pouces de largeur. Spécial — .20

Dupuis Frères—au premier

SPECIAUX A 8 HEURES CE SOIR
PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI CONTRE REMBOURSEMENT (C. O. D.)

200 Camisoles et Bouffants
EN TRICOT DE SOIE
Nuances pâles; qualités variés valant jusqu'à 1.4 dans le lot, pour — .69

Dupuis Frères—au premier

150 Jerseys de Laine
POUR GARÇONS
Jerseys tout laine avec col rabattu à deux boutons-pression; rayures de couleurs contrastantes sur le col et au bas; plusieurs couleurs. Tailles: 22 à 32 pour garçons de 4 à 14 ans. Prix ordinaire 1.35 pour — .98

—au rez-de-chaussée

DEMI-BAS OU CHAUSSETTES
en cachemire anglais pour enfants. — Nuances: beige, brun et blanc. Pointures: 5½, 6, 6½, 7 et 7½. La paire — .10

—au rez-de-chaussée

200 VERGES DE
Crêpe Marocain
en brun seulement; 36 pouces de largeur; texture pure laine très en faveur pour robes ou blouses. Prix ordinaire 1.00 pour — .49

—au rez-de-chaussée

150 Jupons en Moire
Ces jupons ont été confectionnés en Angleterre, ils sont en moire soie et laine; qualité épaisse; modèle avec ou sans volant de fantaisie. Nuances: gris, brun, bleu, violet, etc. Tailles moyennes. Prix ordinaire 3.98 pour — 1.25

Services à Chocolat
en porcelaine importée; choix de 4 décorations — 13 morceaux — 2.95
—au sous-sol

CHANDELIERS
fini noyer — 9½ pouces de hauteur. — Spécial — .49

500 DOUZAINES DE
Serviettes
BRODEES avec dessins dans un coin et bord festonné. Prix ordinaire 3.00 la douzaine. Spécial: 6 dans une boîte — 1.25

Dupuis Frères—au premier

COMPLETS
en tweed gris pâle ou beige. Modèle Middy ou Oliver Twist. Pour garçonnets de 3 à 6 ans. Prix ordinaire 4.50 pour — 2.69

—au premier

CRAVATES
POUR HOMMES; choix de nuances. Prix ordinaire 1.00 chacune pour — .75

Spécial de 8 à 10 A.M.
Confitures Pures
aux fraises, marque British Canadian; jarre 3 lbs. Pas plus de 3 jarres à la même personne. — .42

POUPEES
MAMAN et POUPEES avec cheveux, et yeux se fermant. Spécial — .79

Traîneaux
de 32 pces avec lisses en acier rondes; siège de couleur verte ou rouge — .49

Rayon des jouets —au deuxième

50 paires de Couvertures
EN LAINE CHOISIE, et de marque Dupuis; filets bleus ou roses; toutes finies séparément et de dimensions pour lits doubles: 72 x 90 pouces. La paire — 10.50

Dupuis Frères—au premier

Dupuis Frères LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Albert Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Bijouterie
Assortiment varié d'articles de bijouterie, appropriés pour cadeaux, valeurs jusqu'à 3.59. Jeudi — .98

Brûleurs d'Encens
75 douzaines de brûleurs d'encens; formes assorties; fini antique, bronze, etc. Spécial — .69

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

RADIOS "ROGERS" SANS BATTERIE—AU DEUXIEME